Le plus fort tirage de tous les journaux de Québec

"Instaurare omnia in Christo"

L'ACTION CATHOLIQUE
Membre de l'A. B. C.
Organe de l'Action Sociale Catholique

L'ACTION CATHOLIQUE

TRENTE-CINQUIEME ANNEE No 10,846 — QUEBEC — CANADA — VENDREDI, 20 MARS 1942 — 3 SOUS LE NUMERO

3E ÉDITION page 3
Lisez l'annonce de COMPAGNIE PAQUET

OFFENSIVE CONTRE LE JAPON

En marge de la GUERRE

Dans une déclaration très concise, le général MacArthur a dévoilé son intention de préparer une offensive contre les forces nippones. Apparemment, le nouveau chef des forces alliés dans le sud-ouest du Pacifique n'a pas parlé spécialement de la défense de l'Australie, mais il est logique de croire que l'attaque en préparation aura comme but immédiat de protéger ce continent contre les envahisseurs nippons et pour but ultime de libérer les Philippines.

Les Japonais semblent avoir modifié leur tactique, à la suite des pertes considérables qu'a subies leur marine dans les efforts pour atteindre Moresby. Les Japonais cherchent maintenant à atteindre ce port par voie de terre, avec les troupes débarqués à d'autres endroits de la Nouvelle-Guinée.

Jusqu'ici, dit le TIMES, "les opérations militaires et navales du Japon ont tendu vers trois grands objectifs. Le premier est atteint. Il s'agissait de diviser la flotte anglo-américaine et de prendre Singapour. Comme le premier, le second est presque atteint. Les Japonais voulaient mettre la main sur les matières premières et les pétroles des colonies anglaises d'Orient. Le troisième est encore loin. Le Japon désire, on le sait, prendre sa large part du riche butin que convoitent les puissances de l'Axe et qui sera leur, si elles réussissent à imposer leur paix aux nations unies, une chose encore lointaine et qui dépend d'une victoire allemande.

"Les moyens dont peut disposer le Japon, pour atteindre ce troisième objectif, sont variés, continue toujours le TIMES. Sa marine militaire peut s'attaquer aux navires marchands britanniques dans l'océan Indien; elle peut couper les lignes de communications maritimes de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande; elle peut participer à une tentative d'invasion de l'Inde et même remonter jusque dans la vallée du Gange; elle peut enfin s'en prendre à l'Australie elle-même. Toutefois, le meilleur moyen pour le Japon de mettre victorieusement fin à la guerre serait d'obtenir une frontière commune avec son alliée allemand, en atteignant le mers d'Arabie et le golfe persique, vers lesquels les Nazis peuvent se diriger, en traversant l'Ukraine et la Caucasie, ou encore la Turquie, la Syrie et l'Irak, pendant qu'en Libye le général Rommel essaierait de pousser ses colonnes blindées jusqu'au canal de Suez."

Si les Nazis et les Nippons réussissaient à se donner la main dans le Moyen-Orient, ce serait une bien rude épreuve pour les Alliés, tout particulièrement pour la Grande-Bretagne et la Russie. Celle-ci deviendrait exposée sur une très longue distance aux coups de son adversaire. Celle-là se verrait privée d'un véritable empire, dont les richesses constitueraient un gros actif pour le Reich. L'Allemagne serait alors en mesure de faire une guerre très longue.

Avant d'opérer leur jonction dans le Moyen-Orient, les puissances de l'axe ont fort à faire. Il faudra compléter la conquête de la Birmanie où les Nippons progressent beaucoup plus lentement, et puis gagner l'Inde, ce qui est moins probable aujourd'hui qu'hier. De concert avec les Chinois, les Alliés sont déterminés à défendre ce qui reste de la Birmanie et l'Inde.

D'autre part, avant d'arriver au Moyen-Orient, Hitler devra mater les Russes, ce qui ne semble pas devoir se produire. Au contraire, les espoirs hitlériens sur ce front paraissent fortement compromis.

Louis-Philippe ROY.

La ville de Kharkov est presque encerclée par les Russes

* LONDRES, 20. — BUP — Ralph Hewins, correspondant du "Daily Mail" à Stockholm écrit aujourd'hui que l'importante ville industrielle de Kharkov est virtuellement encerclée par les forces russes, et que tout le système de défense allemand dans le haut du bassin de la Donetz "marche vers l'effondrement".

Hewins ajoute que les Allemands détruisent des dépôts d'huile et de munitions à Kharkov où de gros incendies font présentement rage. Les Nazis, réalisent, dit-il, que leurs jours sont comptés à Kharkov. Il prétend que plus de 500,000 soldats allemands sont encerclés dans la ville et dans le secteur avoisinant.

—"Il semble que les Allemands ne pourront que très difficilement tenir à Kharkov, continue Hewins. On ne sait pas encore si le feld-maréchal Fedor Von Bock s'est retiré sur un autre point du front.

Mais il apparait de plus en plus évident que la résistance allemande à Kharkov et dans tout le haut du bassin de la Donetz marche vers l'effondrement".

Prêt-location entre les Etats-Unis et l'Australie

* CANBERRA, Australie, 20, (Par Francis McCarthy, de la BUP).— Les Etats-Unis et l'Australie en sont venus d'accord au sujet d'un système de prêt-location qui permettra le ravitaillement constant des forces américaines cantonnées sur le sol australien, tout en assurant à l'Australie l'aide matérielle nécessaire.

L'accord a été conclu par William-S. Wasserman, de Philadelphie, administrateur du prêt-location, et le général Arthur-C. Wilson, quartier-maître général des forces américaines dans le sud-ouest du Pacifique, ainsi que par le ministre australien des approvisionnements. J.-A. Beasley et autres hauts fonctionnaires de l'Australie.

Les détails de l'accord ont été soumis au premier ministre John Curtin, pour approbation, mais l'entente entre en vigueur immédiatement, et les Etats-Unis ont aussitôt formulé leur première demande d'approvisionnements en faveur des effectifs qui se trouvent en Australie.

Le Japon sera un jour envahi, dit Stillwell

* CHUNGKING, Chine, 20 (Par Robert-P. Martin, de la B.U.P.) — Le lieutenant-général Joseph-W. Stillwell, nouveau commandant des armées chinoises en Birmanie, a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis porteront la guerre jusqu'au Japon et que "nous connaitrons nos jours les plus heureux lorsque nous verrons les troupes américaines et chinoises faire leur entrée à Tokyo".

—"Le jour d'une contre-offensive approche certainement" a ajouté Stillwell. Le général a déclaré que les Etats-Unis fourniraient aux Chinois toute l'aide possible. Il a dit que des approvisionnements américains ont atteint l'Inde et qu'"ils continuent d'arriver là depuis que nos communications avec les Indes sont en somme satisfaisantes".

Le général a ajouté que l'on hâte les travaux de construction de la nouvelle route de ravitaillement conduisant à la Chine, construction rendue nécessaire par la perte du sud de la Birmanie.

—"Les soldats chinois, a déclaré Stillwell, sont les meilleurs soldats au monde, et s'ils avaient l'équipement voulu, personne ne pourrait les vaincre." Stillwell a évité de faire des commentaires au sujet des plaintes des Chinois qui disent que les Britanniques ne leur ont pas permis d'envoyer assez de soldats sur le front de Birmanie.

—"Il n'y a jamais assez de soldats, dit-il, sur quelque front que ce soit. Nous en voulons toujours plus".

—"Les Alliés doivent être patients et ne pas déclencher trop hâtivement de contre-offensive. Nous avons commis des erreurs qu'il nous faut réparer. Nous devons nous préparer. Mais l'heure de l'offensive approche certainement".

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec P. Q.
Chambres simples, avec eau courante $1.25; avec douche $1.50; avec bain 1.75 en montant; prix spéciaux à la semaine. Repas table d'hôte $0.75.

Sur la "route birmane" de l'Alaska

● A Dawson Creek, en Colombie canadienne, le soleil se couche sur la nouvelle route projetée entre l'Alaska et les Etats-Unis. Ces tentes abritent plusieurs centaines d'ingénieurs de l'armée américaine stationnés en cet endroit durant la construction de la route qui permettra d'assurer la défense de l'Alaska. (Acme)

SUCCÈS DE L'ARMÉE RUSSE À LENINGRAD

LONDRES, 20. — (Par John-A. Parris, de la BUP). — Les chars d'assaut et les fantassins russes ont délogé les Allemands d'une forte ligne ayant son point d'appui sur un chemin de fer courant au sud de Léningrad. Après avoir enfoncé la ligne ennemie, les Russes ont donné l'assaut contre les nazis par derrière.

Une dépêche de Moscou dit que les Soviets ont remporté ainsi une brillante victoire sur le front de Léningrad et que les Allemands ont non seulement été mis en déroute, mais qu'ils ont aussi perdu un chemin de fer essentiel dans le réseau de leurs communications septentrionales.

De plus, de petits navires de guerre russes ont coulé huit sous-marins et descendu vingt-trois avions allemands dans la Baltique.

En dépit des violentes tempêtes de neige qui ralentissent les opérations sur le front central, les troupes soviétiques ont capturé une crête fortifiée commandant les plaines environnantes. Elles se sont aussi emparées d'un village non identifié d'une grande importance stratégique et l'ont conservé en dépit des furieuses contre-attaques ennemies. Les Allemands ont perdu alors plus de 350 hommes et un grand nombre de canons antitanks.

Les dépêches russes reconnaissent que les Allemands continuent leurs âpres contre-attaques, mais sans succès. Pour le moment, la lutte semble faire particulièrement rage sur le front de Léningrad, où les unités motorisées, l'artillerie et l'aviation allemandes sont très actives.

L'agence "Tass" révèle que des guérilleros russes ont établi "une île de résistance" de près de 6,000 milles carrés bien loin derrière les lignes allemandes, au sud de Léningrad.

Ordre de Toscanini

NEW-YORK, 20. (BUP) — Pour la première fois dans l'histoire du disque, Arturo Toscanini a exigé que ses musiciens exécutent debout l'enregistrement de l'hymne national des Etats-Unis. Les droits d'enregistrement ont été cédés à la Croix-Rouge américaine.

On portera secours aux Philippines

* Aux quartiers généraux des nations alliées en Australie, 20 (Par Brydon Taves, de la B.U.P.) — Le général Douglas MacArthur, nouveau commandant en chef des forces alliées dans le sud-ouest du Pacifique, a déclaré aujourd'hui qu'il s'est rendu en Australie pour organiser une offensive américaine contre le Japon, et que l'un des premiers buts d'une telle offensive serait une aide efficace aux îles Philippines.

Dans une brève déclaration dont chacune des phrases était bien martelée, le héros de la péninsule de Batan dit :

—"Le président des Etats-Unis m'a donné instruction de passer à travers les lignes japonaises et de me rendre, de la forteresse de Corregidor jusqu'en Australie, dans le but, je comprends, d'organiser une offensive américaine contre le Japon".

—"L'un des principaux buts de cette offensive serait d'aider les Philippines".

—"Je suis venu de là et j'y retournerai".

MacArthur fit cette déclaration "quelque part en Australie. C'était sa première déclaration publique depuis sa nomination comme commandant suprême des forces des nations unies dans le sud-ouest du Pacifique. Il arriva en Australie mardi dernier.

Au moment où MacArthur faisait sa déclaration, le premier ministre John Curtin en faisait une autre dans laquelle il disait :

—"Nous reprendrons ce que nous avons perdu".

Le ministre de la Guerre, Francis-M. Forde a visité les forces américaines pour la première fois cet après-midi. Il passa les soldats américains en revue et les félicita de leur bonne tenue.

MELBOURNE, 20. — Par Brydon Taves, de la BUP — Le général Douglas MacArthur était en route, hier soir, pour le grand quartier des nations unies quelque part en Australie afin de prendre le commandement suprême des forces alliées dans le sud-ouest du Pacifique et de masser ses troupes tant pour la défense que pour l'attaque.

Les mouvements de MacArthur sont secrets, comme le fut son départ des Philippines. On s'attend à ce qu'il arrive à son nouveau grand quartier avant la fin de semaine et qu'il prenne immédiatement la direction de la bataille de l'Australie.

Le brigadier-général Patrick Hurley, ministre américain en Nouvelle-Zélande, a visité MacArthur dans le village où celui-ci s'est arrêté pour se reposer. MacArthur lui a exprimé sa confiance en l'heureuse issue de la bataille de l'Australie.

Le gouvernement australien a donné à MacArthur carte blanche pour renforcer à l'extrême les défenses du continent. Il a décidé que les Australiens de 18 à 60 ans qui ne servent pas encore dans les forces défensives, "donneront bénévolement 48 heures de leurs loisirs par mois dans les services tels que la défense civile, les escouades contre les incendies et les corps de veille sur les toits.

On s'attend à l'établissement d'un conseil de guerre allié dès que MacArthur aura conféré avec les chefs politiques et militaires de l'Australie.

Le ministre de la Guerre, F.-M Forde, a promis que les forces australiennes coopéreront jusqu'à l'extrême limite avec les forces américaines.

Vers Port-Moresby

CANBERRA, 20. — (Par Francis MacCarthy, de la BUP). — Les troupes japonaises marchent ce matin sur Port-Moresby, en Nouvelle-Guinée, d'où elles espèrent déclencher leur invasion de l'Australie. On affirme que les Nippons sont guidés dans leur marche à travers les régions montagneuses de la Nouvelle-Guinée par des enfants que des missionnaires allemands luthériens avaient nazifiés.

Les Nippons avancent en dépit des nouveaux coups que les aviateurs alliés ont porté à leur flotte d'invasion.

On a annoncé hier soir, que les aviateurs alliés avaient bombardé un autre gros croiseur japonais et avarié deux autres bâtiments ennemis.

Les forces japonaises qui avancent en direction de Port-Moresby sont "considérables", selon les informateurs fiables. On mande de Port-Moresby que les missionnaires luthériens ont construit des aérodromes secrets en Nouvelle-Guinée et qu'ils transmettent aux Japonais des renseignements par T.S.F. Ils possèdent aussi une petite manufacture dans laquelle on confectionne des swastikas et des brassards portant la croix gammée.

On a révélé qu'au début de la guerre dans le Pacifique, un missionnaire allemand, qui avait fait du service dans l'aviation allemande durant la grande guerre, endossa l'uniforme de la Luftwaffe et se rendit aux îles Caroline dans un avion particulier.

On s'attend à ce que les Australiens affrontent bientôt les colonnes ennemies en route vers Port-Moresby, à 350 milles seulement du continent australien.

Des colonnards ?

MELBOURNE, 20. — (BUP). — Les autorités australiennes enquêtent sur la circulation de messages par les colonnards, destinés à semer la panique parmi la population, afin de mieux préparer l'invasion japonaise de l'Australie.

Ces messages seraient lancés par des appareils de T.S.F. dont on n'a pas encore décelé l'emplacement. Les colonnards d'Australie agiraient de la même façon que leurs camarades qui ont préparé l'invasion japonaise des Indes orientales néerlandaises.

Une armée non protégée par l'aviation est vouée à la défaite, déclare Héring

RIOM, 20. — (BUP). — Le général Pierre Hering, ancien gouverneur militaire de Paris, a déclaré hier au procès de Riom qu'une armée non protégée et non appuyée par l'aviation est une armée paralysée.

Hering a déclaré encore que la France souffrait avant la guerre non pas d'un manque de préparatifs, mais d'un retard dans ses préparatifs.

Il a ajouté que la situation était aggravée par la division dans le ministère de la Guerre. Cette division était telle que le ministre de la Guerre n'avait aucun contrôle sur ses divers départements.

Hering a dit que le général Gamelin, l'un des présumés auteurs de la défaite française, n'était pas responsable de la fabrication des armements.

"Gamelin a fait tout ce qu'il a pu et il ne pouvait pas faire davantage", a précisé Hering.

Hier, le président de la cour a demandé à Gamelin de mettre fin à son silence qui commence à embarrasser les juges.

"Général, les raisons pour que vous rompiez votre silence deviennent de jour en jour plus impérieuses", a dit le président Pierre Caous.

—"Au contraire, M. le président, les raisons que j'ai de garder le silence deviennent de jour en jour plus impérieuses", a répliqué Gamelin.

Impériaux et Nazis sont calmes sur le front libyen

LE CAIRE, 20. — (BUP). — Des avions torpilleurs britanniques ont attaqué les routes de ravitaillement de l'Axe en Méditerranée. Ils ont incendié un navire marchand et atteint un autre "plus gros navire".

Pendant ce temps, des bombardiers Douglas et des avions de combat exécutaient un raid contre un aérodrome ennemi à Martuba, à 13 milles au sud-est de Derna, pour la troisième fois cette semaine.

Des coups en plein ont été portés à des canons contre avions et à des camions. Les avions ennemis qui ont tenté d'intercepter les bombardiers ont été chassés par les avions de combat britanniques.

Mercredi, l'ennemi a exécuté un nouveau raid contre Malte.

Il n'y a rien à signaler sur les opérations terrestres en Libye. Un avion britannique n'est pas revenu des opérations de mercredi et de jeudi.

On a frappé juste

ANKARA, 20. (BUP) — De source bien renseignée, on affirme que les raids de la semaine dernière à Essen, site des usines de munitions Krupp, ont été les plus dévastateurs que la R. A. F. ait jamais exécutés contre une ville allemande.

Plus de 500 avions auraient participé à l'un de ces raids et ils auraient jeté des centaines de tonnes de bombes, dont quelques-unes pesaient 4,000 livres. Des blocs entiers de maisons et d'usines ont été détruits

Chef de nos as

● Le vice-maréchal de l'air canadien HAROLD EDWARDS dirige les escadrilles canadiennes en Grande-Bretagne. Il est l'un de ceux qui ont réclamé une aviation essentiellement canadienne en Angleterre.

Ils ont dû céder

LONDRES, 20. — (BUP). — L'"Exchange Telegraph" mande d'Ankara que le gouvernement bulgare, après une séance orageuse, a décidé d'accéder aux demandes d'Adolf Hitler pour que dix divisions de troupes bulgares participent à l'offensive du printemps sur le front russe. L'agence de nouvelles ajoute que les Allemands dépêchent en Russie via la Roumanie des troupes et du materiel accumulé dans les ports grecs.

Le blocus économique du Reich est tout aussi efficace qu'en 1917

LONDRES, 20. — (BUP). — Le nouveau ministre de la Guerre économique, le vicomte Wolmer, a dit hier que le blocus britannique de l'Allemagne est aussi efficace aujourd'hui qu'il l'était durant la première grande guerre et qu'il affectait presque tous les domaines de l'activité ennemie.

"En dépit des importants gains économiques de l'Allemagne depuis la dernière guerre", a-t-il ajouté, "la situation du pétrole, du caoutchouc et des textiles dans le Reich est infiniment plus difficile qu'en Grande-Bretagne.

"Le blocus se poursuit au même rythme qu'en février 1917".

Wolmer a demandé aux Alliés de faire tout en leur pouvoir pour empêcher l'Allemagne et le Japon d'opérer économiquement un contact. A cette fin, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont adopté à l'endroit du gouvernement français une politique destinée à bloquer le flot des approvisionnements du Japon à l'Allemagne et vice versa.

Il a précisé que les deux pays alliés ne permettront pas que les approvisionnements pouvant mettre en danger la cause des nations unies arrivent à Madagascar ou dans toute autre colonie française.

Il a prédit un rationnement de l'essence militaire en Allemagne où le rationnement civil est en vigueur depuis longtemps.

Il a expliqué que le Japon, par ses nouvelles conquêtes, est maître d'inépuisables ressources en pétrole et en mineral et que les Britanniques et les Américains doivent à tout prix l'empêcher d'en faire profiter l'Allemagne.

on ne pouvait déceler l'indice que les armées nazies soient près de la défaite, de l'effondrement ou de la désintégration.

Le sous-lieutenant Fritz Thil, de la 206ième division d'infanterie, à qui je demandais pourquoi

(Suite à la page 2)

Ils protègent Panama

GUATEMALA, 20. (BUP) — Un détachement d'aviateurs de l'armée américaine est stationné dans la ville de Guatemala, à environ 750 milles au nord du canal de Panama, selon le lieutenant général Frank-M. Andrews, commandant des défenses des Caraïbes.

Les Japonais seraient maîtres de Tharrawaddy

* LONDRES, 20 (BUP) — Un commentateur militaire a déclaré sous réserve, aujourd'hui, que les envahisseurs japonais opérant en Birmanie ont pris Tharrawaddy, à 70 milles au nord de Rangoun. Il a ajouté que l'on s'attend à ce que les Nippons exercent sous peu une forte pression du côté de Prome et de Toungoo.

Il a déclaré que la perte de Tharrawaddy n'est pas "absolument" confirmée, mais qu'il n'y a de raison particulière pour que nous ne l'ayons pas évacué. "Tharrawaddy n'était pas d'importance stratégique particulière, dit-il."

Cette ville est située au nord-ouest de Rangoun, et à l'ouest ainsi que légèrement au nord de Pegu. Sa chûte porterait les Japonais à mi-chemin de la distance qu'il y a à parcourir pour atteindre Prome, et près d'une jonction de voies ferrées desservant tout le sud de la Birmanie.

MacArthur arrivera mardi à Canberra

* CANBERRA, Australie, 20. — (BUP). — Le premier ministre John Curtin a annoncé aujourd'hui que le général Douglas MacArthur arrivera à Canberra mardi prochain.

L'hiver n'a pas abattu à tout jamais le moral nazi

NOTE DE LA REDACTION : — Les autorités russes ont permis à M. S. Handler, correspondant de la "BUP" à Moscou, d'interviewer un groupe de prisonniers de guerre allemands. Voici cette interview.

MOSCOU, 20. — (Par M. S. Handler, de la BUP). — J'ai conversé franchement avec un groupe de 139 prisonniers de guerre allemands, près de Moscou, hier, et j'ai appris d'eux que le moral du soldat nazi est bon et que le combattant du Reich ne croit pas que ses armées aient subi de sérieux revers aux mains des Russes.

Parmi les prisonniers, on remarquait deux officiers, plusieurs sous-officiers et un certain nombre de Polonais, de Tchèques, d'Autrichiens et de Finnois servant dans les unités allemandes.

Il n'y avait aucun moyen pour moi de vérifier avec précision la véracité de leurs assertions, mais leur franchise et leurs réponses confiantes m'ont révélé qu'ils ne souffraient nullement de défaitisme. Ils m'ont affirmé que tous les camarades sont sûrs que les armées allemandes lanceront une grande contre-offensive au printemps sur le front oriental.

Dans aucune de leurs réponses

(Suite à la page 2)

Un espion

● PETER FRANZ ERICH DONAY, a été arrêté par la police fédérale américaine sous une accusation d'espionnage. Il aurait transmis à des puissances étrangères des renseignements secrets au moyen de lettres à première vue inoffensives.

Décès:

ALLARD, Mlle Luce
BELANGER, M. Charles-Auguste
BELLEAU, M. Joseph-Aurèle
CROTEAU, Mme Vve Napoléon
ESCULIER, Mlle Collette
FALARDEAU, Mme Vve A.-Alberi
MARANDA, M. Renald
MARTEL, M. Alexandre
ROCHETTE, Mme Vve Misael
ROCHON, M. Alfred

(Avis de décès à l'avant-dernière page)

Invitation aux poètes et aux musiciens

* Le président général et les directeurs de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal viennent d'instituer un nouveau concours de poésie et de musique. Ils veulent provoquer par cette initiative la composition de pièces susceptibles d'être utilisées comme chants de marche militaire par la jeunesse des écoles, par les troupes de scouts et de guides, par les participants aux défilés patriotiques ou par la foule réunie en assemblées populaires.

Les dirigeants de la Société invitent d'une façon particulière les poètes et les musiciens à prendre part à ce concours en vue de soumettre à la décision d'un jury compétent des oeuvres qui devront répondre aux conditions suivantes :

1. — Les pièces peuvent être composées avec ou sans refrains ; l'ensemble ne doit pas dépasser cinquante vers.

2. — Le Conseil général n'impose aucune forme de poésie.

3. — Le thème est laissé à l'inspiration du poète ; il pourra célébrer la terre natale, ses montagnes, son fleuve, ses rivières et ses forêts, la foi et les dévouements obscurs de ses habitants, il pourra glorifier les héros de l'histoire canadienne, exalter la fierté nationale, chanter la gaieté et le charme de la femme canadienne, la flore et les saisons, les métiers et les jeux.

4. — La composition doit se prêter à un chant de marche militaire ; les poètes peuvent s'entendre avec des artistes de leur choix afin de présenter la composition musicale en même temps que la poésie qui fait l'objet du concours.

5. — Les pièces doivent être signées d'un pseudonyme. Le véritable nom de l'auteur doit être mis sous enveloppe cachetée portant à l'extérieur le seul pseudonyme du concurrent.

6. — Le concours se terminera le 1er mai 1942. Ne seront soumises au jury que les pièces qui auront été transmises avant cette date à M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue Saint-Laurent.

7. — Les pièces primées deviennent la propriété de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

8. — Les membres du jury n'attribueront les récompenses offertes que si les pièces de vers et les compositions musicales sont d'une qualité jugée suffisante pour les mériter.

La Société de Saint-Jean-Baptiste met à la disposition des membres du jury et offre aux poètes et aux musiciens les récompenses suivantes :

Un premier prix de $25 pour la meilleure pièce de vers.

Un premier prix de $25 pour la meilleure composition musicale.

Un prix de $15 comme deuxième prix pour les pièces de vers.

Un prix de $15 comme deuxième prix en composition musicale.

Un prix de $10 comme troisième prix pour les pièces de vers.

Un prix de $10 comme troisième prix en composition musicale.

Contre la conscription

* CHICOUTIMI. — D.N.C. — A sa dernière séance, le conseil de ville de Chicoutimi a adopté la résolution suivante contre la conscription :

ATTENDU que le mois prochain en vertu du bill du plébiscite le gouvernement du Canada demandera au peuple de le libérer de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire.

ATTENDU que déjà plusieurs municipalités ont manifesté, par résolutions, leur opposition à cette demande du gouvernement ou se sont prononcées contre la tenue du plébiscite.

ATTENDU que la Société St-Jean-Baptiste demande à ce conseil d'adopter une résolution conformément au meilleur intérêt de notre région sur cette question de plébiscite.

Il est proposé par l'échevin Georges Marchand, secondé par l'échevin J.-H. Lessard,

QUE le conseil de la cité de Chicoutimi à l'unanimité s'oppose à ce que le gouvernement du Canada soit libéré des engagements qu'il a pris contre la conscription pour service outre-mer.

Accident

* Dolbeau, (D.N.C.). — Samedi dernier, M. Arsène Lamontagne, employé au moulin de Lake St. John, fut frappé par une pièce de fer et eut une jambe fracturée.

M. Lamontagne a été transporté immédiatement à l'hôpital d'Arvida, afin de recevoir les soins que nécessitaient son état.

Réouverture du
RESTAURANT
LAURIER
96, boul. CHAREST

M. John SAULIS propriétaire du restaurant Laurier, annonce à sa clientèle que son restaurant est maintenant ouvert.

* RESTAURANT REPARE A NEUF, TRES MODERNE ET PROPRE.

Le meilleur endroit en ville pour prendre un bon repas.

Même propriétaire :
JOHN SAULIS

Chef de l'air

● Le lieutenant général GEORGE-H. BRETT, du corps aéronautique de l'armée américaine, est maintenant à la tête des forces aériennes des nations unies.

Les "sucriers" garderont les prix de 1941

* OTTAWA, 20. — (D.N.C.) — Le sucre d'érable, produit saisonnier, ne pourra être vendu plus cher qu'il se vendait durant la période correspondante l'an dernier. Il est entendu que le prix comprend également dans sa restriction que le sucre est de même qualité et vendu en même quantité.

La coutume chez les producteurs de sucre est ordinairement de vendre leur première récolte aux consommateurs. L'on se rappelle que le sirop d'érable avait été l'un des produits de la ferme exempté du plafonnement des prix, étant donné qu'il est vendu aux manufacturiers par les producteurs, mais les ventes aux consommateurs sont soumis au plafonnement des prix établi sur la période basique du 15 septembre au 11 octobre derniers.

Quant au sucre d'érable toutes ses formes de vente sont soumises au plafonnement. De plus, toutes les ventes des produits de l'érable qui doivent être faites pour l'exportation, ne le sont qu'au moyen d'un permis émis par le département fédéral du Commerce et de l'Industrie.

Fin tragique d'un mineur à la Siscoe

* Amos. — (DNC) — Un mineur, Eli Georioff, d'origine tchécoslovaque, est mort le 14 mars, empoisonnée par l'oxyde de carbone, à la suite d'une explosion survenue dans une des galeries de la mine Siscoe.

Georioff travaillait en compagnie de deux autres mineurs, lorsque tous trois s'affaissèrent soudain, sous l'effet d'un reste de gaz flottant encore dans la galerie, à la suite d'une explosion qui s'était produite la veille. Ramassée inconscients par un contremaître, ils furent transportés à la surface. On parvint à ranimer les deux premiers, mais Georioff ne reprit pas connaissance et on ne put que constater sa mort.

Le Dr Joseph Dion, d'Amos, coronr adjoint, a fait enquête et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Les Hindous réclament plus que des promesses

WARDHA, Inde, 18. — (Par P.-D. Sharma, de la BUP; dépêche transmise en retard). — Le parti du Congrès panindien s'est réuni ici sous la présidence de Mohandas-K. Gandhi et il a décidé de refuser toute collaboration dans l'effort de guerre britannique à moins que sir Stafford Cripps, garde du sceau particulier, n'apporte à l'Inde autre chose que la promesse de l'indépendance future.

Maulana Abulkagam Azad, président musulman du Congrès, a déclaré à la "BUP" que l'approche de la menace japonaise n'a pas modifié l'insistance du parti pour que l'indépendance soit accordée à l'Inde en retour de son aide à la Grande-Bretagne pour gagner la guerre.

"Si les Indiens marchent à la guerre en qualité d'hommes libres, ils résisteront aux envahisseurs jusqu'à la mort", a-t-il déclaré.

"Mais si Cripps n'a pas d'autre chose à nous offrir que la promesse réitérée de l'indépendance après la guerre, nous ne marcherons pas", a-t-il ajouté.

Décès de M. Alexandre Martel

* Nous apprenons avec regret la mort de M. Alexandre Martel, autrefois employé du Canadien National, survenue à sa résidence, ces jours-ci. Il était l'époux de feu dame Delphine Beaudoin, le père de l'ex-échevin L.-F. Martel et le beau-père de M. l'échevin Albéric Noreau. Il était âgé de 89 ans et 1 mois.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à neuf heures, en l'église de Limoilou.

L'"Action Catholique" prie les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses sincères condoléances.

Imposantes obsèques de Mme E. Beaulieu

* D'imposantes obsèques ont été faites, le vendredi, 20 mars, à dame Alice Emond, épouse de sieur Eugène Beaulieu, décédée le 16, à l'âge de 61 ans et 11 mois.

Le service eut lieu à 9 h., en l'église de Jacques-Cartier, où la cérémonie funèbre fut des plus solennelles. La levée du corps a été présidée par M. le chanoine L.-A. Gagnon, curé. Le service a été chanté par M. l'abbé Benoit Fortier, assisté de MM. les abbés M.-A. Allen et A. Nollet, comme diacre et sous-diacre.

La chorale, sous la direction de M. Louis Gravel a chanté une messe de circonstance, MM. Roger Thorn, L. Gosselin, ainsi que MM. Thibault et Blondeau ont rendu plusieurs soli.

Au départ, sous la direction conjointe de MM. J.-B.-Ulric Moisan et Gérard-A. Moisan, le deuil était conduit par son époux, M. Eugène Beaulieu ; son fils, M. Paul Beaulieu ; son gendre, M. Maurice Giguère ; ses frères, MM. Emile Emond, Arthur Emond ; ses beaux-frères : MM. Alfred Beaulieu, Edmond Beaulieu, Alexandre Frénette, Johnny Pépin, Nap. Tremblay et Jean Lapointe ; son neveu, M. Ph. Bélanger ; ses cousins : MM. Maurice Lapointe, Henri Hamel et Jos. Beaupré. Précédait la famille de chaque côté du corbillard nous remarquions: MM. Octave Bélanger, Eugène Paquet, Philémon Dion et J.-S. Ruelland, tous anciens marguilliers qui agissaient comme porteurs d'honneur.

Dans l'imposant cortège on remarquait l'hon. Oscar Drouin, C.R., ministre des Affaires municipales du Commerce et de l'Industrie, MM. J.-Bte Martel, Jos. Matte, Arthur Drolet, et Hubert Simard, échevins; Philippe Méthé, Arthur Audet, N.P., L.-L. Hudon et D. Lafrance, de Swift Canadian; Ph. Corriveau, C.R., H.-P. Couillard, commandeur, Louis Lavoie, N.P., Ferd. Audet, N.P., Dr J.-M. Dagneau, Henri Fortier, Alphonse Talbot, J.-A. Courteau, gérant de Swift, Can., Adélard Deslauriers, Jos. Genest, Ulric Trudel, J.-W. Cantin, H. Gosselin, R. Samson, R. Cantin, A. Bilodeau, A. Olivier, Léger Pouliot, P. O'Brien, G. Langevin, R. Gobeil, G. Douville, Art. Thivierge, Joseph Belanger, G. Bolduc, L. Bélanger, J.-D. Royer, Alb. Drolet, G. Bergeron, J.-Ls Ferland, E. Fournier, J. Plamondon, J.-Art. Bédard, J.-Ed. Lachance, A. Lapointe, E. Garneau, R. Lafond, E. Labrecque, G. Beaulieu, O. Lemay, R. Pagé, Art. Sylvain, L. Couture, A. Gosselin, R. Létourneau, E. Belleau, Ths Grantham, P. Gauthier, R. Lafond, H. Shink, J.-A. Rodrigue, J. Beaupré, C. Richard, E. Parent, A. Blouin, L. Chartré, Alf. Ross, R. Thivierge, R. Angers, P. Thivierge, M.-A.-X. Garneau, Théo. Royer, A. Gagnon, R. Goupil, A. Godin, A. Paradis, R. A. Thivierge, J.-A. Laroche, A. Giguère, Henri Fortier, L. Giguère, Thivierge, I. Leger, Eudore Vaillancourt, J.-L. Mainguy, V. Coulombe, A. Maranda, Jos. Guillemette, C.-H. Dufresne, A. St-Hilaire, G. Rousseau, R. Chartré, Dr Alb. Jobin, A. Vezina, C.-A. Dufresne, Elz. Gauvin, F. Paquet, M. Turcowtte, J.-O. Fontaine, A. Linteau, P. Simard, René Deslauriers, H. Gosselin, Paul et Alb. Gosselin, L. Cantin, J.-O. Fiset, Paul Andrews, L. Fréchette, W. Lemay, J.-E. Moand, Dr E. Grenier, J.-E. Petitclerc, G. Mathieu, J.-L. Lacasse, R. Guay, L. Boutet, G. Paradis, A. Clavet, J.-H. Paquet, Frs Marquis, Ephr Dorval, L.-G. Delisle, P.-H. Corriveau, R. Pagé, J. Lajeunesse, J.-E. Déry, B.-E. Leclerc, J.-W. Marier, P.-A. Pichette, L. Cloutier, W.-A. Bertrand, Chs Vaillancourt, P.-S. Proteau, Gérard Lemay, avocat, P.-A. Côté, A. Dufresne, Jos. et Alph. Boutet, D. Brown, R. Vallée, L.-F. Villeneuve, A. Moisan, J.-P. Guimond, Jos. Paradis, G. St-Pierre, Roger et Lucien Boutet, M. Mathieu, R. Lemay, L. Giguère, J.-E. Morency, Ph. Parrot, Napoléon Jobin, Jean-Louis Doucet, avocat, J. Ouellet, R. Drouin, J.-B. Simard, L. Tremblay, V. Drouin, J.-H.-A. Marcoux, J.-B. Dompierre, A. Marcoux, MM. H. Robitaille, E. Bélanger, Jean Drolet, A. Deblois, E. Dion, J.-D. Royer, J.-A. Paradis, R. Bélanger, O. Villeneuve, L. Bélanger, M. Beaupré, L. Boutet, A. Pelletier, A. Richard, J.-T. Royer, J. Leclerc, E. Bédard, G. Couture, J. Turcotte, J.-A. Lachance, A. Lamontagne, D. Couture, Paul Latouche, J. Asselin, A. Tremblay, Télesphor Simard, J. Racine, R. Simard, A. Bédard, E. Drolet, P. Gosselin, Sylvio Roy, A. Gosselin, C. Frenette, J.-T. Cloutier, P. Doré, Léon Bertrand, U. Miller, E. Gaulin, Omer Drolet, M. Fiset, R. Mainguy, F. Pouliot, T. Lachance, D. Loiseau, Maurice Picard, Appoli-Lippé L. Ferland, R. Gagnon, N. naire Pouliot, A.-L.-P. Sylvain, R. Bouffard, Jos. Auger, J.-M. Martin, L. Tanguay, A. Lauzier, G. Gaumond, Alex. Blondeau, L.-G. Delisle, J. Beaupré, L. Gosselin, J.-P. Gagnon, L. Boulet, E.-D. Sylvain, A. Joncas, P.-E. Bédard, J.-N. Leclerc, G. Langlois, Ernest Bélanger, J.-Arthur Bédard, J. Genest, W. Garns, P. Drolet, J.-A. Gagnon, H. Giguère, J. Andrews, W. Boivin, M. Chabot, C. Andrews, Chs Jean, R. Roberge, R. Moisan et R. Neill.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil, nous réitérons nos sincères condoléances.

On a recueilli $3,706.42 pour la Crèche

* Les Dames Patronnesses de l'Oeuvre de la Crèche Saint-Vincent de Paul remercient sincèrement le public québecois qui s'est montré si généreux pour les petits de la Crèche.

La quête à domicile, organisée par le Comité des Dames Patronnesses et leurs dévouées zélatrices, a rapporté la jolie somme de $3,706.42.

L'Oeuvre offre ses remerciements aux journaux de la ville et aux postes de radio C.H.R.C. et C.K.C.V. pour leur collaboration toujours si précieuse.

Voici le détail des sommes reçues :

Quartiers	Présidentes	Montants
Saint-Roch	Mme (Dr) Roméo Gagnon	$364.82
Notre-Dame St-Pierre	Mme J.-N. Thivierge	344.10
Saint-Coeur de Marie	Mme C.-A. Paquet	266.78
Notre-Dame du Chemin	Mme C.-J. Magnan	237.50
Sillery	Mme F.-G. Aubin	191.12
Saints-Martyrs	Mme J.-T. Bisson	190.00
Notre-Dame Du Palais	Mme L.-J. Mathieu	177.68
Notre-Dame St-Louis	Mme Ed. Couillard	175.74
Saint-Dominique	Mme J.-A. Métayer	174.36
Jacques-Cartier	Mme Edm. Drouin	173.59
Saint-Sauveur	Mme Jos. Trépanier	157.00
Saint-Jean-Baptiste	Mme Georges Cloutier	146.78
Stadacona	Mme Frs Métivier (anonyme $100)	126.65
Saint-François d'Assise	Mme J.-B. Langlois	123.00
Limoilou	Mme J.-T. Condon	121.75
Saint-Fidèle	Mme Jos. Côté	101.32
Saint-Sacrement	Mme Emile Côté	92.00
Saint-Malo	Mme Jos. Thivierge	86.30
Saint-Vincent de Paul	Mme Alex. Donati	83.90
Sacré-Coeur	Mme Eug. Dupuis	81.29
Saint-Pascal-Baylon	Mme Cyprien Morency	71.11
Saint-Esprit	Mme J.-A. Belleville	59.09
Notre-Dame de Grâce	Mme J.-Raoul Matte	57.00
Notre-Dame de la Garde	Mme J.-A. Morissette-Dion	44.00
Saint-Joseph	Mme Jos. Coulombe	40.10
		$3,706.42

Résistance opiniâtre des Nazis à Rzhev et à Gzatsk

Nombreux Norvégiens arrêtés

* Stockholm, Suède, 20 (BUP) — Des rapports venant de Norvège disent aujourd'hui que les Allemands ont arrêté un grand nombre de Norvégiens en vue à Trondheim et à Oslo et qu'ils détiennent ces derniers comme otages. Au nombre de ceux qui ont ainsi été mis en état d'arrestation, on remarque des membres du parlement, des personnages en vue dans les cercles municipaux, des banquiers, des hommes de loi.

Selon les rapports, on croit que les Nazis ont opéré ces arrestations pour prévenir l'agitation et le sabotage auxquels ils craignent que leur offensive du printemps ne donne lieu en Norvège.

Nouvelle compagnie

* RIMOUSKI. — (D.N.C.) — Une nouvelle compagnie, enregistrée sous le nom de International Lumber Society, vient d'être fondée dans la région, avec siège social à Rimouski.

Cette nouvelle compagnie s'occupera spécialement du commerce du bois en gros. M. Edmond Rioux, qui possède plusieurs années d'expérience dans le commerce du bois, est le principal intéressé dans cette nouvelle maison d'affaires.

Perte d'un vaisseau

NOUVELLE-DELHI, Inde, 20.— (BUP) — Un communiqué officiel révèle la perte du vaisseau auxiliaire "Sophie Marie", de la marine indienne. Deux marins ont perdu la vie et le reste de l'équipage a été sauvé.

* LONDRES, 20.— Par William-R. Downs, de la BUP — De très furieuses batailles ont lieu aujourd'hui sur tout le tracé de l'arc du front central comprenant les importants points de résistance allemands de Rzhev et de Vyazma. Les forces russes s'avancent lentement mais sûrement. Les Allemands continuent toutefois de résister opiniâtrément à Rzhev, Vyazma et Gzatsk dont on rapportait l'encerclement, hier. L'artillerie lourde des Russes pilonne constamment les positions de la garnison nazie de Gzatsk. On ajoute que Rzhev et Vyazma sont pratiquement encerclées et que les troupes soviétiques tentent de fermer sur elles des tenailles destinées à éliminer deux autres des bases d'opérations que le généralissime Hitler comptait utiliser au cours de son offensive du printemps.

La radio russe dit que les soldats de l'armée rouge ont capturé un important point dans le bassin de la Donetz, ainsi qu'un poste puissamment fortifié sur le front de Kalinin.

Un communiqué dit que plus de 2,000 soldats allemands ont été tués sur le front de Leningrad, et que les Russes ont occupé trois autres places importantes dans le sud.

Une dépêche venant de Stockholm dit que les Russes utilisent ce que les Allemands appellent des chars d'assaut "super-lourds".

D'Ankara, Turquie, on mande que le gouvernement bulgare aurait décidé de se soumettre à une demande d'Hitler qui réclame 10 divisions destinées à participer à l'offensive du printemps. Cette décision aurait été prise à la suite d'une réunion orageuse du ministère. On ajoute que les Allemands envoient présentement sur le front de l'est des troupes et du matériel qui étaient massés en Grèce. D'autre part, on mande qu'Hitler a demandé à l'Italie de fournir des effectifs de troupes fraîches estimés à 150,000 soldats, et que Mussolini a décidé, pour faire suite à cette requête, d'appeler de nouveaux réservistes

La route de l'Alaska

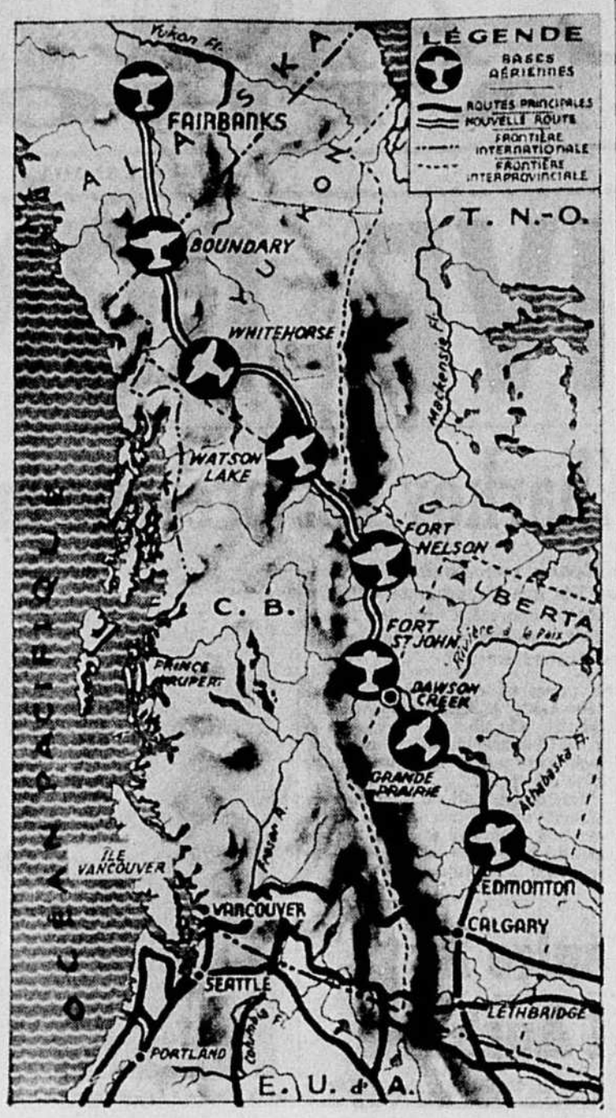

● Voici le tracé de la nouvelle route qui reliera les Etats-Unis à l'Alaska en passant par la Colombie canadienne. Une entente au sujet de sa construction vient d'être ratifiée à Ottawa et à Washington. Les travaux sont déjà commencés. Cette route permettra au Canada et aux Etats-Unis de dépêcher rapidement des renforts en Alaska si jamais ce coin du globe est menacé d'invasion. Comme on peut le constater, une voie aérienne sera parallèle à la route de l'Alaska, qui reliera d'ailleurs entre eux toute une série d'aérodromes construits dans un temps record, l'été dernier, par des ingénieurs et des ouvriers canadiens. La nouvelle route partira d'Edmonton et passera par Grande-Prairie, Fort Saint-Jean, le lac Watson et Whitehouse jusqu'à la frontière qu'elle franchira pour continuer jusqu'à Fairbanks. C'est un tronçon de 1,200 milles.

Deux autres attaques contre Port Moresby

* Aux quartiers généraux alliés, en Australie, 20. — (Par Brydon Taves, de la BUP). — Les appareils japonais ont attaqué à deux reprises aujourd'hui Port-Moresby, en Nouvelle-Guinée, situé à 350 milles au nord de l'Australie. On mande par ailleurs que les forces d'invasion ennemies, guidées par des indigènes entraînés par les Nazis et des aides "missionnaires" allemands, s'avancent dans l'intérieur des terres.

L'ennemi a bombardé hier Port-Darwin, a effectué des envolées de reconnaissance au-dessus de Port-Moresby et a attaqué Tulagi et Florida, situés dans les îles Salomon.

L'aviation alliée est aussi fort active, et des officiers haut placés ont révélé que les pilotes américains sillonnent presque constamment le ciel dans la zône d'invasion. Ces officiers ont loué le travail des pilotes alliés.

—"Ce que nous voulons, disent-ils, c'est d'empêcher l'ennemi de stabiliser ses positions en Nouvelle-Guinée. Si nous avions un peu plus d'équipement, nous pourrions y arriver". —

On s'attend ici à ce que le général MacArthur arrive d'ici à 24 heures pour prendre effectivement la direction de la grande bataille de l'Australie.

Le premier ministre Curtin a déclaré qu'en bombardant Darwin, hier, les Japonais ont jeté une cinquantaine de bombes destinées à tuer et à blesser plutôt qu'à causer des dommages matériels considérables. Les appareils ennemis volaient en formation à une altitude de 16,000 pieds. Deux personnes ont été tués et sept ou huit autres ont été blessées.

Les dépêches venant de Port-Moresby disent que les Japonais, partis des bases d'invasion du golfe de Huon, font des progrès vers le sud en direction du golfe de Papouasie, au nord de Port-Moresby.

Les envahisseurs marchent, dit-on, sur les pas de guides indigènes qui ont été "nazifiés" par des agents allemands qui se trouveraient dans l'île depuis déjà des années, en qualité de soi-disant missionnaires. Les journaux dénoncent vivement les Allemands "missionnaires" qui aident ainsi les Japonais. On dit que depuis des années, ces "missionnaires" naturalisés comme Britanniques ou Américains, ont été actifs, sous les yeux de l'administration australienne en Nouvelle-Guinée. On ajoute qu'ils avaient à leur disposition des postes radiophoniques et qu'ils exercèrent une grande influence auprès des naturels. On dit qu'ils dressèrent également des cartes indiquant le site des aérodromes de la vallée Markham.

La presse anglaise va continuer ses critiques

LONDRES, 20. — (Par William Downs, de la BUP). — On croit que la Chambre sera bientôt appelée à discuter la limite de la liberté de la presse dans ses critiques du gouvernement en temps de guerre. La question a été soulevée, hier, à la suite de la menace du ministre de la Sécurité intérieure, Herbert Morrison, à l'endroit du journal de gauche "Daily Mirror" qui a critiqué le gouvernement Churchill.

Ce journal a publié une caricature représentant des marins perdus en mer sur un radeau et portant comme légendre : "Et le prix du pétrole a été haussé d'un penny".

Le ministre Morrison a révélé que le journal avait été averti et que ses critiques avaient pour but de nuire à la poursuite efficace de la guerre.

La suppression du "Daily Mirror" serait le premier geste du genre depuis que le journal communiste "Daily Worker" a été mis au ban il y a treize mois.

Un directeur du journal a nié les accusations de Morrison et annoncé son intention de poursuivre les attaques contre le gouvernement. Il a ajouté que la menace du ministre aura dans quelques jours de grandes répercussions dans le monde journalistique.

Le "Daily Express", le "Herald" et le "News Chronicle" dénoncent la menace de Morrison en prétendant qu'elle porte atteinte à la liberté de la presse, mais l'"Express" condamne la conduite du "Mirror" et le "Herald" la qualifie de "dégoûtante".

Le printemps commence demain matin

* **D'après l'almanach, le printemps commence officiellement demain matin à 1 heure 10 (2 heures 10 de l'heure avancée).**

Il y a déjà longtemps que les corneilles ont annoncé par leur arrivée la venue du printemps.

Il est à espérer que désormais le soleil va se montrer moins parcimonieux de ses rayons bienfaisants.

Ne nous en faisons pas trop cependant : mars est entré en mouton ; il sortira en lion.

Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir, pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent.

LAMENNAIS

VEAU FRAIS DU PRINTEMPS
COTELETTES 22c lb
EPAULE 23c lb pesant de 5 à 8 lbs
FESSE { ENTIERE SANS GIGOT 30c lb 8 à 12 lbs ; MOITIE " " 29c lb 5 à 7 lbs ; PREMIER MORCEAU 34c lb 3½ à 5 lbs
W.-E. BEGIN

Les colonnes japonaises ont été fortement attaquées

LONDRES, 20. — (Par Ned Russell, de la BUP). — Des aviateurs anglais et américains en Birmanie ont bombardé des colonnes de troupes japonaises, détruit 25 avions japonais au sol et abattu un autre appareil ennemi au cours des deux derniers jours. Pendant ce temps, sur terre, les patrouilles britanniques et japonaises se livraient à quelques escarmouches.

Un communiqué publié à Chungking révèle que les pilotes volontaires américains emploient maintenant des bombardiers et qu'ils ont bombardé des troupes et des unités motorisées japonaises et abattu un avion ennemi.

Mercredi, de concert avec les as britanniques, ils avaient pilonné les aérodromes japonais, dont celui de Moulmein. Dans cette attaque, au moins 25 avions ennemis ont été démolis au sol.

Les escarmouches entre Britanniques et Japonais se sont produites dans la région de Shwegyin, à 95 milles au nord de Rangoun, où les Nippons ont attaqué le flanc gauche des avant-gardes alliées, mais pour être repoussés. Il y a eu aussi escarmouches entre Chinois et Siamois près de la frontière du Siam, à quelque 50 milles à l'est du Toungoo, sur la route Rangoun-Mandalay.

De son côté, l'aviation ennemie a bombardé une ville du nord de la Birmanie et y ont causé des dommages.

Arpentage, cartes et photos

La photogrammétrie est l'application des principes de géométrie dans l'espace et de projection. En effet, la photographie est la projection conique transformée en projection orthographique.

Les cartes aériennes sont d'une utilité incontestée. L'ingénieur civil les consulte dans l'étude de certains avant-projets tel que celui de la localisation du chemin de fer et des routes carrossables. L'ingénieur forestier y a recours dans ses travaux d'inventaire et dans ceux de classification des sols. Le géologue y examine le faciès des régions qu'il se propose d'explorer. Peut-on énumérer tous les avantages qu'une carte aérienne présente à ceux qui ont la direction d'une armée? Et en toutes circonstances peut-on exagérer l'importance de la rapidité avec laquelle une carte aérienne peut être exécutée?

Mais il y a divergence dans le public quand il s'agit de conclure où est la plus grande économie. Est-elle dans la production de la carte aérienne. Est-elle dans la production de la carte d'arpentage?

La carte aérienne représente une économie de 15 à 20%, disent les uns. Il n'y a pas que le coût initial des opérations à considérer, disent les autres; mettons aussi en ligne de compte la valeur des informations obtenues. L'arpentage recueille des renseignements au sujet de voies de communication, par eau, par terre, au sujet des richesses naturelles; il permet l'observation, l'interprétation raisonnées, sans équivoque. Il fournit une documentation plus riche, plus précise.

On relate l'épopée des explorateurs fameux survolant le Pôle Sud, dont ils rapportèrent la photographie aérienne et ceux des explorateurs non moins fameux cheminant à travers la même région jusqu'au pôle même, leur tombeau. Les carnets de notes retrouvés sur les héros, donnent des renseignements sur la géologie, les formations glaciaires et les conditions atmosphériques. En pratique courante, tel cours d'eau inaccessible et se faufilant sous d'épaisses ramures, échappera à l'attention, ne figurera pas dans le carnet de notes de l'arpenteur, tandis que sa présence sera décelée sur la carte aérienne disent les uns, à condition qu'il y apparaisse, qu'il soit discernable, ajoutent les autres.

Il existe certaines vieilles cartes que l'on juge incomplètes aujourd'hui.

L'arpenteur chargé du levé de tels plans dans les limites des instructions reçues — il n'a omis que ce qu'il devait omettre.

ARPENTEUR.

Chorale de Limoilou

* Répétition générale de la Chorale de Limoilou, ce soir à 8 h., à l'orgue et il y aura aussi une assemblée des membres au sujet d'une affaire très importante.

Le père peut donner gîte à son fils

* L'hon. juge Aimé Marchand, de la Cour Supérieure, vient de décider un intéressant point de droit en ce qui concerne les rapports de locateur à locataire. Un propriétaire poursuivait son locataire en dommages et en demandant la résiliation du bail, parce que ce dernier avait accepté que son fils et ses trois enfants viennent demeurer avec lui. Aussitôt qu'il apprit cette nouvelle, le propriétaire donna un avis de 24 heures à son locataire pour déguerpir.

Le juge a décidé que le fait pour un père de famille locataire de recevoir chez lui son fils, sa bru et ses petits enfants, n'est pas un usage de la chose louée contraire à sa destination. Tous forment une même famille et ceci ne peut être invoqué contre un locataire qui a promis de ne pas louer d'appartements dans son logement. En conséquence, le juge a renvoyé l'action.

Me Gérard Larochelle occupait pour le locataire.

Le plébiciste à la Baie des Ha! Ha!

* Chicoutimi, (D.N.C.) — La société St-Jean-Baptiste de la Baie a décidé d'organiser une campagne afin d'inviter les citoyens à répondre "NON"! lors du plébiscite. De grandes assemblées publiques seront tenues à Port-Alfred, mercredi le 25, à la Grande-Baie, le 26, et à Bagotville, le 27 mars. Des orateurs expliqueront pourquoi nous devrons répondre "NON". Un film des plus intéressants sera présenté. L'entrée sera gratuite.

Ligue pour la Défense du Canada.

* M. J.-Antoine Desgagné, de Bagotville, vient d'être nommé directeur régional de la Ligue pour la Défense du Canada.

On compte déjà un nombre assez important de membres de la ligue dans la Baie et de nombreuses souscriptions personnelles ont été envoyées aux quartiers généraux.

L'hiver n'a pas abattu...

(SUITE)

l'armée allemande avait battu en retraite au début de l'hiver, répondit:

"Parce que la température froide l'exigeait et que, de plus, nous avions besoin de raccourcir nos fronts".

Il était évident qu'il jugeait la retraite volontaire et non comme un geste imposé par la défaite des armées allemandes.

Un autre officier, Karl Blumel, de Breslau, répondant alternativement en allemand et en anglais, partageait l'opinion de Tail sur les raisons de la retraite allemande.

Je lui demandais s'il combattrait de nouveau la Russie.

—"Je suis un soldat et je ferai mon devoir", a-t-il répliqué.

Un autre soldat a dit que l'armée allemande avait été bien nourrie, mais qu'elle avait souffert d'un retard dans l'expédition des vêtements chauds.

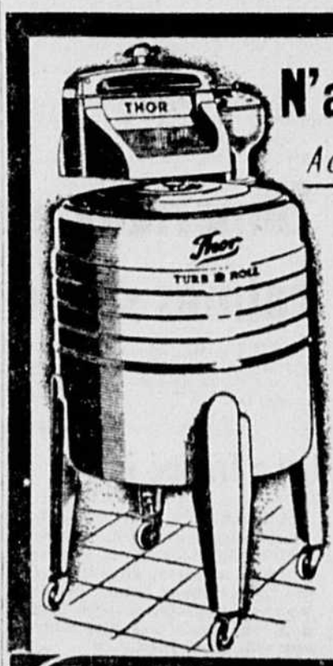

N'attendez plus
Achetez maintenant
LESSIVEUSE ELECTRIQUE
THOR
PRIX DEPUIS $100.50

Nous en avons encore un très beau choix mais nous vous conseillons de venir choisir la vôtre immédiatement, car nous ne pourrons renouveler notre stock.

Avec une THOR le linge est vite d'une blancheur éclatante. Super-Agitateur à Palettes. Moteur sans huilage. Mécanisme pour la vie. Essoreuse aérodynamique chromée et poli avec ajustement manuel.

L. GOULET... TEL. 4-4051
457, ST-JOSEPH

TRENTE-CINQUIEME ANNEE No 10,846

Le métier de paysans est un dur métier, qui exige toujours de l'endurance, souvent du courage, parfois de lhéroïsme.

Henri-Philippe Pétain.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC — VENDREDI, 20 MARS 1942

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'"Action Catholique" est le **1er des quotidiens** publiés dans la ville de Québec et le **2e quotidien français** d'Amérique.

Jamais une nation non vaincue n'a payé un tel tribut

Pour les 800 médecins dont l'armée aura besoin le pays donnera des bourses; vacances abrégées

OTTAWA, 20. — (DNC). — Les Universités réduiront les vacances afin de favoriser la formation d'environ 800 médecins dont les forces armées du pays auront besoin cette année, tandis que les gouvernements fédéral et provinciaux accorderont des bourses allant jusqu'à $300, aux autres étudiants méritants, tout en offrant des compensations aux Universités pour l'accélération des cours.

C'est ce que le ministre de la Défense M. Ralston, a déclaré hier, aux Communes, en réponse à une question de M. Church, député de Toronto.

M. Ralston a profité de l'occasion pour faire une déclaration relative aux étudiants qui ont l'intention de servir dans les forces armées.

800 médecins

"On estime, dit le ministre, que les services de l'armée auront besoin durant l'année fiscale 1942-1943 d'environ 800 officiers médicaux, dont 50 pour la marine, 150 pour l'aviation et 600 pour l'armée.

"En fait, l'armée pourrait prendre à l'heure actuelle presque 150 officiers médicaux et l'aviation entre 75 et 100".

M. Ralston dit qu'en vue d'avoir ces officiers médicaux, les trois branches des forces armées coopèrent pour appliquer un plan de nature à aider les étudiants en médecine qui se proposent de s'enrôler. Ce plan a été élaboré après consultation avec les facultés de médecine des Universités du Canada.

Le ministre résume le plan comme suit:

1. — On demandera aux Universités d'accélérer leurs cours tout en maintenant le même niveau d'enseignement, en réduisant les périodes normales de vacances d'été à un minimum.

2. — De cette façon, un étudiant pourra couvrir tout son cours dans une période beaucoup plus courte.

3. — Par cette accélération des cours, les étudiants seront empêchés de gagner de l'argent durant la période des longues vacances d'été. Le plan a pour but de les aider à compenser cette perte de revenus.

4. — Il est proposé que les services de l'armée enrôlent des étudiants à n'importe quel temps durant les deux années finales avant qu'ils ne se qualifient pour l'admission à la pratique.

Il deviendront, ainsi, membres des forces armées et auront alors une solde et des allocations de subsistance qui leur permettront de compléter leurs cours et d'obtenir leur licence pour pratiquer.

Système de bourses

"Cette assistance aux étudiants en médecine, continue le ministre, sera complétée par le département du Travail, avec la coopération des gouvernements provinciaux, en développant le système actuel de bourses d'études.

Ces bourses, qui s'élèveront peut-être jusqu'à $300, seront appliquées également à d'autres catégories d'étudiants méritants qui, à cause de l'accélération des cours seront privés de l'occasion de gagner de l'argent durant ce qui aurait été la période normale des vacances".

Les étudiants qui seront éligibles pour ces bourses, dit le ministre, seront ceux qui ont besoin de cette assistance, qui ont des bons résultats académiques et qui donnent l'assurance satisfaisante de servir dans l'effort national de guerre suivant leur formation.

"Il y aura aussi des dépenses prévues pour le coût additionnel que les universités devront assumer à cause de l'accélération des cours.

"Le département du Travail est actuellement en pourparlers avec les gouvernements provinciaux pour obtenir leur coopération dans l'application de ce programme.

"Comme résultat, les étudiants en médecine qui ont l'intention de s'enrôler dans les forces armées recevront (après la première année) une assistance du département du Travail en collaboration avec les gouvernements provinciaux, par le moyen de bourses d'études durant les premières années de leurs cours. Durant les deux dernières années, ils recevront une solde et des allocations de subsistance comme étant dûment enrôlés dans les forces armées.

Le général MacNaughton à Québec

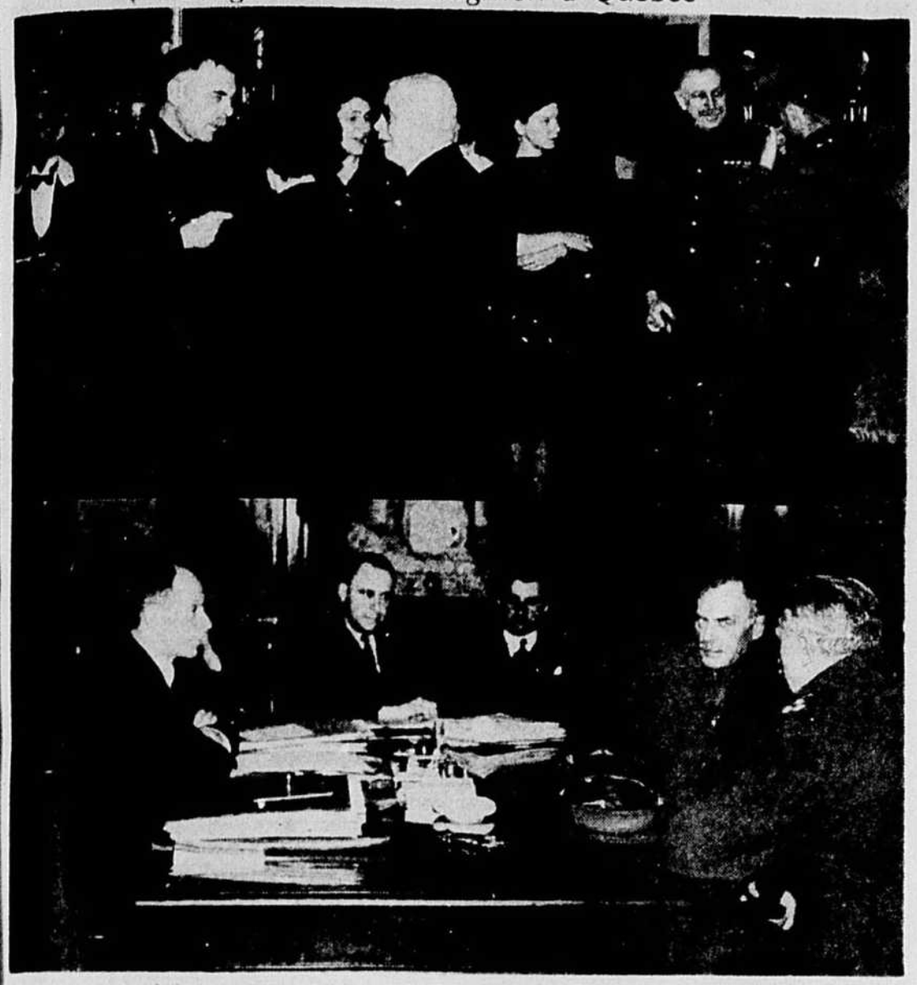

● Le lieutenant général A.-G.-L. MacNAUGHTON, commandant des armées canadiennes outre-mer, a rendu visite, hier, aux autorités civiles et religieuses de Québec. La photo du haut, prise à Spencer Wood, montre le général MacNAUGHTON (à gauche) causant avec Son Excellence le lieutenant-gouverneur, sir EUGENE FISET. A droite, on reconnaîtra le brigadier GEORGES-P. VANIER, commandant du district militaire de Québec. La photo du bas a été prise au bureau du premier ministre, au Parlement. De gauche à droite : l'hon. ADELARD GODBOUT, l'hon. PIERRE-EMILE COTE, l'hon. OSCAR DROUIN, le général MacNAUGHTON, et le brigadier VANIER.

Promotion

● M. JOSEPH COUTURE, secrétaire du Conseil exécutif, a été promu au poste d'assistant immédiat du chef de cabinet de M. Godbout et directeur du personnel du bureau du premier ministre.

M. J.-F. Pouliot condamne le cadeau d'un milliard

OTTAWA, 20. — (Par Lorenzo Paré)

Lorenzo PARE

"JAMAIS dans l'histoire du monde nous n'avons vu une nation libre, une nation non vaincue, payer un tribut de cette sorte", s'est écrié, hier soir, aux Communes, M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, en parlant du cadeau d'un milliard à la Grande-Bretagne.

"Je ne suis pas pour fendre les cheveux en quatre comme les banquiers, dit M. Pouliot. Je demande seulement : est-ce que cette politique est saine ?"

Analysant les chiffres des exportations croissantes de la Grande-Bretagne, M. Pouliot exposa que nous ruinons notre commerce en faisant cadeau, de notre côté, de notre production. Nous devrions suivre l'exemple de l'Angleterre qui dit partout : "Britain delivers the Good."

Les Canadiens de toutes origines, souligne encore M. Pouliot, ont une mission sur le continent américain. Si nous ne pouvons pas rencontrer nos obligations formidables, le Canada sera annexé aux Etats-Unis. Ceux qui approuvent le cadeau à la Grande-Bretagne seront alors bien plus avancés !

D'un autre côté, les Canadiens veulent faire tout ce qu'ils peuvent pour aider les Alliés. Mais il faut que les dettes envers le Canada soient reconnues.

"Le Canada serait alors, dit-il, en position pour discuter le règlement, non pas comme une nation dont les bienfaits sont oubliés, mais comme une nation créancière.

M. Pouliot dit que la dernière guerre n'a rien donné au Canada. Il presse le gouvernement d'avoir plus de "fierté" et d'exiger que Londres lui donne la préférence sur le Labrador et Terre-Neuve en face des Etats-Unis.

La thèse opposée a été soutenue avec habileté par M. Paul Martin, député libéral d'Essex-est. Il a soutenu que le "bill du cadeau" constituait une initiative en matière de relations internationales. Il tenta de justifer la mesure en faisant l'historique des ridicules transactions sur les dettes internationales, transactions qui ont conduit à la crise de 1930.

Ses raisons d'appuyer le bill peuvent se résumer ainsi :

(1) pour gagner la guerre, il faut que les Alliés mettent leurs ressources en commun;

(2) cette mesure donne une directive puissante, non seulement à notre pays, mais à toutes les nations, pour le règlement des relations internationales.

En ce qui concerne l'aide à la Grande-Bretagne, M. Martin a fait des réserves. Il a soutenu que le gouvernement canadien devait faire un "geste" à l'égard de l'Australie qui se plaint que le Canada envoie presque tout son matériel à la Grande-Bretagne.

Tous les autres orateurs de langue anglaise endossent à fond le "cadeau" d'un milliard. M. Liguori Lacombe, député des Deux-Montagnes, s'y est opposé et nous publions sa harangue au texte.

La séance s'est ajournée à onze heures.

(Suite à la page 21)

Gros dégats causés par un incendie

Un incendie, qui a duré près d'une heure et demie, a éclaté hier soir, dans le premier étage d'un édifice de trois étages situé au no 1283, rue St-Vallier. Cet édifice, un ancien entrepôt, n'était pas habité, mais au premier étage, M. Robert Tabaras y avait placé des meubles.

C'est en arrière du premier étage, où il n'y avait aucun meuble, que l'incendie a originé et a surtout fait rage. Les flammes se sont quelque peu attaquées au 2e étage, mais elles ont surtout causé des dégâts au premier étage dans la partie où il n'y avait pas de meubles. Ceux-ci placés dans une autre partie ont été toutefois endommagés par l'eau.

Deux alarmes ont été enregistrées à deux boîtes différentes pour cet incendie, ce qui appela sur les lieux les pompiers de sept postes qui combattirent sous les ordres des chefs de district Wilfrid Lachance, Martin Reddy, et du lieutenant A. Bussières, du poste no 8.

Cinq jets furent utilisés pour combattre cet incendie qui éclata à neuf heures et qui se termina un peu avant dix heures et demie.

L e dentiste n'aura pas de privilège

OTTAWA, 20. — (DNC).— M. G.-R. Cottrelle, régisseur des huiles, a déclaré, hier soir, que les dentistes ne jouiraient d'aucune préférence en vertu du plan de rationnement de l'essence à moins qu'ils ne fassent de la chirurgie dentaire dans un hôpital et qu'ils puissent prouver qu'ils ont besoin de la quantité qu'ils demandent.

Le régisseur a aussi décidé qu'on accordera à un vendeur d'automobiles un carnet de coupons de rationnement de la catégorie A-1 pour tout véhicule moteur qu'il aura en sa possession et pour lequel il aura une licence. C'est ce même carnet qu'on accorde au propriétaire d'une petite voiture de tourisme non essentielle. Si le vendeur le désire, il pourra également faire classer dans la catégorie A toutes les automobiles usagées qu'il a en sa possession. Les démonstrations des voitures neuves étant défendues, il ne sera pas nécessaire de se procurer un carnet de coupons de rationnement pour ces voitures avant de les vendre.

Les membres du corps diplomatique n'auront à payer aucun droit d'inscription pour se procurer un carnet de coupons de rationnement.

Le "Droit" d'Ottawa et le "Sun" de Vancouver poursuivis par la censure

OTTAWA, 20. — (BUP) — Le ministre de la Justice, l'hon. Louis Saint-Laurent, a annoncé, hier, que des procédures seront prises contre deux journaux du Canada en vertu des règlements de la défense du Canada. Ces deux journaux sont le "Sun", de Vancouver, et le "Droit", d'Ottawa.

La poursuite contre le "Sun" est le résultat d'un article critiquant la défense de la côte du Pacifique. Le "Droit" est poursuivi à cause d'un article ayant trait au bombardement des usines de munitions contrôlées par les nazis à Paris.

Dans le cas du "Sun", on ajoute que la critique de la défense du pays est permise, mais dans certaines limites ; ce journal aurait dépassé cette limite.

Me C.-H. Locke, c.r., de Vancouver, représentera le gouvernement dans la cause du "Sun", et Me Raoul Mercier, c.r., procureur de la Couronne dans le district de Carleton dirigera la poursuite contre le "Droit".

La visite du général McNaughton

A Québec, se trouvent les plus belles usines de petites armes de l'univers

(Par Gustave VEKEMAN)

"Je partirai bientôt pour l'Angleterre, où je pourrai dire aux troupes canadiennes que l'effort de guerre de leur pays est merveilleux et que les civils canadiens fourniront à leurs frères sous les armes tous les genres de munitions nécessaires à la victoire finale, car je n'ai jamais vu de ma vie d'aussi belles usines de petites armes que celles de Québec !"

Voilà comment le lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton, commandant en chef des armées canadiennes outre-mer, a résumé ses impressions, au début d'une très brève entrevue qu'il nous a accordée, hier soir, à onze heures, aux usines de Saint-Malo. Le lieutenant-général McNaughton était en tournée d'inspection à Québec et les journalistes peuvent se compter chanceux d'avoir pu l'interviewer, car notre grand chef militaire a dû faire sa tournée en vitesse, presque au pas de course. Du reste, le lieutenant-général McNaughton est un militaire qui porte son âge avec une légèreté incroyable. Grand, mince et nerveux, il va d'un pas élastique, semant derrière lui les membres de son escorte. Son temps est précieux et il le sait. A le coup d'oeil juste et prompt, parle peu, mais à point. Rien de surprenant que la rumeur le désigne soit comme futur ministre de la guerre, soit comme commandant en chef des armées alliées, quand viendra le moment de l'invasion du continent européen. Le lieutenant-général Mc Naughton fut accueilli à la gare de Charny par le brigadier Georges-P. Vanier, commandant du district militaire de Québec, le col J.-A. Dupuis, A. S. O. 1., le col. Percy Flynn, adjudant-général et quartier-maître général adjoint du district militaire de Québec, le col. A. Thériault, surintendant des arsenaux de l'Est du Canada, le capitaine Jean Breckey, et les lieutenants Gabriel Belleau et Jean Marchand, respectivement aide-de-camp du brigadier Vanier et officier de liaison au district militaire No 5 et Mme Vanier. Le lieutenant-

(Suite à la page 17)

A Ottawa

● Le capitaine DUCHESNE, de Lévis, officier d'état-major grade 3, des quartiers généraux de Québec, quittera bientôt la vieille capitale, pour se rendre aux quartiers généraux de la Défense nationale à Ottawa, pour y travailler sous les ordres du major Lafontaine, qui vient d'être nommé à l'état-major général. Le capitaine Duchesne fait partie du régiment de Lévis.

Allocution de Son Em. le Cardinal Villeneuve à l'Oratoire St-Joseph

L'Oratoire Saint-Joseph de Québec a été le centre, hier, d'une journée les plus glorieuses de son histoire, à l'occasion de la fête de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle.

Un programme très élaboré avait été préparé pour répondre à la piété des milliers de fidèles qui ont suivi pieusement les exercices des sept dimanches, et dont la plupart avaient fait parvenir leurs intentions.

Commencées, le matin, par cinq messes de communion auxquelles ont officié les RR. PP. Nicolas-Marie et Onésime, O. F. M., ainsi que MM. les abbés Rosaire Turcotte, Emile Bégin et Eugène Brunet, ces fêtes se sont continuées dans l'après-midi, par une cérémonie présidée par Son Eminence, pour se terminer le soir par des prières publiques, un sermon et un salut.

La cérémonie de l'après-midi fut particulièrement brillante. A trois heures, et quarante-cinq minutes, Monseigneur l'Archevêque faisait son entrée à l'Oratoire.

Figuraient dans le cortège : M. le chanoine Edgar Chouinard, MM. les abbés Eugène Brunet, Rosaire Turcotte, Cyrille Deslauriers, Arthur Lapointe, Arthur Martin, Victorin Germain, Philippe Audet; le T. R. P. M.-A. Lamarche, o.p., prieur des Dominicains; Bonaventure, o.f.m., Roméo Bergeron, s.j., Lucien Lajoie, s.j.

Le Cardinal prit place au trône. Les RR. PP. Bonaventure, o.f.m., et Roméo Bergeron, s.j., l'accompagnaient.

M. l'abbé Paul Nicole dirigeait les cérémonies.

S. E. le lieutenant G.-J.-Ernest Côté agissait comme gentilhomme et M. Armand Corriveau, comme camérier.

La décoration de l'autel était tout à fait jolie. Les fleurs naturelles y étaient en nombre.

Au tout premier rang, dans la nef, on remarquait M. le commandeur C.-J. Magnan.

Après les souhaits de bienvenue au Cardinal, M. l'abbé Eugène Brunet, directeur de la pieuse Union de Saint-Joseph, donne d'intéressantes statistiques sur l'oeuvre. Il souligne le fait qu'un sixième de la population catholique de la province de Québec fait partie de la pieuse Union et que le centre québecois se range au tout premier rang des différents centres, pour le nombre de ses inscriptions. Le chiffre total des inscrits, par le monde entier, se totalise actuellement à près de six millions. L'abbé Brunet demande en terminant, à Son Eminence, de vouloir bien consacrer les familles chrétiennes à la Sainte-Famille.

Le sermon

Le prédicateur, le T. R. P. M.-A. Lamarche, o.p., prieur des Dominicains, parle de la vertu dominante de saint Joseph, la foi et la docilité envers la divine Providence.

Saint Joseph a été, durant sa vie, le grand dévôt de la Providence pour en devenir après sa mort, le chargé d'affaires et le trésorier. Il ne marche que sur des révélations et des ordres d'en haut, et toujours pour des entreprises dont le vrai sens et les résultats n'apparaîtront que plus tard. Ainsi de ses épousailles avec Marie, ainsi des messages angéliques concernant la maternité de la Vierge, la naissance du Sauveur, la fuite en Egypte et le retour à Nazareth.

Mais Dieu a récompensé magnifiquement la foi du patriarche. Au ciel comme sur la terre, Joseph est resté l'homme de la Providence, le serviteur fidèle préposé à la garde de sa famille.

Et comme cette famille s'est agrandie et multipliée ! C'est la grande famille du Christ, l'Eglise catholique dont il est devenu le Patron universel. Ce sont toutes nos familles chrétiennes qui lui confient la garde de leurs intérêts. Et toutes nos communautés religieuses, aux heures de détres-

(Suite à la page 17)

Le réseau d'Etat a fait des recettes sans précédent au cours de l'année

OTTAWA, 20. — (DNC). — Le rapport annuel des Chemins de fer nationaux du Canada, déposé hier, aux Communes par l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Transports, signale que les revenus d'exploitation du réseau sont supérieurs à ceux de tout exercice antérieur. Après défalcation de tous les frais d'exploitation, les recettes nettes se sont élevées à $66,608,341 soit une augmentation de $21,600,929 par rapport à l'exercice 1940. Le surplus de caisse, après avoir défrayé les impôts, le service de la dette due au public et les intérêts sur les prêts de l'Etat, a été de $4,016,000 soit une amélioration de $21,000,000. Cette somme sera versée à l'Etat avant la clôture de l'année fiscale, le 31 mars 1942.

"Le chemin de fer et le matériel roulant sont en très bon état, signale le rapport, et, tout comme en 1941, les chemins de fer nationaux sont en mesure de répondre à toutes les exigences. Celles-ci seront encore plus considérables en 1942, mais avec la coopération des expéditeurs, des voyageurs et des agences gouvernementales, ces exigences seront satisfaites.

"Tout laisse prévoir un trafic encore plus considérable en 1942. L'administration s'attend à ce que le réseau rencontre de nouveau ses charges fixes et accuse en outre un surplus. Il est difficile de prévoir quel sera ce surplus. On doit tenir compte de la guerre et des changements considérables qui peuvent subitement surgir."

"L'administration tout comme les employés réalisent pleinement la nécessité d'économiser et tous leurs efforts tendront non seulement à alléger le budget, mais encore à assurer le service de transport efficace que requiert l'effort de guerre du pays."

"Il y a un certain manque de main-d'oeuvre et tout particulie-

(Suite à la page 17)

Permutation

● Le capitaine J.-MARIE GUAY a été nommé récemment officier du service de renseignements pour le district militaire No 5. Le capitaine Guay fait partie du bataillon des Fusiliers Mont-Royal de Montréal. Il était avant sa nomination aux quartiers généraux de Québec, officier du même service pour le camp de Val-Cartier.

La Propagation de la Foi a reçu $42,015. en dons

C'est le jeudi, 19 mars, à 11 heures de la matinée, qu'a été tenue, à l'Archevêché, l'assemblée générale annuelle du Conseil de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi de Québec. Etaient présents : Sir Thomas Chapais, président, M. J.-P. Garneau, secrétaire, Mgr Arthur Faucher, P. D., trésorier et directeur national de l'Oeuvre, Mgr Ulric Perron, V. G., MM. le Dr Elzéar Miville-Déchêne, le Dr Alfred Simard, Octave Bélanger, conseillers, et M. l'abbé Honorius Provost, secrétaire d'administration.

L'objet de la réunion était le rapport du trésorier de l'Oeuvre pour l'exercice 1941. Mgr Faucher révéla que l'année écoulée avait été signalée chez nous par un nouveau record dans les recettes de la Propagation de la Foi, chose heureuse pour les missions dans les conditions présentes. Les catholiques canadiens comprennent donc qu'ils sont dans la meilleure situation pour soutenir le flambeau de la foi dans les terres d'évangélisation.

Dans le diocèse de Québec, les recettes sont passées de $36,666, en 1940, à $42,015, en 1941. L'augmentation est venue de presque toutes les paroisses. Il y a eu aussi des dons substantiels. Malgré ce beau résultat, on constate que la moyenne d'aumône n'est encore que de 7.7 cents par fidèle, c'est-a-dire qu'on peut souhaiter de nouveaux progrès.

La paroisse de St-Sauveur est en tête, comme l'année dernière, avec la somme de $1,054.; St-Jean-Baptiste suit de près, avec $946. Pour les paroisses de campagne, la palme revient à celle de Charny, avec $628.18, et c'est elle qui a probablement la meilleure moyenne de tout le diocèse, soit 22 cents par tête, $1.25 par famille. Plusieurs autres paroisses mériteraient une mention honorable, à cause de leurs progrès ou de leur moyenne élevée.

Les recettes du Conseil national de l'Oeuvre, i.e., pour les 22 diocèses de l'est du Canada réunis, se sont élevées à $230,494.21, soit, $34,000. de plus qu'en 1940. Le diocèse de Montréal a souscrit $53,000 Québec, $42,000., St-Hyacinthe $21,000.; et c'est à ce dernier endroit que se trouve la plus forte moyenne, soit 15.6 cents par fidèle.

Les annales de la Propagation de la Foi ont vécu une année de grande popularité, avec la nouvelle toilette dont elles ont été revêtues. Leur tirage est maintenant de 71,000 à chaque publication.

Cérémonie à la paroisse St-Joseph

Saint Joseph, modèle de foi, d'espérance et de charité, tel était le thème du sermon de M. l'abbé J.-Arthur Gauthier, curé de Giffard, à la célébration de la fête patronale de la paroisse de St-Joseph. Mgr Ulric Perron assistait à la cérémonie et officia à la bénédiction du T. S. Sacrement.

L'église était remplie de fidèles de la paroisse et de l'extérieur venus rendre hommage au grand saint. M. le curé Israël Laroche dirigea le chant et les prières de la foule.

Mgr Perron était assisté à la bénédiction de S. Sacrement, des abbés Mathieu et Emond comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut fait par la chorale des hommes et la petite maîtrise.

Les marchands demandent la coopération de tous

Le conseil de l'association des Marchands détaillants s'est réuni, hier, pour étudier les problèmes que pose la récente ordonnance fédérale, ne permettant la livraison qu'une fois le jour, pour les marchands détaillants. Les marchands détaillants, par l'entremise de son conseil prie le public de collaborer avec eux pour se conformer à cette ordonnance.

Brillant concert

La maîtrise Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé J. de Smet, et M. Jean-Marie Bussières, organiste au St-Sacrement, a donné un brillant concert en la chapelle du Séminaire de Québec, hier soir.

MM. Gravel, Roy, Lebau, Latulippe, Lesage et Faguy, jr, avaient bien voulu se joindre à la maîtrise pour l'exécution des pièces à voix mixtes.

Le Dr Fauteux donne la réplique à M. L. Lacombe

OTTAWA, 20. — (DNC). — Le Dr Gaspard Fauteux, député libéral de Montréal-Ste-Marie, a nié énergiquement, hier, aux Communes, que son élection au parlement fédéral ait été volée. Il protesta contre une déclaration faite récemment à cet effet par M. Liguori Lacombe, député de Deux-Montagnes. Il a soutenu que l'ancien candidat de M. Lacombe, M. R. Perrillard, offre maintenant ses services au parti libéral.

"Je vais lire la déclaration telle que publiée dans le "Hansard" dit M. Fauteux: "Le peuple comprendra maintenant, a déclaré M. Lacombe, pourquoi le gouvernement du Québec, dominé comme celui d'Ottawa par la haute finance et les trusts, a mobilisé ses amis millionnaires, ses parasites d'élections, ses passeurs de "télégraphes", de Québec et de Montréal, pour nous voler les élections de Québec-est et de Montréal-Ste-Marie".

"Il m'est désagréable d'être forcé d'agir ainsi, mais je crois de mon devoir de me justifier et de justifier mes électeurs. Je crois que si le député de Laval-Deux-Montagnes était au courant des faits, il serait le premier à dire que sa déclaration est injustifiée".

M. LACOMBE: "Absolument non.

M. FAUTEUX: "Lundi dernier, M. Périllard est allé offrir ses services à l'organisation libérale de Montréal.

M. LACOMBE : "Je soulève un point d'ordre, et je demande à l'hon. député de retirer ses paroles, immédiatement.

UN DEPUTE: "Trop tard !

M. Lacombe tenta d'empêcher la déclaration du Dr Fauteux en soulevant sans répit le même point d'ordre d'après la procédure parlementaire. Mais l'hon. J.-A. Glen, président de la Chambre, décida que le député de Laval-Deux-Montagnes n'avait pas droit à un point d'ordre puisque le parlementaire de Montréal-Sainte-Marie parlait sur une question de privilège. M. Lacombe alla même jusqu'à demander que le Dr Fauteux quitte son siège pendant que les Communes débattraient la façon dont fut menée l'élection complémentaire de Sainte-Marie.

Mais le président refusa la requête du député de Laval-Deux-Montagnes car il dit que la Chambre n'avait pas à s'engager dans une controverse électorale. Et le nouvel incident suscité par le récent discours du fondateur du parti Canadien s'arrêta là.

L'ACTION CATHOLIQUE
Organe de l'Action Sociale Catholique
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef
VENDREDI, 20 MARS 1942

Conseil législatif, lois et législateurs

Quand le héros d'une manifestation de sympathie est un homme d'expérience et de pensée, il est toujours utile et intéressant de l'écouter répondre aux hommages et aux voeux qu'on lui a présentés. Tel fut le cas de sir Thomas Chapais répondant aux conseillers législatifs qui lui avaient présenté leurs voeux, mercredi, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée à la Chambre Haute.

Nos lecteurs de toute nuance politique reliront avec plaisir et profit ces paroles, que l'"Action Catholique" reproduisait hier et que nous divisons en trois paragraphes numérotés, pour établir une concordance plus facile entre le texte et les modestes commentaires qui le suivent :

1. — "Abstraction faite de toute question des personnes, de toute divergence politique, la doctrine du dualisme législatif, de la double épreuve législative, n'a-t-elle pas pour elle la sanction de la logique et de l'universalité ?

2. — "L'expérience a démontré que le système des deux Chambres assure une meilleure législation. C'est une chose importante et grave que l'élaboration des lois. En effet que doit être la loi, au point de vue politique, social et juridique ? La loi doit être la raison, l'expérience et la justice condensées, et exprimées dans un texte précis, afin de servir l'intérêt général et de sauvegarder les légitimes intérêts privés. Une bonne loi est un bienfait public ; une mauvaise loi est un fléau public. Une bonne loi contribue puissamment au maintien de l'ordre et de l'harmonie ; une mauvaise loi introduit dans la société un élément de désordre et de perturbation. Une bonne loi élève le niveau social ; une mauvaise loi le fait descendre. Une bonne loi fortifie dans l'ordre populaire le respect de l'autorité ; une mauvaise loi y fait germer le mépris du pouvoir. On conçoit donc qu'il faille entourer la préparation des lois de toutes les garanties, de toutes les sauvegardes.

3. — "Pour arriver à faire une bonne loi, il faut de l'attention, de la réflexion et de l'étude. Il faut des efforts sincères et persévérants pour dégager la raison, l'expérience et la justice des ténèbres, des erreurs, des préjugés qui trop souvent en altèrent et en obscurcissent la vision. Cette loi, qui sera pour la société un instrument de bonheur et de malheur, soumettez-en donc la rédaction à des épreuves réitérées avant de l'inscrire au livre de nos statuts. Quand vous en aurez admiré une première fois les dispositions, faites-lui encore subir une révision rigoureuse pour corriger les défauts qui auraient pu échapper au premier examen. Afin d'amender chez elle ce qui aurait pu y être introduit par un corps de législateurs moins susceptibles peut-être de subir certaines influences et certains courants. En un mot, entourez l'élaboration de vos lois des précautions les plus minutieuses, les plus multipliées, les plus complètes.

Le premier paragraphe est une affirmation de principe un peu contraire aux prétentions d'un certain démocratisme qui sévit dans tous les partis et qui contribue pour sa large part à maintenir la démocratie au niveau inférieur où trop souvent elle patauge lamentablement. Mais c'est quand même une de ces vérités qu'il faut affirmer malgré tous les courants aveugles. Nous remercions M. Chapais de nous rappeler la saine doctrine du dualisme législatif ou de la double épreuve législative. Les esprits enfiévrés de notre époque ne réfléchissent pas tous suffisamment pour saisir d'eux-mêmes cette vérité d'ordre gouvernemental. Il nous est arrivé à nous-même de regretter, privément et publiquement, la conduite des conseillers législatifs; nous nous sommes demandé parfois, et nous nous demanderons probablement encore si la Chambre Haute ne devrait pas être transformée de manière à représenter notre peuple sur une base professionnelle ou corporatiste ; nous avons dénoncé la méthode électoraliste qui prévaut trop souvent dans le choix des conseillers législatifs; mais nous tenons à la conservation d'une Chambre Haute, parce qu'une seconde épreuve législative nous paraît nécessaire, après celle de la Chambre Basse, si nous voulons avoir de bonnes lois.

Nous aimons bien cette définition de la loi : "la raison, l'expérience et la justice condensées et exprimées dans un texte précis, afin de servir l'intérêt général et de sauvegarder les légitimes intérêts privés". En effet, la raison seule ne suffit pas, l'expérience seule ne suffit pas et la justice ne suffit pas comme élément constitutif d'une loi. Les trois sont nécessaires. Et c'est ce que l'on aurait tort d'oublier, au cours d'une époque où, évidemment, un ensemble de réformes s'impose, mais pas toutes les réformes que pourrait suggérer l'imagination d'un monde en effervescence. On parle d'ordre nouveau et, pour notre part, nous en sommes; mais cet ordre nouveau devra être le perfectionnement, non pas un simple renversement de l'ordre actuel.

Ceux qui voient comment se fabriquent les lois sous n'importe quel gouvernement comprennent aisément qu'une seconde épreuve n'est pas superflue, la première ayant échappé à l'immense majorité des législateurs de la Chambre Basse débordés par l'administration du patronage. Et si la Chambre Haute ne joue pas toujours un rôle appréciable, c'est précisément parce qu'elle est elle-même entachée de certains vices qui réduisent la compétence de la Basse. Voilà pourquoi nous désirons voir le Conseil législatif se différencier de l'Assemblée législative autrement que par l'inamovibilité de ses membres. A notre humble avis, cette institution devrait tendre de plus en plus vers la représentation des professions. Devenu corporatif, le Conseil législatif verrait tomber toutes les accusations qu'on lance contre lui et dont quelque-unes sont plausibles.

Quel beau métier que celui de législateur ! Mais quelles écrasantes responsabilités le remplissent ! Il n'est pas nécessaire de se montrer méchant pour dire que les législateurs ne sont pas tous à la hauteur de la tâche. Le vote populaire est un diplôme sans valeur, et c'est le seul que l'on exige de ces hommes auxquels on a confié l'édification d'une société meilleure. Aussi quel maigre pourcentage de législateurs vraiment à la page ! L'un n'a pas le temps de s'intéresser aux lois ; l'autre est tellement préoccupé de sa réélection qu'il néglige tout le travail de législation ; il s'en trouve qui prennent les parlements pour des buanderies où ils peuvent laver leur linge sale, d'autres qui ne pensent qu'à servir platement un parti ou à desservir méchamment l'autre ; nous en connaissons qui pensent sans jamais s'extérioriser, d'autres qui parlent constamment sans prendre la peine de penser ; combien sont députés pour vivre bien plus que pour légiférer ? combien sont satisfaits d'eux-mêmes, quand ils ont prononcé un discours à effet ou lancé une farce assez drôle pour faire dévier une délibération sérieuse ? Et la course à la popularité, quelle terrible épreuve pour nos parlements !...

Beau métier que celui de législateur, oui, mais cette beauté serait-elle donc inaccessible à la moitié de nos aspirants-législateurs ? Plaise à Dieu que la Démocratie puisse montrer au Seigneur les dix justes nécessaires à son salut !

Eugène L'HEUREUX

La politique de l'offensive

"Tourné à gauche, tourné à droite, disait Foch à la Marne, je fonce au milieu". Après bien des expériences décevantes en sens inverse, les Alliés en reviennent à cette doctrine de l'offensive. Toute la guerre a démenti les théories du capitaine Liddell Hart, qui inspiraient les états-majors au début : Singapour, après la ligne Maginot, met fin à la confiance dans les "forteresses imprenables" ; et sans doute ces deux bastions ont-ils été pris l'un et l'autre à revers, du côté des petits pays neutres où l'on n'attendait pas l'attaque : la démonstration sur leur valeur intrinsèque n'est pas absolument probante ; il n'en reste pas moins vrai que l'Allemagne s'est assuré une partie de ses avantages en gardant sans cesse l'initiative des opérations, et que le général Wavell, ou les Russes, l'ont mise en échec lorsqu'ils ont pu lui arracher cette initiative.

Ce retour à la tradition des plus grands soldats achève de détruire certaines vues courtes de l'isolationnisme. Il devient évident qu'aucun pays ne se défend efficacement sur place. Il faut aller chercher l'ennemi où il est, lui porter les premiers coups, le tenir à distance. Il faut, contre un adversaire prêt depuis longtemps et unifié par une loi de fer, coordonner toutes les actions. Il faut le laisser deviner à son tour d'où viendra la menace. Pour défendre l'Australie ou les Indes, il se peut que la stratégie la plus sûre soit une attaque désorganisant les arrières japonaises, à cinq mille milles de là. Pour sauver le continent américain, il est trop clair qu'un repliement "continental" mènerait au désastre ; on l'a constaté, toutes les flottes et toutes les armées du Nouveau-Monde mises bout à bout constitueraient sur ses côtes une ligne tellement ténue qu'une concentration ennemie sur un point quelconque la percerait sans difficulté. Et l'on se félicitera que le général Marshall, chef de l'état-major général des Etats-Unis, ait mis le public en garde contre la possibilité de raids nautiques ou aériens, visant à l'affoler et à lui faire exiger le rapatriement de ses forces : une telle manoeuvre correspondrait en effet tout à fait à l'intérêt de Hitler, écarter les Américains de son chemin tant qu'il ne pourra les vaincre chez eux. La diversion japonaise elle-même a partiellement ce but.

Il ne faudrait pas non plus, d'ailleurs, que la politique de l'offensive dégénère en mystique. L'offensive est d'abord un état d'esprit : d'accord ; et il est excellent que cet état d'esprit se manifeste ; mais elle suppose une accumulation de moyens. L'offensive bien préparée, c'est Foch ; l'offensive prématurée, c'est Nivelle, et l'échec du Chemin des Dames. Il n'a servi de rien aux Hollandais de contre-attaquer à Java, dès lors qu'ils manquaient des vaisseaux et des avions nécessaires. Méfions-nous des impatiences du public aussi bien que de ses affolements. Il est naturel qu'après une série de retraites, il demande autre chose : mais la date de l'action, et ses modalités, relèvent des spécialistes, et de leurs calculs, non du sentiment. M. Litvinoff a peut-être raison d'insister sur l'ouverture d'un autre front : tous les renseignements qui nous parviennent confirment l'énormité des pertes allemandes en Russie ; il faut souhaiter que les Alliés ne négligent aucune occasion de harceler l'ennemi, qu'ils saisissent l'initiative partout où ils le peuvent, qu'ils en acceptent le risque ; mais la hardiesse n'est pas l'imprudence, pas plus que les prudents ne sont les timorés.

Il serait très regrettable, surtout, que des politiciens exploitent l'émotivité populaire pour leurs fins personnelles. L'heure s'y prête : après les défaites, on cherche les "responsables", on veut des "hommes nouveaux", grande tentation pour les ambitieux. Le pessimisme systématique de certaines agences a fait craindre des arrière-pensées. Pourquoi ces échos aux rancunes de M. Hore-Belisha ? et cette publicité soudaine autour de sir Stafford Cripps ? Attendons ce dernier à l'oeuvre ' s'il débrouille l'écheveau des Indes, c'est un grand homme : mais il ne suffit pas d'avoir représenté l'Angleterre à Moscou, même intelligemment, pour se voir attribuer les mérites de l'armée rouge. — Si nous voulons prendre l'offensive, il faut que notre discipline et notre calme suppléent chez nous à la contrainte que l'ennemi impose aux siens ; il faut aussi que notre travail à l'arrière, notre frugalité, l'intensité de notre production, assurent aux armées cette supériorité matérielle sans laquelle l'héroïsme se prodigue en vain. C'est là notre tâche propre, à nous les civils : et tout en aiguillonnant les chefs, en faisant qu'ils se sentent poussés en avant et non retenus, nous ne devons pas perdre de vue qu'en dernière analyse leur effort dépend du nôtre.

Auguste VIATTE.

Une histoire pour vous

Le sauvage et la pièce d'argent

Un missionnaire raconte qu'un jour un sauvage vint à la mission et demanda un peu de farine. Le missionnaire lui en donna dans un vase, mais en rentrant le sauvage s'aperçut qu'il s'y trouvait une pièce d'argent. Le lendemain, il revint et dit au missionnaire : "Il y a deux hommes en moi, un bon et un mauvais ; les deux se sont disputés toute la nuit et je n'avais pas de repos. Le bon disait : "L'argent que tu as trouvé dans la farine ne t'appartient pas, remets-le à son propriétaire". Le mauvais homme, au contraire, disait : "Le missionnaire t'a donné le vase, donc aussi l'argent qui s'y trouvait, garde-le et achète-toi de l'eau-de-vie". Pour retrouver la paix, je vous rapporte la pièce d'argent".

Ce fait vérifie la parole de saint Paul : "La chair s'élève contre l'esprit et l'esprit s'élève contre la chair, car ils se font la guerre l'un à l'autre.

Le Petit Forum

Questions

QUESTIONNAIRE No 351

A. — Pourquoi Jésus-Christ est-il Dieu ?

B. — Les Trifluviens se contentaient-ils de prier chez eux devant leur oratoire de la Sainte Vierge ?

C. — Mgr Briand dut se réjouir de la défaite des Américains, en 1776 ?

D. — Comment l'abbé Provencher exprimait-il le sentiment de son infériorité ?

(Voir les réponses à l'avant-dernière page)

Billet de l'Oncle Gaspard

Sir Thomas Chapais raconte...

Avec un brio incomparable (bon pour Bossuet, la voix qui tombe et l'ardeur qui s'éteint), Sir Thomas Chapais vient de franchir le cap de son premier cinquantenaire de vie parlementaire.

Le fait est unique, d'un législateur qui ait siégé dans la même chambre d'assemblée pendant un demi-siècle. Seul le record de M. de Boucherville, député de 1861 à 1867 et conseiller législatif de 1867 à 1915 (en tout cinquante-quatre ans) pourrait être opposé à celui de M. Chapais. Mais le sénat québecois n'a conservé M. de Boucherville que quarante-huit ans, comme il n'a conservé que quarante-neuf ans, neuf mois et quinze jours (c'est par anticipation que l'on fêtait un autre jubilé d'or en 1937) M. George Bryson, jr.

Encore ceci n'est-il qu'un épisode dans la carrière de l'honorable conseiller de la division des Laurentides, avocat et journaliste depuis soixante-deux ans, orateur prisé des foules depuis plus longtemps encore.

—Quand avez-vous prononcé votre premier discours, Sir Thomas ?

—Vers 1874, au collège Sainte-Anne de la Pocatière. On m'avait demandé de faire le panégyrique du fondateur, l'abbé Painchaud. Oh! quelque chose de bien modeste, comme en peut produire un écolier de seize ans. La semaine suivante, la "Gazette des Campagnes" (qui vient justement de ressusciter) publiait mon maiden-speech. Et je me souviens, comme si c'était hier, de la plus grosse bouffée d'orgueil qui me soit montée au cerveau.

Les échos de cette manifestation ne dépassèrent pas les murs du collège, certainement pas les limites du comté de Kamouraska. Mais, dès 1880, lors de la grande Saint-Jean-Baptiste de Québec, le nom de M. Chapais figure parmi ceux des principaux orateurs. L'élan est donné et ne s'arrêtera plus. La même année, conférence au Cercle Catholique; en 1881, conférence à l'Institut Canadien; en 1882 (il y a soixante ans), discours pour l'inauguration du monument Massé à Sillery. Désormais, les monuments refuseront de jaillir du sol si son verbe entraînant ne les y invite. Laval, Montcalm, Cartier, pour n'en mentionner que trois, exigeront ce baptême de feu. De même, pas un congrès eucharistique (1910 à Montréal; 1923 et 1938 à Québec); pas un congrès marial (Québec et Sainte-Anne), pas un congrès de tempérance, pas une Semaine Sociale où la nationalité canadienne-française ne fasse de lui son héraut. Que je n'oublie pas les admirables cours d'histoire du Canada, inaugurés en 1916, les éloges du Dr N.-E. Dionne, de Joseph-Edmond Roy et de Mgr Paul-Eugène Roy, qui vibrent encore sous la coupole de l'université Laval; et l'adresse qu'il composa pour la réception au général de Charette en 1882, celle que notre société nationale envoya à Joe Chamberlain en 1901 et dans laquelle on demandait que le nouveau roi (Edouard VII) prêtât un serment qui n'eût rien d'irritant pour les catholiques. En 1890, son discours à l'hôtel Saint-Louis lui avait valu les félicitations enthousiastes du comte de Paris. Enfin les sujets religieux, politiques, historiques ou purement littéraires. Après avoir entendu une de ces vibrantes allocutions, le même témoignage volait de bouche en bouche : "M. Chapais aujourd'hui s'est surpassé".

On l'a répété, avec non moins d'à-propos, mercredi après-midi, au Conseil législatif. Sans se douter que le doyen, je dirais même le plus éloquent de nos hommes d'Etat actuels, connaît encore le trac. "Jamais je n'ai pu m'en défaire et parler en public reste pour moi un supplice".

Imaginez !

C'est mardi soir que je suis allé rencontrer, à sa résidence de la rue du Parloir, Sir Thomas Chapais, rentré, dans l'après-midi, de Saint-Denis où, pour la première fois depuis son enfance, il passe tout un hiver. Entendons-nous. Cela ne l'empêche pas de vaquer à ses devoirs parlementaires, à Ottawa comme à Québec. "Même s'il est dur, au mois de janvier, quand souffle la tempête, de faire les quatre milles de voiture qui me séparent de la gare. N'oubliez pas, Oncle Gaspard, que j'aurai quatre-vingt-quatre ans le 23 mars. N'importe, j'aime tellement la campagne, Saint Denis surtout! Si vous pouviez apercevoir le manteau de neige qui couvre nos montagnes! Et les rayons du soleil qui s'y jouent! Le ravissement est perpétuel. Pendant que la guerre dévaste quatre des cinq continents, pouvoir prier dans son église, entourée du cimetière où dorment tous les morts de la famille ! Saluer, sur le perron, les braves gens dont on a connu les parents et les grands-parents. Voir sourire à la vie ces jeunes garçons et ces jeunes filles! Parfois, je m'entretiens avec eux des malheurs de la France, auxquels ils sont particulièrement sensibles. Et je leur dis: "Mettez-vous à genoux, remerciez le Bon Dieu d'être des privilégiés". Ils le savent, eux, qu'ils sont des privilégiés".

La maison de Sir Thomas à Saint-Denis est plus que centenaire. C'est son père, l'honorable Jean-Charles Chapais, ministre sous l'Union et sous Macdonald, un des Pères de la Confédération, qui l'a construite. En passant, pourquoi ne nous permettrions-nous pas une petite incursion dans le domaine généalogique? Comme l'honorable M. Taschereau, à qui il est allié (madame Taschereau, née Adine Dionne, est sa cousine germaine), le vénérable doyen du Conseil Législatif représente seulement la quatrième génération de sa lignée canadienne. Jean Chapais arriva ici en 1726, du diocèse d'Avranche, en Normandie, et se maria en 1744 à la Rivière-Ouelle. Charles, son fils, naquit en 1753. Jean-Charles, son petit-fils, en 1781. Ce dernier fut le grand-père de M. Chapais. Du côté maternel, où l'on rencontre les Têtu (feu Mgr Henri et l'abbé Alphonse, qui vient de célébrer ses noces de diamant sacerdotales), je n'aurai le temps de remonter qu'au seigneur Amable Dionne, 1781-1852, conseiller législatif, père de l'honorable Elisée Dionne, aussi conseiller législatif et lui-même père de madame Taschereau et oncle de Sir Thomas.

—J'ai siégé pendant quelques mois avec mon oncle au Conseil. Représentant de la division de Granville dès 1867, ministre dans le cabinet Mousseau en 1882, il mourut l'année de ma nomination, au mois d'août 1892. Avez-vous jamais parcouru la liste des conseillers d'il y a un demi-siècle ? Bien entendu, tous ou presque tous seraient aujourd'hui centenaires.

—Seulement seize. Deux auraient quatre-vingt-dix-neuf ans. Un autre, quatre-vingt-dix-huit . . . Et deux des vingt-quatre sièges étaient vacants.

Les lecteurs de ma chronique seront sans doute intéressés à consulter cette liste. Entre parenthèses, j'inscris le représentant de la division en 1942.

ALMA. — Louis Tourville, marchand, né en 1831, entré au Conseil en 1888, mort en 1896 (Médéric Martin).

BEDFORD. — Thomas Wood, marchand, né en 1813, conseiller de 1877 à 1898 (Jacob Nicol).

GOLFE. — David-Alexander Ross, avocat, né en 1819, procureur général dans le cabinet Joly, ministre sans portefeuille dans le cabinet Mercier, conseiller de 1887 à 1897 (Jules-A. Brillant).

GRANDVILLE. — Elisée Dionne, avocat, seigneur de Sainte-Anne, né en 1828, ministre de Mousseau de 1882 à 1884, conseiller de 1867 à 1892 (L.-P. Brais).

INKERMAN. — George Bryson, jr, marchand, né en 1852, conseiller de 1887 à 1937. Son père avait lui-même siégé de 1867 à 1887 (Robert-R. Ness).

KENNEBEC. — Charles Cormier, marchand, né en 1844, conseiller de 1889 à 1915 (Elisée Thériault).

LA DURANTAYE. — Pierre Garneau, marchand, né en 1823, député du comté de Québec puis conseiller législatif de 1887 à 1904, ministre de Boucherville et de Mercier. Décédé en 1905 (Dr A.-V. Roy).

LA NAUDIERE (de) — Louis Sylvestre, cultivateur, né en 1832, conseiller de 1890 à 1905, décédé en 1914 (Félix-E. Messier).

LA SALLE. — F.-X. Praxède La Rue, médecin, né en 1844, député de Portneuf puis conseiller de 1885 à 1896, décédé en 1902 (Pierre Bertrand).

LAURENTIDES. — Thomas Chapais, avocat, né en 1858, conseiller depuis le 18 mars 1892, président de 1895 à 1897, ministre sans portefeuille dans le cabinet Taillon, de 1893 à 1896, président du conseil exécutif et ministre de la Colonisation et des Mines dans le cabinet Flynn de 1896 à 1897, sénateur en 1919, ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis et leader de la Chambre Haute de 1936 à 1939.

LAUZON. — Vacant depuis la mort de L.-Napoléon Larochelle (1890), qui allait être remplacé par Nicodème Audet en 1892, le 25 avril (Emile Moreau).

LA VALLIERE. — François-Xavier-Ovide Méthot, cultivateur, né en 1843, conseiller de 1884 à 1908 (J.-C.-E. Ouellet).

LORIMIER (de). — J.-Gaspard Laviolette, seigneur de Sherrington, né en 1812, conseiller de 1876 à 1897, décédé en 1903 (Alphonse Raymond).

MILLE-ISLES. — David Marcil, médecin, né en 1835, conseiller de 1888 à 1889 (Francis-L. Connors).

MONTARVILLE. — Georges-E.-B. de Boucherville, médecin, né en 1822, député puis conseiller de 1867 à 1915, premier ministre de 1874 à 1878 et du 21 décembre 1891 au 21 décembre 1892, sénateur depuis 1879, décédé en 1915 (Gustave Lemieux).

REPENTIGNY. — Horace Archambault, avocat, né en 1857, conseiller de 1888 à 1906, président du Conseil en 1897, décédé juge en chef de la Cour d'Appel en 1918 (G.-A. Simard).

RIGAUD. — Wilfrid Prévost (père de l'hon. Jean Prévost), avocat, né en 1832, conseiller de 1888 à 1898 (Victor Marchand).

ROUGEMONT. — P.-B. de la Bruère, avocat, né en 1837, conseiller de 1877 à 1895 et quatre fois président de la Chambre Haute, surintendant de l'Instruction Publique, décédé en 1915 (Colonel Wilfrid Bovey).

SALABERRY. — John-Jones Starnes, marchand, né en 1816, conseiller de 1867 à 1896, deux fois président, ministre dans les cabinets Joly, Mousseau et Taillon, ancien maire de Montréal (Raoul Grothé).

SHAWINIGAN. — John-Jones Ross, médecin, né en 1833, conseiller de 1867 à 1901 et trois fois président, ministre dans les cabinets Ouimet, de Boucherville et Mousseau, premier ministre de 1884 à 1887, sénateur et ministre dans le cabinet fédéral de Sir Charles Tupper, décédé en 1901 (Jean-Louis Baribeau).

SOREL. — Joseph-Adolphe Dorion, notaire, né en 1832, conseiller de 1882 à 1897 (P.-R. du Tremblay).

STADACONA. — Vacant depuis la mort de John Hearn, décédé le 19 février 1892 et remplacé par John Roche le 26 avril de la même année (Hector La Ferté).

VICTORIA. — James-Kewley Ward, industriel, né en 1819, conseiller de 1888 à 1910 (George-Gordon Hyde).

WELLINGTON. — Francis-Ed. Gilman, né le 11 avril 1842 (celui-là n'aurait pas tout à fait cent ans), conseiller de 1887 à 1917 (L.-A. Giroux).

Mon tableau ne tient pas compte des nominations faites au cours des cinquante dernières années, excepté celles des membres actuels. Sir Thomas Chapais a siégé avec cent conseillers exactement. Il y en aurait eu cent un, mais Sir Lomer Gouin ne s'est pas prévalu de son droit de séance. Quatre fois la Chambre Haute s'est donc renouvelée depuis 1892.

—J'étais naturellement le plus jeune, raconte Sir Thomas. Or, voyez ce qui m'arrive. M. de Boucherville, alors premier ministre, n'était pas dans les meilleurs termes avec Chapleau. Et celui-ci, qui avait rêvé de jouer un plus grand rôle à Ottawa, s'y ennuyait. Il fut donc question de le nommer lieutenant-gouverneur à la place d'Angers. A quoi s'opposa le chef du gouvernement provincial, mais Sir John MacDonald passa outre. A Québec, quand Chapleau descendit du train, M. de Boucherville était au-devant de lui en carrosse et l'accueillit avec tous les honneurs. Nous nous disions: "Il ne démissionnera pas, bien qu'il l'ait promis: on ne quitte pas comme cela une charge aussi enviable". C'est pourtant ce qui se produisit le lendemain. M. Taillon prit les rênes du pouvoir et, peu de temps après, il m'invitait à être son leader à la Chambre Haute. Je refusai, prétextant toutes sortes de bonnes raisons, dont mon inexpérience et ma jeunesse. Comment pouvais-je être leader dans une assemblée qui comptait parmi ses membres deux anciens premiers ministres ? Mais Taillon revint à la rescousse, je soumis le cas à Sir Hector Langevin, mon beau-père, et celui-ci me conseilla, dans l'intérêt même du parti, d'accepter. La tâche n'allait pas être facile. Nous étions au lendemain de la chute de Mercier et nous n'avions pas de majorité au Conseil. Quatre ans plus tôt, cette majorité existait et elle était écrasante.

—Tant de conservateurs étaient donc morts en quatre ans ?

—Non, mais ils avaient été remplacés. L'habile manoeuvrier que Mercier ! Par exemple, M. George Bryson, le père, était conservateur. Son fils manifestait un certain esprit d'indépendance en politique. Il s'agissait de convaincre George sr, de démissionner en faveur de George jr, et cela réussit. Avec Starnes, qui avait servi sous Joly, Mousseau et Taillon et dont la devise semblait être (il ne s'en cachait pas): "Je ne change jamais, ce sont les gouvernements qui changent", la chose fut encore plus facile. J'attaquai celui-ci avec une violence inouïe dans le "Courrier du Canada", et M. Starnes ne paraissait pas disposé à me le pardonner de sitôt. Mon entrée au Conseil devenait gênante. On n'est que vingt-quatre dans une petite salle, et s'il faut que l'on se regarde avec des yeux de chien de faïence... C'est mon oncle Dionne qui nous réconcilia : "Vois-tu, John, Thomas est jeune, il est fougueux". Les mains se tendirent et ne se retirèrent pas. Ah! la politique, Leader, je n'avais jamais pensé l'être, et j'aurais préféré que la place fut donnée à un plus ancien; je me serais mis ardemment à son service. M. Starnes était lui-même leader libéral, mais Horace Archambault, un de nos plus brillants talents, menait la bataille pour lui. A la fin, tout le monde fut bienveillant, partisans comme adversaires. J'allais me trouver dans la même position exactement quarante ans plus tard, sous le gouvernement Duplessis.

Le nom de Mercier revient dans la conversation. "Quel homme extraordinaire" ! me dit M. Chapais, "il n'avait ni les dons oratoires de Laurier ni ceux de Chapleau. Mais tellement persuasif, tellement convaincant. Mercier, c'était l'argumentation, la plausibilité mêmes. Après l'avoir entendu, il nous arrivait de nous demander : "Est-ce qu'il n'aurait pas raison ? Est-ce que nous serions ce qu'il prétend?" Et Dieu sait si nous étions convaincus du contraire... Je disais à mes amis : "Faites-en le sacrifice : le parti conservateur est dans l'opposition pour vingt ans". Or, quatre ans après, c'était la chute.

Sir Thomas a surtout gardé un bon souvenir des "lions du Nord", ses collègues Marcil et Prévost. "Des libéraux à tout crin, d'une ardeur, d'une activité..., et qui parlaient bien, quoique avec les accents d'un autre âge. De vrais héritiers de '37, presque des révolutionnaires, complètement à mes antipodes, mais si pittoresques que je m'étais pris d'amitié pour eux. Je les considérais comme les demeurants d'une époque formidable. De Marcil, David a écrit : "Ce grand fauve qui secouait sa crinière touffue sur ses larges épaules, et poussait des rugissements dans les assemblées populaires, était un doux, un patient, un artiste qui touchait l'orgue tous les dimanches, à l'église de sa paroisse, et chantait des hymnes avec l'onction et la fermeté d'un moine de Solesmes". Surtout après que je fus devenu leader, les "lions du nord" et moi, nous étions toujours heureux de nous rencontrer et de sympathiser".

Avec ces souvenirs sur le Conseil législatif de 1892 s'arrête ma chronique. Mais vous devinez que l'entrevue n'est pas terminée. M. Chapais avait bien autre chose à me dire. Ayez seulement la patience d'attendre une semaine . . .

L'ONCLE GASPARD

L'Australie fera comme l'Angleterre ; elle tiendra.

Tribune antialcoolique

"Ce commerce nous fait dépenser 180 millions par année. Pourquoi les honorables députés n'osent-ils pas protester contre le commerce des boissons alcooliques ? Je puis vous le dire. Nous craignons de perdre la faveur des partisans des tavernes . . . "

M. DAN. McIVOR, député fédéral de Fort-William à la Chambre des Communes.
2 juillet 1940

LE RAFFINEMENT de la DERNIÈRE ÉLÉGANCE S'ÉTALE CHEZ PAQUET

Chapeaux MELON

Nous venons justement de recevoir un grand choix de Chapeaux Melon — fabrication anglaise — et de première qualité. Fini parfait — Styles les plus nouveaux — tous joliment doublés de satin. Ces chapeaux, commandés depuis six mois, viennent seulement de nous arriver — c'est dire que nous ne pourrons pas répéter ces mêmes chapeaux d'ici longtemps. Prenez notre conseil — Profitez de nos assortiments actuels pour venir choisir le vôtre. Nos prix, considérant la qualité, sont très modiques, savoir :

$4.00 $5.00 $5.50

Nous les avons dans les pointures : 6½ à 7½.

Grand spécial en SOULIERS pour HOMMES

300 PAIRES — soldes d'assortiments, en brun ou noir — cuir de chevreau, veau ou grain écossais — Semelles simples ou feries — Largeurs: C - D - E dans le lot. Valeurs régulières de $5.00, $6.00 et $7.00.

PRIX DE SOLDE :

$2.99

Au comptoir seulement

Cadeaux de Pâques pour messieurs

Chemises

Blanches ou de couleurs, col à même ou deux faux-cols empesés —

Prix, col à même :

$2.50 et $3.50

Prix, avec deux faux-cols empesés :

$2.50 et $3.75

Chaussettes

Cachemire de laine ou laine et coton, couleurs unies ou de fantaisie.

75c. $1.00 $1.25 $2.00

CHAUSSETTES courtes, en laine ou laine et coton — nous les recevons justement.

55c. 75c. $1.25

Cravates

Appareillant les chemises, soie, soie foulard, laine et soie ou tout laine :

50c. $1.00 $1.50 $2.00

Mouchoirs

De soie, blancs, ou appareillant

Nouveaux gants pour dames et enfants

GANTS de chevreau (kid) importé — fabriqués au Canada, et garantis — Jolis styles de fantaisie — Tons: Noir, bleu marine, brun, blanc, noir et blanc, vert, rouge, gris, tan.

Pointures : 5¾ à 7½ pour dames **$1.98**

Pour enfants — PRIX **$1.19**

Parures de rou

Styles nouveaux — nouvelles couleurs, consistant en Collets, Vestons, Jabots, Blouselles, Frisons, etc., en guipure, dentelle, organdi, sheer et autres.

29c. 39c. à $3.50

FLEURS de toutes sortes :

25c. à $2.98

Manteaux-Costumes-Robes

Nous accommodons toutes les bourses

Achetez vos toilettes printanières sans plus tarder. Vous devez être anxieuse de vous montrer sous votre plus beau jour — tout en demeurant dans les limites de votre budget ! Nous avons à votre disposition le tout nouveau, et en une variété infinie. Toutes les toilettes qui feront les succès du beau sexe à Pâques et pour toute la durée du printemps — Venez — Achetez de bonne heure afin d'obtenir exactement ce que vous désirez —

Nous avons toutes les tailles 11 à 17 pour juniors — 12 à 20 pour demoiselles — 38 à 44 et 46 à 52 pour dames.

Messieurs! Montrez-vous dans un beau chic le dimanche de Pâques

Achetez vos vêtements de luxe à nos magasins et obtenez ce qu'il y a de mieux, tout en économisant.

Complets de luxe

La plus belle variété jamais offerte — Fins worsteds et Twist anglais ou écossais — Strictement confectionnés à la main. Une occasion exceptionnelle que vous ne pouvez pas ignorer.

Achetez maintenant afin de n'avoir pas à subir les nouvelles restrictions sur les vêtements pour hommes.

2 pantalons

$40.00

Fermeture éclair

Modèles pour tous les physiques sans exception — Simple ou double croisure — Tailles 34 à 50 —

Complets "Paquet" faits sur mesures

Pâques est proche . . . Commandez maintenant.

Venez voir notre superbe collection de lainages pour le printemps — Nous sommes déjà au 20 mars — Bientôt ce sera le printemps — C'est donc dire que le moment est arrivé de commander votre nouveau complet "PAQUET" tandis que le choix est dans son meilleur.

Nouveaux worsteds à rayures dissimulées ou prononcées — Tweeds — Serge.

Venez faire votre choix, et nous vous confectionnerons un complet strictement fait à la main, sur votre propre mesure.

$29.00

Pantalon supplémentaire **$8.50**

Autres complets trois pièces : **$35. à $50.**

Paletots de printemps

Confection de luxe

PAQUET vous présente une collection superbe de nouveaux paletots printaniers, en des nuances très nouvelles.

Messieurs . . . c'est "CAVALRY CORD" pour ce printemps — Le dernier cri en fait de nouveauté.

Modèles : Raglan anglais — Slip-On — Raglan avec collet militaire.

$35.00

Tailles 34 à 46

Nuances : Bleu aviateur, beige, brun, gris, vert, bleu.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada

NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LE PRIX DE NOS MARCHANDISES

VENTE 56e ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT.

Spécial d'anniversaire -

MANTEAUX

de printemps pour fillettes de 12 à 15 ans –

7.95

Les fillettes aimeront ce genre de manteau sport avec ceinture circulaire attachant en avant — Manche semi-raglan — Devant croisé — Ces chics manteaux sont faits d'un beau drap polo tout laine, en beige seulement —

3e étage, nouvelle annexe —

MANTEAUX

de printemps pour dames --

Une collection qui ne manque pas d'intérêt -- Et son prix... qu'en pensez-vous ?

$25

Valeurs de 27.95 et 29.95

Un spécial digne de mention pour clôturer notre vente anniversaire — C'est une collection des plus intéressantes pour le prix — Manteaux de coupe ajustée et princesse, en worsted, tricotine et crêpe de laine, bleu pilote, beige, tan, saumon, or, brun, bleu marin et noir — Comme caractéristiques, mentionnons des garnitures de broderie, col de dentelle blanche, nervures, fronces, plis sur le devant, épaules arrondies, etc. —

Tailles : 11 à 19 — 12 à 44

3e étage, annexe St-Joseph —

Spécial d'anniversaire

PARDESSUS

de printemps pour grands garçons – Grandeurs : 32 à 36 – Ord. 19.50 – Spécial, samedi :

15.00

Tweed et gabardine tout laine, dans le brun, gris bleu, vert et drab — Style grenadier avec manche large ou épaules carrées et col militaire — L'occasion est bonne et nous vous conseillons d'en profiter —

2e étage, annexe St-Joseph —

Souliers de confort

"Dr MACK'S"

avec support d'arche à l'intérieur

2.27

Vous ne pourrez plus vous en passer lorsque vous les aurez essayés — Cuir solide et semelle coussin — Deux modèles gore et deux à lacer — L'un de ceux-ci est illustré — Largeurs : A à EE — Points : 3 à 8 —

Sous-sol —

CHIC ROBES -

pour ouvrir la saison printanière - 3 modèles illustrés - Ord. 5.98 et 7.98 Spécial de notre vente 56e anniversaire

4.82

Grand choix de crêpe uni et crêpe imprimé, dans les tons de bleu, beige, rose, vert, gris, rouge, nutria, bleu marin et noir — Style princesse, avec jupe circulaire ou plissée — Manches trois-quarts ou longues — Vous les trouverez ravissantes, de la première à la dernière —

Tailles : 12 à 44

3e étage, Syndicat —

CHAPEAUX

de feutre de laine pour hommes – Ord. 1.95 – Spécial, samedi :

1.79

Nouveaux styles du printemps — Couleurs : brun foncé, brun coco, gris moyen, gris acier, gris plomb, bleu aviateur, bleu air-force, bleu azur — Jolie doublure de satin — Grandeurs: 6½ à 7½ —

2e étage, annexe de la Couronne —

"CAVERLY"

le chapeau qui n'a pas son pareil, au prix de

3.95

Chapeau du type sport, en feutre fourrure de haute qualité, que vous ne rencontrerez nulle part à ce prix. Du reste, nous en avons l'exclusivité pour Québec — Choix merveilleux de couleurs : brun, bleu marin, flagship, bleu aviateur, vert, rouge vin, Indian corth, Turf-tom, Tyrol, cowboy brown, Cruiser grey, noir — Entrées de tête : 21½ - 22 et 23 —

3e étage, Syndicat —

VOTRE PARDESSUS OU VOTRE COMPLET

à un prix réellement avantageux – L'un et l'autre valent de 24.50 à 27.50 – Spécial, samedi :

22.75

Complets 1 et 2 pantalons, en worsted et tweed écossais, à rayures nouvelles. Gris moyen, brun, bleu, gris foncé, teal blue — Devant du veston croisé ou ordinaire — Grandeurs: 34 à 46 — Tous les styles pour accommoder tout physique —

Pardessus de printemps en gabardine anglaise, tweed de fantaisie et tissus velouté, herringbone ou carreauté, dans le drab uni, gris, brun, bleu — Doublés de satin aux trois-quarts — Styles balmaccan, sport avec manche kimono, tube, ample, raglan — Grandeurs : 34 à 44 —

2e étage, Syndicat —

SOULIERS

échantillons, d'une de nos meilleures manufactures –

Ordin. 5.00 et 6.00 — Spécial, la paire : 3.49

Fabrication "goodyear welt" — Cuir de veau et chevreau, brun et tan — Modèles de fantaisie, ou unis, blutcher ou balmoral — Talon de cuir ou de caoutchouc — Pointure échantillon seulement —

Salon de chaussures —

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUÉBEC LIMITÉE

LUCIEN COTE Président — EUG. COTE Vice-Président — F. EMILE COTE Directeur

MEMBRE de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA, INC

NOTRE DEVISE : BIEN SERVIR POUR MÉRITER... SATISFACTION OU ARGENT REMIS

VENTE 56e ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT.

Dernier jour samedi pour profiter de notre grande vente 56e anniversaire- Voici une liste des spéciaux dont les quantités sont encore raisonnables- Ils valent la peine que vous vous dérangiez- Les réductions de prix sont bonnes, et la variété ne manque pas-

JUPONS (slips)

légèrement imparfaits, pour dames —

En crêpe satin uni, garnis de dentelle, dans le blanc et le rose thé — Grandeurs : 32 à 40 —

Ord. 1.00 — Spécial d'anniversaire.

Chacun :

.67

4e étage, nouvelle annxe

LAINE

"Marlène", en boule. Couleurs assorties — Ord. 26c — Spécial, 2 boules pr **.25**

Autre lot de laine en boule — Noir, blanc, vert — Ord. 15c — Spécial, la boule : **.07**

Rez-de-chaussée nouvelle annexe

SOULIERS pour dames —

Un beau spécial d'anniversaire —

Ord. 4.00

La paire :

2.44

C'est un achat spécial pour cette dernière journée — Styles les plus nouveaux, en daim (suède) noir, brun, bleu ou combinés — Largeurs : AAA à C — Pointures : 3 à 8 — A ce prix, aucune hésitation n'est possible —

Sous-sol

Robes de maison, en coton fleuri ou rayé, lavable — Beau choix de couleurs et de styles — 14 à 46 — Spécial, chacune : **.98**

Sacs à main, de première qualité, pour dames — Monture ordinaire ou fermeture éclair — Ord. 1.59 et 1.98 — Spécial, chacun : **1.39**

Mouchoirs de tête, en bon coton, de forme carrée, pour dames — Grandeur : 21 x 21 pouces — Spécial, chacun : **.39**

Parapluies en soie artificielle — Beaux dessins de couleur — Noir, brun, rouge et vert — 10 et 12 baleines paragon — Spécial, chacun : **1.79**

Sac à emplettes en tweed de coton (covert cloth) gris bleu, et gris — Grandeur : 12¾ pouces — Zipper de 10 pouces — Spécial, chacun : **.89**

Foulards en chiffon et crêpe, pour dames et jeunes filles — Forme longue ou carrée — Ord. 49c et 69c — Spécial, chacun : **.39**

Crème à main, Bon produit — Plusieurs essences : amande, fraise, citron, concombre — Dans une boîte en forme de main — Spécial : **.25**

Crêpe worsted, pure laine botany, très épais, pour manteaux — Marchandise infroissable — 54 pouces — Noir, beige, marin, gris — Convient aussi pour tailleur et ensemble — Ord. 4.00. Spécial **3.58**

Coton jaune épais Une qualité qui vous étonnera — 40 pouces de largeur. Ord. 22c — Spécial, la verge **.19**

Coton à drap, crème, assez résistant — 72 pouces de largeur — Spécial, la verge : **.34**

Serviette éponge crème, rayée bleu, vert, rouge et jaune — Ord. 15c — Spécial, chacune : **.09**

Serviette éponge très forte — Fond crème avec rayures de couleurs — Ord. 29c — Spécial, 4 pour **.98**

Serviette de toilette, en coton blanc avec rayure bleue — 15 à 29 pouces — Spécial, chacune : **.13**

Serviettes de table en coton blanc 17 x 34 pouces — Ord. 59c. — Spécial, 2 pour **.98**

Linge à vaisselle en coton rayé de couleur — 15 x 30 pouces — Ord. 15c. Spécial, 8 pour **.98**

Draps de coton blanc, ourlés à jour —
68 x 84 pouces — Chacun 1.09
68 x 90 pouces — Chacun 1.44
68 x 81 pouces — Chacun 1.53

Draps en coton Wabasso, très résistant — 80 x 100 pouces — Ord. 2.25 — Spécial chacun **1.98**

Taies d'oreillers en coton blanc, ourlées à jour — 40 et 42 pouces — Ord. 35c. Spécial **.25**

PRÉPARATIONS DE TOILETTE "VELNOR"

Ord. 19c - Spécial **2 articles pour .23**

Une aubaine remarquable, Mesdames — Produits de qualité irréprochable pour le prix — 29 articles différents, au choix :
Cold cream — Vanishing cream — Cleansing cream — Lemay cleansing cream — Tissue cream — Almond lotion — Skin balm — Witch Hazel lotion — Lemon lotion — Glycerine et rose water — Brillantine liquide — Brillantine solide — Quinine hair tonic — Bay rum — Hair oil — Lilac vegetal — Lavender shaving lotion — Shaving lotion — Mentholated shaving lotion — Wave set — Florida water — Shampoo — Toilet water — Eau de Cologne — Bath salt — Face powder — Astringent — Old English shaving cream — Pâte à dents M & N (peppermint, spearmint, magnesia —

CHEMISES

Nous venons de recevoir 75 autres douzaines de ces belles chemises pour clôturer notre vente anniversaire — Bel assortiment de couleurs et de dessins — Avec col rabattu fused, qui reste empesé après le lavage — Grandeurs : 13½ à 16½ — Spécial, chacune :

1.15

Rez-de-chaussée, Syndicat —

Cravates de soie pour hommes — Doublure de laine qui les rend infroissables — Marchandise légèrement imparfaite — Ord. 1.00 Chacune : 59c. — 2 pour **1.00**

Chaussettes en cachemire de laine renforcé de coton, légèrement imparfaites — 10 à 10½ — Ord. 50c. et 75c. — Spécial : 3 paires pour **1.00**

Mouchoirs de coton blanc pour hommes — 16½ x 16½ — Ord. 10c. chacun — Spécial, la douzaine : **1.00**

Crêpe de rayon imprimé, — très souple — Dessins de fleurs et rayures, sur fonds de pastel, semi-foncées et foncées — 38 pouces — Ordinairement 75c. — Spécial, la verge **.56**

Tissu importé, en laine de bonne qualité, et de teintes combinées — Dessins de petits et grands carreaux, pour manteaux sport ou manteau court. 56 pouces — Grand choix, de 2.50 à 3.95

Oreillers de plumes en très beau coutil, rayé de couleur — Ord. 1.65 — Spécial, la paire : **1.49**

Tentures prêtes à poser Beau monk-cloth, convenant pour salle à manger — 50 x 90 pouces — Ord. 10.50 — Spécial, la paire : **8.49**

Toile à nappe — Fond blanc avec rayures de couleurr — 54 pouces de largeur — Spécial, la verge : **.54**

Coutil rayé de couleur, très résistant, pour matelas — 36 pouces de largeur — Spécial, la verge : **.22**

Broadcolth fleuri, carreauté ou avec pois, pour robes d'intérieur — 36 pouces de largeur — Deux spéciaux, La verge : **.20 et .26**

Pyjamas

pour hommes — Broadcloth bonne qualité — Beau choix de couleurs et très bonne coupe — Grandeurs : A, B, C, D, E —

Ord. 2.25 — Spécial **1.98**

Rex-de-chaussée, Syndicat

Salopette

ainsi que bourgeron en coton bleu, pesanteur 7 onces — Avec bretelles larges et 3 couleurs — 34 à 46 — Ord. 1.59 — Spécial, chacun **1.39**

2e étage, nouvelle annexe

ROBES DE NUIT

légèrement imparfaites, pour dames.

En crêpe ou satin unis, rose thé et blanc — Trois modèles au choix — Toutes les grandeurs assorties — Ord. 1.98 — Spécial d'anniversaire.

Chacune :

1.37

4e étage, nouvelle annexe

Chapeaux

pour garçonnets

En beau duvet de fourrure, gris, brun et vert — Doublure deux tons — Grandeurs : 6½ à 7⅛ — Ord. 2.75 — Spécial :

1.95

2e étage, Annexe de la Couronne

Chapeaux

pour hommes —

Un beau spécial pour clôturer notre vente anniversaire —

Ordin. 3.50, pour

2.98

Chapeaux de duvet de fourrure — Gris foncé, gris moyen, bleu, brun foncé, brun havane, vert covert — Nouveaux styles du printemps — Grandeurs : 6½ à 7⅝ —

2e étage, annexe de la Couronne —

Pardessus

de printemps pour garçons (29 à 35) — Tweed tout laine et tissu donegal, assortis de couleurs — Style grenadier et raglan — Solde de séries —

Ord. 7.95 et 9.95 Spécial **6.45**

2e étage, annexe St-Joseph

Complets

3 pièces pour garçons — 2 golfs ou 1 golf et 1 long ou 2 longs — Devant du veston croisé et dos de fantaisie — 28 à 34 — Ord. 9.95, 11.95 et 12.95 — Spécial **8.89**

2e étage, annexe St-Joseph

Chaussettes d'ouvrage, en laine, gris foncé et moyen — Haut rouge ou blanc et le bout blanc — Ord. 49c. — Spécial, la paire : ..... **.39**

Gants d'ouvrage pour hommes — Très solides, en cuir de cheval, non doublés, avec pagodes — 10, 10½ et 11 — Ord. 85c. — La paire : ..... **.75**

Chemises d'ouvrage, en duck, fil et chambrai, gris, gris bleu, marin — A boutonner de haut en bas — 13½ à 17 — Ord. 1.00 — Chacune : ..... **.89**

Pantalons pour hommes — Worsted et tweed "Dixon" et Peerl, dans le rayé, brun, gris, marin, vert et gris fini uni — 30 à 44 — Ord. 3.95 — Spécial, chacun : **3.39**

Pantalons en serge bleu marin, vert et brun et brun et worsted rayé — 5 poches en bon —— et passes pour ceinture — 30 à 50 — Ord. 4.95 — Chacun : **3.95**

Une livraison par jour-

Aucune livraison spéciale

Ceci pour nous conformer à la nouvelle ordonnance de la Commission des prix et du commerce — Chacun se doit d'emporter ses paquets les moins encombrants —

27 pardessus de printemps -

pour grands garçons — Tweed tout laine, vert et brun

Grandeurs	32	33	34	35	36	37
Quantité	5	6	11	2	1	2

Ordin. 16.50 — Spécial, chacun : **10.00**

2e étage, annexe St-Joseph

Aux Grands Magasins à Rayons du **SYNDICAT de QUÉBEC LIMITÉE**

LUCIEN COTE President et Gerant General — P. EMILE COTE Directeur — EM. EUG. COTE Vice President

MEMBRE de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA, INC

Combinaisons pour hommes -

En wooltex de couleur naturelle, marque St-Georges — Manches et jambes longues — 34 à 46 — Pesanteur pour le printemps — Ord. 1.59 — Spécial, chacune : **1.34**

En wooltex blanc, très doux — Manches courtes et jambes longues ou manches et jambes longues — Avec ou sans boutons — 34 à 44 — Ord. 1.25 — Spécial, chacune **1.10**

Rez-de-chaussée, Syndicat

NOTRE DEVISE : BIEN SERVIR POUR MÉRITER... SATISFACTION OU ARGENT REMIS --

L'Emprunt de la Victoire dans le comté de l'Islet

Le Deuxième Emprunt de la Victoire dans notre comté a eu un magnifique résultat. L'objectif total qui avait été fixé à $140,000.00 a été dépassé. Il a été souscrit un montant de $176,500.00 par 557 souscripteurs, soit 126% de l'objectif.

Voici le rapport de chaque paroisse provenant du Quartier Général Unitaire :

St-Jean-Port-Joli	19,600.
St-Aubert	8,400.
Ste-Louise	5,350.
St-Roch-des-Aulnaies	12,400.
L'Islet	33,300.
Bonsecours	20,700.
St-Eugène	8,750.
St-Cyrille	6,850.
Tourville	7,300.
Ste-Perpétue	17,550.
St-Pamphile	7,350.
St-Damase	3,000
St-Marcel	50.
Noms spéciaux	25,000.
Divers	500.

Parmi les principales souscriptions, se trouvent :

LA FONDERIE DE L'ISLET LTEE	25,000.
La Municipalité de St-J.-Port-Joli	2,000.
La Caisse Populaire St-J.-Port-Joli	1,000.
La Municipalité de St-Roch-des-Aulnaies	1,600.
La Municipalité de St-Aubert	200.
Arthur Beaulieu, Ste-Perpétue	10,000.
Adolphe Gagnon, Ste-Perpétue	2,500.
W.-H. Robinson, St-Pamphile	5,000.
J.-Thomas Caron, Tourville	2,500.
Lauréat Thibault, St-Eugène	2,500.
Wilfrid Kirouac, St-Cyrille	3,000.
Henri Laberge, L'Islet	1,000.
Léon Laberge, L'Islet	1,200.
Capt. Emile Fournier, L'Islet	1,500.
E. Caron & Frères, L'Islet	1,500.
J.-N. Bernier, N.P., St-J.-Port-Joli	1,000.
Emile Després, L'Islet	1,000.
Nilus Leclerc, L'Islet	1,000.

Cadets de l'armée

Les cadets de l'Armée ont suivi pendant l'hiver, des cours de premiers soins, et des notions sur l'hygiène leur furent données par des instructeurs compétents.

Les quelque mille cadets sr, âgés de quinze à dix-huit ans, disséminés dans nos différentes maisons d'éducation du district militaire no 5, ont montré un grand intérêt pour ces cours. Une fois de plus, le personnel enseignant de la province, a montré une initiative et un dévouement exceptionnels, dans l'organisation de ces cours, sous la direction du Service des Cadets du district militaire no 5.

Production du fromage

CHICOUTIMI. — (D.N.C.) — La région agronomique no 20, comprenant les comtés de Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval, a produit 51,320 livres de fromage en février dernier, comparativement à 748 livres en février 1941. Notre production de beurre pour février écoulé est de 2,723 livres, à comparer à 10,372 livres en février 1941.

Souscription de $500.

CHICOUTIMI. — (D.N.C.) — Le Conseil de comté de Roberval a souscrit la somme de $500.00 pour l'organisation du grand congrès régional des ligues du Sacré-Coeur qui sera tenu à Roberval, en juin prochain.

Nominations à Arvida

CHICOUTIMI. — (D. N. C.) — Deux nominations importantes viennent d'être faites au bureau de l'Aluminum Company, à Arvida.

M. G.-W. Lamountain, ci-devant directeur du personnel, a été nommé surintendant des propriétés de la compagnie et de ses filiales dans notre région.

M. J.-A.-W. Labelle, tout en conservant pour le moment la direction du bureau de l'emploi, devient directeur du personnel.

Feu Mme R. Jean

JONQUIERE. — (D.N.C.L.) — Dame Germaine McNicoll, épouse de M. René Jean, de Jonquière, est décédée à l'âge de 21 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 9 h., à Jonquière.

Avez-vous employé de la Pâte Dentifrice MACLEANS Aujourd'hui?

"JE VOIS QUE OUI"

J'aime la Pâte Dentifrice Macleans parce qu'elle me nettoie les dents à fond, les rend d'une blancheur éclatante, me laisse la bouche fraîche, garde les gencives fermes et saines, neutralise l'acidité de la bouche, et purifie l'haleine.

Oui, j'emploie Macleans tous les jours, et mon dentiste me fait des compliments de mes dents.

LA PÂTE DENTIFRICE QUI SE VEND LE PLUS EN GRANDE-BRETAGNE

PÂTE DENTIFRICE MACLEANS AU PEROXIDE

GRANDE VENTE ANNIVERSAIRE

Fourrures pour tous

Fourrures pour l'hiver, pour le printemps, pour l'été, pour l'au- C'est pourquoi nous vous offrons et vous pouvez acheter avanta- et dont nous faisons une grande vente prolongée de 75ième an- tomne. Nous fabricons et nous vendons durant toute l'année. geusement en mars comme en août la fourrure qui vous intéresse niversaire.

1867 • 75ième ANNIVERSAIRE • 1942

Cette année de couronnement de notre maison n'a et n'aura de signification intéressante pour nous-mêmes et pour le public, que si les consommateurs viennent à nos comptoirs, se faire servir et qu'ils sont satisfaits de le faire.

C'est l'idée que nous nous faisons de notre 75ième anniversaire, c'est l'idée que nous voulons réaliser, en vous offrant nos services et en essayant de vous servir comme vous voulez.

ANNONCE - CATALOGUE

Nous vous présentons nos fourrures telles qu'elles sont. Les images de manteaux, de cols et de boléros sont des photographies de modèles vivants, qui sont des personnes de grandeurs et de tailles ordinaires, moyennes, habillant 14 et 16 ans. Ecrivez — Posez-nous vos problèmes de fourrure. Venez voir, essayer, juger par vous-mêmes. Vous serez bienvenues.

FOURRURES SUR MESURES

Trois tailleurs-dessinateurs-ajusteurs à votre service pour manteaux neufs, manteaux refaits, manteaux corrigés sur mesures personnelles. A votre service également pour cols et garnitures de fourrures des manteaux en tissus.

BOLEROS

Boléros de modèles différents, de couleurs pâles ou foncées, confortables et chics avec toute toilette.

Renard argenté doré, réduits à	$65	
Opossum américain pour	$30	et plus
en taupe	$45.	et plus
En écureuil gris	$100.	et plus
En écureuil brun	$80.	et plus
Galapin beige, manches longues : réduits à	$15 à $30	
Chevreau gris, beige, brun ou noir	$32	

TOURS DE COU

Ils donnent du chic à la toilette, et ils sont en même temps confortables par temps frais.

Tours de cou à deux ou quatre peaux de "Fitch"	$8.	et plus
Tours de cou en Ecureuil brun, 3 à 12 peaux	$9.55	et plus
Tour de cou en Ecureuil gris, de 3 à 12 peaux	$12.50	et plus
Tours de cou en Kolinski — 2 peaux et plus	$17.50	et plus
Tours de cou en Martre d'Alaska et en Martre de Roche, 2 peaux ou plus	$18.	et plus
Tours de cou en Vison, 2 peaux	$20.	
Tours de cou en Martres de Roche, 1 peau	$32.	et plus
2 peaux	$65.	et plus
Tours de cou en Martres du Québec, appelées Martres du Nord. Teintes avec beaucoup de précaution	$45	et plus
Tours de cou à 2 peaux de Pékan	$150.	
Tours de cou en Renard Argenté	$30.	et plus

COLS

tout faits ou faits sur demande dans deux jours —

Cols en pattes de renard teint beige, gris platine, en pattes de renard argenté ou de renard jaune, 3 modèles différents. 1 lot à

$7 à $9

Cols en écureuil teint vison :

$12 à $18

Tous ces cols peuvent vous être envoyés à domicile pour examen et essai.

Cols en lapin teint aux couleurs du kolinski platine et beige ou du vison, 1 lot à

$2.95

COLS EN RENARD TEINT dans la nouvelle couleur LYNX

$18 à $25

Aussi, les couleurs suivantes : beige, gris, renard bleu, éclipse, platine et gris-bleu.

$18 à $25

Cols en renard argenté :

$15 à $35

Manteaux en seal brun

à long poil, ravé d'une belle barre brune, pour imiter la peau de vison ou de martre — Jolis manteaux qui sont populaires cet hiver — Modèles droits et ajustés — Petits et moyens cols les plus nouveaux — Epaules carrées et rondes — Manches droites et larges.

$55

Manteaux en flancs de seal

Ils sont durables et paraissent bien. Modèles nouveaux, droits ou ajustés, petits ou moyens cols. Manches larges et épaules rondes à la mode.

$43

Manteaux en têtes de peaux de seal Hudson

Manteaux solides, pouvant servir à tous usages, et de belle apparence — Modèles droits ou ajustés

$39

Manteaux en têtes de peaux de chat sauvage

assemblées pour former un bel ensemble de belle couleur gris foncé et gris pâle

$59.50

Manteaux en beau lapin

teint aux couleurs du vison de la martre brune et du pékan — 3 modèles amples, droits — Grandeurs : 12 à 18 ans.

$65

Manteaux en morceaux de marmotte russe.

Fourrure épaisse et de belle apparence.

$49

Manteaux en SEAL HUDSON

Seal fait avec des peaux épaisses de rat-musqué. Manteaux de très bonne durée et qui garde longtemps une belle apparence de loutre piquée.

$300 réduit à

$250

$275 réduit à

$235

Manteaux en Alaska

(sconce), (Mouffette). Très beaux, bons et durables manteaux, peaux travaillées en bandes étroites. Modèles droits avec petits cols et manches droites avec épaules "Homme". Manteaux qui sont semi-finis, et qui peuvent être finis sur mesures, ou suivant les grandeurs régulières, dans quelques jours.

3 de grandeur 12 ans.

3 de grandeurs de 14 ans à 20.

Valaient $250 à $350

réduits à $198 à $260

GARANTIE D'UN AN

Toute fourrure est vendue avec garantie contre les défauts de fabrication, et le service de réparations gratuites après une année d'usage ordinaire.

Manteaux en Seal Français ou Electrique

Modèles ajustés, princesse, ou modèles droits, amples. Epaules rondes, carrées ou semi-bouffantes. Manches larges ou semi-larges. Cols petits et moyens de divers modèles, fermant tous chaudement sur la gorge. Grandeurs : 12 ans, à 38 de buste.

Valaient $ 98 — réduits à	$75
Valaient $125 — réduits à	$95
Valaient $160 — réduits à	$125
Valaient $195 — réduits à	$155

Manteaux en Taupe Grise

Manteaux qui ne cessent d'être préférés par les personnes qui veulent allier la fourrure légère au confort par les températures pas trop froides.

6 manteaux de modèles droits, amples —

Grandeurs : 14, 16 et 18 ans.

Valaient $125, réduits à $95

5 manteaux de modèles droits amples —

Grandeurs : 14 ans et 18 ans

Valaient $115, réduits à $85

Manteaux en Rat-Musqué

Modèles droits et modèles ajustés travaillés pour ressembler au vison. Fourrure qui jouit cette année d'une grande popularité.

Valaient $195, réduits à	175
Valaient $205, réduits à	185
Valaient $225, réduits à	195
Valaient $255, réduits à	225
Valaient $275, réduits à	255

Manteaux en OPOSSUM

américain teint brun foncé et travaillé en bandes étroites. Très pratiques et confortables manteaux pour sortir et voyager en toutes circonstances et par tous les temps.

$98. et $78.

Manteaux en morceaux et en têtes de peaux de MOUTON DE PERSE

longs aux genoux ou trois quarts pour printemps et automne.

morceaux choisis de bonnes peaux de Mouton de Perse. Manteaux qui ont bonne apparence, dont vous retirerez un rendement satisfaisant.

$115 réduit à $95

MANTEAUX en têtes de peaux de Mouton de Perse, triées et appareillées pour réaliser un bel effet de moiré genre "Broadtail". Manteaux qui ont été éprouvés depuis quelques années, et qui sont recommandables au premier degré dans leur catégorie.

$135 réduit à $115

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE AUBAINES

Les manteaux tout faits qui sont en magasin marqués aux prix de $185 à $450 après avoir été baissés de prix de $30 à $50.

Manteaux en CHAT SAUVAGE

Peaux de chat sauvage de belle couleur et de bonne qualité, mais d'épaisseur choisie pour manteaux de dames, car les peaux de chat sauvage pour paletots d'hommes sont trop épaisses, et elles ne sont pas aimées par les dames, pour leurs manteaux.

Modèles droits ou amples, avec poches, manches et épaules "Homme". Trois modèles de cols petits ou moyens pouvant être portés ouverts ou fermés chaudement.

Manteaux en deux ou trois rangs de peaux, ou en bandes étroites.

Prix de $130, réduit à	$115
Prix de $145, réduit à	$125
Prix de $175 à $190, réduits à	$155
Prix de $210, réduit à	$185
Prix de $200 réduit à	$175
Prix de $225 à $255, réduits à	$205 $215
Prix de $275 à $400, réduits à	$225 $255

Manteaux en OPOSSUM

américain teint brun foncé et travaillé en bandes étroites. Très pratiques et confortables manteaux pour sortir et voyager en toutes circonstances et par tous les temps.

$98. et $78.

Plusieurs modes d'achat à votre disposition

1.—Achetez comptant; 2.—Réservez moyennant un acompte; 3.—Suivant la nouvelle loi: 1/3 comptant et versements mensuels.

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

145, rue St-Joseph — QUÉBEC

75 années de service du consommateur. Une entreprise familiale.

COMPTOIR POSTAL

Manteaux, cols, peaux, casques, en un mot tous les articles vous sont envoyés à demande, pour vous permettre de les examiner et essayer, et de juger des prix et des qualités — Faites venir à domicile toutes les fourrures que vous voudrez; cela ne vous engage à rien.

Les étudiants de l'Ecole des Sciences sociales présentent, lundi le 23 mars, le Trio Lyrique et M. Robert Choquette, au Palais Montcalm. Parmi ceux qui assisteront à cette soirée littéraire et artistique mentionnons : le lieutenant et madame Hugues Lapoine, mademoiselle Marie Panneton, des Trois-Rivières, mademoiselle J. Marois, madame Pierre Déry, le docteur et madame A. Rioux, mademoiselle Pauline Côté, mademoiselle Madeleine Bergeron, mademoiselle Suzanne Marceau, M. et madame Adrien Désautels.

Madame Maurice Brasset est de retour de Montréal, où elle a passé quelque temps.

Le lieutenant André Gadbois, R. C. E., est retourné dans la métropole, après avoir passé quelques jours à Québec, chez sa grand'mère, madame J.-P. Landry.

Mademoiselle Thérèse Vanier est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours au Ritz-Carlton, l'invitée de sa grand'mère, madame Charles Archer.

M. et madame R.-P. Kernan et mademoiselle Corinne Kernan sont de retour de la métropole où ils ont fait un bref séjour.

Mademoiselle Louise Belleau recevra cet après-midi, à la résidence de ses parents, avenue Tunrbull, son cercle de couture au bénéfice de la ligue de la jeunesse féminine.

Mademoiselle Marie Panneton, des Trois-Rivières, passe quelques jours en notre ville.

Le major et madame Jean Hamel sont arrivés d'Ottawa, ils résideront désormais en notre ville.

Mademoiselle Betty Power, de Saint-Pacôme, passe quelques jours à Québec.

M. et madame George Reid (Yvette Turgeon) annoncent la naissance d'un fils

Mademoiselle Frances Dobell est de retour de la métropole, où elle a passé quelque temps.

Madame Valmore Bienvenue a reçu à sa résidence du chemin Saint-Louis, son cercle de tricot au bénéfice de la Croix rouge.

Madame D. Ogilvie est retournée dans la métropole, après avoir passé quelque temps à Québec, au Château Frontenac.

Mademoiselle Marguerite Lessard, de Chicoutimi, passe quelque temps à Lévis, l'invitée de mademoiselle Françoise Guay.

M. et madame Harold De Vall, de Rapid City, Dakota-sud, passent quelque temps en notre ville.

Madame Léon Lambert est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours.

M. et madame Gustave Francoeur sont retournés à Montréal, après avoir passé quelques jours en notre ville, les invités de madame W.-Errol Delaney.

Les dames dont les noms suivent ont reçu à des "Vanishing Teas" : madame C. Chouinard, madame G. Fournier, madame G. Jalbert, madame G. Martel, madame F.-J. Tourangeau, madame J.-E. Pineau, madame J. Pouliot, madame Cyrille Beaulieu, madame A. Boudreau, madame Maurice Côté, madame G. Triggett, madame J.-B. Jobin, madame A. Moisan, madame O. Frenette, madame J.-B. Michaud, madame Euclyde Faucher, mademoiselle Thérèse Pelletier, mademoiselle Marcelle Pineau, mademoiselle Frances Dinan, mademoiselle Marguerite Baillargeon, mademoiselle Yvette Baillargeon.

Dans la métropole

—En l'église Sainte-Madeleine, d'Outremont, mercredi, à neuf heures, M. l'abbé Rosaire Caron, curé bénissait le mariage de mademoiselle Lucette Olivier, fille de M. DeLigny Olivier, décédé, et de madame Olivier d'Outremont, avec M. Maurice Drake, fils de M. John Drake, décédé, et de madame Emile Parent, de Sainte-Agathe. Le choeur et la nef était décorés de fleurs printanières. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. M. René Fréchon accompagnait sa nièce et M. Léo Robert était le témoin de son cousin. La mariée portait un ensemble de chiffon de laine bleu glacier avec petit chapeau assorti orné d'une voilette de tulle illusion et bouquet de style colonial. Après une réception pour les membres des deux familles au Club Canadien, M. et madame Drake partirent pour un voyage dans les Laurentides. Madame Drake portait alors un costume de lainage vert Nil, un chapeau assorti et des accessoires brun africain.

—Le mariage de mademoiselle Marthe Fyen, fille de M. Alfred Fyen, décédé, et de madame Fyen, avec le lieutenant de section Marc Gagnon, fils de M. et de madame D.-A. Gagnon, d'Outremont, sera célébré, dans l'intimité, le lundi, 6 avril, à neuf heures et demie, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, par Mgr Olivier Maurault, p. s. s., recteur de l'université de Montréal.

—M. et madame J.-E. Théberge, de Fall River, Mass., M. et madame J.-M. Gage, d'Hamilton, Ont., de passage à Montréal, sont descendus au Mont-Royal.

—Mademoiselle Fernande Létourneau passe quelques jours à Sainte-Adèle l'invitée de madame Maurice Goudreault.

—Mademoiselle Suzel Thibault, de la Rivière-du-Loup est à Montréal depuis quelques temps.

—Lady Byng de Vimy passe une quinzaine à Montréal, l'invitée du docteur et de madame C.-F. Martin.

Retour de cinq volontaires du corps féminin

Mlle Marcelle Paradis, commandante junior du Corps féminin de l'Armée canadienne à Québec, est revenue dans la vieille capitale avant-hier, après avoir suivi un cours d'officier de liaison au Collège MacDonald de Ste-Anne de Bellevue.

Mlle Paradis était partie de la ville de Québec avec neuf volontaires de son organisation. Elle en a laissé quatre au Collège, dont deux qui ont reçu leur commission. Ce sont: le sergent Théodora Hamilton et la volontaire Geneviève Delisle. Les deux autres l'élève-caporal Yvonne Lantagne, et la volontaire Thelma Bilodeau, ont été attachées au collège MacDonald comme instructeurs.

Mlle Paradis et les volontaires qui l'ont accompagnée sont revenues enchantées de leur stage dans la nouvelle école du C.F.A.C. à Ste-Anne de Bellevue. Périodiquement, les volontaires du C.F.A.C. suivront un cours semblable au même collège.

Félicitations au Dr Pierre Gauthier

Nous recevons du syndicat catholique des Travailleurs aux Carrières de St-Marc-des-Carrières, la résolution suivante adoptée à une réunion régulière du 9 mars:

Il est proposé par M. Alexandre Pagé, secondé par M. Alexis Touzin que le Syndicat Catholique des travailleurs aux carrières de St-Marc-des-Carrières, au nom de ses six cent trente membres, félicite et remercie M. Pierre Gauthier, député du Comté de Portneuf à la Chambre des Communes, pour l'attitude patriotique et honnête qu'il a prise lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Il le félicite aussi des votes qu'il a donnés à cette occasion, à l'encontre de tant de députés fourbes et anti-canadiens qui voudraient affaiblir le Canada en forçant ses défenseurs, par la conscription pour outre-mer à s'éloigner alors qu'il est en danger plus que jamais.

Que le secrétaire soit autorisé à envoyer copie de cette résolution à M. le député Gauthier et aux journaux pour publication.

Adopté unanimement à l'assemblée régulière le 9 mars 1942.

Adrien Bédard, président,
Rosaire Proulx, secrétaire

St-Ephrem s'oppose à cette augmentation

St-Ephrem de Beauce, 19. — (Spéc.). — La municipalité scolaire de St-Ephrem de Beauce a protesté, lors d'une réunion spéciale tenue le 15 mars, contre l'augmentation du salaire des institutrices rurales. On sait qu'une telle demande viendra devant la Législature au cours de la présente session.

Les commissaires appuient leur protestation sur le fait que le salaire des institutrice a été considérablement augmenté depuis quelques années et que les octrois ont diminué, faisant augmenter les taxes scolaires. De plus la baisse des revenus dans les municipalité rurales permettent difficilement aux cultivateurs de boucler leur budget. En conséquence, la municipalité demande aux législateurs d'étudier le problème sérieusement avant de prendre une décision.

L'exécutif de la Ligue des locataires

L'exécutif de la Ligue des Locataires de Québec se réunira au local de la Ligue, 280, 8ième avenue, à 8 heures, vendredi. On étudiera entre autres le nouveau règlement concernant les logements, la nomination d'un représentant dans la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, les taudis, l'urbanisme ainsi que les nombreuses plaintes que le secrétaire a reçues au sujet des logements.

St-Odilon (Dorch.)

DECES. — D.N.C. — Le mars, est décédé dans notre paroisse M. Gustave Lapointe, fils de feu Adélard Lapointe et Albertina Côté, à l'âge de 18 ans.

Le service et la sépulture ont eu lieu le 9, à 9 heures.

Nos condoléances à la famille.

LE SECRET!

● La Levure Fleischmann *fraîche* vous donne invariablement du pain à mie fine, nourrissant et savoureux! C'est ce qui fait qu'elle est la préférée des ménagères canadiennes depuis 4 générations. Si *vous* cuisez à la maison, ne risquez pas les non-réussites — employez la Levure Fleischmann *fraîche* — vous pouvez *vous y fier*. Commandez-en, aujourd'hui, chez votre épicier!

POUR AVOIR PLUS DE VITAMINES — PLUS D'ENTRAIN! Mangez chaque jour 2 gâteaux de Levure FLEISCHMANN *fraîche*. Cette levure est une excellente source naturelle des vitamines du complexe B.

FABRICATION CANADIENNE

MOTS CROISÉS de L'ACTION CATHOLIQUE

No 1220

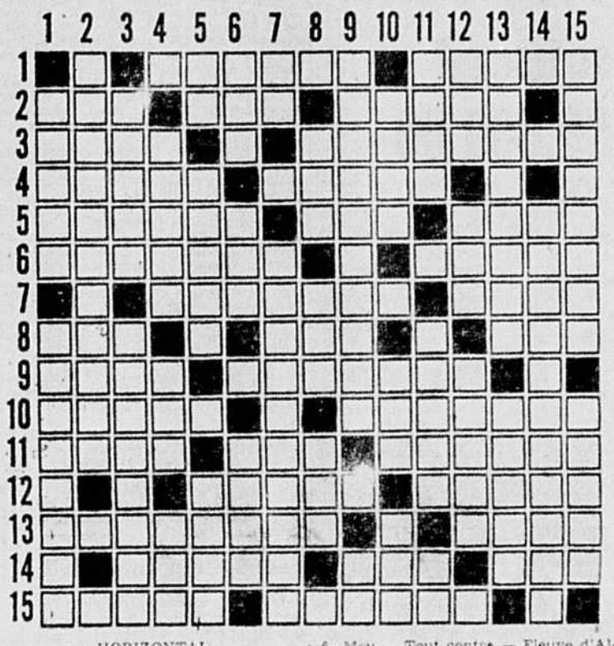

HORIZONTAL

1—Cime, faîte — Serrer avec un lacet.
2—Sans mélange — Père de Japhet — Accablé de dettes.
3—Mouvement subit avec effort—Poussière d'eau.
4—Nom donné à la compagnie anglaise, qui a fait la conquête presqu'entière de l'Hindoustan — Du verbe errer.
5—Se dit de la neige qui tombe—Troupe — Navigateur espagnol (1499-1542).
6—Ancienne forme de trouver — Infection chronique de la peau.
7—Paquet de six jeux de cartes (Pl) — Enveloppe qui couvre les fruits.
8—Et le reste — Promptement, vite — En qui l'on peut se fier.
9—Vêtement imperméable—Tout corps inorganique qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface.
10—Fleuve de France — Neuvième mois de l'année lunaire musulmane, consacré au jeûne.
11—Prénom féminin — Préfixe — Homme maladroit.
12—Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte — Donner le lustre à une étoffe.
13—Peu souvent — Sable mouvant des bords de la mer.
14—Rivière de France — Une des Cyclades — Principe de la vie.
15—Mettre les rênes à; — Rayon lumineux ou coloré, réfléchi par un corps.

VERTICAL

1—Couvert de couleur — Servir à diriger.
2—Blessure produite par l'instrument dont se sert le chirurgien.
3—Qui présente des rayons — Mauvais violon.
4—Titre de l'ancien souverain d'Abyssinie — Epoque — Division du compas.
5—Pronom indéfini — Punir avec rigueur — Qui a une saveur rude, désagréable.
6—Mou — Tout contre — Fleuve d'Allemagne.
7—Pronom personnel — Exercer la faculté de raisonner.
8—Prairie — Ancêtre mythique des Ioniens — Crâne, tesson.
9—Agiter violemment — Arbre toujours vert.
10—Couleur — Plate-forme flottante — Fou.
11—Genre de tissage — Rectangle de toile qui se suspend et dont les matelots se servent comme de lit — Pronom prsonnel.
12—Mesure agraire — Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté — Ingénieur suédois né à Orsa.
13—Démons malfaisants et grotesques, qui furent changés en singes (Myth. grecque)—Etat tributaire dans l'Inde centrale.
14—Ensemble des troubles occasionnés par le trauma ou blessure.
15—Haine, rancune—Dieu marin, époux de Doris.

Solution du problème no 1219

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	D	I	T	■	N	O	C	T	I	F	L	O	R	E
2	T	O	L	O	S	A	■	O	■	G	O	U	R	E	R
3	A	M	O	N	■	V	I	L	E	N	I	E	■	S	E
4	L	I	T	■	L	A	T	I	M	E	R	■	H	O	C
5	■	H	■	B	A	L	E	■	S	E	C	A	R	T	■
6	D	O	N	A	T	■	M	E	■	B	■	A	L	B	I
7	I	■	A	L	E	A	■	N	E	R	F	■	S	E	L
8	N	E	■	I	N	V	E	N	T	E	U	R	■	R	I
9	D	O	T	■	T	E	N	U	■	A	S	E	R	■	T
10	O	L	I	M	■	N	■	I	F	■	A	■	E	L	E
11	N	I	G	E	R	■	R	■	A	P	I	S	■	A	■
12	N	E	E	■	O	P	I	N	I	O	N	■	P	U	S
13	I	N	■	K	U	R	Z	E	M	E	■	F	A	D	E
14	E	N	T	A	M	E	R	■	T	R	A	M	E	R	■
15	R	E	U	N	I	S	■	S	A	G	E	■	T	E	S	T

Jeunes filles qui souffrez de DYSMENORRHEE

Si vous souffrez mensuellement de crampes, mal au dos, d'"irrégularités" de nervosité — dûs aux dérangements fonctionnels — essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham (en comprimés contenant du fer). Fait spécialement pour les femmes. Ils aident aussi à reconstituer un sang rouge. Fabrication canadienne.

247 églises et chapelles à Montréal

MONTREAL, 19.— (DNC). — D'après les statistiques qui viennent d'être compilés par le département municipal de l'évaluation, la ville de Montréal compte 247 églises et chapelles et mérite donc de garder le beau nom de "Ville aux Clochers" qu'on lui a donné dès le milieu du siècle dernier.

La métropole canadienne compte 355 collèges, couvents et écoles; 1,658 usines et entrepôts; 491 garages et dépôts d'essence; 29 hôtels; 386 banques et édifices d'affaires; 139 édifices municipaux; 1,489 maisons de rapport 13,076 cottages privés ou maisons d'une seule famille; 20,814 duplexes; 15,076 triplexes, 10,444 maisons à plusieurs familles ou "multiplexes".

En dedans des limites de la métropole il se trouve 11 îles et 212 fermes.

Ces chiffres ont été revélés, hier après-midi, à une réunion du Board of Trade, par M. A.-E. Hulse, chef du bureau de l'évaluation.

St-Aubert (L'Islet)

Naissance. — (DNC) — Le 13 janv., est né Joseph-Robert-Alphonse, enfant de M. et Mme Charles-Eug. Bernier. Parr., M. Augustin Bernier; marr., Mlle Angelina Bernier, tante de l'enfant.

—Le 23, Marie-Joséphine-Apolline, enfant de M. et Mme P.-Emile St-Pierre. Parr. et marr., M. et Mme Aubert Dubé, de St-Jean-Port-Joli, grands-parents de l'enfant.

—Le 6 fév., Joseph-Roland, enfant de M. et Mme Arthur Fournier. Parr., M. Georges Fournier; marr., M.-Aubert Desrosiers, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Marcel, enfant de M. et Mme Arthur Fournier. Parr., M. Adrien Gamache; marr., Mlle Germaine Gamache, oncle et tante de l'enfant.

—Le 10, Joseph-Paul-Emile, enfant de M. et Mme Joseph Avoine. Parr. et marr., M. et Mme Emile Bélanger, oncle et tante.

—Le 28, Marie-Anne-Colette, enfant de M. et Mme Roméo Chouinard. Parr. et marr., M. et Mme Joseph Clouinard, grands-parents.

—Le 12 mars, Marie-Rose-Raymonde, enfant de M. et Mme Apollinaire Dubé. Parr. et marr., M. et Mme Joseph-Xavier Chouinard, oncle et tante de l'enfant.

Projet de caisse. — Le 12 mars, eut lieu, dans la salle paroissiale, une assemblée en vue de la fondation d'une Caisse populaire. Elle a remporté un beau succès. Le conférencier était M. Jos. Turmel, propagandiste.

La Caisse populaire sera fondé au début de mai. D'ici là, on continuera le travail commencé dans nos cercles d'étude.

L'assemblée était présidé par M. le vicaire Vachon.

A l'hôpital. — Nous sommes heureux d'apprendre l'état satisfaisant de M. le curé Auclair, actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec. Nous lui souhaitons un prompt et entier rétablissement.

Cargo torpillé

WASHINGTON, 20. (BUP) — Le secrétariat de la Marine annonçait, hier, le torpillage du cargo yougoslave "Trepca" et d'un gros vaisseau norvégien au large de la côte de l'Atlantique.

Aide à empêcher les RHUMES de se déclarer, au début

Mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, au moindre renflement ou éternuement. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume.

VICKS VA-TRO-NOL

ROGER ROY O. D.

OPTOMETRISTE
OPTICIEN

Bachelier de l'Université de Montréal

TELEPHONE:
Bureau 8131
Résidence 2-8602

Spécialiste pour
L'EXAMEN DE LA VUE
Bureau à la
CIE PAQUET
LIMITEE
157, rue St-Joseph

Concours du "Prix d'Europe" à Montréal

Le concours du "Prix d'Europe" aura lieu à Montréal cette année. L'exécution du répertoire et des pièces imposées aux candidats se fera publiquement. La date et l'endroit où aura lieu l'exécution seront connus du public par la voie des journaux, en temps et lieu.

Programme du Concours pour le Prix d'Europe.

Bourse offerte par le gouvernement de la province de Québec.

Le concours théorique aura lieu à Montréal les 18 et 19 juin 1942, à l'Ecole Polytechnique, 1430, rue St-Denis.

Liste des pièces imposées à chaque catégorie de concurrents au concours de 1942.

PIANO

Sonate en "sol" mineur (Op. 22) . . . . . Schumann

VIOLON

Chaconne . . . . . Vitali

VIOLONCELLE

Concerto en "si" bémol majeur . . . . . Boccherini (Moins les cadences Ed. Breitkopf)

ORGUE

Sonate Pastorale en "sol" Rheinberger (Ed. Schirmer)

CHANT

Soprano-Coloratura :

Le Barbier de Séville — Air de Rosine : "Rien ne peut changer mon âme" (Ed. Gallet) . Rossini
Lakme — 1ère cadence et air : "Où va la jeune Indoue" (édit. Heugel ou Schirmer) . Delibes

Soprano-lyrique :

Don Juan — Récit et air de Donna Elvire : "A quels excès" — "Ah! pourquoi de l'infidèle" (Edit. Choudens) . Mozart
Manon — Récit : "Restons ici". Air : "Voyons, Manon" (édit. Heugel ou Schirmer) . Massenet

Soprano-dramatique :

Ah! perfide! parjure! — Récit : "Tu fuis ingrat". Air : "Ah! cruel" (édit. Durand) . Beethoven
Le Cid — Air de Chimène : "Pleurez, pleurez mes yeux" (édit. Heugel ou Schirmer) . Massenet

Mezzo-soprano :

Ottone — Air de Teofane : "Tourments de mes pensées" (édit. Rouart-Lerolle) . Haëndel
Mignon — Air : "Connais-tu le pays" (édit. Schirmer) . A. Thomas

Contralto :

Mitrane — Air : "Ah! rends-le moi" (édit. Rouart-Lerolle) . Rossi
Samson et Dalila — Air de Dalila : "Mon coeur s'ouvre à ta voix" . Saint-Saëns (Edit. Durand ou Schirmer)

Ténor-lyrique :

Don Juan — Il mio tesoro (italien ou français) . Mozart
La Favorite — Spirto gentil (italien ou français) . Donizetti

Ténor-dramatique :

Les Béatitudes — 4e Béatitude : "Puisque partout" (édit. Joubert) . C. Franck
Faust — Récit : "Quel trouble inconnu". Air : "Salut! demeure chaste et pure" . . Gounod (édit. Schirmer)

Baryton :

Rinaldo — Air : "Chère épouse" (édit. Rouart-Lerolle) . Haëndel
Roméo et Juliette — Cavatine de Mercutio : "Mab, la reine des mensonges" . Gounod (Edit. Schirmer)

Basse-chantante :

La Passion — Récit et air de Jésus : "Allez, laissez-moi" (De mes péchés), "Mon père" (O maître) . Haëndel (Edit. Rouart-Lerolle)
Faust — Sérénade de Méphistophélès : "Vous qui faites l'endormie" (édit. Schirmer) . Gounod

Basse-profonde :

La Flute Enchanté — Air de Sarastro : "La haine et la colère" (édit. Heugel) . Mozart
La Reine de Saba — Air de Soliman : "Sous les pieds d'une femme" (édit. Schirmer) . Gounod

J.-A. Gilbert, président,
160, rue Lockwell, Québec, P. Q.
Hermann Courchesne, sec.-conjoint,
2, Av. de Bernières, Québec, P. Q.
Georges-Emile Tanguay, sec.-conjoint,
1599, Marie-Anne, Montréal, P. Q.

N. B. — Aucune inscription pour le "Prix d'Europe" ne sera reçue après le 15 mai 1942.

Etant donné les difficultés présentes à se procurer les éditions européennes, l'Académie de Musique se réserve le droit d'imposer une nouvelle pièce dans chacune des catégories, si nécessaire.

Ils réclament $80.

Sept ouvriers employés à l'égout collecteur ont perdu leurs effets lorsqu'un incendie a détruit la cabane où ils se reposaient à l'heure du dîner. Trois d'entre eux ont dû même se faire traiter pour avoir reçu des brûlures.

Ces ouvriers réclament un total d'environ quatre-vingts dollars. Le Comité administratif a convenu de se rendre à leur demande.

"Nous devons remercier le Ciel que personne n'ait été brûlé", fit remarquer le maire Borne.

Un poêle surchauffé a causé cet incendie.

"J'en scelle toute la saveur"

Torréfié et mis en boites au Canada, en boites vacuum hermétiques d'une demi et d'une livre. Moutures filtre ou ordinaire

Le breuvage de la cordialité

Ecoutez Edgar Bergen-Charlie McCarthy au programme radiophonique Chase & Sanborn chaque dimanche, réseau Radio-Canada.

Porter un chandail qui dégage une odeur n'a rien qui vaille— c'est une grave erreur

La voque est au LUX-LAVAGE

On ne vous invite nulle part? Le chandail que vous portez a peut-être besoin d'un Lux-lavage. La laine retient l'*odeur de transpiration*—un chandail défraîchi menace votre charme personnel. Un Lux-lavage en fait disparaître la vilaine odeur.

Vos tricots sont en sûreté dans le Lux. Il garde les couleurs vives —empêche les lainages de perdre leur forme—les garde doux et souples.

LES SOUS-VÊTEMENTS DE LAINE AUSSI RETIENNENT L'ODEUR DE TRANSPIRATION!

Lux-lavez vos sous-vêtements de laine aussi régulièrement que vos sous-vêtements légers pour les garder frais, confortables, libres de toute odeur de défraîchi.

Lux-lavez-les souvent LUX

UN PRODUIT LEVER

AVIS PUBLIC

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous sommes maintenant les représentants de la fameuse ligne de corsets

"CAMP"

— Corsets de maternité et autres —

"Deux expertes à la disposition du public et Salle d'essai sur les lieux".

PHARMACIE SOUCY

85, ave Cartier — Tél. : 2-1235

Nouvelle Crème Déodorisante

pour arrêter, sans danger, la **Transpiration sous les Bras**

1. Ne détériore pas les robes ni les chemises d'hommes. N'irrite pas l'épiderme.
2. Sèche immédiatement. On peut l'employer tout de suite après s'être rasé
3. Arrête instantanément la transpiration durant 1 à 3 jours. Enlève l'odeur de la transpiration.
4. Une crème pure, blanche, pas grasse qui s'absorbe sans laisser de tache.
5. Le "American Institute of Laundering" a décerné le cachet d'approbation à Arrid, comme étant inoffensif pour les tissus.

Arrid est le DÉODORISANT QUI SE VEND LE PLUS Essayez-en un pot aujourd hui

ARRID

Dans tous les magasins tenant des articles de toilette.

39¢ le pot. (Aussi en pots à 15¢ et 59¢)

LA FAMILLE TETEBECHE 894 — par Chic Young

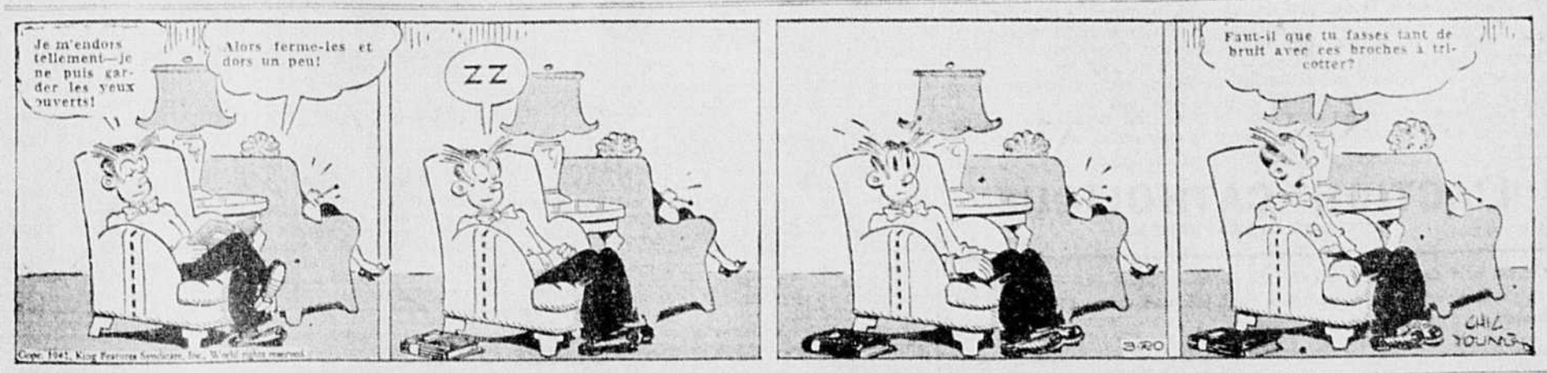

LA SOURIS MIQUETTE 2829 — par Walt Disney

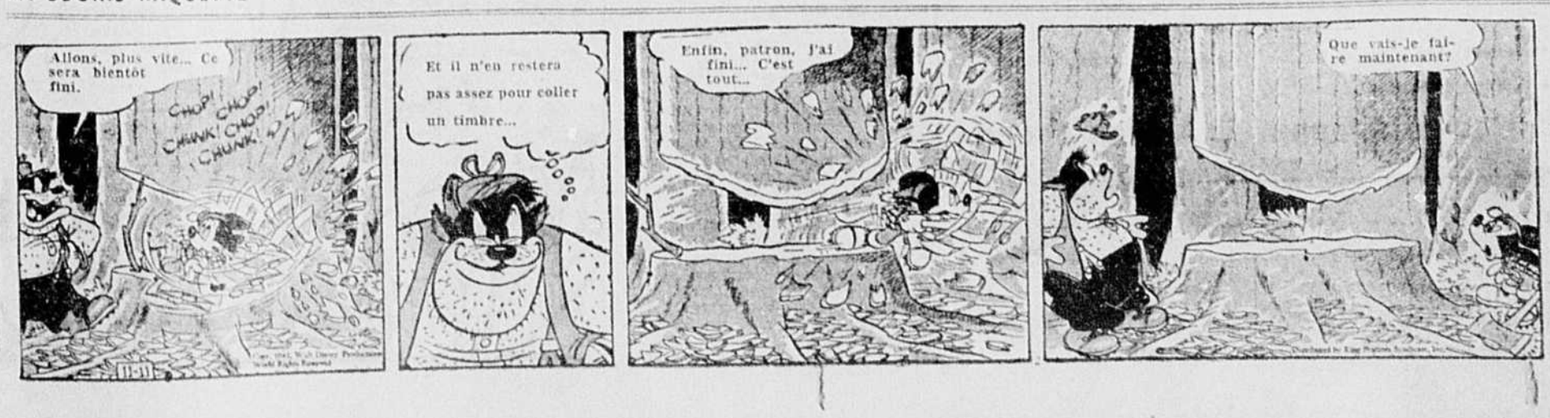

Banquet des Anciens de Polytechnique

Les Anciens de l'Ecole Polytechnique de Montréal, (section de Québec) ainsi que quelques membres invités se réunissaient samedi soir dernier, au Café du Parlement, à leur banquet annuel présidé par M. Eugène Larochelle.

La réunion qui groupait près de quatre-vingts convives fut marquée de l'esprit de solidarité et d'entrain caractéristiques de ses membres. La salle du Café présentait un aspect magnifique et le banquet, préparé sous la direction de M. Douville, fut un franc succès.

Outre le président, prenaient place à la table d'honneur, MM. A.-O. Dufresne, I.C., sous-ministre des Mines et Pêcheries maritimes, M. Emile Robitaille, échevin, représentant de la cité de Québec, M. Alexandro Larivière, I.C., président de l'Association générale des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique, M. L.-C. Dupuis, président de l'Engineering Institue of Canada, section de Québec, M. Ivan-E. Vallée, I.C., sous-ministre des Travaux Publics, M. A.-B. Normandin, I.C., vice-président de la Régie des Services publics, M. Adrien Pouliot, I.C., doyen de la faculté des Sciences de l'Université Laval, M. Maurice Bourget, I.C., M.P., (Lévis), M. Hector Cimon, I.C., vice-président de l'Engineering Institute of Canada, M. Henri Gaudefroy, I.C., secrétaire de l'Association générale des Anciens de Polytechnique, M. L.-P. Méthée, I.C., directeur de l'Ecole Technique de Québec, M. A. Laframboise, I.C., ingénieur à la Eastern Canada Steel & Iron Works ltd., M. A.-E. Marois, I.C. de la maison A.-E. Marois, ltée, J.-A. Lalonde, I.C., ingénieur-conseil.

De courtes allocutions furent prononcées par MM. Eugène Larochelle, A.-O. Dufresne, Emile Robitaille, Maurice Bourget, Guy Lanctôt, Henri Gaudefroy et Chs-Ed. Deslauriers.

Etaient aussi, présents à ce banquet, MM. J.-U. Archambault, A.-O. Barrette, G. Bastien, P. Bégin, T. Bernier, L. Bizière, A. Bouchard, M. Boyer, P. Bureau, L. Buteau, M.-L. Carrier, J.-P. Chapleau, E. Chevalier, R. Chevrette, A. Côté, M. Crépeau, T.-M. Déchêne, Y. DeGuise, G. Demers, R. Desjardins, R. Dupuis, A. Gagnon, L. Gagnon, E. Gaudette, L. Gauthier, M. Gilbert, M. Gravel, C.-R. Latreille, J.-P. Lecavalier, R.-A. Lemieux, J. Limoges, L. Lupien, W.-J. Manning, R. Marchand, L. Martin, J.-M. Paquet, A.-E. Paré, E. Pelletier, S. Picard, R. Rioux, L. Roy, M. Royer, G. St-Jacques, J. St-Jacques, L. St-Pierre, R. Sauvage, Y.-R. Tassé, J.J.-A. Trahan, P. Vincent, P. Warren.

Le district de Montréal était aussi représenté par MM. Guy Lanctôt, P.-E. Sansregret, A. Dugas, R. Duquette, G. Gratton, G. Carmel, R. Bureau et O. Mathieu.

Un deuil au sergent Boudreau

Un ancien vétéran du 22e, le sergent Alcide Boudreau, de Québec, a perdu récemment son fils, Philippe.

Ce dernier est décédé dans la vieille capitale, le 12 mars à la suite d'une courte maladie. Les funérailles eurent lieu à l'église St-Coeur de Marie, samedi, le 14, à neuf heures et quarante-cinq. Le service fut chanté par le révérend Père G. Forest, C.J.M.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Richard, Ernest et Delphis Boudreau, frères du défunt; T. Wark, H. Wark et S. Mark, oncles; W. Uwins, cousin; J. Griffin, A. Leblanc, C. Murphy, F. Dollard, C.S.M., R. Côté, C.S.M., F. Bourboing, sergent Poulin, J. McManus, sergent Ledoux, capitaine A. Jean, MM. J. Wright, E. Drolet, R. Proulx, M.-T. Madden et M. Cadoret.

On remarquait dans la nef, le brigadier et madame Georges-P. Vanier, le lieutenant-colonel A. Dupuis, le lieutenant-colonel P. Poirier, le major G. Guimont, et le capitaine abbé André Hébert.

L'inhumation se fit au cimetière Belmont.

Pepsi Cola gagne

LONDRES, 20. (BUP — La bataille légale prolongée entre la Pepsi Cola Company of Canada et la Coca Cola Company a pris fin, hier, quand le Conseil privé a jugé que la première société n'avait pas porté atteinte à la marque de fabrique de la seconde.

Les juges ont proclamé que le premier mot distinctif des deux marques de fabriques ne prêtait nullement à confusion en ce qui a trait aux deux breuvages gazeux.

Le litige existait depuis 1936.

Un séisme

CHICAGO, 20. — (BUP). — Selon le sismographe de l'université de Chicago, un violent tremblement de terre se serait produit hier matin, à 7 h. 06, à 2,200 milles de Chicago, mais on n'en a pu déterminé la direction.

La manière de réclamer à l'A.-Chômage

Maintenant que les prestations sont payables sous le régime de la Loi sur l'assurance-chômage, tous les employés assujettis aux dispositions de la Loi doivent connaître la marche à suivre pour faire leurs réclamations. M. S. Picard, gérant du bureau local de placement et des réclamations, nous a soumis à tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

Quand un employé cesse de travailler, il doit se faire remettre son livre d'assurance-chômage par son employeur, le porter dès le premier jour de chômage, si possible au plus proche bureau de placement et des réclamations — s'il habite dans les environs, et déposer le livre dans ce bureau. Un reçu lui sera remis et l'employé devra conserver le reçu tant que son livre reste dans le bureau local.

L'employé doit profiter de cette visite au bureau pour remplir les formules nécessaires pour faire sa demande de prestation.

Les neuf premiers jours de chômage après la demande de prestation sont des jours d'attente, et il ne sera pas payé de prestations pour ces neuf jours. Il n'est pas nécessaire que ces neuf jours soient consécutifs. Si un emploi n'est pas trouvé pour lui et s'il continue à rester en état de chômage, et s'il remplit en outre toutes les conditions, l'employé recevra un chèque de prestation chaque semaine.

La méthode ci-dessus s'applique à tous les employés capables de se présenter en personne dans un bureau local ou dans un bureau ouvert de temps en temps.

D'autres mesures ont été prises pour ceux qui ne demeurent pas à une distance raisonnable d'un bureau local de la Commission d'assurance-chômage. Dans un certain nombre de villes et de villages, la Commission d'assurance-chômage enverra de temps en temps des représentants chargés de recevoir les demandes de prestation. Toutes les personnes qui réclament des prestations devront se faire enregistrer par ces représentants qui enverront les demandes au plus proche bureau local pour les faire examiner.

Les personnes qui demeurent dans des districts où il n'y a pas de bureau local et que les représentants ambulants ne visitent pas, devront faire leurs réclamations de prestation par lettre. Quand un ouvrier dans un de ces districts entre en chômage, il devra envoyer son livre d'assurance par la poste au plus proche bureau de placement et des réclamations, déclarer qu'il est en chômage et qu'il désire s'enregistrer pour toucher la prestation. Le bureau lui enverra un reçu pour son livre d'assurance et les formules que tout employé doit remplir pour faire une demande de prestation. L'employé devra remplir ces formules et les renvoyer au bureau local.

Si le réclamant a qualité pour recevoir la prestation, il doit continuer à prouver son état de chômage par lettre chaque semaine. Au bout des neuf jours d'attente, si l'employé n'a pas de travail et s'il remplit les autres conditions, il recevra chaque semaine son chèque de prestation par la poste.

M. T. Gilbert a gain de cause en Appel

La Cour d'Appel vient de confirmer le jugement rendu en Cour Supérieure en faveur de M. Théo. Gilbert contre Mme O. Massé. Mme Massé réclamait la somme de $4,950., après avoir fait une chute sur la propriété du défendeur. La preuve a révélé que la demanderesse occupait l'un des logements du défendeur. Un jour, M. Massé demanda à M. Gilbert la permission de placer du bois dans une cour couverte, la possession exclusive du défendeur. M. Massé y fit installer la lumière et y travailla. Un jour, Mme Massé fit une chute dans l'escalier qui conduisait de cet endroit à la cave et elle s'infligea de nombreuses blessures au visage.

A l'appui de sa demande, elle alléguait le mauvais état des lieux et l'éclairage insuffisant. Les tribunaux ont décidé que l'accident était dû à sa négligence et que le propriétaire n'était pas responsable de l'état des lieux.

Me Eugène Marquis occupait pour le défendeur, M. Gilbert.

L'appel des recrues aux Etats-Unis

● Le major GEORGE-H. BAKER tourne la manivelle afin de mêler soigneusement les capsules d'appel des recrues à mesure que celles-ci descendent dans l'aquarium. Le 17 mars, le secrétaire de la Guerre, Henry-L. Stimson, a retiré les premières capsules portant les numéros de recrues appelées à faire leur service militaire. (Acme)

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

FAUX TEMOIGNAGE NE DIRAS

Réveillons, voulez-vous, un souvenir d'Histoire sainte.

Il y avait, dans ce temps-là, à Babylone, un riche marchand qui s'appelait Joakim. Sa femme, parfaitement belle et parfaitement vertueuse, se nommait Suzanne. Suzanne est un nom gracieux. En hébreu, il évoque le lis. Mais ce n'est pas la douceur du vocable, ce n'est pas sa signification qui l'ont popularisé; c'est l'histoire même de cette femme qui a fait prendre en vénération sa mémoire aussi bien que son nom. De fait, la sainte Eglise remet, chaque année, sous nos yeux, le samedi de la IIIe semaine du carême, ce récit dramatique où la prière triomphe de l'imposture.

X X X

On est en exil; Joakim est non seulement riche, mais il est influent; et de tous côtés ses corelligionnaires ont recours à ses conseils; il y a même, par tolérance du pouvoir chaldéen, des magistrats juifs qui, chez Joakim, jugent suivant la loi juive, des différends et des manquements qui surviennent parmi les captifs.

Le va-et-vient de tant de monde cesse à certaines heures. Sur le midi, par exemple, les clients s'en vont dîner, et Suzanne en profite pour se délasser dans le jardin enclos devenu solitaire.

Les deux juges établis pour cette année-là, deux vieillards s'il vous plaît, et familiers de la maison, conçoivent pour elle une honteuse passion. "Ils détournent leurs yeux pour ne pas voir le ciel et pour oublier les justes jugements de Dieu", dit la sainte Ecriture, en son langage imagé.

Détail assez curieux, chacun veut dissimuler à l'autre sa convoitise. Cherchant tous les jours à la voir ils souhaitent, tous les deux, jaloux l'un de l'autre, d'être seuls avec elle. Un jour, ils conviennent d'aller dîner et se séparent. Mais revenant aussitôt tous les deux, ils se rencontrent, se demandent la raison de ce retour, s'en font l'aveu mutuel et forment le complot de surprendre l'honnête femme, à deux, et d'en abuser.

L'occasion ne tarde point. Suzanne vient au jardin. Deux jeunes filles, comme toujours, l'accompagnent. Il fait très chaud; elle leur dit donc:

—Apportez-moi de l'huile et des parfums et fermez les portes du jardin afin que je me baigne.

Et les jeunes filles d'aller barrer les portes sans savoir que les deux vieillards sont déjà cachés à l'intérieur du jardin. Elles vont ensuite quérir ce qu'il faut à leur maîtresse pour ses onctions.

C'est le moment attendu par nos sinistres pécheurs.

Ils accourent.

—Voyez, disent-ils à Suzanne; les portes sont fermées; personne ne nous verra; cédez à notre passion. Si vous refusez, nous dirons que nous avons surpris un jeune homme en train de pécher avec vous et que, précisément à cette fin, vous aviez renvoyé vos suivantes.

Suzanne, angoissée mais forte devant l'infâme dilemme, garde l'horreur du péché et brave la mort dont on la menace.

—Mieux vaut pour moi, dit-elle, être votre victime sans avoir fait le mal que de pécher en la présence du Seigneur.

Elle pousse un grand cri que, de leurs propres clameurs, les vieillards tentent de couvrir. La diabolique manoeuvre continue. L'un des deux va vite ouvrir la porte par où le supposé jeune homme a pu s'enfuir, tandis que, de la maison, accourent les serviteurs alertés.

Quelle n'est pas leur consternation quand les vieillards, les juges, expliquent le prétendu spectacle qui les a scandalisés.

Mais devant l'évidence d'une pareille inconduite, devant la gravité de la faute et la respectabilité des témoins, il n'y a qu'à courber la tête. Aussi, dès le lendemain, dans la maison même de Joakim, son époux, devant ses parents, ses enfants et tous ses proches en pleurs, Suzanne est-elle condamnée à mort comme coupable d'adultère.

Il y a eu deux gestes: le premier, celui des témoins, celui des vieillards: ayant fait ôter son voile à la pudique accusée, ils se sont avancés, il ont étendu leurs mains sur sa tête, attestant ainsi sous serment, la culpabilité de l'accusée et se déchargeant sur elle de la peine de sa mort. Mais il y a eu, en réponse, un autre geste: Suzanne, en proie au plus affreux chagrin, a levé vers le ciel ses yeux en larmes et dit: "Dieu éternel qui pénétrez ce qui est caché, et qui connaissez toutes choses avant qu'elles arrivent, vous savez qu'ils ont porté un faux témoignage contre moi".

Deux gestes: celui du faux serment et celui de la confiance au Tout-Puissant.

X X X

Or, comme on conduisait la malheureuse au supplice, un jeune homme d'une vingtaine d'années, un page de la cour, bien connu de tous, Daniel, s'écrie:

—Je suis pur du sang de cette femme. Frères, jugez-la de nouveau, car ils ont porté contre elle un faux témoignage.

Et tout le monde comprend que Daniel parle sous l'inspiration divine: personne ne s'oppose, dès lors, à la revision de la sentence. Bien plus, c'est Daniel qui, du consentement de tous, prend la cause en mains. Les juges ne sont plus les juges.

—Séparez-les l'un de l'autre, dit-il, et je les jugerai.

L'affaire aussitôt se précipite et se gâte pour les vieillards.

—Premier témoin, sous quel arbre as-tu surpris les coupables?

—Sous un lentisque.

—Second témoin, sous quel arbre les as-tu vus pécher?

—Sous un chêne.

Le délit de contradiction est flagrant et le peuple, tout de suite, renverse la sentence. Peine du talion: les faux témoins doivent subir le châtiment réservé au crime dont ils ont accusé le prochain. Les iniques juges seront lapidés. Toute l'assemblée, alors, rend grâce à Dieu qui sauve ceux qui espèrent en Lui.

Et l'époux, et le père et la mère et tous les amis de la chaste Suzanne, faisant plus de cas de sa vertu que de sa vie, louent le Seigneur de ce qu'elle a été trouvée pure et sans tache.

X X X

Moralité: Mieux vaudrait mourir diffamée que coupable; mais de s'y résigner peut toujours valoir à une âme sa réhabilitation.

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS: 14 en ce mois; 51 depuis janvier.

AVIS: Le public est admis à visiter les enfants, chaque après-midi, uniquement de deux heures à trois.

Aucun enfant n'est placé sans une recommandation de M. le curé.

La Crèche, Québec,
le 17 mars 1942.

Feu Mme A. Fortin

Chicoutimi. — (DNC) — Dame Régina Tremblay, épouse de M. Auguste Fortin, est décédée à l'âge de 42 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à 9 h., à la Cathédrale.

Frédéricton souscrit $9,000.00

Le "Fredericton Gleaner", un partisan actif du Fonds de secours de la reine, a accusé réception de dons s'élevant à plus de $9,000. Dans un appel spécial pour les enfants de la Grande-Bretagne, ce journal écrit:

"En Grande-Bretagne des milliers de petits enfants qui ont subi la furie des Nazis sont maintenant sans foyer, mais ici, au Nouveau-Brunswick, les enfants n'ont encore subi aucun raid aérien, et espérons qu'ils n'auront jamais à endurer les souffrances inouïes que supportent et supporteront encore les enfants de l'Angleterre. Il est presqu'impossible de se rendre compte de l'horreur causée par ces bombardements qui mettent des milliers de personnes dans la rue, les privant de vêtements, de nourriture et de toutes les nécessités de la vie."

Le correspondant du Fonds de secours de la reine écrit que les biens de l'Eglise anglicane du diocèse de Liverpool ont subi des dégâts et pertes s'élevant à $3,500,000. Ce chiffre donne une idée de l'envergure des raids effectués par les Nazis en cette région. Il paraît que 315 églises ont été endommagées, dont 37 irréparablement. Liverpool a été la cible d'innombrables raids féroces, et le Fonds de secours du lord maire — auquel le Fonds de secours de la reine envoie toutes ses souscriptions — a remis de grosses sommes à cette ville pour le secours de ses victimes.

Don d'une cantine mobile

Le Canadian Railway Club de Montréal doit remettre sous peu un chèque de $1,400 au Fonds de secours de la reine, pour l'achat d'une cantine mobile destinée à desservir les régions bombardées de l'Angleterre.

Les membres de ce cercle décidèrent de renoncer à leur banquet annuel et de consacrer l'argent ainsi économisé au secours des victimes de guerre du Royaume-Uni.

Aux quartiers généraux du Fonds de secours de la reine, on déclare que l'oeuvre accomplie par ces cantines est d'un grand secours au peuple anglais. La reine elle-même donna plusieurs cantines mobiles pour être employées durant les raids aériens, et le Fonds de secours du lord maire en acheta un certain nombre au nom du Fonds de secours de la reine.

Le lord maire de Londres, sir John Laurie, écrit qu'il vient de recevoir un chèque de £ 100 de Sa Majesté la reine. Cette somme fut envoyée directement à Sa Majesté et représente le don d'un souscripteur anonyme de la Nouvelle-Ecosse. Le lord maire écrit: "Ce geste est une nouvelle preuve des liens d'amitié qui relient nos deux peuples, et il augmente la profonde reconnaissance que nous éprouvons envers les Canadiens, pour l'aide généreuse qu'ils donnent à nos victimes des raids aériens."

Les dons présentés directement en Angleterre au Fonds de secours du lord maire, au nom du Fonds de secours de la reine, s'élèvent maintenant à plus de $105,000.

Fortune des internés

OTTAWA, 20. (DNC) — La valeur de la propriété de tout genre y compris l'assurance-vie, appartenant aux personnes internées et détenue par le gardien officiel, est établie à $1,185,797.73. C'est ce que le secrétariat d'Etat a appris, hier, à l'hon. R.-B. Hanson, chef de l'opposition conservatrice.

Demande d'octroi

La Fédération des fanfares de la cité de Québec a demandé, par l'intermédiaire d'une délégation représentative, son octroi annuel pour les concerts d'été. Cette délégation s'est présentée chez M le maire Borne, hier après-midi, qui l'a reçue avec bienveillance et a promis de s'occuper de la requête soumise.

Pression sur Londres

MANDALAY, Birmanie, 20. — (BUP) — De source officielle, on révèle que le gouvernement birman exerce une pression sur Londres pour que sir Stafford Cripps, en route pour l'Inde, se rende à Mandalay discuter l'indépendance de la Birmanie avant son retour pour l'Angletetrre.

Les Birmans, comme les Indiens veulent leur indépendance en retour de leur collaboration à l'effort de guerre britannique.

La bière

CHICOUTIMI. — (D.N.C.) — Le conseil de ville de Chicoutimi vient d'adopter la résolution suivante:

ATTENDU que le conseil de la cité de Chicoutimi a appris par les journaux que le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, à la demande des épiciers licenciés, avait décidé de soumettre un amendement à la loi pour défendre la vente de la bière après 7 h. du soir dans les épiceries.

ATTENDU que la cité de Chicoutimi est en faveur d'une réglementation dans ce sens.

Il est résolu que le greffier soit prié d'informer l'hon. premier ministre de la province que le conseil de la cité de Chicoutimi appuie cette demande à l'effet qu'il ne se vende plus de bière après 7 h. du soir, dans les épiceries.

Funérailles de Mlle A. Létourneau

St-Laurent, I. O. — Un beau témoignage a été rendu, le 12 mars, à la mémoire de Mlle Anita Létourneau, décédé le 10, à l'âge de 23 ans, 10 mois. Les funrailles ont eu lieu à 9 h. 30, à l'église de St-Laurent, I. O., en présence d'une foule considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé O. Gauthier. Le service fut chanté par M. l'abbé Napoléon Pouliot, assisté de M. le curé J.-J. Hunt de St-Jean, I.O., et du Rév. Père Louis Gosselin, C.S.S.R., de Ste-Anne-de-Beaupré.

Assistaient au choeur: M. le curé Gauthier, MM. les abbés Onésime Pouliot et Florian Lemay, du Séminaire de Québec.

Portait la croix, M. Charles Lapointe. Les porteurs du cercueil étaient MM. Jos. Côté, Maurice Gosselin, Jean-Paul Dallaire, Jean-Robert Pichette, Jos. Vaillancourt et Gérard Aubin, tous cousins de la défunte.

Mlle Létourneau était de la cong. des Enfants de Marie. MM. Lionel Gosselin et Paul Pouliot portaient la bannière. Les rubans étaient tenus par Mlles Béatrice Coulombe, Marie-Anne Noël, Bernadette Thivierge, Blanche Vaillancourt, Irma et Annette Pichette, Patricia Coulombe et Lucille Lapointe.

Le deuil était conduit par son père: M. Alphonse Létourneau, ses frères: Dominique et Jean-Paul; ses oncles: MM. Jean-Baptiste Létourneau, Mathias et Xavier Gosselin, Apollinaire Côté et Xavier Godbout.

Dans l'assistance nombreuse, on remarquait M. Jean-Paul Gosselin, Pierre Pichette, Rolland Gobeil, Jean-Paul Pichette, Ernest Létourneau, Jos. Pichette, Raymond Létourneau Jean et Marcel Gosselin et Guy Pichette, ses cousins. Parmi les amis: MM. Paul Pouliot Nap. Godbout, Paul-Emile Gaulin, Alb. Vaillancourt, Alf. Turgeon, G. Pouliot, D. Godbout, Gustave Fillion, Edouard Bouffard, Lucien Lapointe Hector Lachance, Hector et Roger Coulombe, Ernest et Charles Coulombe, Valère Noël, Alph. et Odilon Gosselin, Jos. Plante, Emile Chabot, Josaphat Boissonneault, Jean-Noël Lachance, Marcel Létourneau, Wenceslas Vaillancourt, Léopold Létourneau, David Dumas, Edouard Gendreau, Armand Asselin, Clément Maranda, Rosaire et Marcel Maranda, Joseph Rousseau, Edmond Tailleur, Raymond Rouleau, Raymond Bouffard, R. Ferland et nombreux autres.

La chorale était dirigée par M. Joachim Turgeon. M. Jean Goulet, de St-Pierre, agissait comme maître-chantre. M. Jean-Yves Gosselin, jeune cousin de la défunte, a chanté le cantique "Beau ciel"; M. Apollinaire Côté, son oncle, "In manus tuas"; M. Jean-Paul Gosselin, "In paradisum"; Mlles Irma et Annette Pichette, cousines, "Quand te contemplerai-je".

Mlle Jeannette Coulombe touchait l'orgue. Elle a joué des morceaux de circonstance durant le service.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, M. et Mme Alphonse Létourneau, six soeurs: Béatrice, Laurentienne, Sr St-Alphonse-du-Rédempteur, des S.S. du Bon-Pasteur, Yvette, Sr Ste-Hélène-de-l'Eucharistie, des SS. du Bon-Pasteur, Hélène et deux frères: Dominique et Jean-Paul.

La direction des funérailles a été confié à la maison J. Bouchard et Fils.

Nos sincères condoléances à la famille.

Enregistrement de 13 millions de jeunes

Washington, 20. — (BUP). — Le président Roosevelt a fixé au 27 avril la date de l'enregistrement de quelque 13,000,000 d'Américains âgés de 45 à 64 ans inclusivement pour le service non combattant.

Cela porte à 45,000,000 le nombre des hommes inscrits. Le nouvel enregistrement affectera tous les hommes des Etats-Unis, de l'Alaska, des îles Hawaï et de Puerto Rico nés le ou après le 28 avril 1877 et le ou avant le 16 février 1897.

Aux Sciences sociales

Il y aura cours pour les sections d'assurances, finances et industrie et coopératives ce soir, à l'école des Sciences sociales. Section d'assurances, 8 heures, M. Gustave Beaudry; 9 heures, M. Jean Saucier. Section d'industrie et finances, 8 heures, M. Benoît Bouillette; 9 heures, M. T. Poznanski. Section des coopératives, 8 heures, M. Jean-Marie Martin; 9 heures, M. T. Poznanski.

Si vous n'avez déjà lu les meilleurs billets de l'Oncle Gaspard:

"LE DESSUS DU PANIER"

Procurez vous cet ouvrage dès aujourd'hui à la Librairie de l'"Action Catholique", 1, boulevard Charest ou à n'importe quelle autre librairie.

Prix $1.00

La famille de feu Rosario Cloutier

M. Rosario Cloutier, serre-frein à l'emploi du chemin de fer National du Canada, dont nous avons annoncé la mort tragique à Chambord, était bien connu en notre ville. Le défunt, époux de dame Lucille Michaud, laisse un jeune fils, René, âgé de 7 mois.

M. Cloutier n'était employé au chemin de fer National du Canada que depuis quelques mois seulement. Auparavant, il avait été employé à l'arsenal de Val-Cartier à titre d'inspecteur d'obus et il travailla aussi à la Commission des Liqueurs.

Outre son épouse et son fils, il laisse sa mère, Mme (Vve) Edouard Cloutier, et une soeur, Mme Henri-Paul Papillon (Agathe). Lui survivent aussi son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Napoléon Michaud, des beaux-frères, MM. Gérard, Philippe, Eugène, Bruno, Jean-Paul et Aimé Michaud, tous de Québec, William Watts et Henri-Paul Papillon, de Québec; des belles-soeurs, Mmes W. Watts, et Mlles Laurence, Florita, Françoise et Marie-Paule Michaud, de Québec, de même plusieurs oncles et tantes, M. et Mme Jos Cloutier, de Québec; M. et Mme Arthème Bélanger, de Cap à l'Aigle, Ulric Bélanger, de Giffard, Elisée Bélanger, de Noranda, Sylva Bélanger, de l'Anse à Gilles, Zénon Bélanger, du Cap St-Ignace, Amédée et Laurent Bernier, de Québec, Cyrias Fournier, de Québec, Lazare Mercier, de Québec, Ernest Gagné, du Cap St-Ignace, et Mme Edgar Simoneau, aussi du Cap St-Ignace.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Germain Lépine, rue St-Vallier. Les funérailles auront lieu jeudi matin. Départ de Lévis par le train de 8 hres 45 pour Cap St-Ignace où sera chanté le service et où se fera l'inhumation.

Mort subite du R. Frère Roger

MONTREAL, 20. — D.N.C. — Le R. F. Roger (Pierre Caron), franciscain, est décédé subitement, au monastère des Franciscains rue Dorchester, où depuis une quinzaine d'années, il remplissait la fonction de portier.

Il était né à St-François-Xavier, de Rimouski, le 19 juin 1887. Il vécut à Salem, Mass., avant d'entrer chez les Franciscains, où il prit l'habit religieux en 1913. Le 8 septembre 1918, il prononçait les derniers voeux.

Le service funèbre, précédé de l'Office des Morts, aura lieu samedi, à l'église des Franciscains.

$38,354,390.70 à l'assurance-chômage

OTTAWA, 20.— (DNC).— Depuis la mise en vigueur de la loi de l'assurance-chômage, soit le premier juillet 1941, il a été placé au fonds du revenu consolidé, comme contributions des patrons et des employés, la somme de $31,964,958.79; il faut ajouter à cela la contribution fédérale qui s'est élevée à $6,389,431.91, ce qui fait un grand total de $38,354,390.70. De cette somme il a été placé $36,031,177.51 dans les obligations du Dominion. Le nombre d'assurés, au 31 décembre dernier, était d'environ 2,200,000. Voilà le renseignement qui a été fourni hier par le ministère du Travail, à M. W.-K. Esling, député de Kooteny-ouest.

Feu Lise Chouinard

D'imposantes obsèques ont été faites, le mardi 17 mars, à Mlle Lise Chouinard, fille de M. Chs-A. Chouinard et de dame Marguerite Bourgeois décédée à l'âge de 17 jours. Ses funérailles ont eu lieu à 3 heures, en l'église St-François d'Assise, au milieu d'une belle assistance. Le départ s'est fait de la résidence mortuaire au no 27, 18ième rue Limoilou pour l'église paroissiale où l'hymne des Anges fut chanté.

Au départ, sous la direction de M. Gérard-A. Moisan, le deuil était conduit par son père: M. Chs-A. Chouinard; ses oncles, MM. Armand Bourgeois, Robert Chouinard, Gaston Chouinard et Léon Gosselin; ses cousins: MM. Jean Gosselin, René Lelièvre, Paul Lelièvre, J.-L. Letarte, L. Letarte, Ant. Letarte, P. Letarte, J.-A. Bélanger. A la suite de la famille nous remarquions: MM. Ernest Dion, J.-W. Pouliot, E. Gourdeau, Lactance Lachance, Albert Lachance, président de l'Association des Pilotes, S. Hébert, A.-S. Zicat, Albert Hamel et R. Moisan. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

La cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

Le major C.-R. Raymond, attaché au bureau du Recrutement du district militaire no 5, fait en ce moment une tournée dans la péninsule de Gaspé.

C'est une campagne spéciale de recrutement, au cours de laquelle, il voulait enrôler le plus grand nombre possible de Gaspésiens.

Voici l'itinéraire qu'il suivra:

Ste-Anne-des-Monts: Dimanche, lundi et mardi.

Cap-Chat: Mercredi et jeudi.

Matane: Vendredi.

Le plus grand réservoir du genre

Le réservoir en aluminium que représente notre photographie, le plus grand qui ait été réalisé au Canada, a 10 pieds de diamètre et 23 pieds de longueur, en métal aluminium de 1-4 de pouces d'épaisseur.

Il est entièrement soudé par un procédé spécial de soudure, qui résiste particulièrement bien à l'action des gaz nitreux.

Il a été construit par la Cie des Produits en Aluminium et Acier Inoxydable. Président, monsieur G.-A. L'Hoir, installé depuis 3 ans, le long du fleuve, à Lévis, P. Q.

Ce nous fut un sujet de fierté d'apprendre que cette très belle construction fut réalisée, complètement par notre main-d'oeuvre canadienne-française, et le 2e réservoir de même dimension sortira bientôt des ateliers.

Ces appareils sont destinés à une usine de produits chimiques de guerre, en vue de la fabrication d'explosifs.

M. L'Hoir a construit dans ses usines française et belge, de nombreux réservoirs et appareils de ce genre de toute dimension, et il est le constructeur de la première nacelle en aluminium qui a conduit avec succès, il y a 12 ans, le professeur Piccard dans la stratosphère à 60,000 pieds de hauteur.

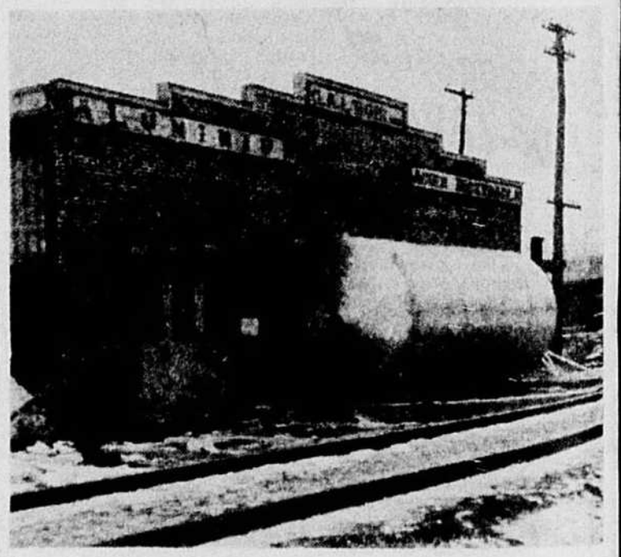

Comme nous avons manifesté à M. L'Hoir notre étonnement, que sa très belle usine de 11,000 pieds carrés, construite par la Caisse Populaire de Lévis, comptait si peu de personnel, 15 personnes nous dit monsieur L'Hoir, au lieu de 80 par équipe qu'il employait l'an dernier, il nous fait part qu'il n'obtient que peu et difficilement de contrats et sous-contrats de guerre.

Cette usine très bien équipée est en mesure de fabriquer des parties d'équipements militaires, des pièces d'avions, du matériel pour la fabrication des explosifs que M. L'Hoir a fabriqués en quantité pour le ministère de la Guerre français.

Nous lui avons manifesté notre espoir, que de telles usines de chez nous, pourvues d'une main-d'oeuvre de telle qualité, seront enfin elles aussi admises à coopérer à l'effort de guerre, ce qui nous fera l'économie de bien des agrandissements des grandes usines de guerre, et aussi maintenir notre population ouvrière dans nos paroisses, au lieu de les obliger à rejoindre les grands centres pour trouver du travail.

C'est la seule usine du genre au Canada, qui produit de l'aluminium pressé ou de l'aluminium inoxydable. Elle a été construite dans la période de dépression.

"L'ACTION CATHOLIQUE"
BULLETIN D'ABONNEMENT

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste ou par chèque et d'indiquer plus haut par une croix, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adresser votre abonnement à
L'ACTION CATHOLIQUE QUEBEC
Téléphone: 2-4771

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.

☐ **Nouvel abonné** ☐ **Ancien abonné**

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

MALLE		A QUEBEC ET LEVIS	
Abonnement régulier	$5.00	Abonnement régulier	$6.00
Six mois	2.50	Six mois	3.00
Trois mois	1.25	Trois mois	1.50

CHARLIE CHAN 1612 — par Alfred Andriola

LEVIS et la Banlieue

Le train de l'armée sera à Lévis demain. — Le train de l'armée canadienne qui traverse actuellement différentes villes du Canada, sera à Lévis, demain. Il pourra être visité par le public à partir de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. La population de la rive sud est invitée à visiter le train pour constater ce dont l'armée a besoin pour la guerre. Ceux qui ont souscrit à l'emprunt de la Victoire pourront voir toutes les armes et l'équipement qui sont achetés avec leur argent.

Soirée à Lauzon. — Ce soir, à 8 heures 15, à la salle du collège de Lauzon, sera donnée une soirée de gala au profit des oeuvres paroissiales. Le magicien Antoni donnera un spectacle qui durera deux heures et l'un des tours de magie qui feront sensation est connu sous le nom de lévitation. Comme invitée, on entendra le fameux chanteur inconnu. Il y aura représentation spéciale pour les enfants cet après-midi, à 4 heures 30, à la salle du collège de Lauzon.

A la Salle St-François-Xavier. — Ce soir, levée du rideau à la salle ce soir, levée du rideau à la Salle St-François-Xavier, pour l'exécution d'un magnifique programme de Vaudeville-Variétés, par la troupe de M. Maurice Beaupré, du poste CHRC.

Durant la semaine, nous avons eu occasion d'indiquer les item du programme et de les analyser. Tous les amateurs de vaudeville en auront pour leur argent.

Les billets qui n'auront pas été vendus le seront à la porte de la salle, au guichet.

Il devrait y avoir salle comble parce qu'il s'agit d'aider une belle oeuvre, celle de la Société St-Vincent-de-Paul de Bienville.

Tournoi pour la coupe Carrier-Goulet. — Mercredi soir dernier, eut lieu aux Chevaliers de Colomb de Lévis, un tournoi éliminatoire aux petites quilles pour l'obtention de la coupe Carrier & Goulet. Dix concurrents ont pris part à ce concours et les parties furent très contestées. Les quatre qui se sont classés pour débattre furent MM. Louis Emond, Noël Breton, Henri Roy et Eugène Carrier. La finale fut débattue entre Henri Roy et Eugène Carrier et ce dernier remporta la coupe Carrier & Goulet.

Résultats du tournoi de petites quilles. — Il se tient actuellement à la salle des Chevaliers de Colomb, à Lévis, un tournoi de petites quilles qui commence il y a déjà une dixaine de jours. Voici les résultats des parties jouées jusqu'à dimanche dernier: Equipe Joseph Emond & Fils: Trois parties jouées et trois parties gagnées. Equipe Garneau & Drapeau: Douze parties jouées, deux parties gagnées et dix perdues. Equipe Restaurant Chez Rosaire: Trois parties jouées et trois parties gagnées. Equipe Hôtel Larochelle: Trois parties jouées et trois parties gagnées. Equipe Alphonse Lemieux: Six parties jouées, deux parties gagnées et quatre perdues. Equipe J.-B. Michaud & Fils, six parties jouées et six parties perdues. Equipe Lecours & Frère: Douze parties jouées, cinq parties gagnées et sept perdues. Equipe Dr Paul Goulet: Neuf parties jouées, sept parties gagnées et deux perdues. Equipe Universal Auto: Dix-huit jouées, deux parties gagnées et seize perdues. Equipe Salon Edouard Lemieux: Douze parties jouées, sept parties gagnées et cinq perdues. Equipe Côté & Marmen: Neuf parties jouées, cinq parties gagnées et quatre perdues. Equipe Studio Gosselin: Neuf parties jouées, huit parties gagnées et une perdue.

Dans les parties simples, M. Alphonse Lecours a joué la plus forte partie, avec 169.

Le plus grand total des trois parties revient à M. Adélard Pouliot, avec 421.

L'enjeu de ce tournoi est une magnifique coupe ainsi que des prix de valeur offerts par des maisons d'affaires de la rive sud.

Heures saintes. — Ce soir, à 7 heures 30, dans les différentes églises de la rive sud, aura lieu une heure sainte pour demander à Dieu le retour de la paix dans le monde.

Mort de Mme Vve Joseph Bégin de Sorosto. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Vve Jos. Bégin, née Adeline Ferland, décédée hier après-midi, à l'âge de 83 ans.

Elle laisse dans le deuil quatre fils MM. Olivier, Joseph, Alphonse et Philippe Bégin; une fille Mme Albert Dérôme (Alexina) de St-David.

Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église du Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière de Notre-Dame.

Nous présentons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

Cours de secourisme. — A la suite de la décision prise par les autorités municipales de Lévis, M. le Dr A. Bélanger, de l'Unité sanitaire de Lévis, vient de commencer à donner une série de cours de secourisme pour les hommes de la police et du feu de Lévis. Le premier de la série fut donné mardi soir dernier au poste de police de Lévis et on remarquait la présence de M. l'abbé Falardeau aumônier du Monastère du Précieux-Sang, à Lévis, MM. les échevins A. Samson et F. B. Atkinson et tous les membres de la police et de la brigade du feu ainsi que divers hommes des départements municipaux. Ces cours auront lieu chaque semaine, les mardi soir, à 6 heures 45 au poste de police de Lévis.

Le Dr Bélanger commencera également une autre série de cours pour les employés de la ville, lundi soir prochain, à 6 heures 45, à l'hôtel de ville. Il y aura deux cours par semaine, le lundi et le vendredi soir.

Lutte au camp de Lauzon. — Une séance de lutte aura lieu, ce soir, à 8 heures 30, au camp de Lauzon. M. Georges Couture a préparé les quatre numéros suivants: Babe Young, 200 livres, sera au programme contre Raoul Gauthreau, 190 livres.

L. Gosselin défendra son titre et mettra sa ceinture en jeu en lutte contre Sunny Larue.

Maurice Gosselin aura comme adversaire Gene Russell.

Dans un numéro spécial, qui promet des sensations, on verra Kid Levesque aux prises avec Paul Michaud.

Funérailles de Mme Vve Louis Dorval. — Mercredi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de Mme Vve Louis Dorval.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emile Hébert, assistant-curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Vital Labrie, du collège de Lévis, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Emile Hébert et P.-E. Laliberté. La chorale paroissiale a rendu la messe des morts harmonisée ainsi que les motets de circonstance. Des soli furent rendus par MM. Joseph Bourassa, Adélard Lainé, Alexandre Rancourt et Roméo Simoneau. Mme Jules Boulanger touchait l'orgue.

M. Adélard Samson était porteur de la croix.

Conduisaient le deuil : M. Louis Dorval, fils de la défunte; MM. Albert Barras, Jean Auguste Laperrière et Wilbrid Bégin; ses gendres: M. Dosithée Rancourt ; ses frères, MM. Roland et Gustave Barras, Wilbrod Bégin, J.-O. Lagacé, J.-L. Lemieux, Jacques, Henri, Yves et Roger Dorval, Zephirin Gingras, Paul Bourget, Gonzague Noël et Maurice Guay; ses petits fils : MM. Jean-Louis, Gilles, André, Raynald et Claude Barras et Claude Noël; ses arriere-petits-fils: MM. Antonio, Oscar, Alexandre et Ed. Rancourt, Honoré et Xavier Drapeau, Henri, Georges et Armand Angers, Montréal, Edgar Lemieux, Montréal, Joseph, Azarias, Emile, Rosaire et Gaston Dorval, M. Turgeon, Armand Hamel, Hervé Cormier; ses neveux; M. J. Aurèle Dorval, son cousin.

Dans le cortège on remarquait : M. Adélard Lamontagne, échevin de Lauzon, MM. Eugène Guérin, J. J.-B. Hamelin, J.-A. St-Pierre, Arthur Bégin, Willie Hearn, S. Bouffard, C.-H. Dominique Lecours, Alfred Samson, Léon Guay, Roméo Lemieux, Lucien Corriveau, Alfred Bégin, Edouard Carrier, Th. Bégin, Alfred Boissinot, Gérard Dorval, L.-P. Ouellet, Maurice Lagacé, A. Gagnon, Wilfrid Moore, Horace Huot, L.-J. Bourget, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de Lauzon et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus sincères condoléances.

La direction des funérailles était confiée à la maison J.-P. Thibault de Lévis.

Félicitations à MM. Pouliot et Lizotte

Voici le texte d'une résolution que nous transmet le conseil de comté de Témiscouata :

A une réunion régulière du Conseil du comté de Témiscouata, tenue au chef-lieu du comté, à Notre-Dame du Lac, mercredi le onzième jour de mars mil neuf cent quarante-deux, à dix heures de l'avant-midi, la résolution suivante a été adoptée :

M. Louis Pelletier, préfet du comté de Témiscouata, maire de la municipalité de St-Louis du Ha ! Ha ! exprime le désir que les membres de ce conseil adoptent une résolution de félicitations et de remerciements envers M. Jean-François Pouliot, député du comté de Témiscouata, M. Louis-Philippe Lizotte, député du comté de Kamouraska, et des autres députés qui ont voté sur la motion présentée à la Chambre des Communes par M. Jean-François Pouliot comme amendement à l'adresse en réponse au discours du trône.

Il est en conséquence proposé par M. Omer Bouchard, maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Lac, appuyé par M. Isidore Bérubé, maire de la municipalité du village de Cabano, et résolu à l'unanimité :

Que des félicitations et de sincères remerciements soient adressés à M. Jean-François Pouliot député du comté de Témiscouata, M. Louis-Philippe Lizotte, député du comté de Kamouraska ainsi qu'à tous ceux qui ont voté avec eux sur la motion présentée par M. Jean-François Pouliot sur l'adresse en réponse au discours du trône pour les idées vraiment canadiennes et patriotiques qu'ils ont exprimées au cours du débat soulevé par cette motion; que ce conseil endosse en tous points leur attitude en ce qui a trait à la conscription pour outre-mer et l'exemption du service militaire pour les fils de cultivateurs.

Que des copies de cette résolution soient soumises aux journaux "St-Laurent, l'"Action Catholique" et "Le Devoir", ainsi qu'à M. Jean-François Pouliot et à M. Louis-Philippe Lizotte.

La production de la G.-Bretagne devra être augmentée

LONDRES, 17. — (BUP). — Trois experts américains conféreront aujourd'hui avec les autorités anglaises aux fins d'en arriver à l'utilisation la plus rationnelle des navires disponibles en vue du ravitaillement en vivres des îles britanniques, durant "l'année cruciale de la guerre". D'autre part, les autorités britanniques étudient les moyens d'augmenter la production de la Grande-Bretagne elle-même.

Le sous-secrétaire de l'Agriculture, Paul-H. Appleby est à la tête de la délégation américaine. Il travaille de concert avec le vice-président William-Howard Schubar, de la banque du Mannhattan, expert en commerce international, et Robert-L. Oshins.

Il faut une loi spéciale pour . . .

(SUITE)

La séance

La troisième lecture de la loi modifiant la loi des cités et villes provoque un grand débat, dès l'ouverture de la séance. Cette loi avait été longuement étudiée la veille.

M. Antonio Talbot (U.N.), de Chicoutimi, déclare que les amendements proposés, sauf un, ne sont pas dans l'intérêt public. Il prétend que l'article 1, dont le but est de rendre applicables à toutes les villes régies par la loi des cités et villes, les dispositions qui permettent de changer la date des élections par lettres patentes, vise Québec et Montréal. En janvier, dit-il, quand la cité de Québec préparait son bill, elle voulait insérer une clause permettant de prolonger de quatre ans le terme du maire et des échevins. Les ligues de citoyens ont protesté. Plus tard, le maire a dit qu'il renonçait à la clause en question, car la loi générale couvrirait le cas. Pour Montréal, c'est encore pire, car on prolonge l'interdiction et l'humiliation.

L'article 2 accorde aux cités et villes, pour la perception des licences de cirque et autres représentations, les pouvoirs spéciaux que le paragraphe 1 de l'art. 403 du Code municipale accorde aux municipalités qu'il régit. M. Talbot soumet qu'en vertu de cet amendement, on pourra percevoir des droits, pratiquer des saisies, quand il s'agira de représentations pour fins charitables. C'est aller trop loin, dit-il.

Le député de Chicoutimi a aussi protesté énergiquement contre l'article 4 qui a pour but de défendre aux conseils municipaux d'une ville d'accorder un contrat de vente d'obligation à un autre qu'au plus bas soumissionnaire, sans le consentement du ministre des Affaires municipales. Quel intérêt, dit-il, peut avoir le ministre d'accorder un contrat moins avantageux que celui qui devrait être régulièrement accordé ?

M. François-J. Leduc, député de Laval, intervint à son tour dans le débat. Il commença par dire que le ministre des Affaires municipales aimait à faire des déclarations et qu'il ne devrait pas avoir objection à en faire une présentement. La question est tellement sérieuse, dit-il, que si le ministre ne peut faire une déclaration catégorique, je veux que le bill reste sur la table. Je lui demande de nous éclairer, de nous dire bie nclairement que la loi ne s'appliquera pas dans nos grandes villes.

L'hon. M. Drouin

Je m'aperçois, dit M. Drouin, que l'opposition pense à l'élection de Ste-Anne. Le bill a déjà été longuement étudié. C'est pour des fins spéciales qu'on recommence le débat.

M. Talbot soulève un point d'ordre et le ministre poursuit : Le député de Chicoutimi prétend que l'amendement projeté s'appliquera aux villes de Québec et de Montréal. Il n'y a rien de tel dans le bill. Qu'on l'examine attentivement et on se rendra compte que la date des élections peut être changée par lettres patentes. Il n'est pas question d'étendre le terme du maire ou des échevins. Il n'a jamais été question, ni directement, ni indirectement de prolonger le terme d'office du maire ou des échevins de n'importe quelle municipalité. Si la chose devenait nécessaire, nous passerions une loi.

M. Talbot. — Si la date des élections est le 15 mars et qu'on la fixe au 15 avril, est-ce qu'il n'y a pas prolongement de terme ?

M. Drouin. — La prolongation ne pourrait s'appliquer qu'après une nouvelle élection. Pour Montréal et Québec, il est spécifié dans leur charte que les élections seront tenues à une date spéciale et ces dispositions continuent de s'appliquer. La loi des cités et villes ne s'applique pas à Montréal et à Québec. Ni de près, ni de loi, nous n'avons eu l'intention de prévoir la prolongation du terme du maire ou des échevins, soit de Québec, soit de Montréal, soit d'autres grandes villes. Pour prolonger un terme, il faudrait présenter un bill et la prolongation n'aurait effet qu'après une élection.

Relativement à la question des contrats de vente d'obligations, M. Drouin fait remarquer que les municipalités, en donnant des avis dans la Gazette officielle, spécifient toujours qu'elles ne s'engagent pas à accepter la plus basse soumission.

Faisant allusion à une remarquable de l'hon. M. Gagnon, le ministre admet qu'on devrait dire la plus haute soumission. Il ajoute que c'est pour rendre la loi générale qu'on a mis dans le bill une disposition disant que les municipalités ne seront pas tenues d'accepter les soumissions les plus avantageuse ne l'est pas en réalité.

M. Drouin fait ensuite l'éloge des officiers de son département, entre autres, M. Emile Morin, sous-ministre adjoint, un homme qui connait son affaire et prend l'intérêt des municipalités.

L'hon. M. Gagnon

Le chef de l'opposition rend à son tour hommage à la compétence et à l'intégrité de M. Morin, et ajoute que celui-ci devrait être à l'abri des interventions de l'extérieur.

M. Gagnon prétend que la loi telle que rédigée a raison de rendre soupçonneux. Pourquoi, dit-il, n'avoir pas intercalé l'article dans le chapitre des élections au lieu de l'avoir placé dans le chapitre des dispositions déclaratoires et interprétatoires. Quel est l'homme de loi qui pourra dénicher cet article s'il n'a pas étudié de façon approfondie les 697 articles de la loi des cités et villes ? Pourquoi a-t-on voulu cacher cette disposition ? Je ne suis pas surpris que beaucoup de députés y voient un piège. Je tiens à faire remarquer qu'il ne s'agit pas présentement d'obstruction, mais de critique constructive.

Le chef de l'opposition critique également l'article relatif à la vente des obligations et conclut en disant qu'il est bien convaincu que le Conseil législatif ne laissera jamais passer un bill qui constitue une pareille horreur.

Le trésorier provincial prend à son tour la parole et déclare que le gouvernement a pris l'avis des officiers en loi et que ces derniers ont déclaré que l'article 1 ne s'appliquait ni à Montréal, ni à Québec.

Sur proposition du Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-sud, le bill fut finalement renvoyé au comité plénier pour plus ample considération. Le bill sera probablement amendé.

La Chambre vota ensuite en troisième lecture, sur division, le bill 17 portant de 3 à 6 mois le délai pendant lequel des poursuites peuvent être prises en vertu de la loi des établissements industriels et commerciaux.

Puis on reprit l'étude du budget supplémentaire, au chapitre des Terres et Forêts.

L'hon. Pierre-Emile Côté donna à la Chambre quelques renseignements que lui avait demandés l'opposition au sujet de la commission Renaud. Cette commission, dit-il, a tenu 21 séances, dont 10 à Québec et 11 à des endroits situés aux quatre coins de la province. Les dépenses de voyage des commissaires forment un total de $1,749.54. Voici les dépenses faites par chacun des commissaires : J.-A. Beaulieu, $186.21; Avila Bédard, aucune; Fernand Boutin, $210.43; Léo Brown, aucune; François Faure, $202.34; Jos.-L. Fillion, $405.34; J.-Charles Lacroix, $237.85; W.-A.-E. Pepler, $78.60; H.-R. Renault, $239.10; Albert St-Laurent, $189.67. La commission tiendra quelques autres séances, dont une à Montréal le 30 mars.

La Chambre vote ensuite un item de $10,000 pour la chasse et les pêcheries. Incidemment, à une question de M. Onésime Gagnon, M. Côté révèle que le parc national des Laurentides a été fermé pour la durée de la guerre. Des travaux considérables auraient dû être exécutés pour fournir aux touristes les facilités du parc. Ces travaux ont dû être retardés à cause de la guerre.

M. Ernest Ménard, i.f., qui était surintendant de ce parc, a été promu inspecteur des chefs de district au département des Terres et Forêt.

Comme l'heure avance et que c'est la dernière séance de la semaine, M. Mathewson demande à l'opposition de voter le budget supplémentaire, au montant de $383,200, en bloc. L'opposition y consent, à la condition qu'on lui permette de revenir sur certains item lorsque l'on étudiera le budget principal.

La Chambre dispose ensuite de quelques bills privés, puis s'ajourne à 3 heures, mardi après-midi.

"Rappelez-vous toujours que nous devons laisser le soin de nos vengeances à la vie... Elle ne s'en charge que trop ! . . ."

Paul Bourget.

SON ÉTAT EMPIRAIT, DÛ À LA

Névralgie

Ces douleurs névralgiques vont-elles en empirant? Courage, alors! "Mon état allait empirant. Je souffrais affreusement dans tous les os", écrit Mlle Rosette Perron, 42 Archambault, Hull, P.Q. "Au bout de 2 ans, je pris le T-R-C Templeton, et, grâce à ce remède, je suis réellement une autre personne!" Ce n'est là qu'un des nombreux cas où de longues souffrances dues au rhumatisme furent suivies d'un prompt soulagement après usage du T-R-C. Le T-R-C est fait spécialement pour soulager la douleur rhumatismale, névritique, arthritique. Qu'il vous secoure aussi. 50c et $1 chez votre pharmacien.

A Loretteville

FORUM D'EDUCATION. — (D.N.C.). — Parmi les oeuvres de l'amicale du collège de Loretteville, ce groupe d'anciens élèves est fier de compter le forum d'éducation, qui, à tous les mois, réunit parents et professeurs dans la plus intime collaboration. Lundi, le 16 mars, l'amicale avait donc son 5ième forum d'éducation. A cette occasion la salle du collège, remplie à sa capacité, voyait parents, élèves, RR. Frères et un grand nombre d'auditeurs prendre part à une discussion des plus animées.

M. Paul Blondeau, président de l'amicale, après avoir souhaité la plus cordiale bienvenue à tous, invitait le Rév. Frère Stanislas, professeur à l'Ecole supérieure de Commerce, à Québec, à diriger le forum.

La question à débattre était la suivante: l'orientation professionnelle, sa nature, sa possibilité auprès de l'élève, le moyen de l'établir dans nos écoles. Afin d'amorcer mieux la discussion, deux films furent présentés, le premier sur la carrière du professorat, et le second sur le génie forestier.

Pendant une heure, le débat dura et de toutes parts fusaient les questions, les réponses, les doutes, les suggestions, tandis que le Rév. Frère Stanislas dirigeait la discussion, redressant les erreurs, encourageant les plus timides, soulignant les idées heureuses. Plusieurs avaient tenu à prendre part à la question, tant chez les professeurs, chez les élèves, que parmi les jeunes gens et les plus âgés.

Du choc de ces idées, les faits suivants primèrent: que l'orientation professionnelle est avant tout l'affaire de l'élève, puis celle des parents, du professeur, du médecin et aussi, quelquefois, du confesseur. Qu'il serait à souhaiter qu'un groupe de spécialistes soient nommés pour faire la tournée des écoles et aider l'élève, soit en le renseignant, soit en le conseillant dans cette recherche si difficile d'une carrière, d'un métier, d'une profession; qu'à défaut de ces spécialistes, des citoyens de la paroisse puissent aider nos jeunes à s'orienter pour l'avenir. Que si les aptitudes, les goûts d'un élève ont beaucoup à dire dans l'orientation professionnelle, il y a d'autres facteurs à considérer: l'habileté manuelle, une santé suffisante, les fonds nécessaires, etc. L'élève aurait également beaucoup à apprendre sur ce sujet par la lecture. Les livres français manquent malheureusement trop souvent ou ne sont pas toujours adaptés au besoin actuel.

Puis ce fut le tour des cas concrets, des exemples donnés, qui par un père de famille, qui par une mère, par un professeur. Bref, ce fut une soirée des plus instructives, remplie de leçons, de bons conseils, d'idées solides sur l'orientation professionnelle.

Parmi l'assistance, on remarquait: M. Paquet, président de l'amicale de St-Sauveur, ainsi que le directeur du collège de St-Sauveur, le Rév. Frère Christophe, de Loretteville, la supérieure du couvent de Loretteville, avec un groupe d'élèves, l'abbé G.-S. Gagnon, le docteur J. Lauzier, M. H.-P. Cimon et M. W. Legaré, de la Commission scolaire, M. Couture, président de la St-Jean-Baptiste, M. Léopold Martel, M. Emile Pépin, président de la J.O.C., Mlle M.-A. Dubeau, présidente du Syndicat des gantières, un groupe de jocistes, Mme la mairesse, ainsi que plusieurs autres.

Névralgie

L'action calmante et rafraîchissante de Mentholatum neutralise la douleur aiguë. Jarres et tubes à 30c.

MENTHOLATUM

reconforte tous les jours

LES PROGRAMMES RADIOPHONIQUES

* — Programme d'une série d'émissions habituelement dignes d'intéresser la classe d'auditeurs à laquelle elles s'adressent.

+ — Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.

ECOUTEZ AUJOURD'HUI

Vendredi, 20 mars

+7.25 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
8.00 a.m.—CBV - CBF—Radio - Journal, français.
+8.16 a.m.—CBV-CBF—Elévations matutinales.
+8.15 a.m.—CHRC—Frière du matin.
8.30 a.m.—CBF—Pot-pourri musical.
8.45 a.m.—CBV - CBF—Chansons françaises.
+8.45 a.m.—CHGB—Prière du matin.
9.00 a.m.—CBV-CBF—Madame est servie.
9.30 a.m.—CBV-CBF—Les chansons que vous aimez.
9.57 a.m.—CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
10.00 a.m.—CBV-CBF—Vie de famille.
10.15 a.m.—CBV - CBF—Chansons françaises.
10.30 a.m.—CBV - CBF—Le vieux maître d'école.
10.45 a.m.—CHRC—Courrier de Margot.
10.45 a.m.—CBV-CBF—C'est la vie.
11.00 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
11.15 a.m.—CBV—Grande Soeur.
11.30 a.m.—CBV-CBF—Les troubadours.
11.45 a.m.—CHRC—Programme agricole.
12.00 midi—CKAC—L'heure ensoleillée.
12.00 midi—CBV-CBF—Jeunesse Dorée.
12.15 p.m.—CBV-CBF—Quelles nouvelles.
12.15 p.m.—CKCV—Midi musical.
12.30 p.m.—CBV - CBF—Nouvelles de la BBC.
12.45 p.m.—CBV-CBF—Rue principale.
1.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'"Action Catholique".
1.00 p.m.—CBV-CBF—Radio-Journal.
1.15 p.m.—CBV-CBF—Tante Lucie.
*1.30 p.m.—CBV-CBF— Le réveil rural
1.35 p.m.—CKCV—Croisière musicale.
2.00 p.m.—CHRC—Chansonnettes.
2.00 p.m.CBV-CBF—La Metairie Rancourt.
2.00 p.m.—CKCV—Les dernières nouvelles sur disques.
*2.15 p.m.—CBV-CBF—Education musicale — De la marche et de la suite.
2.15 p.m.—CKCV—L'heure exquise.
2.30 p.m.—CBV-CBF—Réital.
3.30 p.m —CBV-CBF—Bulletin de nouvelles.
3.30 p.m.—WABC—Orchestre Columbia.
3.33 p.m.—CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
+ 4.00 p.m —CHRC—Le quart d'heure des malades.
"La visite au St-Sacrement" ; causerie de M. l'abbé Ls-Emile Hudon.
*4.30 p.m.—CBV-CBF—Radio-Collège. —
*5.15 p.m.—CBV-CBF—"Femina" sous la direction de madame Casgrain.
5.15 p.m.—CKCV—Oncle Jean.
5.30 p.m.—CKAC—La rue principale.
5.45 p.m.—CHRC - CKAC—Madeleine et Pierre.
5.45 p.m.—CBV-CBF—La Marmaille.
6.15 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal français.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Les chansons de Lionel Parent.
6.45 p.m.—CBV—Nouvelles de la BBC.
7.00 p.m.—CHRC—Le ski.
7.00 p.m.—CBV-CBF—La pension Velder
*7.15 p.m.—CBV-CBF—Un homme et son péché.
7.15 p.m.—CHRC—Chansons françaises.
7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles françaises de la BBC.
7.30 p.m.—CHRC - CKAC—Nazaire et Barnabé.
7.45 p.m.—CHRC—La guerre aujourd'hui.
7.45 p.m.—CBV-CBF—Monsieur Balthazar
7.45 p.m.—CKCV—Marathon musical.
8.00 p.m.—CHRC—Orchestre.
8.15 p.m.—CHRC—La Survivance française.
8.15 p.m.—CKCV—La gaieté sur les ondes.
8.30 p.m.—CKCV—De la mélodie à l'opérette.
9.00 p.m.—CHRC—Radio-Hockey.
9.00 p.m.—CBV-CBF—L'heure de la Valse.
*9.30 p.m.—CBV-CBF—"Je Me Souviens"
10.00 p.m.—CBV-CBF—Orchestre.
10.30 p.m.—CBV-CBF—Les voix françaises.
10.45 p.m.—CHRC—Album populaire.
11.00 p.m.—CBV-CBF—Radio - Journal, français.
11.30 p.m.—CBV-CBF—Musique symphonique.
12.00 a.m.—CBF—Le courrier du nord

ECOUTEZ DEMAIN

Samedi, 21 mars

+7.25 a.m.—CKAC — Le quart d'heure de l'Oratoire.
7.30 a.m.—CBF—Nouvelles.
8.00 a.m.—CBV-CBF — Radio - Journal, français.
+8.15 a.m.—CBV-CBF — Elévation matutinales.
+8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
+8.45 a.m.—CHGB—Prière du matin.
9.00 a.m.—CBV - CBF — Programme musical.
9.30 a.m.—CBV-CBF — Les chansons que vous aimez.
9.30 p.m.—CKAC—Nouvelles.
9.57 a.m.—CBV - CBF — Bulletin de nouvelles.
10.00 a.m.—CBV-CBF—Les maitres de la musique.
11.00 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
11.00 a.m.—CBV-CBF—Orchestre.
11.05 a.m.—WABC—Concert de la Symphonie Philharmonique de New-York.
11.15 a.m.—CHRC — Le coin des enfants.
11.30 a.m.—CBV—Divertissement.
12.00 midi—CBV - CBF — Programme musical.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles de la B.B.C.
12.30 p.m.—CHRC—Orgue et piano.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Chansons françaises.
12.45 p.m.—CBV-CBF — Radio - Journal.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Signal horaire.
1.00 p.m.—CBV-VBF — Chansonnettes.
1.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'"Action Catholique".
1.00 p.m.—CKCV—Fantaisie.
*1.30 p.m.—CBV-CBF—Le réveil rural.
1.35 p.m.—CKCV—Croisière musicale.
2.00 p.m.—CKCV—Orgue.
2.15 p.m.—CKAC—Le comité des oeuvres catholiques.
2.45 p.m.—CBV-CBF — Chanteurs et ensemble.
3.00 p.m.—WABC—Quatuor à cordes.
4.00 p.m.—CBV - CBF — Les chefs-d'oeuvre de la musique.
4.45 p.m.—CKAC — Les événements sociaux.
5.00 p.m.—WABC—Orchestre de Cleveland.
5.30 p.m.—CBV-CBF — Concert musical.
6.00 p.m.—WABC—Orchestre de Cleveland.
6.05 p.m.—CHRC—La Croix Rouge.
6.15 p.m.—CKCV—Musique du souper.
6.15 p.m.—CBV-CBF — Radio - Journal, français.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Damase Potvin.
6.45 p.m.—CBV-CBF—Chansons françaises.
6.45 p.m.—CHRC—La chanson de Paris.
7.00 p.m.—CBV-CBF — La chronique parlementaire, par J. Letellier de St-Just.
7.15 p.m.—CKAC—Le bon parler français.
7.15 p.m.—Musique de concert.
7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
*7.45 p.m.—CBV-CBF—Causerie du R. P. Desmarais, O.P. — "Les malades qui savent être apôtres".
*8.00 p.m.—CBV-CBF—Le questionnaire de la Jeunesse.
8.00 p.m.—CHRC—Orchestre du Château Frontenac.
8.30 p.m.—CHRC—La veillée du samedi soir.
8.30 p.m.—CKCV-CKCV présente.
8.30 p.m.—CBV-CBF—La mine d'or.
9.00 p.m.—CBV-CBF—Hockey.
9.00 p.m.—CHRC — Les Montagnards laurentiens.
9.45 p.m.—WABC—Sérénade.
10.30 p.m.—CBV-CBF—Orchestre.
10.45 p.m.—WABC—Sérénade.
11.00 p.m.—CBV-CBF — Radio - Journal, français.
11.30 p.m.—CBV-CBF — Musique symphonique.

Quelle Vie!

Margot est jolie à ravir
C'pendant elle s'ennuie à mourir,
C'est vrai qu'il lui faut transpirer
Mais il ne faut jamais blesser.

Baignez-vous au LIFEBUOY ce soir

Le SEUL savon fabriqué spécialement pour enrayer la "B.O." (la Blessante Odeur)

St-Aimé (Rich.)

Croix Rouge. — (D.N.C.) — Voici en détail les morceaux de tricot expédiés par le groupe no 5 de St-Aimé de Massueville :

126 chaussettes grises pour auxiliaires ; 58 gants gris pour auxiliaires ; 48 mitaines pour soldats ; 28 bas pour bottes marines ; 16 mitaines pour marins ; 60 écharpes pour soldats ; 12 écharpes pour marins ; 24 petits bonnets pour marins ; 16 petits bonnets pour soldats ; 8 chandails pour soldats.

La directrice annonce que 36 livres de laine seront reçues dans un laps de temps très limité.

Des coups directs

WASHINGTON, 20. (BUP) — Le secrétariat de la Guerre annonçait, hier après-midi, que des bombardiers géants de l'armée américaine ont attaqué l'aérodrome japonais de Koepang, à l'extrémité occidentale de l'île de Timor. Des pistes d'envol et des installations ont été atteintes.

L'attaque a eu lieu mardi. Le secrétariat ajoutait qu'il n'y avait rien à signaler sur les autres fronts.

Navire torpillé

WASHINGTON, 20. (BUP). — Le secrétariat de la Marine annonce qu'un vaisseau marchand de tonnage moyen a été torpillé au large de la côte de l'Atlantique.

LE CHAUFAGE - - - LE GRAND PROBLEME - - -

mais, si vite résolu lorsqu'on connait les avantages d'une

Fournaise "L'ISLET" à air climatisé

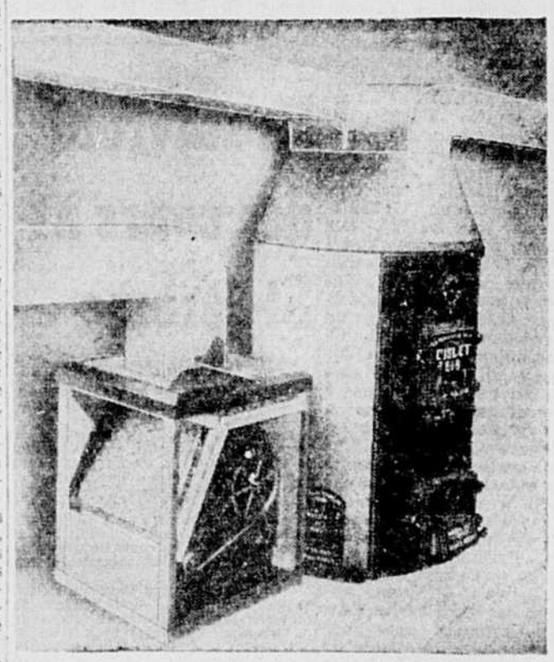

LA FONDERIE DE L'ISLET LTEE

Plans et estimés

Fournis gratuitement sur demande

L'installation d'une fournaise "L'ISLET", avec ou sans tuyaux, ne coûte pratiquement rien comparée à celle des autres systèmes de chauffage. Avant de décider l'achat d'une fournaise, demandez le coût de L'INSTALLATION COMPLETE D'UNE FOURNAISE "L'ISLET". — Satisfaction assurée.

RAPPELEZ-VOUS

qu'à un prix de

25%

MOINDRE

elle vous offre les avantages suivants qui n'existent pas sur les autres systèmes de chauffage :

- Air climatisé
- Air humidifié
- Air purifié et filtré
- Air constamment renouvelé
- Elimination de la poussière
- Chaleur uniforme et saine

— PLUS DE 50 MODELES DE DIFFERENTES CAPACITES —

MARQUE DE COMMERCE L'ISLET POELES ET FOURNAISES QUALITÉ GARANTIE LA FONDERIE DE L'ISLET LTEE L'ISLET STATION P.Q.

127, RUE DU PONT
Tel. : 4-2141 — QUEBEC, P. Q.

146, BOUL. CHAREST
Tel. : 4-1810 — QUEBEC, P. Q.

MAGASINS
1329 EST, STE-CATHERINE
Tel. : F. 2959 — MONTREAL

15A, WELLINGTON SUD
Tel. : 3149 — SHERBROOKE, P. Q.

Représentée dans toutes les villes et villages de la province

MARIUS par Walt Disney

Le train-exposition de l'armée a quinze wagons

Le train-exposition de l'Armée canadienne, qui sera dans nos murs lundi matin, est composé de quinze wagons peinturés aux couleurs des divisions actuellement outre-mer, soit bleu, rouge, gris français et marron. Il renferme des exhibits d'une valeur totale de trois millions. Tous les services de l'Armée sont représentés, et presque toutes les armes, du fusil au tank, y sont montrées.

C'est le lieutenant-colonel J.-E.McKenna, M. C., officier commandant du Royal Montreal Regiment, de Montréal, qui est en charge de cette exposition roulante. Il est aidé dans sa tâche, par soixante-six officiers et soldats de presque tous les grades.

On se demande peut-être pourquoi le département de la Défense nationale, a décidé d'organiser une exposition semblable. Il voulait tout simplement faire connaître l'Armée au public, et lui montrer les armes nombreuses et compliquées que requiert une guerre moderne, et pour le convaincre du besoin urgent de telles armes.

Ce train devra intéresser tout spécialement les parents des soldats en service actif. Ils pourront voir de près l'équipement que leurs fils, frères ou cousins portent afin de détruire l'ennemi, et aussi, pour se protéger au champ de bataille.

Comme nous le disions plus haut, le train est composé de quinze wagons, dont deux sont plats. Six servent à loger confortablement le personnel, et les neuf autres sont consacrés entièrement aux nombreux exibits destinés à montrer aux visiteurs, comment le gouvernement se sert de l'argent que les Canadiens investissent en achetant des obligations de la Victoire.

Voici maintenant une description des exibits :

Signaux

Un wagon entier a été consacré au Corps des Signaleurs Royaux Canadiens. Ils y ont installé toutes sortes d'appareils de communications, montrant de quelle façon les premières lignes de combat communiquent avec les quartiers généraux. Les visiteurs pourront admirer les appareils les plus modernes. Des signaleurs répondront à toutes les questions qui leur seront posées.

Ingénieurs

La rapidité avec laquelle un pont provisoire peut être construit, afin de permettre aux troupes d'avancer en dépit des obstacles naturels, s'est démontre à l'exhibit du Corps des Ingénieurs. On peut y voir des ponts miniatures et des affiches donnant tous les détails quant à leur construction.

Service de l'Intendance

Un soldat bien nourri donne toujours des résultats inestimables sur le champ de bataille. C'est la tâche importante du Service de l'Intendance. Il doit voir à ce qu'une nourriture saine soit donnée aux soldats. Les visiteurs pourront constater par eux-mêmes, de quelle façon on les nourrit. Des viandes et autres aliments sont disposés d'une façon attrayante, dans un des plus gros exhibits du train. Des affiches donnent les renseignements nécessaires quant à la ration du militaire.

Le Corps Royal Canadien des magasins militaires

Tout un wagon sert à exposer les différents uniformes à l'usage de l'Armée canadienne. Des mannequins sont employés, afin de donner le plus de réalisme possible. On peut y voir un soldat habillé d'un uniforme d'été. D'autres mannequins montrent le costume de combat. Les parents pourront juger par eux-mêmes si leurs fils sont bien pourvus de tout ce qui est nécessaire pour leur confort. Ils pourront y voir les vêtements, sous-vêtements, chemises, bas, uniformes, accessoires de toilette et autres, qui font partie de l'équipement. Le nouvel uniforme de sortie, qui sera bientôt distribué à tous les soldats, est aussi en évidence dans ce wagon.

Le Corps féminin de l'Armée canadienne, expose les uniformes de leur organisation.

Artillerie Royale Canadienne

Ce wagon fait les délices de bien des gens, curieux des choses de l'artillerie. Un canon de vingt-cinq livres et un canon anti-tank sont les pièces principales de l'exhibit. On peut y voir aussi des mitrailleuses Vickers, Bren, Lewis et Thomson.

Corps dentaire

Une unité de campagne complète, dont toutes les pièces peuvent être empaquetées dans des malles spécialement construites, est aussi montrée aux visiteurs: chaise dentaire, instruments, accessoires mécaniques, outils, appareil de rayons X, font partie de l'exhibit.

Corps médical Royal Canadien

La santé du soldat nécessite toutes sortes de soins. Le Corps médical de l'Armée canadienne y voit avec efficacité. Un Corps de médecins équipés de tout ce qu'il y a de plus moderne, surveille constamment la santé du soldat.

Ecole de métiers

Les écoles de métiers sont devenues une chose essentielle dans la préparation du soldat, à cause de la mécanisation des armées. Une demande croissante de spécialistes oblige le gouvernement à s'occuper intensivement de la formation des jeunes soldats. C'est pourquoi, à travers tout le pays, de nombreuses écoles de métiers ont poussé comme par enchantement.

Sur le train-exposition, le public verra dans un wagon, quel rôle ces écoles remplissent pour préparer des hommes de métiers qualifiés, nécessaires à l'organisation d'une bonne armée.

La Croix Rouge

Cette magnifique institution a aussi son exposé sur le train roulant de l'Armée canadienne. Son exhibit fait voir les différentes sortes d'aliments envoyés aux prisonniers de guerre. La Croix Rouge expédie chaque semaine, environ 22,000 colis de toutes sortes, et à l'heure actuelle, elle a reçu 113,119 accusés de réception de colis reçus par les prisonniers anglais détenus en Allemagne et en Italie. On donne aussi une idée des besoins de la Croix Rouge quant à la collecte du sang humain, servant à la transfusion aux victimes des bombes allemandes. On peut même voir par quel procédé le sang est conservé.

Immédiatement à la fin du train-exposition de l'Armée, deux wagons plats sont attachés. On peut y voir un tank Valentine de vingt-deux tonnes, manufacturé au Canada; un projecteur anti-avions, ainsi que son générateur, un camion de reconnaissance et un porte-bren. Le projecteur a une force de huit cent millions de chandelles. Son rayon peut être vu à une distance de soixante-cinq milles.

Il est entendu que le public est invité gratuitement à bord du train, et que tout le monde doit se faire un devoir de visiter ce train-exposition inédit.

La population de Québec pourra le voir de dix heures du matin à dix heures du soir, et cela sans arrêt. A l'heure des repas, le personnel du train se divise en deux, afin que les gens puissent visiter quand même, la merveille roulante.

Déjà plusieurs centaines de milliers de personnes ont passé à travers les différents wagons, et avant que le train ait terminé son itinéraire, plusieurs centaines d'autres milliers le visiteront.

Québec, le 14 mars 1942.

Activités syndicales à Chicoutimi

A son assemblée régulière tenue le 8 mars dernier, le Conseil Central diocésain a adopté plusieurs résolutions de portée générale: Que les syndicats du diocèse demandent à la Commission des prix maxima de fixer le plafond du bois de chauffage et du transport des passagers; que chaque centre fasse les pressions nécessaires pour que la taxe de vente municipale de 2 p.c. ne soit pas mise en vigueur. L'assemblée prit connaissance des arrêtés en Conseil du gouvernement fédéral; arrêté traitant du boni de vie chère pour les employés de la construction et étudia le bulletin no 2 de l'arrêté en Conseil C. P. 8253 et ses amendements.

Le Conseil Central diocésain ayant fait imprimer de grandes pancartes de propagande syndicale, les distribua aux délégués des différents centres de la région, lesquels se chargeront de les poser aux principaux endroits publics. Tous les délégués ont été mis au courant d'une journée syndicale tenue à St-Joseph d'Alma: d'après le rapport donné par M. Cyrille Lapointe, ça été un vrai succès.

Le président général, M. Ls-P. Boily, fait rapport de sa délégation aux journées d'études tenues à Montréal; il présente à l'assemblée un rapport bien détaillé; ce rapport sera polycopié et envoyé aux syndicats qui en feront étude. Le Conseil Central fut autorisé de demander au représentant régional de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, de faire des conférences publiques afin que les populations soient bien au courant de l'application de la loi des prix maxima. Il fut également décidé que demande soit faite au procureur-général de la province d'arrêter la production du papier le dimanche au moulin Price de Kénogami, à moins que la dite compagnie ait obtenue une permission de produire du papier le dimanche.

Le C. C. D. demandera à la C. T.C.C. de faire de la propagande syndicale par des conférences radiophoniques. Sur une demande d'information présentée au Conseil Central il y a déjà quelque temps, à savoir: si les compagnies pouvaient empêcher un employé de changer d'industrie, le conseil central a étudié l'arrêté en Conseil C. P. 6286 et décida de faire publier copie de la lettre suivante, reçue au début de mars du sous-ministre adjoint du travail, M. G.-H. Brown.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 16 du courant, nous vous envoyons ci-joint copie de l'arrêté en Conseil C. P. 6286 ainsi que l'arrêté modificateur C. P. 4642, qui concerne apparemment la matière qui vous intéresse.

Vous constaterez par cet arrêté que tout travailleur est libre de quitter un emploi afin d'en chercher un autre, bien que si un grand nombre de travailleurs dans notre production de guerre agissant ainsi, notre effort de guerre s'en trouverait gravement entravé. C'est cependant un délit punissable en droit pour toute personne ou entreprise de chercher à induire par l'offre de salaires plus élevés et autres propositions un travailleur à quitter son emploi en travaux de guerre afin d'entrer au service de cette personne ou entreprise. L'arrêté en conseil, vise donc l'employeur mais non les droits du travailleur.

Des félicitations

Sur la proposition de M. Arthur Carmichael, secondée par M. J.-Roméo Paquet, le conseil municipal du comté de Québec a voté unanimement des félicitations à l'adresse des hon. Adélard Godbout et Wilfrid Hamel ainsi qu'à M. M. F.-X. Bouchard, député du comté, pour leur collaboration dans la décision qui a été prise de faire couvrir le marché St-Roch.

Aviateurs canadiens-français diplômés

● On voit ici un groupe de Canadiens français qui ont obtenu leur diplôme de sans-filistes et de canonniers à l'Ecole d'observation et d'artillerie de l'Aviation (No 6) à Mountain View, Ontario. De gauche à droite, on voit l'aviateur J.-A. BELLAVANCE, de Matapédia, l'aviateur J.-C.-W. LAROUCHE, de Chicoutimi, l'aviateur J.-J.-P. BOULAIS, de St-Jean, l'aviateur C.-M.-J. LEDUC, de Lavois, l'aviateur J.-P.-E. BRISSETTE, de Limoilou, Québec, l'aviateur J.-V. VALIQUETTE, de Verdun, l'aviateur G.-F.-E. BRUNEAU, 42, avenue Cartier, Québec, et l'aviateur M.-W. WIGGETT, de Dixville.

Insigne

● L'insigne photographié plus haut, est donné aux personnes qui ont volontairement manifesté leur désir de servir à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, dans les forces militaires, canadiennes, et qui ont été rejetées parce qu'elles ne possédaient pas sans aucune faute de leur part, les aptitudes alors requises pour l'enrôlement dans les forces navales, militaires et aériennes du pays. Il est appelé l'insigne du "volontaire". Voici sa description : Insigne de rhodium monté sur tige-patin : dans un exergue en oval, l'inscription "volontaire" "Canada" ; une feuille d'érable en émail rouge. Le numéro matricule est étampé au revers. Il a une hauteur de 13-16 de pouce et une largeur de 23-32 pouce. Cependant sur l'échantillon ci-dessus on lit les mots anglais : "Applicant for enlistment". Avec cet insigne, le titulaire recevra un certificat portant un numéro matricule correspondant, attestant que la personne désignée a droit de le porter.

La science sert à choisir les ouvriers des arsenaux

Il y a quelques années surtout, c'était la mode et l'engouement général. Tout le monde se livrait à ce passe-temps inoffensif. On aura compris tout de suite de quoi il s'agit — peut-être ! Nous voulons parler du puzzle, ce petit jeu d'intérieur qui consiste à encastrer des pièces innombrables de façon à former une image. Eh bien ! les candidats qui se présentent à l'une des principales usines de munitions pour armes portatives du Canada commencent par faire ce jeu de patience. Mais c'est très sérieux, cela fait partie du test, rigoureusement scientifique, qu'on leur fait subir avant l'embauchage. On leur fait aussi dessiner des figures géométriques.

La direction de cette usine, où la science joue un rôle considérable, compte sur ce test pour obtenir les meilleurs ouvriers possibles, grâce à la sélection, à l'origine. Pour certaines catégories de travailleurs on a découvert, par exemple, que les "rêveurs réveillés" etaient d'excellents candidats.

Parmi les 3,500 ouvriers de cette enorme usine où l'on fabrique des cartouches 303 pour mitrailleuses et fusils (on compte doubler le rendement prochainement), cinq seulement avaient acquis une certaine expérience dans ce genre de travail, avant la guerre. Ces cinq servirent de moniteurs aux nouveaux venus.

Chaque jour, on choisit quelque 25 nouveaux ouvriers et ouvrières parmi les 300 qui se présentent. Tous passent devant un jury de spécialiste (entre parenthèse ils sont tous bilingues). Un des membres du jury est un professeur de grec et de latin, mais il a été graisseur à bord d'un cargo et il a travaillé dans une usine.

Si le résultat de ce premier examen oral est satisfaisant, le candidat est admis à passer le test qui révélera ses aptitudes. Le test est différent pour les hommes et pour les femmes, mais dans chaque cas il détermine l'habileté naturelle, la promptitude et le degré de discrimination chez le sujet. Ces tests réduisent considérablement le remplacement si onéreux des ouvriers.

Les femmes passent le test dans une salle dont l'aspect rappelle très exactement la salle d'école familière. On leur donne d'abord un puzzle tout fait. Il s'agit simplement de mettre à leur place quelques pièces en double. Ensuite on met devant eux des cartes avec de longues séries de chiffres dont quelques-uns contiennent le nombre un (1). Il s'agit d'encercler tous les "1". Sur une autre carte il y a des 7 et 1 et des 1 et 7. On doit faire la même chose que pour les "1". Naturellement, ces opérations doivent être exécutées dans un temps donné. Mais ce n'est pas fini. Les candidates reçoivent encore chacune un paquet de cartes où il y a des lettres imprimées sans ordre et en grand nombre. Elles doivent extraire les cartes où elles trouvent la lettre "C" et celles qui contiennent la lettre "O", mais sans les mêler. On apprécie ainsi la vue des candidates et leur aptitude à faire rapidement la distinction entre deux objets qui se ressemblent.

Le dernier test consiste à dessiner des lignes à différents angles, d'après des modèles vus dans un miroir. Certaines opérations d'inspection se font à l'aide de miroirs et l'on a ainsi la raison du test. Celles qui triomphent des divers tests et sont choisies pour certaines tâches plus délicates font un stage dans un atelier d'apprentissage.

Cette méthode d'embauchage est rigoureusement scientifique et fonctionne admirablement bien. On en a eu la preuve récemment. Un ancien vendeur dans un magasin fut embauché et on lui confia une machine compliquée. Au bout de deux jours il se découragea mais on lui demanda de persister et en moins de deux semaines il avait appris le fonctionnement de sa machine et il est maintenant un des meilleurs ouvriers de l'usine.

"General Service"

● Photographie de l'insigne donné à un homme qui sera honorablement libéré des forces armées du Canada. L'insigne est fait de métal doré, fini rhodium, et a la forme d'un écu portant trois feuilles d'érable en émail rouge ; au-dessus, une couronne ; au-dessous, inscription "Service général", sur un fond d'émail bleu. Le numéro matricule est étampé au revers. L'insigne a 7-8 pouce de hauteur et 9-16 pouce de largeur. Cependant sur l'échantillon ci-dessus on lit les mots anglais : "General Service". En même temps que l'insigne, le titulaire recevra un certificat portant le même numéro matricule, lui donnant droit de porter cet insigne.

La petite industrie du pays

Montréal, 20. — Ces jours derniers, certains propriétaires d'industries de la province de Québec se sont réunis à Montréal dans le but de former une association qui groupera tous les petits manufacturiers de la province.

Devant les rigoureuses restrictions du département des Munitions et des Approvisionnements sur toute production qui servira à d'autres fins que celles de la guerre, la petite industrie du Québec se sent ébranlée dans sa base même. Le besoin se fait de plus en plus pressant pour les petits industriels de se grouper et de présenter aux dirigeants du pays un rapport détaillé de la capacité de production de la petite industrie de notre province.

A cette fin, un questionnaire relatif à la machinerie, l'outillage et la main-d'oeuvre disponibles a été rédigé. Ce questionnaire sera remis sur demande à tous ceux que le piojet intéresse en s'adressant au bureau temporaire du Comité d'organisation de la petite industrie du Québec, 4700 rue Iberville, Montréal. Après avoir été dûment et soigneusement rempli, le questionnaire devra être retourné sans délai au bureau du Comité de l'organisation.

Premier évêque...

(SUITE)

le 22 décembre 1923 et de la prêtrise, le 14 juin 1924, conférée à Bois-le-Duc, par Mgr Diepen, ancien visiteur apostolique des pays du nord. Le même jour, était ordonné un confrère, autre futur évêque, Mgr François Bruls, Montfortain, évêque des Llanos San-Martin, Colombie du sud. A noter toutefois que Mgr Diepen s'était réservé de consacrer le premier islandais montfortain. En signe d'intérêt, il lui avait fait cadeau d'un beau missel.

Après sa première messe chantée en Islande le 27 juillet 1924, et qui fut l'occasion d'une fête inoubliable, le jeune prêtre fut assigné à la conversion de l'Islande, son très cher pays. Sous la direction de Mgr Martin Meulenberg, Montfortain, préfet apostolique depuis 1923 et que Rome devait nommer vicaire apostolique le 27 mai 1929, sacré évêque titulaire de Holar, ancien titre des évêques d'Islande, il fut employé aux diverses fondations qui ont marqué les dernières années de développement du catholicisme en Islande. Mgr Martin Meulenberg étant décédé le 3 août 1941, Mgr Joannes Gunnarsson renoue la chaine des glorieux pontifes islandais, brisée par la sanglante persécution du protestantisme.

Au nouvel évêque nos plus sincères félicitations et nos voeux de long épiscopat tout à la gloire de Jésus-Christ et de la Reine des coeurs.

Ils suivront des cours à St-Jérome

Un groupe important de candidats pour l'école préliminaire de St-Jérôme, partira sous peu de la vieille capitale, pour suivre un cours de deux mois à cet endroit.

Comme on le sait, cette école a été fondée récemment, afin de donner l'opportunité aux civils, d'obtenir une commission dans l'armée canadienne.

Après leur graduation à l'école de St-Jérôme, ces candidats sont envoyés à l'école d'officiers de Brockville, pour y parfaire leur instruction militaire. Ils devront y suivre un cours de trois mois, au bout duquel, leur commission leur sera donnée.

On remarque parmi ceux qui sont de ce groupe: sergent P.-E.-J. Tanguay, infanterie; Roger Blais, infanterie; Claude Bernier, infanterie; P.-A. Boutin, Voltigeurs, de Québec; Philippe Boutin, infanterie; Roger Bertrand, fusiliers du St-Laurent; Adrien Boudreau, infanterie; Pierre Bélanger, artillerie; Jacques Brousseau, fusiliers du St-Laurent; André Cyr, 22e régiment; Pierre Chouinard, artillerie; Isidore Deschênes, infanterie; Egide Dechênes, infanterie; A.-P. Collette, Voltigeurs, de Québec; Jean-Marie Fillion, fusiliers du Saint-Laurent; Jos.-Arm. Deschênes, fusiliers du St-Laurent; Paul-Emile Goulet, artillerie; Robert Gilbert, artillerie; Jean-Marc Gaboury, artillerie; Jos.-L. Gagnon, fusiliers du St-Laurent; Roland Grégoire, 22e régiment; Gérard Jean, fusiliers du St-Laurent; Rosaire Lapointe, artillerie; Roméo Lachance, infanterie; Jean-Paul Houle, régiment de la Chaudière; Robert Lachance, infanterie; Jean Lemieux, fusiliers du Saint-Laurent; Armand Labrie, artillerie; J.-L. Lelièvre, fusiliers du St-Laurent; Yves Letrie, infanterie; J.-N.-Lionel Morin, régiment de la Chaudière; Cay Noël, artillerie; L.-J. Ouellette, fusiliers du St-Laurent; Gaston Paradis, fusiliers du St-Laurent; Robert St-Laurent, régiment de la Chaudière; Jacques Poisson, 22e régiment; Ivan Théberge, artillerie; Jos.-Alb. Vézina, artillerie; J.-N.-L.-P.-J. Vallée, Voltigeurs, de Québec; Paul Ward, l'intendance.

Québec, le 19 mars 1942.

Nomination de trois représentants locaux à la Commission des prix

Trois nouveaux représentants locaux de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre viennent d'être nommés. Ces nominations ont été annoncées par le directeur régional, M. Louis-P. Plamondon. M. Elias Jones a été nommé représentant local à Gaspé; M. G. Leclerc, représentant local à Matane et M. J.-E. Nadeau, représentant local à New Carlisle.

Tous ces bureaux font partie de la division No 3 dont le surintendant est M. J.-A. Bernier.

L'hon. Michaud répond à l'attaque de M. Hanson

OTTAWA, 20. — (DNC). — L'hon. M. Michaud, ministre des Pêcheries, a déclaré à la Chambre, hier, qu'il n'avait "aucune excuse", à présenter quant au discours qu'il a prononcé le 7 février dernier, au cours de la campagne électorale dans Québec-est, et au sujet duquel il fut attaqué, mercredi après-midi, par le chef de l'opposition conservatrice.

Selon les rapports des journaux, M. Michaud aurait dit dans ce discours que, dès le mois de mars prochain, le Canada "serait financièrement et économiquement libre de la Grande-Bretagne" et qu'il "pourrait alors choisir ses propres marchés." C'est à cette supposée déclaration que M. Hanson s'est objecté au point de dire qu'une telle sortie "devrait valoir au ministre des Pêcheries son renvoi du cabinet." M. Hanson parlait alors sur le débat relatif au don d'un milliard que le Canada projette d'accorder à la Grande-Bretagne.

Dans sa réplique, M. Michaud a dit que le rapport que la Canadian Press avait fait de son discours "était une traduction aussi fidèle que possible du discours qu'il avait prononcé en français, "bien que les citations qu'on en a faites auraient dû avoir une certaine relation avec l'ensemble de son discours.

Le ministre des Pêcheries a expliqué que ce qu'il a voulu dire à son auditoire de Québec, c'était pour justifier le don d'un milliard que le gouvernement canadien se proposait de faire à la Grande-Bretagne en approvisionnements de guerre de provenance canadienne et qui permettrait au Canada de convertir en prêts à long terme les soldes en sterling actuellement existants. Le projet était assez mal vu en certains quartiers et il avait tenté d'en montrer les avantages, non seulement pour la Grande-Bretagne mais aussi pour le Canada. Il avait tenté, en d'autres termes, de montrer que, par ce don d'un milliard, les obligations de la Grande-Bretagne à l'égard du Canada établiraient l'équilibre en ce qui a trait aux placements britannnques en ce pays, soit l'indépendance financière entre les deux pays.

M. Michaud rappela ensuite, en diverses sections du pays, que ce cadeau à l'Angleterre placerait le Canada à la "porte de la banqueroute ou même de la ruine et qu'on ne saurait le justifier surtout au moment où, selon les rapports, la Grande-Bretagne consent un prêt de $500,000,000 à la Chine. A ce sujet, il a rassuré la Chambre que jamais il n'avait eu l'intention de laisser entendre que ce cadeau à la Grande-Bretagne était de nature à fournir au Canada quelque "avantage politique" ou à nous libérer de nos obligations morales envers la Grande-Bretagne. Il ajouta que par ce geste le Canada serait à l'avenir en mesure de trouver des marchés de son choix pour ses produits.

"N'avons-nous pas cette liberté aujourd'hui," interrogea un député conservateur?

"Je n'ai jamais dit que nous n'avions pas ce droit," de répliquer M. Michaud, "mais cela nous rendrait encore plus libres de chercher des marchés où nous le voulons."

Le ministre déclara ensuite qu'il n'avait aucune leçon de loyauté à prendre du chef de l'opposition et qu'il était aussi sincère, bien que peut-être moins pharisien, et, ajouta-t-il, "le connaissant comme je le connais, j'en arrive à la conclusion qu'au fond il est moins préoccupé des gens de la Grande-Bretagne que de ses propres électeurs."

"Je me demande si le ministre est dans l'ordre lorsqu'il me qualifie de pharisien," de dire M. Hanson en souriant. "Mais je ne suis pas un pharisien et je demande que ce mot soit biffé du Hansard." Le président Glen ayant accédé à la requête de M. Hanson, M. Michaud retira le mot pour le remplacer par "ostentatoire" et "vociférant". Le ministre put alors terminer ses remarques en disant qu'il considérait ce don d'un milliard à la Grande - Bretagne comme une grande contribution à la victoire et qu'il appuierait la mesure de toutes ses forces.

Chez les fermières de la Pérade

La Pérade. (D.N.C.). — Le 12 mars, Mme Françoise Gaudet-Smet, directrice de "Paysana", était à Ste-Anne-de-la-Pérade, l'invitée du cercle des fermières.

Présentée par M. l'abbé Léonide Joinville, la conférencière invita les fermières à cultiver les arts paysans et à les faire aimer autour d'elles. Elle démontra les multiples avantages qu'il y a d'augmenter l'art paysan et de le perfectionner. Elle fit valoir la nécessité de viser toujours à l'amélioration et à l'originalité, afin d'être aptes à soutenir la concurrence des autres pays.

Mme Elzéar Roy, des Trois-Rivières, remercia Mme Gaudet-Smet.

Un goûter fut ensuite servi aux invitées. En assumèrent gracieusement le service : Mmes L.-A. Filion, Donat Proteau, Josaphat Rompré, Berchmans Hivon, Jules Fiset, Armand Dolbec, J.-M. Tessier et J. Vallée, Mlles Cécile Marcotte, M.-Noël Beaudet, Simonne Proteau, Claire Tessier, Thérèse Guindon, Gabrielle et Florence Laganière.

Assistaient à la réunion : M. l'abbé L. Joinville, Mme C. Caron, présidente du cercle des fermières, Mme Elz. Roy, des Trois-Rivières, Mme J.-O. Bergeron, de Ste-Geneviève-de-Batiscan, M. Ludger Massé, agronome, M. R. Cossette, agronome, la Révde Soeur St-Côme et les élèves de 9et et 10e années de la Cong. Notre-Dame.

Soirée à l'Association libérale Parent

Dimanche prochain, l'association libérale Parent présentera son quatrième programme de vues animées, donné par MM. Rosaire Bissonnette et Paul Paré de la pharmacie Brunet.

De nombreux artistes amateurs locaux prendront aussi part au programme qui ne manquera certainement pas de satisfaire tous les assistants.

Les membres et leurs amis sont priés de se procurer des cartes d'admission immédiatement, car on a dû en limiter le nombre, et qu'elles s'enlèvent très rapidement.

Les Trois Mousquetaires de l'association feront les frais de la musique. La soirée commencera à 8 heures 30 précise, au local de l'association, 266, rue Franklin.

Un jeune homme est assailli et volé de bonne heure, ce matin

Un jeune homme de 26 ans, demeurant à Limoilou, a porté plainte à la police à deux heures et demie ce matin parce qu'il avait été assailli et battu dans une maison de la rue St-Vallier. Le plaignant dit qu'on l'a soulagé d'un montant de $28 et qu'il a été battu à coups de manche de balai.

Il s'est présenté la figure en sang au poste de police no 4. Il prétend que c'est une jeune fille et un homme qui l'ont volé. Le jeune homme n'avait pas de col et ses vêtements étaient souillés.

Les cas de rougeole ont été plus nombreux

MONTREAL, 20. (DNC) — Depuis le début de l'année, la diphtérie et l'influenza ont cedé la place à la rougeole et aux oreillons dans la métropole.

Il y a eut moins de décès par la grippe et la diphtérie que durant la même période en 1941. Par contre, il y eut 2,097 cas de rougeole de plus que l'an dernier et un nombre plus considérable d'oreillons et de varicelle. De son côté, la scarlatine marque une notable diminution.

Le curé et le bedeau déjouèrent ses plans

St-Joseph de Beauce, 20. —(DNC). — Le juge J.-Alphonse Métayer a condamné Clément Gagnon, 21 ans, de Ste-Claire Dorchester, à 6 mois de prison après qu'il eut plaidé coupable d'avoir défoncé les troncs de l'église de Ste-Claire le 16 février dernier. Clément Gagnon a avoué qu'il projetait de s'emparer de l'argent mais qu'il en fut empêché par l'arrivée du curé et du bedeau. Il avoua aussi avoir déjà commis une offense semblable à la même église.

Nomination

● M. CHARLES-J. GAGNON, autrefois de La Malbaie et maintenant d'Ottawa, a été promu commis-comptable au bureau du séquestre du Canada dans le ministère du Secrétaire d'Etat du Dominion.

Souper canadien à St-Joseph

Les comités paroissiaux de St-Joseph, de concert avec les membres de l'association libérale Parent, sont à organiser pour dimanche le 12 avril, un grand souper canadien en l'honneur de M. Albert Bérubé, à l'occasion de sa nomination comme marguillier de la paroisse.

Ce souper sera sous le distingué patronage de M. le curé Israel Laroche, et de l'hon. Wilfrid Hamel. Plusieurs personnalités de marque ont également accepté d'être présents à ce souper.

Nous tenons à faire remarquer que les revenus de ce souper seront totalement versés aux oeuvres de l'église.

Les automobilistes d'Ontario seront en retard

OTTAWA, 20 (DNC) — On prédit aujourd'hui, au ministère des Munitions et Approvisionnements que des milliers d'automobilistes de l'Ontario seront privés d'essence pour une semaine et plus, après le 1er avril, s'ils ne s'empressent pas davantage de demander leurs carnets de coupons de rationnement.

D'après les calculs de M. Y.-J. Bickell, directeur de l'enregistrement des véhicules automobiles dans la province d'Ontario, qui émis, jusqu'au 17 mars, seulement 175,000 cadnets de coupons. Ce chiffre représente moins du tiers des516,470 automobiles pour lesquels on a émis des plaques de licence dans la province d'Ontario.

Un incendie fait pour $125,000. de dommages à Sherbrooke

SHERBROOKE, 20. (BUP) — Les autorités du département des Incendies recherchaient, hier soir, la cause de l'incendie qui a détruit la lainerie George Sheard and Co. Les pertes sont évaluées à $125,000.

Cette usine employait 70 personnes et on y avait installé précédemment de la machinerie neuve. Tout était en cendre moins d'une heure après que les pompiers eurent commencé à combattre le feu. Les pompiers de Ayres Cliff, de North Hatley et de Sherbrooke unirent leurs efforts, mais sans succès, pour arrêter les flammes.

Sentence suspendue

St-Joseph de Beauce, 20. — (DNC). — Un garçonnet de 15 ans de St-Hubert de Spaulding, accusé d'une offense contre la morale, a bénéficié d'une sentence suspendue jusqu'au 30 avril. Il devra alors se présenter de nouveau devant le juge J.-Alphonse Métayer, devant qui il a comparu hier matin.

Un vote négatif

Le conseil de ville de Nicolet, à sa session du 16 mars, a émis le voeu que toutes les personnes de la ville de Nicolet, ayant droit de vote au plébiscite du 27 avril, enregistrent leur vote et répondent NON à la question alors posée à l'électorat.

Un objectif possible pour les Japonais

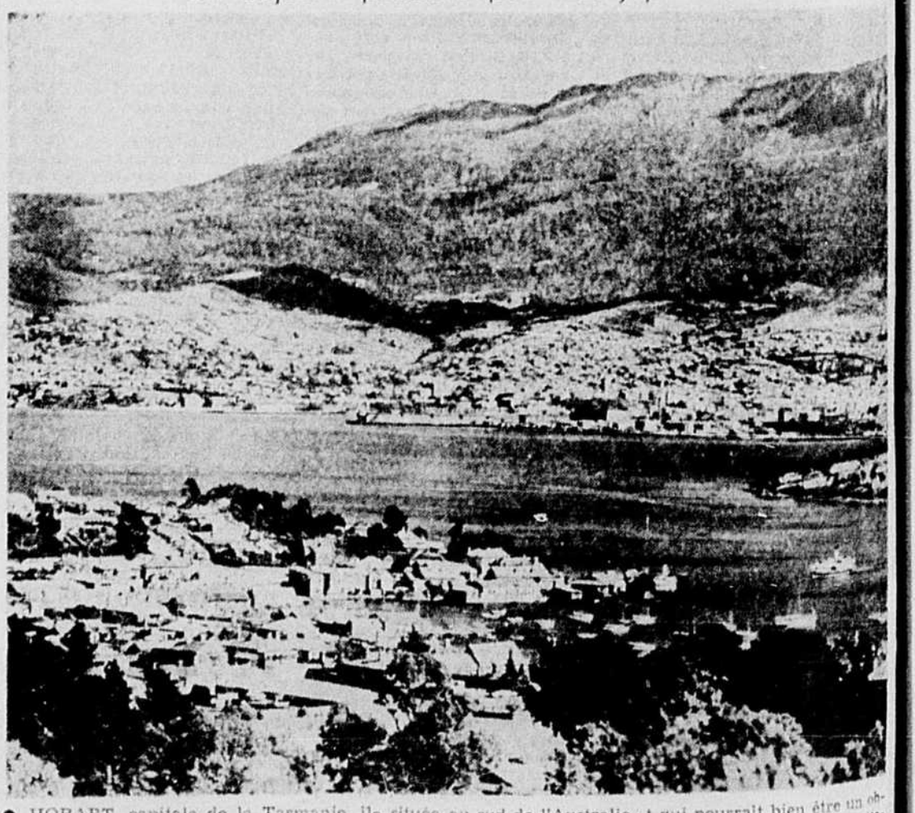

● HOBART, capitale de la Tasmanie, île située au sud de l'Australie et qui pourrait bien être un objectif des Japonais. En effet, la capture de cette ville donnerait aux Nippons une belle base d'où attaquer par le sud le continent australien.

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le plus grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

TRENTE-CINQUIEME ANNEE No 10,846 — QUEBEC — CANADA — VENDREDI, 20 MARS 1942

Poursuite de deux célestes contre le capitaine G. Ross

** Deux actions en dommages ont été prises, ce matin, contre le capitaine Gordon Ross, des Royal Rifles. L'une de ces actions au montant de $500, a été prise par Willie Tom, le propriétaire du Péking, et l'autre par Joe Ting, un garçon de table. Cette dernière action est au montant de $100.

On sait que samedi dernier l'ancien président du C.P.C. est entré au restaurant Peking et les deux demandeurs allèguent qu'il les a traité de Japonais et que sans aucune autorité, il les a obligés d'aller chercher leur carte d'enregistrement et qu'il les a menacé de les amener dans un camp de concentration. Les deux célestes allèguent de plus que le capitaine Ross les a bousculés et qu'il les a obligés de lui donner le titre de "Sir".

Me Fanning Gosselin agit pour les demandeurs.

Feu M. J.-A. Belleau

* A l'Ancienne-Lorette, le 18 mars, à l'âge de 74 ans et 8 mois, est décédé, après une longue maladie soufferte avec courage et résignation Monsieur Joseph-Aurèle Belleau.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, dame Louise Drolet, ses enfants: Jean-Baptiste, Arthur, Adjutor, Jules, sa fille, Madame Joseph Rousseau (Cécile) ses frères: Pierre et le Docteur J.-F. Belleau, de l'Ancienne-Lorette; sa soeur, Soeur Sainte-Julie-Martyre, de la C. N.-D. de St-Romuald.

Le service et la sépulture auront lieu samedi, le 21, à 9 heures, en l'église de l'Ancienne-Lorette.

L'"Action Catholique" offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

Ils seraient retenus à Trondheim

** LONDRES, 20 (BUP) — De source autorisée, on annonce aujourd'hui que le fameux navire de ligne allemand "Tirpitz" est retourné à sa base de Trondheim. Les rapports disent que l'"Admiral Scheer", ainsi que le croiseur "Prinz Eugen", de 10,000 tonneaux, se trouveraient aussi à Trondheim. On est certain que le "Prinz Eugen" a subi des dommages lors de son passage devant Douvres.

On se rapelle que le "Tirpitz" a été attaqué par des aparells de la R. A. F. il y a quelque temps. On croit toutefois que le "Tirpitz" n'a pas été endommagé.

Comparutions

** Une fille qui avait été arrêtée pour ivresse a été condamnée ce matin à $40 et les frais ou à un mois de prison. Elle a pris le chemin de la prison. Elle a comparu devant S. H. le recorder Emile Morin.

Un individu, contre qui pesait la même accusation, a été libéré.

Un autre qui avait négligé de payer son repas à un Chinois s'est acquitté de sa dette et il a été libéré.

TEL. : 2-2153
Dr A. DION
DENTISTE
24, côte du Palais, Québec

Deux jeunes gens arrêtés pour vol

** Les hommes du lieutenant-détective Lauréat Lacasse ont arrêté deux jeunes gens pour vol dans un magasin-chainon.

Il appert que les deux jeunes gens frappèrent au visage la jeune fille du magasin qui voulut les empêcher de commettre leur larcin.

Les deux jeunes gens comparaitront en Cour des Sessions.

Un troisième les accompagnait mais il s'est esquivé. On sait cependant de qui il s'agit, grâce aux deux autres, et il sera aussi arrêté.

Ils apprendront le japonais, maintenant

** TOKYO, 20. — Emission radiophonique japonaise captée par la BUP — Afin de faciliter aux populations des territoires occupés par les Nippons la tâche d'apprendre la langue japonaise, comprenant plus de 1,000 caractères principaux, le ministère de l'Information a décidé hier de publier un livret intitulé : "Le japonais rendu facile".

Ce livret contiendra l'énoncé de 300 caractères simples et de 300 idiomes communs qui "couvriront" environ 40 p.c. des termes employés usuellement par les Japonais.

Action renvoyée

** Daniel Assh, marchand de rebuts (chiffonnier), sur la rue de la Reine, et vendeur de pièces d'autos usagées, sur la rue Saint-Roch, a témoigne ce matin, devant S. H. le recorder Emile Morin.

Les cotiseurs voulaient taxer de $100 l'"Abattoir d'autos St-Roch". On était sous l'impression que l'on y vendait des rebuts ("scrap").

Assh, qui a prêté serment, sa casquette de cuir sur la tête, et témoigne en français, a dit qu'on ne vendait à cet endroit que des pièces d'autos usagées, mais qui sont encore utlisables. Les rebuts, tels ceux qu'Assh achète du comité de récupération, sont vendus à son établissement de la rue de la Reine.

L'action contre l'"Abattoir d'autos Saint-Roch" a été renvoyée, devant la preuve fournie.

Me Ladarovitch occupait pour son compatriote, qui a la parole aussi facile qu'un avocat-plaideur.

Un amendement

** S. H. le recorder Emile Morin a accedé ce matin, à la requête que lui a présentée Me Ernest Godbout, à l'effet de faire rayer le délibéré dans la cause de la Cité contre Ovila Lemay, restaurateur. La Cité veut amender sa déclaration en remplaçant les mots "taxe d'affaires" par "taxe personnelle". Me Louis Lemay, procureur du restaurateur Lemay, a dit qu'il n'avait pas d'objection à la modification.

Le certiorari des restaurants sera plaidé le 30 en Cour supérieure.

Assemblée de la C.R. au Château, le 24

** L'assemblée annuelle des comités associés de la Croix-Rouge de Québec et du district, aura lieu le mardi, 24 mars, à 2 h. 45, au Château Frontenac. On y soumettra le travail accompli durant la dernière année et on y donnera le mot d'ordre pour l'avenir.

Lady Fiset, épouse du lieutenant-gouverneur de la province assistera à cette réunion. Le lieutenant-colonel W. Leggett, m.c., président provincial de la Croix-Rouge, et M. Paul Vaillancourt, secrétaire honoraire, seront présents et prononceront de courtes allocutions.

Les puits d'huile convoités

*Mandalay, Birmanie, 20 — (Par Darrell Berrigan, de la B.U.P.) — Après une semaine de répit, l'armée japonaise opérant dans le sud de la Birmanie s'est de nouveau lancée à l'attaque et est entrée en contact avec les forces alliées sur le chemin de fer Rangoun-Mandalay.

Disposant d'effectifs considérables, les Nippons ont atteint un point situé au sud du village de Kanyutkwin, à 40 milles au sud de Houngoo, et ils tentent de se diriger vers cette ville, Toungoo, située à 200 milles au sud de Mandalay constitue l'un des principaux objectifs de la poussée japonaise vers le nord. Elle se trouve aussi au centre d'un foyer de trahison reconnu pour son activité anti-britannique.

Du côté ouest du front de Birmanie, les Japonais envoient des patrouilleurs sur le territoire encore détenu par les Britanniques, et tente de désorganiser la résistance alliée. Les Japonais incitent des traitres birmans à s'infiltrer dans les lignes de défense britanniques.

Des rapports officiels disent que les forces japonaises sont encore au sud de Taik-Kyi, à 35 milles de Rangoun, via le chemin de fer de Tharrawaddy. Cela indiquerait qu'ils ne sont pas encore en mesure de déclencher une attaque de front de ce côté, et il n'est pas certain non plus qu'ils aient l'intention de le faire. Certains croient qu'ils tenteront plutôt de traverser, à la faveur de la nuit, les forêts de Yoma et les jungles avoisinant la rivière Irrawaddy, dans un effort pour se glisser à l'arrière des lignes britanniques et atteindre les puits d'huile de Birmanie.

Un incendie éclate à la maison Chenor

** Vers midi, un incendie s'est déclaré à l'angle de la rue St-Joseph et du boulevard Langelier, dans l'édifice occupé par la maison Chenor, limitée. A midi et trente, deux alarmes avaient sonné et les pompiers des postes numéros 7, 3, 5, 10, 1, 2, 8, 14, 6, 9 et 11 ont répondu aux alarmes. Plusieurs jets d'eau ont été installés. Les pompiers sont sous la direction du chef Rosaire Beaulieu.

Le feu a endommagé considérablement la couverture de l'édifice. On a sonné deux alarmes, afin de se procurer des toiles pour protéger les marchandises. L'eau, a cependant, causé quelques dégâts.

Sa première femme est encore vivante

** J.-Réal Laliberté vient de demander à la Cour Supérieure un bref de prohibition pour porter devant la Cour Supérieure une cause de la Cour des Sessions de la Paix. Laliberté est accusé de bigamie et comme son épouse demeure aux Etats-Unis, on fut obligé de nommer une commission rogatoire pour aller l'interroger à Louisville.

Le résultat de la commission rogatoire vient d'être déposé devant M. le juge Tremblay. Elle contient également le certificat de mariage de Laliberté avec Bernida Bennett et le certificat de naissance de ses enfants. Il y a également des lettres envoyées par Laliberté à sa femme et à ses enfants. La Couronne, par l'entremise de Me Eugène Marquis, prétend que l'accusé, à cause de ces preuves, savait que son épouse était encore vivante lorsqu'il a contracté un nouveau mariage à Québec, il y a deux ans.

Les procureurs de l'accusé ont prétendu que la commission était illégale. C'est là le pourquoi de la demande d'un bref de prohibition.

Me Ross Drouin et Me Noë Dorion occupent pour l'accusé.

Un film intéressant

** M. l'abbé Camille St-Pierre, missionnaire colonisateur du diocèse de Grouard présentera en primeur un film très artistique sur la colonisation dans la région de la Rivière-la-Paix, Nord Alberta.

Cette représentation est faite spécialement pour les officiers du comité de la Survivance française et de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, ce soir. Chacun de ces organisme tiendra une importante réunion après la représentation de ce soir.

LE QUARTIER OUEST

Sherbrooke, 20. — 2,661 électeurs auront droit de vote mardi dans le quartier ouest. Ils auront à leur disposition douze bureaux de scrutin. Le vote se fera de neuf heures du matin à six heures du soir.

Les agents essayaient de la corrompre

** M. le juge Hugues Fortier a acquitté, ce matin, une femme de cette ville d'une accusation portée contre elle par la Commission des Liqueurs. "La preuve a révélé, a déclaré le juge, que la femme Carrier (qui agissait comme indicatrice pour la Commission) et l'agent Gaudreau s'employèrent avec insistance et insidieusement à faire accepter de l'argent soit sous forme de pourboires, soit comme compensation pour l'hospitalité que la défenderesse leur donnait, soit pour nettoyer ses appartements qu'ils salissaient. Chaque fois et toujours la défenderesse refusa. Elle leur dit qu'elle ne vendait pas de liqueurs alcooliques, pas même de bière, qu'elle ne faisait pas payer de la visite ni n'en acceptait d'indemnité."

En conséquence, le juge a renvoyé la plainte de la Commission. La preuve a également révélé que la femme Carrier avait rencontré l'accusé dans un magasin et qu'elle s'était ensuite invitée pour aller chez elle avec un agent de la Commission, avec le résultat que l'on sait. L'accusée était représentée par Me Ross Drouin.

Cinq appareils nazis abattus

** MOSCOU, 20. (B.U.P.) — On rapporte aujourd'hui que les aviateurs russes ont abattu au moins cinq appareils ennemis faisant partie d'une formation d'avions allemands qui tentèrent, hier, de jeter des bombes sur Moscou. Ces appareils auraient été descendus au cours de quatre furieux engagements aériens. On vit une escadrille russe aux prises avec 20 Junkers-88 escortés de Messerschmitt. Les appareils allemands ont été attaqués avant de parvenir jusqu'aux approches de la capitale, et ils en furent quittes pour jeter leurs bombes dans des champs.

Félicitations à l'hon. Godbout

** Le greffier de la cité d'Outremont, M. E.-T. Sampson et le greffier de la cité de Westmount, M. C.-W. Houston, viennent de faire parvenir au premier ministre de la province, l'hon. M. Godbout, deux résolutions et de remerciements relativement à l'abolition des péages sur les ponts provinciaux.

Le conseil de ville d'Outremont a adopté la résolution suivante : "Que les membres du conseil expriment leur appréciation au gouvernement provincial pour l'abolition des droits de péage sur les ponts de la province et qu'ils offrent leurs félicitations au premier ministre, l'hon. Adélard Godbout, au ministre de la Santé, l'hon. Henri Groulx, pour le succès de leurs efforts à ce sujet."

Ces résolutions font suite à plusieurs autres qui ont déjà été reçues par le gouvernement depuis qu'il a décidé d'abolir les droits de péage. Rappelons que la ville de Québec a été l'une des premières à remercier le gouvernement de ce geste.

Collisions

* Cihcoutimi, (D.N.C.). — Le camion de M. Wilbrod Tremblay, de St-Félicien, est récemment venu en collision avec celui de M. Jules Tremblay, de Mistassini, qui était stationné chez lui. La glace fut surtout la cause de cet accident. Les dommages au camion de M. W. Tremblay sont assez élevés.

Dans la même journée, sur la route des Passes, un autre camion, à reculons, vint en frapper un autre, en causant des dégâts.

Exécution en masse de Yougoslaves en Serbie

** LONDRES, 20, (BUP).—Le gouvernement yougoslave en exil accuse aujourd'hui les autorités d'occupation allemande d'avoir exécuté plus de 4,000 personnes à Kragujevac, Serbie, en représailles contre les activités des guérillas. Ces guérillas auraient tué 10 soldats allemands et en auraient blessé 26 autres.

Le gouvernement yougoslave dit qu'au nombre des victimes, se trouvaient 100 écoliers "qui avaient leurs livres de classe à la main". On ajoute que ces enfants ont été alignés dans un champ avoisinant la ville et qu'ils furent fauchés par les mitrailleuses.

Les autorités yougoslaves disent qu'elles ont été avisées que ces exécutions eurent lieu le 21 octobre dernier, et que les victimes ont été exécutées par groupes de 40.

Elles ajoutent que "les mitrailleuses fonctionnèrent pendant presque toute la journée et que la ville devint un vaste cimetière".

Un récital

* M. Gilbert Gagnon, ténor, donnera un récital, samedi soir, à CKCV et sera accompagné au piano de Mlle Renée Morisset. Sous les auspices des élèves de l'Ecole de Musique, M. Gagnon exécutera au programme "la Truite" de Schubert, "Après un rêve" de Fauré, "Medji" de Gounod et "Je t'aime" de Grieg. Le récital aura lieu à 7 h. 30.

Préfet

* RIMOUSKI. — D.N.C. — M. J.-Charles Dufour, maire de Saint-Ulric de Rivière-Blanche depuis 1933, a été réélu, cette semaine, pour une cinquième année préfet du comté de Matane.

A également été réélu préfet du comté de Rimouski, M. Jean D'Anjou, qui commence sa deuxième année comme préfet. Il est maire de St-Simon depuis plusieurs années.

Un décès

* CHICOUTIMI. — D.N.C. — M. Théophile Tardif, époux de dame Isabelle Donaldson, est décédé, mardi, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 63 ans.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin, à 9 h., à la cathédrale, et l'inhumation à Kénogami.

Nominations

* RIMOUSKI. — D.N.C. — Par décision de S. Exc. Mgr Geo. Courchesnes, M. l'abbé Leopold Dion a été nommé vicaire à la Nativité de Biencourt; M. l'abbé Pantaléon Doucet, à St-Gabriel; M. l'abbé Lucien Roy, à Rivière-Blanche; M. l'abbé Paul-Etienne Michaud, à St-Donat.

Accident mortel

* MONTREAL, 20, (DNC). — Un octogénaire, M. Gilbert Pharand, 83 ans, a succombé à l'hôpital St-Luc, hier, des suites d'un accident survenu le 15 février. Renversé par une auto, M. Pharand avait subi une fracture de l'humerus gauche, des plaies contuses au front et une fracture du pouce droit.

Route militaire de Québec à Gaspé ?

** Un groupe d'hommes d'affaires de la Gaspésie sont venus à Québec, réclamer une route militaire de Québec à Gaspé. Ils estiment que les 400 milles de la côte gaspésienne ne sont pas suffisamment protégés par la route actuellement existante.

L'aide financière des marins

La dernière liste de souscriptions du Fonds de secours du Lord Maire pour les victimes des raids aériens comprenait 254,724 reçues du Fonds de secours canadien de la Reine et démontre que cette oeuvre reçoit des dons de tous les coins du Commonwealth britannique ainsi que de plusieurs pays alliés et neutres.

Le Congo envoya £1,075; Hyde Park, Mass. £371; Sydney, Australie £228,800 en tout; Thorshaven des Iles Féroé £100; Dar-es-Salaam £1,095; Bagdad £1,330; Lisbonne £2,597; Utah £616; Monte Video £3,098; Unganda £3,098; Ungada £3,447 et Bombay £13,062.

Il est intéressant de noter le nombre de souscriptions envoyées par les combattants qui se rendent compte que cette guerre est également une guerre pour les civils. Par exemple, l'équipage du H.M.S. Hermes recueillit £629 et celui du H.M.S. Maidstone £203; le fonds de la cantine du H.M.S. Ceres £73 et le H.M.S. Resolution £285. Le régiment Devonshire donna £332 et les aviateurs du dépôts de la R.A.F. à Sind aux Indes £74.

Le Fonds de secours canadien de la Reine a recueilli en tout plus de $940,000 pour le Fonds de secours du Lord Maire de Londres.

Congrès

* MONTREAL, 20. (D.N.C.). — L'Ordre Canadien des Forestiers, qui compte des embranchements dans toutes les parties du Dominion, tiendra cette année son congrès annuel à Montréal, pour commémorer le troisième centenaire de la Métropole du Canada. Ce congrès aura lieu à l'hôtel Windsor le 16 juin prochain et une réunion préliminaire a été tenue hier soir à Montreal, pour l'organiser.

Les 40 cours montréalaises de l'Ordre des Forestiers avaient été convoquées et plus de 60 délégues se sont réunis.

Les différents comités qui verront à l'organisation du congrès ont été formés.

Troisième cours du R. F. Ant. Bernard

** Le troisième cours du R. Frère Antoine Bernard, c.s.v., professeur à l'université de Montréal, aura lieu dimanche soir de 9 h. 30 à 9 h. 45, au poste C.H.R.C. Le sujet de la causerie sur l'Histoire de l'Acadie sera : "Mgr Marcel Richard, pionnier de la renaissance acadienne". Le Frère Antoine Bernard parle sous les auspices de la Survivance française.

* MONTREAL, 20, (DNC).—Les autorités religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal annoncent que le Dr Ernest Prud'homme a été élu président du bureau médical de cette institution. Le Dr Oscar Mercier demeure président du Comité exécutif.

L'Allemagne veut attirer la Turquie de son côté

* * ANKARA, 20. — (Par Dana Adams Schmidt, de la BUP). — On dit aujourd'hui que l'Allemagne fait présentement un gros effort diplomatique, en prévision de son offensive du printemps.

L'ambassadeur allemand en Turquie, Franz von Papen a quitté Ankara pour se rendre à Istamboul, en route pour Berlin où il conférera, dit-on, avec le chancelier Hitler, et mettra ce dernier au courant des plus récents développements diplomatiques.

(Selon une dépêche venue de Stockholm, l'ambassadeur turc à Berlin est actuellement en route vers Ankara. On dit qu'il serait porteur de propositions allemandes incitant la Turquie à se ranger du côté de l'Axe. On dit qu'en retour, Hitler offrirait à la Turquie de lui céder la Syrie, ainsi qu'un protectorat sur l'Iran et Mosul, advenant une victoire de l'Axe sur les Alliés.)

(La dépêche venant de Stockholm dit que le voyage de Von Papen n'est pas étranger à ces propositions, et elle note que la presse allemande a recommencé soudainement à "porter de l'intérêt" à Gibraltar.

Des rapports venus de Sofia disent que le cabinet bulgare a finalement cédé à la pression allemande et a convenu de déclarer la guerre à la Russie avant le début de l'offensive du printemps. On ajoute que la Bulgarie aurait accepté d'envoyer au moins 150,000 hommes sur le front de l'est, et l'on ajoute que le ministre bulgare à Ankara, Kiro Kiroff se rendra à Sofia sous peu pour faire rapport relativement à l'attitude de la Turquie.

On ajoute que l'Allemagne a forcé la Hongrie à accroitre sa contribution en hommes.

Des déclarations faites par le vice premier ministre Mihai Antonesco et autres personnages relèlent que la Roumanie veut absolument que la Hongrie lui remette les territoires de la Transylvanie. — "Si l'ordre nouveau signifie la justice, a dit l'un des personnages, nous devons être les premiers servis. Si ce qui nous appartient ne nous est pas remis par le droit, nous le reprendrons par la force".

Par ailleurs, on dit que les Etats-Unis font des efforts pour envoyer à la Turquie du matériel en vertu du prêt-location. On dit qu'un matériel considérable parviendra à la Turquie au cours des prochains mois. On dit que des approvisionnements ont déjà atteint le Moyen-Orient et que d'autres sont en route.

En dommages

* M. L.-J. Montreuil vient de prendre une action en dommages au montant de $567.75 contre une compagnie d'assurance pour réclamer le montant des privilèges et bénéfices qui lui reviennent en vertu d'un contrat pour louage de services. Le demandeur allègue que sa compagnie a voulu lui faire passer un nouveau contrat d'engagement où il se trouvait à perdre ses bénéfices. Il a refusé de signer ce nouveau contrat et il poursuit maintenant sa compagnie. Me Roger Vézina occupe pour le demandeur.

Grande protection

** Norfolk, 20. — (BUP) — Le secrétaire de la Marine, Frank Knox s'est prononcé aujourd'hui en faveur d'une plus grande protection du port de Norfolk-Portsmouth et a ajouté qu'"il y a ici un élément de la cinquième colonne qui ne peut pas être ignoré".

Les érables coulent un peu partout

** L'entaillage des érables est général dans tout le sud de la province et même dans la Beauce. L'an dernier, un grand nombre de "sucriers" se sont mis à l'oeuvre assez tard, pour ne pas risquer de travailler inutilement, et ils l'ont regretté. Cette année, ils ne veulent pas se laisser prendre. D'autant plus que le marché pour le sucre d'érable, par suite du rationnement du sucre granulé, s'annonce très actif. On prévoit que nos gens feront des provisions de sucre et de sirop, dans la mesure du possible. Le sucre d'érable ne remplace pas le sucre blanc, pour le café, mais on peut l'utiliser dans bien d'autres cas. Quant au sirop, il constitue un dessert qui a sa place sur la table du riche, comme sur celle du pauvre, vu son prix très accessible à toutes les bourses. C'est aussi l'un des desserts les plus délicieux qu'on puisse offrir, surtout pendant la saison des sucres. Ajoutons qu'avec les procédés modernes on conserve au sirop sa saveur exquise pendant toutes les périodes de l'année.

Jusqu'à date, les érables ne se sont pas montrées beaucoup généreuses. La température a été nettement défavorable depuis le début de la semaine. Aujourd'hui, les perspectives sont meilleures et tout indique que la prochaine semaine sera excellente pour les propriétaires d'érablières.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le ministère de l'Agriculture a pris des mesures pour fournir aux fabricants de sucre d'érable, surtout dans les régions de colonisation, un grand nombre de seaux.

$152,034

* MONTREAL, 20. (D.N.C.). — La campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises aura épuisé, ce soir, la moitié du temps qui lui est alloué pour atteindre l'objectif de $441,500. Le chiffre donné hier au Comité central de la campagne, indiquait que les auxiliaires, malgré leur dévouement, leurs fatigues et démarches nombreuses, n'avaient réussi encore à recueillir que la somme de $152,034.

Se chausse bien qui se chausse chez POULIN
POULIN ENR'G
TEL : 9728
249, St-Joseph (Edifice Rédard)

EXAMEN DE LA VUE
TEL : 4-1140
62, rue St-Joseph QUEBEC
André Dorion
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
BACHELIER EN SCIENCES DE L'UNIVERSITE LAVAL Québec.
BACHELIER EN OPTOMETRIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

DIAMANTS GARANTIS
HORLOGER — BIJOUTIER
MONTRES "TAVANNES" — MONTRES "CYMA"
J.C. VÉZINA
41. RUE ST-JOSEPH
TEL.: 2-7927

TEL. : 2-3439
HENRI TURGEON
NOTAIRE
466, rue St-Jean

Le champion des Kelvinator réfrigérateurs
DANS QUELQUE TEMPS L'ACHAT D'UN REFRIGERATEUR SERA PEUT-ETRE IMPOSSIBLE.
Il est grand temps d'y songer!
Le nouveau Kelvinator 1942
est plus puissant — plus économique — et plus durable —
Il possède une foule de caractéristiques exclusives qui le placent "en tête" des réfrigérateurs de première classe.

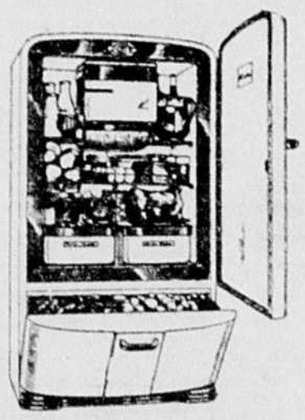

Achetez pendant que nous en avons encore.
A cause des restrictions imposées sur la fabrication des réfrigérateurs les nouveaux Kelvinator 1942 sont très rares. Nous avons pu en obtenir quelques-uns seulement, et nous vous conseillons de réserver le vôtre immédiatement pour ne pas en être privé.
PRIX DEPUIS $244.95
C.ROBITAILLE ENR
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES MEUBLES - POÊLES - REFRIGERATEURS
320, rue St-Joseph — Téléphone : 8167
MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA

As et Sénateurs s'affrontent de nouveau ce soir

Le Donnacona impose aux Voltigeurs un pointage de 10-8 dans le détail intermédiaire

Le gardien Villeneuve blessé

Le Donnacona, champion intermédiaire du comté de Portneuf a disposé des Voltigeurs, champions de la ligue Intermédiaire "B" Quebec-District au pointage de 10 à 8, hier soir, à l'arena local devant une belle assistance.

Le Donnacona rencontrera maintenant les Morton Aces, samedi soir, dans une autre série si les As seniors ne sont pas à l'affiche. Une avance de six points accumulés dans les deux premières périodes permit au Donnacona de remporter la victoire.

Dans le dernier engagement, jouant le tout pour le tout, les Voltigeurs se lancèrent à l'attaque avec force et ils réussirent à compter six points au cours d'un magnifique ralliement.

Le Donnacona se montra supérieur dans les deux premières périodes, mais dans le troisième engagement les rôles changèrent. Malheureusement pour les Voltigeurs, leur gardien de buts, Villeneuve, fut gravement blessé à la figure, au début du troisième vingt, et il dut être remplacé par Savaria qui fut loin d'être brillant.

Sans ce fâcheux accident, les Voltigeurs auraient eu de belles chances de remporter la victoire.

Les vedettes du Donnacona furent Bouliane, Burke et Brière qui enregistrèrent chacun deux buts. Franklin, Royer, Godin et Leclerc furent les autres compteurs du club. Franklin et Royer fournirent chacun deux assistances et Raymon participa à trois points.

Guilbault, Villeneuve, Dubreuil et Thiffault furent les joueurs étoiles des vaincus. Villeneuve enregistra quatre buts, Guilbault et Dubreuil, deux chacun, et ils participèrent à tous les points du club.

ALIGNEMENTS

DONNACONA		VOLTIGEURS
	Gardiens de buts	
Desmeules		Villeneuve
	Défenses	
Godin		Guilbesult
Franklin		Gloutier
	Centres	
Burke		Thiffault
	Ailes	
Brière		Villeneuve
Leclerc		Dubreuil

Subs, Donnacona : Bouliane, Raymond, Royer, Doré, Jacques, Benoit, Plamondon.
Subs, Voltigeurs : Carignan, Thibault, Simard, Deschênes, Colletin, Proulx et J.-P. Savaria.
Arbitres : Martineau et Boucher.
Chronométreur : P.-E. Lapointe.
Marqueur : V. Bédard.

SOMMAIRE

Première période

1—Voltigeurs : Villeneuve (Dubreuil-Thiffault) 1.18
2—Donnacona : Franklin 17.17
Punitions : Thiffault, Doré

Deuxième période

3—Voltigeurs : Dubreuil (Thiffault-Villeneuve) 4.36
4—Donnacona : Royer (Bouliane-Raymond) 5.15
5—Donnacona : Burke 6.42
6—Donnacona : Brière (Burke-Leclerc) 11.25
7—Donnacona : Burke (Brière-Franklin) 12.50
8—Donnacona : Godin (Franklin-Leclerc) 18.36
Punition : Thiffault.

Troisième période

9—Voltigeurs : Guilbault (Dubreuil-Villeneuve) 0.22
10—Donnacona : Bouliane (Raymond-Royer) 1.33
11—Voltigeurs : Dubreuil (Villeneuve-Thiffault) 2.18
12—Voltigeurs : Villeneuve (Guilbault-Dubreuil) 3.24
13—Donnacona : Brière 8.20
14—Voltigeurs : Villeneuve (Thiffault-Dubreuil) 10.00
15—Donnacona : Leclerc 11.20
16—Donnacona : Bouliane (Raymond-Royer) 12.20
17—Voltigeurs : Villeneuve (Dubreuil) 17.50
18—Voltigeurs : Guilbault (Carignan-Villeneuve) 19.45
Punition : Aucune.

Le Cleveland est en avant

Cleveland, 20. — (BUP). — Les Barons de Cleveland ont battu les Lions de Washington au score de 3-2, hier soir, dans les éliminatoires de la ligue Américaine. Cette victoire donne aux Barons une marge de deux parties sur les Lions dans cette série de trois de cinq.

Cunningham, Désilets et Melnyk comptèrent pour les vainqueurs cependant que Trudel et Lorrain comptaient pour les Lions.

SOMMAIRE

Première période

1—Cleveland : Cunningham (Fasano-Robertson) 8.28
2—Washington : Trudel (Lamoureux) 18.22
Punition : Adolph.

Deuxième période

3—Cleveland : Desilets (Bartholome-Stan Smith) 11.36
4—Cleveland : Melnyk (Fasano-Cunningham) 17.42
Punition : Singbush.

Troisième période

5—Washington : Lorrain (Drouin-Lamoureux) 19.43
Punition : Aucune.

Indianapolis égale la série

Indianapolis, 20. — (BUP). — Jouant du hockey parfait les Capitals d'Indianapolis ont battu les Indiens de Springfield au score de 10-3, hier soir, pour égaler la série à 1-1.

Les Capitols ont pris une avance de 3-0 dans la première partie de la période initiale et ils ajoutèrent quatre autres points dans la seconde période. La dernière permit aux vainqueurs de porter leur total à dix.

Il y eut une bataille dans la seconde période et Douglas, des Capitals, eut une majeure.

Les gardiens de buts substituts

MONTREAL, 20, (DNC).—Les gardiens de buts substituts pour les séries éliminatoires de la coupe Stanley qui commenceront en fin de semaine ont été nommés hier par le président Frank Calder de la Ligue Nationale.

Calder a révélé que Claude Bourque de Buffalo; Hubert Nelson de Minneapolis; et Floyd Perras de Philadelphie seront les gardiens de buts substituts pour les séries.

Bourque servira de substitut dans la série entre les Leafs de Toronto et les Rangers de New-York qui commencera à Toronto demain soir. Bourque a déjà joué dans la N.H.L. avec les Canadiens.

Nelson sera le substitut pour la série Boston-Chicago, et Perras jouera le même rôle dans la série Canadiens-Détroit. Perras et Bourque ont joué tous deux dans la ligue Québec Sénior. Nelson est un Américain qui demeure à Minneapolis.

Au Frontenac

Le souper canadien du club Frontenac aura lieu dimanche et sera présidé par MM. Geo. Pelletier et J.-E. Lavoie.

Les impressions d'un ancien scribe...

(Par Lionel LEBEL)

Les anciens joueurs de hockey chaussent généralement les patins une fois l'an, après leur retraite, afin de se convaincre qu'ils savent encore patiner. Votre humble serviteur, qui est fier de son titre d'ancien journaliste, est un peu comme ces vétérans du hockey. En effet, c'est l'an dernier, à ce temps-ci, qu'il vous affligea de son dernier article. Les souvenirs et l'habitude sont encore là, mais... le coup de patin manque indiscutablement d'assurance.

Si le coeur vous en dit, nous allons causer hockey pendant quelques minutes.

Ce soir, ou bien les As décrocheront le championnat de la Ligue Senior, ou bien les amateurs assisteront à la clôture de la saison locale du hockey. Mais, entre nous, la partie de ce soir ne sera pas la dernière !

Au début de la saison, j'ai vu les hommes de Penniston évoluer contre chacun des autres clubs du circuit. Je ne suis retourné à l'arena que pour être témoin de la dernière joute régulière de la cédule, et à la fin de la série contre Cornwall. Quelle différence entre les As du mois de novembre et ceux de mars !

Franchement, je ne me rappelle que très vaguement des Sénateurs. Je me souviens mieux de Ted Saunders dans l'uniforme des Philadelphia Arrows de la Canado-Américaine. Joueur de centre brillant, opportuniste, il pivota pendant plusieurs années une ligne qui fit le désespoir des autres clubs du circuit. Saunders a évidemment perdu un peu de son agressivité, mais sa longue expérience du hockey professionnel en fait un joueur senior qu'on ne saurait respecter, et entourer "d'attentions particulières".

Pourvu qu'ils soient en forme, il ne faut pas s'en faire à l'endroit des As. Rapides et versatiles à l'attaque, solide sur la défensive, ils ont des chances de faire beaucoup de chemin sur la route accidentée qui conduit à la coupe Allan. Il faudra bien aussi que les accidents ne déciment pas trop leur effectif, et qu'ils soient traités équitablement par les arbitres.

Il ne faut pas s'illusionner, les As jouent parfois du hockey aussi brillant que celui que nous donnait la défunte Canado. Il arrive parfois qu'ils manquent trop souvent de merveilleuses occasions de compter. En ces derniers temps on ne saurait leur faire ce reproche car ils ont su profiter des moindres ouvertures.

Cependant, me permettra-t-on une observation. Je trouve que nos joueurs ont une tendance à faire trop de passes une fois qu'ils ont réussi à pénétrer dans la zone adverse. Ils perdent ainsi des secondes qui pourraient parfois devenir précieuses, et on dirait, souventes fois, qu'ils entrent dans cette zone tout simplement pour se passer le puck. Jusqu'à preuve du contraire, je croirai toujours que les chances mathématiques de scorer sont certainement plus grandes si on lance le caoutchouc en direction du but, au lieu de le garder dans le coin de la patinoire. Dont acte !

Il est difficile de céduler les joutes

Il est possible que certains changements soient apportés en rapport avec les joutes cédulées pour la fin de semaine, à Québec, dans les différentes séries éliminatoires pour les championnats midget, juvénile et intermédisire.

M. Lionel Fleury, représentant de la Q. A. H. A., que nous avons rencontré à l'arena, hier soir, a bien voulu nous informer de cet état de choses et voici pourquoi :

Si les As de Québec gagnent leur série contre les Sénateurs d'Ottawa en deux parties consécutives c'est-à-dire s'ils gagnent la rencontre de ce soir, ils rencontreront le Shawinigan, samedi soir, à l'arena local, dans leur première partie d'une série de deux joutes au total des points. Dimanche, la seconde joute aura lieu au Forum de Montréal.

Donc, si les As jouent à Québec samedi soir, la partie cédulée pour le même soir, entre le Donnacona et les Morton Aces sera remise à dimanche après-midi.

De plus, si les As jouent samedi soir, les parties des ligues mineures, midget et juvéniles, cédulées pour samedi après-midi, seront remises à plus tard, probablement au début de la semaine, et les dates des parties seront annoncées.

Par contre, si les As doivent jouer une 3e partie contre les Sénateurs, à Ottawa, toutes les parties cédulées auront lieu telles qu'annoncées.

Dans l'armée

NEW-YORK, 20. — La direction des Rangers annonce que le gardien de buts Jim Henry, le bloqueur Bill Juzda, les ailiers Hub Macey, Alan Kuntz et Grant Warwick s'enrôleront dans l'armée canadienne dès que le détail de hockey sera terminé.

Le Shawinigan a éliminé Windsor Mills

SHAWINIGAN, 20. (Spéc.). — Les Cataractes de Shawinigan ont battu le Windsor-Mills, hier soir, au compte de 20 à 3, pour remporter le championnat senior provincial et le droit de se mesurer aux champions de la ligue senior dans la première phase de la coupe Allan.

Etant donné le haut score, il n'y aura pas de seconde partie, ce soir.

Le club Windsor-Mills a été substitué au club Sherbrooke, hier, parce que ce dernier club a refusé de se rendre à Shawinigan. Le Sherbrooke voulait jouer la première partie sur son terrain et désirait une série de trois de cinq en plus de fortes garanties. La Q. A. H. A. n'y est pas allée par quatre chemins et a ordonné au Windsor-Mills de remplacer les Indiens.

Si les As de Québec disposent des Sénateurs, ce soir, Shawinigan et Québec se feront face samedi soir.

16 équipes sont en lice

Il reste 14 équipes en lice pour le championnat Canadien du hockey senior, la coupe Allan. Ce sont :

Maritime — Glace Bay miners.
Québec — Shawinigan, As de Québec
District d'Ottawa — Sénateurs d'Ottawa, R.C.A.F., Flyers.
Ontario — Hamilton Majors.
Thundersbay — Port Arthur Bearcats.
Manitoba — Winnipeg Navy.
Saskatchewan — Moose Jaw Millers, Saskatoon Quakers.
Alberta — Lethbridge Maple Leafs, Calgary Stampeders.
British Columbia — Victoria Navy, Kimberley Dynamiters.

Delamarre ne démord pas

Victor Delamarre désire toujours un match pour le championnat poids-lourd contre Bob Lortie Hier, il s'est rendu auprès de la commission de boxe et a exigé qu'on lui donne justice. On se souvient que le match Lortie-Delamarre se termina par un accident survenu à Lortie.

Le président Samson a pris le cas de Delamarre en considération et il rendra une décision sous peu.

Les quilles

Les patrons et employés de la maison Gagnon et Frère enrg. joueront aux quilles dimanche prochain à 1 heure et 30 p.m. au Palace. Le magasin 313 et celui de 763 de la rue St-Joseph en viendront aux prises. Le vainqueur lancera un défi aux employés de la maison Faber et Fils.

Emile Fortin sur l'alignement

Emile Fortin

Il n'est pas un seul fervent du hockey à Québec qui ne sera pas à l'arena, ce soir, pour assister à la joute de la série finale pour le championnat de la ligue senior qui se dispute entre les Sénateurs d'Ottawa et les As de Québec. S'il y a une 3e partie en effet, elle sera disputée samedi soir dans la capitale fédérale, où les As ont connu le succès de la première joute au score de 3-1, mercredi.

Les As sont arrivés en ville, hier après-midi, en compagnie de leur instructeur, Don Penniston. Hier soir, une pratique a été tenue à l'arena pour permettre à tous les équipiers de se délier les jambes.

Don Penniston a bien voulu passer par nos bureaux dans la soirée pour nous apprendre qu'il devra faire un changement de son alignement pour la partie de ce soir. Etant donné l'inaction de Théo. Hamel qui a été blessé à un genou durant la partie de mercredi, Penniston devra le remplacer pour conserver une ligne intacte. Il a arrêté son choix sur Emile Fortin, un ancien joueur des As seniors dont la tenue en ces dernières semaines avec le club Morton, a intéressé Penniston.

Emile Fortin figurera donc à l'aile gauche, Eddie Bruneteau à l'aile droite, et Bill Reay, au centre. C'est l'avis du pilote des As que Fortin, en raison de sa rapidité, jouera un rôle de premier plan. Il se peut que Fortin porte le chandail du club québecois jusqu'à l'élimination de notre équipe dans la série Allan.

x x x

Nos joueurs sont bien confiants dans l'issue de la présente série. Ils ne cessent de répéter qu'ils ont eu à faire face à des adversaires redoutables, à Ottawa, mais qu'ils ont pu les dominer grâce à une attaque tenace. Tous les équipiers ne tarissent point d'éloges à l'endroit de Lionel Bouvrette qui a été un véritable rempart durant toute la durée de l'engagement et principalement durant la troisième période alors que les Sénateurs se sont ralliés avec une grande force.

Dans le camp des Québecois, la confiance règne donc. La plupart des joueurs avancent même qu'ils n'auront pas à retourner à Ottawa et que la finale se terminera ce soir par une seconde victoire.

A part Théo Hamel, Armand Gadreault et Lionel Bouvrette ont aussi été blessés. Tous deux cependant pourront figurer sur l'alignement régulier, ce soir.

x x x

Les Sénateurs seront en ville cet après-midi afin d'être prêts à entrer sur la glace dès huit heures et trente, ce soir. On croit que St-Denis sera encore dans la cage des siens et que Gene Chouinard aura le même alignement que mercredi à opposer aux nôtres.

Déconcertés par la tenue des Québecois qui gagnaient, mercredi, leur seconde partie sur la patinoire de la capitale, les Sénateurs viennent ici avec la détermination de prendre leur revanche et d'obliger ainsi les joueurs de Pennision à retourner à Ottawa.

Les fervents du hockey assisteront certainement à une partie de calibre supérieur.

L'enneigement

Un rapport du Pacifique Canadien, émis hier après-midi, laisse voir que la neige, tout en étant encore raisonnablement épaisse en maints endroits et propice au "ski printanier", s'en va lentement, comme elle est venue. Par exemple, voici ce qui reste aux endroits suivants :

Shawinigan et Piermont, 23 pces.
Ste-Marguerite et Val-Morin, 32 pces.
Val-David, 26 pces.
Ste-Agathe, 25 pces.
St-Jovite, 20 pces.
Mont-Tremblant, 42 pces au sommet, et 8, au village.
Montebello, 13 pces.
Québec (lac Beauport), 36 pces.
Mont-Oxford (Magog), 21 pces.

Au Mont-Tremblant, le ski est encore très praticable; Ste-Marguerite, Val-David, St-Jovite, Québec et Mont-Orford, les conditions sont "assez favorables". A Montebello, elles sont médiocres.

La boxe

Le promoteur Boucher veut organiser une rencontre entre Jack Dubois et un boxeur de haute renommée. Il s'agirait de Ken Robinson. Dubois a signé un contrat pour rencontrer tout venant. Bing Levesque serait désireux de rencontrer ou Dubois ou Boisvert.

Marcel Fournier n'a pas encore accepté de rencontrer Norman Sea. Quant à Vianney Gauthier, il se dit prêt à battre facilement Adélard Drouin.

L'absence de Wyatt va paraître chez les Dodgers

Lakeland, Flo., 20. — Les Dodgers de Brooklyn sont encore plus meurtriers au bâton qu'ils ne l'étaient pendant la saison dernière et ils sont aussi forts défensivement mais l'absence de leur lanceur Whitlow Wyatt les rend nerveux.

On considère que la présence de Wyatt sur l'équipe est nécessaire si les Dodgers veulent obtenir un autre championnat et, à moins que celui-ci n'accepte les conditions de son contrat, personne ne voudrait prédire que le Brooklyn répétera son exploit.

Wyatt gagna 22 joutes et en perdit dix l'an dernier. Ceci fut le premier facteur des succès des Dodgers. Il fut l'un des meilleurs lanceurs du baseball majeur.

Pour tout son travail, Wyatt ne reçut que le modeste salaire de $11,500. Pour 1942, il demande $20,000 afin d'être dans la même catégorie que Paul Derringer, Bucky Walters et quelques autres as de la Ligue Nationale.

Le président Larry MacPhail donne pour prétexte que Wyatt a obtenu des bonis et des augmentations qu'il ne méritait pas pendant les années précédentes; que Wyatt a reçu une augmentation sensible en 1941 et qu'il ne devrait pas en espérer une de 88 pour cent cette année. MacPhail lui a offert $13,500 avec un boni de $1,000 si les Dodgers ont un total d'assistance normal et un autre boni de $1,000 si le club connaît une année meilleure que la normale.

Wyatt est resté sourd à l'offre et MacPhail a dit aux journalistes qu'il ne ferait pas de compromis et que, pour aucune raison, il n'échangerait ou vendrait son meilleur lanceur. De son côté, Wyatt annonce qu'il restera sur sa ferme de Chikamauga, Georgie, tant que ses exigences n'auront pas été satisfaites.

Les Wings triomphent des Black Hawks à 6-4

Détroit, 20. — (BUP). — Les Red Wings de Détroit se sont ralliés hier soir pour disposer des Black Hawks de Chicago au score de 6-4, dans la dernière partie régulière de la N.H.L., devant une foule de 6,670, personnes. La partie fut très dure et les arbitres donnèrent six punitions aux Wings et cinq aux Hawks. Jimmy Orlando, pour sa part, alla à trois reprises au pénitencier.

Les Wings prirent une avance de 3-0 au début et ils durent ensuite revenir de l'arrière pour tenir le coup contre les Hawks qui jouèrent comme des diables.

ALIGNEMENTS

DETROIT		CHICAGO
	Gardiens de buts	
Mowers		Lo Presti
	Défenses	
Orlando		Cooper
Stewart		Mariucci
	Centres	
Grosso		M. Bentley
	Ailes	
Wares		March
Abel		D. Bentley

Subs, Détroit : Motter, Bush, Liscombe, Howe, Bruneteau, J. Brown, A. Brown, Carveth, McReavy.

Subs, Chicago : Wiebe, Hamill, Kaleta, Allen, W. Carse, Mosienko, Thoms, R. Carse, Seibert.

Arbitre : King Clancy; juges de lignes : Doug Young et Stan McCabe.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit : Don Grosso (Sid Abel-Eddie Wares) 10.42
2—Détroit : Don Grosso (Sid Abel-Eddie Wares) 19.50
Punitions : Stewart, Mariucci.

Deuxième période

3—Détroit : Ed Bush (McReavy-A. Brown) 7.48
4—Chicago : Earl Seibert (Mosienko-R. Carse) 14.21
Punitions : Bush, Orlando, Cooper, Stewart, Mariucci.

Troisième période

5—Détroit : Jerry Brown 1.33
6—Chicago : Earl Seibert 7.47
7—Détroit : Eddie Wares (Abel-Grosso) 8.59
8—Chicago : M. Bentley (Mush. March-George Allen) 11.02
9—Chicago : M. Bentley (March-Seibert) 12.24
10—Détroit : Sid Abel (Grosso-Wares) 18.00
Punitions : Orlando, Stewart, Allen.

Le club de ski des Emp. Civiques

Le président Louis-Henri Poulin invite tous les membres à une soirée intime ce soir vendredi. Il aura quelque chose de particulier à leur annoncer concernant le club de ski. Aussi, il y aura au cours de la soirée une assemblée des directeurs. Tous sont priés d'être présents.

Marcel Pouliot, l'organisateur du club invite tous les membres au chalet du club au lac Beauport pour le dimanche 29 mars prochain. Marcel veut avoir une photo-souvenir du chalet du lac avec aux côtés tous les skieurs du club. Il est à espérer que tous les membres se rendront au lac ce jour-là.

Prochainement il y aura la tenue au club des grand tournois de tennis sur table pour les championnats simple et double du club. Les inscriptions sont déjà ouvertes et les intéressés pourront donner leurs noms à Maurice Lagacé ou à Marcel Pouliot, à l'Hôtel de Ville ou encore à Paul-Emile Bélanger. Seuls les membres du club sont éligibles pour ces tournois.

Seconde victoire de l'Ottawa

Ottawa, 20. (BUP) — Quelque 1,200 amateurs ont assisté à la défaite des Carnwall Colts par le "Royal Canadian Air Force", d'Ottawa, au score de 12-2. C'est la seconde victoire consécutive de l'Ottawa pour le titre amateur du district d'Ottawa. Ils gagnèrent la première joute par 8-2, à Cornwall. L'Ottawa rencontrera maintenant les "Major" de Hamilton lundi, pour la première partie d'une série de cinq, pour la coupe Allan.

Hier soir, Ottawa compta trois points dans la première période et quatre dans la seconde, tandis que le Cornwall ne déjouait qu'une fois le gardien de buts des aviateurs.

Woody Dumart compta quatre points pour les vainqueurs, Haneberry, trois; Mike Miller, deux; Bauer, Kunkel et Schmidt chacun un. Pour les vaincus, les scoreurs furent Moore et Merpaw.

Jack Cain, ancien gardien de buts du New-Haven, a fait ses débuts avec les aviateurs. Il fut bien secondé par les défenses.

Les clubs ne peuvent plus faire signer de nouveaux joueurs.

On dirait que les hommes ont peur de ne pas mourir, à voir tout ce qu'ils inventent pour se tuer.

LUTTE à la TOUR CE SOIR

Finale 2 de 3, 90 minutes :

ALI ALIBA
vs
JOHNNY DEMCHUCK

Semi-finale 2 de 3, 30 minutes :

JOE CONKLE
vs
BOB LORTIE

3 autres rencontres

Aucune augmentation dans les prix d'admission.

Réservés 75c. Générale 40c

TAXES COMPRISES

Les Canadiens ont gagné leur dernière partie

Montréal, 20. — (BUP). — Les Canadiens de Montréal et les Leafs de Toronto ont terminé leur saison régulière dans la N.H.L., hier soir, dans une joute où le jeu fut ouvert et merveilleux. Le résultat fut de 7-3 pour les Habitants qui ont déclassé luers adversaires.

Cette partie ne veut rien dire en ce qui concerne le classement final de la ligue. Aucun joueur n'a tenté de jouer durement. Une seule punition fut donnée et elle alla à Nick Metz. Comme résultat, on assista à du jeu très rapide.

Charlie Sands ouvrit le pointage dans la première période et ses co-équipiers Reardon, Getliffe, K. Reardon, Quilty, Heron et Benoit l'imitèrent par la suite.

Une foule de 8,000 personnes assista à cette joute.

ALIGNEMENTS

TORONTO		CANADIENS
	Gardiens de buts	
Broda		Bibeault
	Défenses	
Stanoski		Goupille
	"	
Dickens		Bouchard
	Centres	
Taylor		T. Reardon
	Ailes	
Carr		Benoit
Schriner		Blake

Subs, Toronto : McDonald, Davidson, Langelle, Drillon, McCreedy, N. Metz, Goldham, D. Metz, Goldup.
Subs, Canadiens : Portland, K. Reardon, Sands, Haggarty, Getliffe, Heron, Dame, Quilty, Heffernan.
Arbitre : Mel Harwood; juges de lignes : Wilcox et Joliat.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens : Sands (Quilty-Getliffe) 13.41

Deuxième période

2—Toronto : Dave Schriner (Billy Taylor) 0.26
3—Toronto : Lorne Carr (Schriner-Taylor) 0.46
4—Canadiens : Terry Reardon (Goupille-Benoit) 3.51
5—Canadiens : Ray Getliffe (Portland-Quilty) 3.21
6—Canadiens : Kenny Reardon 6.39
7—Toronto : Hank Goldup (Langelle-Don Metz) 13.13
Punition : Nick Metz.

Troisième période

8—Canadiens : Johnny Quilty (Sands-Getliffe) 5.24
9—Canadiens : Heron (Goupille-Haggarty) 7.28
10—Canadiens : Joe Benoit (Blake-K. Reardon) 10.37
Punitions : Aucune.

Hershey bat le New-Haven

Hershey, 20. — (BUP). — Les Bears de Hershey ont battu les Aigles de New-Haven au score de 1-0, hier soir, pour prendre une avance de 2-0 dans les éliminatoires de la ligue américaine.

Un but de Wilson dans la dernière minute de la seconde période décida de la victoire. La partie fut dure. Hergesheimer a eu une punition de dix minutes pour mauvaise conduite.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punitions : Allum, Jenkins, Patterson, Hergesheimer (10 min. mauv. conduite).

Deuxième période

1—Hershey : Wilson (Lauzon-Jenkins) 19.41
Punitions : Myles, Robinson.

Troisième période

Pas de point.
Punition : Aucune.

Les championnats de sauts auront lieu dimanche

Dimanche après-midi, le Quebec Ski Club présentera les concours de sauts pour le championnat de la ville et district, seniors et juniors. Laurent Bernier, le champion actuel, défendra son titre pour le trophée Banque Canadienne de Commerce chez les seniors, et Pierre Désy, champion junior, aura à faire face à de nouveaux concurrents dangereux. Parmi les favoris, ont remarqué Conrad Delisle, Henri Picard, Paul-E. Pharand et le champion Laurent Bernier. Chez les juniors, il est assez difficile de faire des prédictions mais Pierre Désy devra faire de son mieux s'il veut conserver son championnat pour une 3e année consécutive.

Le Quebec Ski Club, n'ayant pas envoyé d'invitation aux clubs de la Zone, prie les dirigeants des clubs de bien vouloir considérer cette invitation comme officielle.

Le tirage des numéros se fera samedi soir au Lac Beauport (Pavillon de la Montagne) à 9 heures p. m. et les entrées devront être rendues au secrétaire du club au Château Frontenac avant 12.00 p.m. samedi ou avant 9.00 p.m. au Pavillon de la Montagne, lac Beauport.

Les concurrents qui désirent participer au concours devront donner leur noms à leur club respectif. Les entrées-retard seront acceptées jusqu'à 2.00 p.m. dimanche.

Les numéros seront distribués aux concurrents à 2.00 p.m. de la tourelle des juges alors que les sauts d'essai seront terminés. Tous concurrents seniors partiront du même endroit ainsi que les juniors respectivement.

Les règlements de la C.A.S.A. seront en vigueur et les juges nommés par le comité technique de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent.

Tous les concurrents devront posséder leur carte de zone. Les skieurs sont priés de collaborer avec le Quebec Ski Club pour faire de ce concours un événement réussi.

Il est probable que les organisateurs emploieront le système suédois pour le comptage des points et que les résultats seront donnés de la tribune des juges. Le Québec Ski Club fera son grand possible pour rendre ce concours attrayant au public. Nous publierons demain les noms des entrées reçues à date.

A l'institut St-Jean-Bosco

● Le "Castor" équipe des finissants de l'institut St-Jean-Bosco qui connut de beaux succès durant la saison écoulée. Ces joueurs sont, de gauche à droite : ALBERT ARSENAULT, GILBERT GAGNON, MARCEL LACHANCE, le Rév. Fr. BERNARD, directeur du club, ALBERT PARENT, gardien de buts, RENE FOY, LAUREAT LESSARD, et LEO LANDRY.

Tenue soignée grâce à BRYLCREEM

La lotion capillaire parfaite

Messieurs! Rappelez-vous que les femmes admirent une mise impeccable . . . et Brylcreem en est la première étape. Ses huiles naturelles éliminent la sécheresse du cuir chevelu et donnent aux cheveux un lustre sain et naturel sans les graisser. Brylcreem est d'origine anglaise; achetez-en aujourd'hui chez votre pharmacien, en tube ou en pot. Applications professionnelles chez les barbiers et dans les salons de beauté.

NI GOMME • NI SAVON • NI ALCOOL • NI AMIDON

Ali Aliba contre Johnny Demchuck, en finale, ce soir

Ouverture du tournoi de quilles des Emp. Civils

La première ronde du grand tournoi éliminatoire de quilles organisé par les employés civils débutera samedi, le 21, à la salle Palace, rue St-Jean, à 7 heures précises.

Les organisateurs de ce grand tournoi anticipent un brillant succès. Voici la cédule de la première ronde :

SAMEDI SOIR, LE 21 MARS, A 7 HEURES PRECISES

Allées 2 et 3

Mlle S. Bernier et P. Lebeuf	79 vs	Mlle T. Matte et Jean Flynn	9
Mlle M. Francoeur et A. Chamberland	28 vs	Mlle L. Michaud et M. Langlois	22
Mlle M. Tanguay et A. Gaudette	15 vs	Mlle Bonneau et R. Laliberté	111

Allées 4 et 5

Mlle L. Bélanger et W. Francoeur	103 vs	Mlle A. Goundray et A. Blondeau	123
Mlle J. Mercier et J. Caron	3 vs	Mlle M.-P. Létourneau et G. Fortin	96
Mlle J. Magnan et T. Charland	71 vs	Mlle A. Ouellet et R. Morin	50

Allées 7 et 8

Mlle C. Vincent et P. Noreau	87 vs	Mlle G. Poisson et A.-D. Hébert	13
Mlle Mary Dieroff et R. Bernier	127 vs	Mlle R. Larose et M. Demers	70
Mlle G. Boucher et A. Demers	1 vs	Mlle F. Verreault et R. Béland	52

Allées 9 et 10

Mlle C. Laperrière et R. Angers	39 vs	Mlle S. Villeneuve et A. Bélanger	76
Mlle W. Currie et J. Simard	106 vs	Mlle Bilodeau et G. Paradis	16
Mlle F. Martineau et N. Guernon	124 vs	Mlle J. Simard et H. Faguy	4

Allées 13 et 14

Mlle F. Dion et A. Racette	43 vs	Mlle L. Thibault et R. Cromwell	75
Mlle G. Chamberland et J. Bouchard	98 vs	Mlle C. Savary et J. Bérubé	35
Mlle E. Richard et G. Binet	46 vs	Mlle Morissette et J.-P. Doré	17

Allées 15 et 16

Mlle Gaboury et J. Poulin	45 vs	Mlle J. Quinn et H. Gagnon	77
Mlle De La Bruère et J. Duchesneau	126 vs	Mlle Marthe Potvin et P. Therrien	10
Mlle I. Martel et P. Beaudet	37 vs	Mlle G. Laliberté et R. Pépin	108

SAMEDI SOIR, LE 21 MARS, A 9 H. 15 PRECISES

Allées 2 et 3

Mlle Y. Laliberté et A. Blanchet	85 vs	Mlle L. Pépin et G. Roy	33
Mlle M. Plante et Y. Mercier	122 vs	Mlle L. Beaulieu et L. Boutet	12
Mlle M. Lemieux et J.-B. Pelletier	67 vs	Mlle M. Renaud et P. Grégoire	81

Allées 4 et 5

Mlle A.-M. Delisle et L. Marcoux	121 vs	Mlle T. Gagnon et R. Jobin	8
Mlle C. De La Bruère et C. Groves	128 vs	Mlle M. Hamel et M. Rhéaume	101
Mlle F. McGee et E. Ernst	97 vs	Mlle A.-M. Bérubé et A. Grégoire	102

Allées 7 et 8

Mlle L. Lavigne et R. Bureau	116 vs	Mlle G. Comeau et L. Lacasse	25
Mlle L. Dawson et L. Vocelle	85 vs	Mlle B. Martel et B. Doré	59
Mlle P. Robitaille et P. Villières	14 vs	Mlle H. Lapointe et P. Lajoie	60

Allées 9 et 10

Mlle J. Laferrière et J.-H. Plamondon	42 vs	Mlle Aline Lafleur et M. Latullippe	115
Mlle M. Fillion et A. Whittom	2 vs	Mlle L. Hudson et A. Pageau	93
Mlle G. Armand et A. Corriveau	38 vs	Mlle C. Bouchard et G. Brisson	117

Allées 13 et 14

Mlle M. Gourdeau et R. Gladu	44 vs	Mlle A. Vallée et G. Bougie	18
Mlle C. Lapierre et R. Saraut	89 vs	Mlle S. Genest et C.-E. Larose	23
Mlle Couillard et R. Légaré	34 vs	Mlle A.-M. Frédérick et U. Roux	62

Allées 15 et 16

Mlle R. O'Dowd et J.-A. Morency	112 vs	Mlle Aline Genest et H. Tessier	7
Mlle C. Gaumond et G. Jalbert	119 vs	Mlle P. Marchand et R. Goupil	19
Mlle M. Garon et M. Côté	109 vs	Mlle A. Côté et E. Vermette	36

MARDI SOIR, LE 24 MARS, A 5 H. 15 PRECISES

Allées 2 et 3

Mlle Rhéa Chiquette et L. Lessard	90 vs	Mlle J. O'Dowd et J. Labrecque	113
Mlle Driscoll et A. Gagnon	24 vs	Mme Shalenks et P. Gimael	55
Mlle C. Bleau et J.-C. Gagné	99 vs	Mlle E. Moore et L. Bédard	120

Allées 4 et 5

Mlle S. Pouliot et A. Lefebvre	56 vs	Mlle J. Lapointe et E. Morin	6
Mlle M.-P. Mercier et L. Parent	118 vs	Mlle M. Dion et J. Bernard	31
Mlle H. Canty et H. Bélanger	94 vs	Mlle Julien et A. Lapointe	30

MERCREDI SOIR, LE 25 MARS, 5 H. 15 PRECISES

Allées 2 et 3

Mlle Rita Bérubé et L. Letellier	125 vs	Mlle Simard et P. Gagné	48
Mlle Cécile Godbout et A. Lemire	5 vs	Mlle U. Vandal et E. Goodyear	63
Mme Roy et G. Martineau	40 vs	Mlle F. Poisson et J.-M. Dion	78
Mlle R. McKaig et R. Côté	110 vs	Mlle G. Dufour et G. Tremblay	11

Allées 7 et 8

Mlle Anita Ahern et C.-E. Angers	107 vs	Mlle M.-P. Tremblay et M. Robert	80
Mlle C. Duchaîne et M. Gosselin	69 vs	Mlle R. Frawler et J.-M. Shalenks	100

Allées 9 et 10

Mlle Cécile Dorion et A. Auger	114 vs	Mlle Cantin et M. Mercier	41
Mlle Poulin et A. McMahon	58 vs	Mlle R. Lebel et M. Audet	91

Allées 9 et 10

Mlle Y. Gariépy et R. Sanfaçon	105 vs	Mlle Desrochers et R. Boisvert	74
Mlle Blondeau et L. Corcoran	84 vs	Mlle F. Richard et R. Pouliot	49

Allées 13 et 14

Mlle C. Gaumond et A. Hutchison	27 vs	Mlle L. Bourgault et E. Bouillé	104
Mlle E. Rochette et P. De La Durantaye	54 vs	Mlle G. Gauthier et R. O'Connor	20

Allées 15 et 16

Mlle A. Bernier et J.-H. Julien	51 vs	Mlle Campbell et D. West	95
Mlle F. Morency et G. Morel	53 vs	Mme Gagné et M. Boutin	82

JEUDI SOIR, LE 26 MARS, A 5 H. 15 PRECISES

Allées 2 et 3

Mlle M. Bilodeau et Jos. Paradis	93 vs	Mlle C. Audet et Y. Cloutier	88
Mlle J. Massé et C.-E. Blouin	29 vs	Mlle Callahan et A. Bergeron	65

Allées 4 et 5

Mlle M. Garon et H. Ledden	21 vs	Mlle O. Shirley et A. Lévesque	92
Mlle A. Barbeau et L. Eagan	61 vs	Mlle H. Hudson et H. St-Hilaire	26

Allées 7 et 8

Mlle A. Richard et L.-P. Bouchard	66 vs	Mlle C. Gagnon et R. Drolet	32
Mlle Dion et J. Gagnon	57 vs	Mlle R. O'Neil et L. Morin	86

Allées 9 et 10

Mlle Lavallée et A. Poulin	64 vs	Mlle A. Labrecque et J.-E. Pelletier	72
Mlle A. Cayouette et J.-A. Paquet	68 vs	Mme Laliberté et Jos. Girard	47

N. B. — Les équipes qui ne peuvent jouer aux dates cédulées pourront jouer cette semaine, à 5 h. 15, jeudi et vendredi, sur n'importe quelle allée.

Suivez autant que possible la cédule pour la réussite du tournoi. Il faut que jeudi, le 27 mars, la première ronde soit terminée.

Joe Conkle et Bob Lortie

L'engagement principal ce soir à la Tour opposera Johnny Demchuck et Ali Aliba. On a la certitude que l'Ukrainien disposera du Turc grâce à sa science et surtout à sa solidité. Aliba tentera bien de brutaliser son rival mais ce dernier ne manquera pas de riposter de la plus belle façon. On peut donner crédit à Demchuck de ne pas attendre d'être affaibli par les coups pour rendre la monnaie de sa piece à un adversaire déloyal. Si Aliba s'en tient à son style coutumier, il aura tôt fait de constater qu'il n'est pas seul dans l'arène.

Joe Conkle et Bob Lortie feront les frais d'une semi-finale de 30 minutes. L'un et l'autre rivaliseront de rudesse pour tenter de faire un maître. Bien que Lortie se soit déjà dit assuré de la victoire, les amateurs semblent plutôt de l'avis contraire. On croit en effet que l'habileté, l'agressivité et la souplesse du lutteur de Toronto rendront vains tous les efforts du Montréalais.

Ce dont on parle le plus présentement, c'est le retour de Flash Gordon-Lévesque dans l'arène de la Tour. Très en forme, cet intéressant lutteur a livré un fameux combat à Sanfaçon lundi dernier. C'est au tour de Sam Chuck de l'affronter ce soir dans un combat de 20 minutes qui devrait fournir toute l'action désirée.

Paul Gaudette et Sandy McDonald sont cédulés pour un autre match également limité à 20 minutes. Gaudette est un solide gaillard auquel McDonald entend tenir tête.

Pat McGill s'attaquera à René Grenier dans un numéro de 15 minutes au lever du rideau.

Diminutions de salaires

NEW-YORK, 20.— Les Tigers de Détroit se plaignent amèrement par les temps qui courent. Ces contrats qu'on leur offre pour 1942 ne sont pas ceux auxquels ils ont été habitués.

Pat Mullin a préféré un salaire de $21. dans l'armée à ce que lui offrait Walter Briggs. La situation est permanente et il n'a pas à craindre d'être envoyé aux mineures. Il est dans un circuit majeur et pour toute la durée de la guerre.

Rudy York a beaucoup retardé à signer son contrat mais il a finalement eu peur de l'ordre qui lui a été servi de signer .. ou bien quoi!

Au moment où ces mots sont écrits, Buck Newson insiste encore pour obtenir une augmentation de salaire en raison de son beau record de 1940. Johnny Gorsica voudrait que le commissaire Landis parle à Briggs pour lui. Bud Thomas attend en silence et Billy Sullivan fut vendu aux Dodgers quand il refusa de signer son contrat. En un mot, les Tigers sont des gens désappointés cette année, surtout du fait qu'ils ont toujours été gâtés dans le passé

Car Walter Briggs a décidé de donner des salaires d'employés à ses joueurs au lieu des salaires exorbitants des années passées Pour quelque raison à lui, il a abandonné sa politique de rivaliser de générosité avec les Indiens de Cleveland. L'un des prétextes qu'il avance, c'est que son club a fini la saison en quatrième position l'an dernier. Si les Tigers avaient remporté le championnat de leur circuit, Briggs n'aurait pas coupé les salaires. Il payait ses hommes pour arriver en tête Et ils ne l'ont pas fait.

Les séries de l'Américaine

Quand les trois premiers clubs des deux divisions de la ligue Américaine joueront leurs éliminatoires, les amateurs assisteront à quelques-unes des meilleures parties de hockey de la saison

La question de recettes ne doit pas être considérée. Les joueurs envisagent ces séries comme une épreuve à leur capacité individuelle et comme force d'équipe.

La course pour les trois premières positions de la division ouest fut l'une des plus contestées depuis plusieurs années. Cleveland, Indianapolis et Hershey bataillèrent jusqu'à la fin avec le résultat que la première place ne fut décidée que deux jours avant la fin de la cédule régulière, et la seconde position ne fut assurée qu'à la dernière journée.

Le trophée Teddy Oke fut présenté au club qui finit en tête de la division ouest, après la cédule régulière.

Dans la division est, le Springfield remporta le trophée Fontaine, trophée que les Indiens de Eddie Shore s'assurèrent dans les dernières semaines de la campagne.

Et dans les séries éliminatoires, les clubs opposés batailleront pour la coupe Calder.

Dans le baseball, quand une série va à sa limite avant de se terminer, la ligue dans laquelle la chose arrive est supposée être affaiblie par la lutte. Mais ceci n'est pas de cas dans le hockey avec le résultat que les amateurs peuvent être assurés d'assister à des séries chaudement disputées, cette année, dans la ligue Américaine.

A Beauport

Les inscriptions pour le derby de Beauport seront reçues jusqu'à vendredi soir par M. Joseph Rodrigue, tél.: 4-5495.

Le bonheur de la vie consiste à avoir toujours quelque chose à faire, quelque chose à aimer quelque chose à espérer.

Le soldat boxeur

● Transportant ses gants et ses chaussures, le soldat JOE LOUIS s'achemine vers ses quartiers d'entrainement, à Fort Dix, en préparation pour son combat du 27 contre Abe. Simon, à New York. Les recettes de la rencontre seront versées aux fonds de secours de l'armée.

Lss N.-Y. Rangers sont les favoris dans la série Stanley

L'une des raisons pour lesquelles les Rangers sont présentement favoris pour gagner la coupe Stanley est que la théorie est populaire à cette phase de la saison de parier pour le club qui finit la saison régulière de la N.H.L. en première position.

Les Rangers sont arrivés bons premiers et, pour cela, on croit généralement qu'ils gagneront leur première série contre les Maple Leafs de Toronto et qu'ils vaincront ensuite les gagnants des quarts de finale et des semi-finales. Celles-ci mettront aux prises les Bruins de Boston contre les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Détroit contre les Canadiens de Montréal.

De la façon dont ils opt joué cet hiver, il est à croire que les Rangers compteront des points à volonté. Ils ont accumulé 177 buts en 45 joutes ce qui est un joli record, de quelque façon qu'on l'analyse.

De plus, ils ont sur leur équipe les trois premiers compteurs du circuit en Bryan Hextall, Phil Watson et Lynn Patrick. Ce trio à lui seul a compté 71 points.

Les Leafs n'ont pas une ligne comme celle de Watson-Patrick-Hextall mais ils ont peut-être la plus fameuse paire d'avants du circuit en Syl Apps et Gordie Drillon. Et l'une des forces du Toronto est son gardien de buts.

Les Rangers dépendront de Sugar Jim Henry, une recrue qui jouera pour la première fois dans l'importante classique. A l'autre bout de la patinoire, les Leafs auront Turk Broda l'un des as des gardiens de buts. Broda est un vétéran des séries pour la coupe Stanley et, pour cela, on croit qu'il aura un avantage sur Henry.

Les experts ont changé leur opinion sur les Bruins, ces derniers temps. Quand le Boston perdit Clapper, Schmidt, Bauer et Dumart, on crut qu'il allait prendre une longue culbute. Mais rien de tel ne se produisit. Et comme ils ont encore Brimsek et des joueurs du calibre de Conacher, Hollett, et Wiseman ils ont une belle chance de l'emporter sur le Chicago.

Il est généralement admis que les deux clubs les plus dangereux dans la série pour la coupe Stanley sont les Red Wings de Détroit et les Canadiens. Les Canadiens ont gagné cinq fois, perdu deux joutes et en ont annulé une dans leurs huit dernières parties, pendant que les Wings ont accumulé sept victoires, trois défaites et une égalité dans leurs onze dernières joutes.

La ligne Blake-Reardon-Benoit a été la sensation du circuit depuis un mois. Ce trio a commencé à se faire valoir peu après que Terry Reardon, eût obtenu son passepora pour prendre part aux parties de son club de l'autre côté de la frontière. Pendant la plus grande partie de la saison Reardon ne joua que dans les joutes qui avaient lieu à Toronto et à Montréal.

AVIS

OFFICIERS ET MARINS DEMANDÉS POUR LA MARINE MARCHANDE

Il y a dans la Marine Marchande Canadienne place pour:—

(a) **Officiers de navigation**—détenteurs de certificats de capitaines, de seconds et de lieutenants au long cours.

(b) **Officiers aux machines**—détenteurs de certificats de première, seconde, troisième et quatrième classe.

Tous les officiers, détenteurs de certificats de compétence énumérés plus haut, sont priés de communiquer avec le soussigné en mentionnant s'ils sont prêts à accepter un poste à bord de navires battant drapeau canadien et en fournissant des renseignements sur leur expérience ainsi que le numéro de leur certificat.

Des marins d'expérience sont aussi demandés comme:—

"Boatswains"	**"Donkeymen"**	**Cuisiniers**
Menuisiers	**Huileurs**	**Assistants-cuisiniers**
Matelots de 1ère classe	**Graisseurs**	
Matelots de 2ème classe	**Chauffeurs**	

Les hommes d'expérience dans n'importe lequel de ces domaines, prêts à servir au long cours, sont priés de communiquer avec le soussigné.

Les officiers et les marins choisis seront amenés au centre de distribution en attendant d'être assignés à un vaisseau. Au centre de distribution ils trouveront le logement et une solde proportionnée à leur rang.

S'adresser par écrit à:—

ARTHUR RANDLES,
Directeur de la Marine Marchande,
Département A, Département des Transports,
Bloc Ouest, Ottawa.

Hockey

HIER

LIGUE NATIONALE

Chicago 4; Détroit 6
Toronto 3; Canadiens 7.

LIGUE AMERICAINE (Détail)

Springfield 3; Indianapolis 10
New-Haven 0; Hershey 1
Washington 2; Cleveland 3.

DETAIL SENIOR "B"

xShawinigan 20; Windsor Mills 3.
(xShawinigan gagne le championnat senior "B" et provincial).

DETAIL INTERMEDIAIRE

Donnacona 10; Voltigeurs 8.

AUJOURD'HUI

LIGUE SENIOR

Ottawa à Québec.

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE (Finale)

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Rangers	46	29	17	2	177	143	60
Toronto	46	27	18	3	156	136	57
Boston	48	25	17	6	169	118	56
Chicago	48	22	23	3	135	155	47
Détroit	48	19	25	4	137	147	42
Canadiens	46	18	27	3	134	172	39
Brooklyn-A.	46	16	29	3	133	175	35

LIGUE AMERICAINE

(Détail semi final série "A")

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Springfield	2	1	1	0	7	12	2
Indianapolis	2	1	1	0	12	7	2

(Egalité 1-1 dans la série)

(Série "B")

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
xHershey	2	2	0	0	4	1	4
New-Haven	2	0	2	0	1	4	0

(xHershey mène par 2-0 dans la série.)

(Série "C")

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
xCleveland	2	2	0	0	7	3	4
Washington	2	0	2	0	3	7	0

(xCleveland mène 2-0 dans la série.)

LIGUE SENIOR (Finale)

	J.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
xQuébec	1	1	0	0	3	1	2
Ottawa	1	0	1	0	1	3	0

(xQuébec mène par 1-0 dans la série.)

Statistiques de la coupe A.-E. Marceau

Le magnifique trophée offert par Adolphe-E. Marceau, de l'Union Commerciale, vient d'être joué pour la troisième année consécutive. Depuis la mise au jeu de cette coupe, l'on remarque que 20 joueurs ont participé aux épreuves annuelles. Le concours 1942 a remporté un brillant succès. Pour l'information des joueurs, nous donnerons quelques statistiques. En premier lieu apparaît le tableau du rendement de chaque joueur dans le concours 1942. Ceci consiste à donner le pourcentage des points faits comparativement au maximum de points possibles.

RENDEMENT — 1942

	Pts Max.	Pts faits	%
A. Emond	1.300	1.279	98.38
J. Lévesque	1.300	1.264	97.23
F.-G. Fortier	1.300	1.230	94.61
Le-Ph. Leclerc	1.300	1.228	94.46
Roger Roy	1.300	1.217	93.61
H. Gagnon	1.300	1.216	93.53
J.-C. Boisjoli	1.300	1.173	90.24
F. Lavoie	1.300	1.163	89.46
L. Christin	1.300	1.145	88.07
Ed. Laurin	1.300	1.022	78.61
H. Giroux	1.300	1.012	77.84
Frs Clavet	1.300	989	76.07
D. Thibault	1.300	974	74.92
E. Dumas	1.300	811	62.38

Le tableau suivant comprend des chiffres sur la moyenne. Jules Lévesque a conservé la meilleure moyenne générale, avec 1.880. Alors, dans ce tableau, chaque joueur trouvera la différence de sa moyenne avec celle de celui qui s'est classé au premier rang dans ce domaine.

COMPARAISON DES MOYENNES

	Différence
F.-G. Fortier	0.160
Roger Roy	0.245
A. Emond	0.282
H. Gagnon	0.365
F. Lavoie	0.455
J.-C. Boisjoli	0.488
Le-Ph. Leclerc	0.499
L. Christin	0.554
Ed. Laurin	0.851
D. Thibault	0.940
H. Giroux	0.856
Frs Clavet	0.982
E. Dumas	1.073

Enfin, au nombre des 20 joueurs qui ont participé aux concours annuels depuis trois ans, l'on remarque que 7 joueurs ont participé à tous les concours annuels pour ce trophée. Voici donc les records de ces joueurs:

LES PARTIES

	PJ	G.	P.	%
J.-G. Fortier	34	27	7	.794
J. Lévesque	34	26	8	.764
Le-Ph. Leclerc	34	24	10	.705
J.-C. Boisjoli	34	22	12	.647
F. Lavoie	34	18	16	.529
Ed. Laurin	34	9	25	.264
D. Thibault	34	4	30	.117

LES MOYENNES

	Pts	Coupe	Mov.
J. Lévesque	3.296	1.825	1.806
F.-G. Fortier	3.252	1.964	1.656
Le-Ph. Leclerc	3.233	2.221	1.457
F. Lavoie	3.060	2.089	1.437
J.-C. Boisjoli	3.050	2.847	1.203
Ed. Laurin	2.706	2.659	1.017
D. Thibault	2.389	2.342	1.011

CONSERVEZ LES PNEUS

Les roues d'une voiture qui ne sont pas parallèles les unes aux autres causent une usure inégale et excessive. Par exemple, un pneu qui dévie d'un demi-pouce tire de côté sur une distance de 87 pieds par mille.

Ligue de petites quilles à la Voirie

J.-E. Gosselin	100	91	83—	274
M. Garneau	88	89	72—	249
R. Couture	106	119	104—	331
M. Labrie	142	148	131—	421
	436	447	390—	1275

EQUIPE PREFONTAINE (1)

Léo Langlois	74	60	82—	216
L.-P. Boisvert	97	92	68—	257
J.-L. Létourneau	119	134	111—	364
Adrien Marois	161	115	106—	382
	451	401	367—	1219

Equipe Gohier gagne 2 à 1.

EQUIPE BERGERON (2)

Lionel Groleau	81	97	75—	253
Alfred Drouin	107	94	91—	292
Jos. Proulx	85	93	104—	284
G.-M. Dumard	122	174	119—	415
	395	460	389—	1244

EQUIPE MATTE (1)

J.-Ls Marois	74	88	80—	242
Léon Lyonnais	123	108	134—	365
Jean Langevin	82	92	90—	264
Arthur Paradis	92	97	155—	344
	371	385	459—	1195

Equipe Berreron gagne 2 à 1.

EQUIPE MORIN (1)

L.-P. Chevalier	103	106	159—	368
L. Kérouack	111	123	102—	336
C. Langlois	88	82	75—	245
P. Letarte	93	91	178—	312
	395	402	464—	1261

EQUIPE TREPANIER (2)

R. Bélanger	99	189	131—	419
M. Bourassa	111	96	130—	337
U. Thibault	113	140	94—	347
Dummy	88	82	75—	245
	411	507	430—	1338

Equipe Trépanier gagne 2 à 1.

RECORD D'EQUIPE

Meilleure série de 3 parties: Equipe Trépanier, 1,338.

Meilleure partie simple: Equipe Trépanier, 507.

RECORD INDIVIDUEL

Meilleure série de 3 parties: R. Bélanger, 419.

Meilleure partie simple: R. Bélanger, 189.

Parties du 14 mars: Bergeron vs Prefontaine, 13-14; Morin vs Gohier, 11-12; Matte vs Trépanier, 15-16.

Les éliminatoires de la N.H.L. s'ouvriront samedi

Les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey ont fait connaître les dates des séries éliminatoires pour le championnat mondial et la possession de la coupe Stanley.

La série semi-finale opposant les Rangers de New-York et les Leafs de Toronto commencera samedi à Toronto tandis que la série entre les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago débutera dimanche à Détroit.

Semi-finale

Rangers vs Toronto — 1ère joute à Toronto, 21 mars 2e joute à New-York, le 22 mars; 3e joute à New-York, le 24 mars; 4e joute, à Toronto, le 28 mars. Si on doit présenter des 5e, 6e et 7e rencontres, elles auront lieu à New-York, le 29 mars, à Toronto, le 31 mars et à New-York, le 2 avril.

Boston vs Chicago: Quart de finale — 1ère joute à Chicago, le 22 mars; 2e joute, à Boston, le 24 mars et la 3e, si nécessaire, à Boston, le 26 mars.

Détroit vs Canadien: Quart de finale — 1ère joute à Détroit, le 22 mars; 2e joute, à Montréal, le 24 mars, et la 3e, si nécessaire, à Détroit, le 26 mars.

Le hockey et le baseball

On dit dans le baseball qu'un club doit gagner le championnat deux années consécutives pour prouver sa valeur. Dans le hockey, le joueur qui peut enregistrer 20 buts par saison, deux fois en quatre ans est considéré comme un homme de valeur.

Il semble donc que Normie Schultz, des Hornets de Pittsburg, qui a joué du bon hockey durant la seconde moitié de la saison, s'est qualifié comme tel.

Schultz enregistra 20 buts en 1939-40, avec les Indiens de Springfield qui l'avaient obtenu des Reds de Providence au milieu de la saison précédente. Il a enregistré plus de 25 buts pour le Pittsburg cette saison et il a remplacé Harry Currie comme l'inspiration de l'équipe dans la poussée qui rendit les Hornets si dangereux dans la seconde moitié de la saison.

Les compteurs de 30 buts qui se comparent aux frappeurs de .400 dans le baseball, n'avaient pas de difficulté à remporter le championnat des compteurs avec un tel total. Mais cette année c'est différent. Pete Kelly, du Springfield, a enregistré 30 buts pour abaisser le total de 65 points établi par Don Deacon en 1938-39, mais Trudel, du Washington et Calladine, du Providence, ont enregistré plus de buts que Kelly.

Norm Burns, du New Haven et Bill Summerhill, du Springfield jouèrent seulement la moitié de la saison dans la ligue Américaine et ils ont compté au moins 20 buts chacun, pour prouver que les buts sont nombreux dans ce circuit.

La vignette montre une batterie Master Duty "110" avec le principe exclusif du "Remplissage de Sûreté" qui prévient le trop-plein et la corrosion.

WILLARD STORAGE BATTERY CO. OF CANADA, LTD., TORONTO, ONTARIO

Station de service des batteries WILLARD
GERARD GUAY
101-3, côte d'Abraham Québec Téléphone: 2-3707

GORDON FIFE R-42 — par Bob Moore

LE ROULEMENT A ETE LEGER SUR LES TROIS MARCHES

A Montréal les cours étaient sans changement ou plus faibles de fractions de point ; à Toronto, les titres aurifères continuent de regresser ; à New-York, le volume a été le plus faible depuis le 30 juin et les cours ont fluctué étroitement.

MONTREAL, 20. (BUP).— Le volume des transactions était léger, hier, en fermeture, et les cours étaient sans changement ou plus bas de fractions de points. Dans les métaux basiques, Noranda a perdu 1-2 point à un nouveau bas de 42. Consolidated Smelters était sans changement à 38 et Nickel à 32.

Dans les accessoires de chemins de fer, Dominion Steel "B" était un peu actif en fermeture et il termina sans changement à 8. Dans les transports, Canada Steamships accusait un recul de 2 points 1-4, vu que le stock se vendait ex-dividende. Dans la construction, Asbestos a perdu 1-4 de point. Montreal Power était sans changement et Brazilian Traction également.

A Toronto

TORONTO, 20.— (BUP).— Les valeurs aurifères continuaient de perdre du terrain, hier, à Toronto. Les métaux basiques accusaient aussi un ton plus faible ainsi que les valeurs industrielles. De nouveaux planchers dans les mines d'or ont été atteints par Dome à 13 1-4, par Kerr Addison, à $3.15, par Lamaque à $3.45, par McIntyre à 37 1-8, par Pickle Crow à $1.90, par Pioneer à $1.50, par Sigma à $4.75, par Teck Hughes, à $1.70, par Wright Hargreaves à $1.92, par Bidgood, par Chesterville, par Perron et par Lapa Cadillac.

Smelters a gagné 1-4 de point à 38 1-4 dans les métaux basiques.

A New-York

NEW-YORK, 20. — (BUP). — Le volume des transactions a diminué, hier, à la Bourse de New-York. Il a été le plus léger qu'on ait enregistré depuis le 30 juin. Les cours ont fluctué étrontement comme les opérateurs attendaient de nouveaux développements.

Seulement 270,000 actions ont été transigées durant la séance, comparativement à 340,000 la veille. Dix valeurs ont touché un nouveau plancher; trente-sept ont atteint un nouveau plancher, notamment American Tobacco, Dome Mines, Homesteake, U. S. Smelting, Dow Chemical, Eastern Air Lines, International Harvester, Continental Oil, Detroit Edison et Norfolk & Western.

Les obligations se sont distinguées par la vigueur des titres australiens.

Steel Company of Canada, Ltd

Montéal, 19. — (BUP). — Le rapport annuel de la "Steel Company of Canada Limited" révèle que les ventes et la production ont atteint un sommet sans précédent pendant l'année terminée le 31 décembre 1941. Le profit net, après déduction des impôts accrus et de la dépréciation, indique une légère augmentation. Par contre le capital actif net a été accru substantiellement. Les revenus des actions privilégiées et ordinaires conjointement furent de $6.17 en 1941 alors qu'ils étaient de $5.92 en 1940. On a déclaré un dividende de $3.00 par action des deux classes. Le capital actif passa de $2,600,000 à $17,171,000.

Dividendes

St. Lawrence Paper Mills Co., 75 cents par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

St. Lawrence Corp., 25 cents par action privilégiée "A" payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Penmans Ltd., 75 cents par action ordinaire, payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 5 mai; et 1¾% par action privilégiée, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 21 avril.

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1006.

VENTES	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Aldermac	11	11	11	11
Anglo Canadian	40	40	40	40
Armfield	4	4	4	4
Aunor	96	96	95	95
Base Metals	7	7	7	7
Bidgood	6	6	6	6
Beattie Gold	70	70	70	70
Bobjo	7	7	7	7
Braouiine	40	40	40	40
Calc. & Edm.	100	100	100	100
Can. Malartic	33	33	33	33
Central Patricia	101	101	99	100
Chest. Larder	97	97	95	95
Dome	14	14	13¼	13¼
Duquesne	5	5	4	4
East Malartic	130	135	128	135
Eldorado	36	40	36	40
Francoeur	25	25	25	25
Falconbridge	315	315	315	315
Gunnar	8	8	8	8
Holling	690	690	675	675
Home Oil	738	738	738	738
Howey Gold	15	15	14	14
Hud. Bay Min.	24½	24½	24½	24½
Kerr Addison	335	335	320	320
Kirkland Lake	46	46	46	46
Lake Shore	800	800	800	800
Lamaque Gold	350	350	345	345
Leitch G. Mines	45	45	43	43
Macassa	235	235	230	230
MacLeod Cocks.	126	127	126	127
Mad. Red Lake	33	33	33	33
Mal. Goldfields	133	133	132	132
McInt. Porcupi.	37½	37¼	37¼	37¼
McWatters	8	8	8	8
Min. Corpor.	107	107	107	107
Mon. Porcupine	24	24	24	24
Naybob Gold	16	16	16	16
Noranda	41¾	41¾	41¾	41¾
Normetal	70	70	70	70
Okalta Oil	25	25	25	25
Paymaster	13	13	13	13
Pickle Crow	192	192	185	185
Pioneer	155	155	150	150
Premier	42	42	42	42
Pr. Eats Dome	200	205	200	205
San Antonio	150	150	150	150
Steep. Rock	165	165	165	165
Sherritt	76	76	76	76
Sigma Gold	465	465	465	465
Siscoe	37	37	37	37
Sladen Malartic	21½	21½	21½	21½
Sen. Rouyen	10	10	9¾	9¾
Sylvanite	138	138	138	138
Teck Hughes	170	175	170	175
Lchi. Gold	4	4	4	4
Upper Can.	15	15	15	15
Waite Amulet	430	430	430	430
W. Hargreaves	195	195	192	192

Hollinger Consolidated

MONTREAL, 20.— (BUP). — Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd, la plus importante mine d'or du Canada, a augmenté ses réserves de minerai l'an dernier comme jamais dans le passé, mentionne le rapport annuel de 1941.

Les profits nets s'élèvent à $5,152,788 ou à $1.05 par part. Cependant, au nombre des dépenses de l'année, figurait un montant de $267,813 pour la taxe des corporations de l'Ontario, item qui a été maintenant éliminé. En tenant compte de cet item, les profits nets pour l'année seraient de $5,420,601 ou de $1.10 par part.

Bonne année pour Canadian General Electric Company

Toronto, 20. — (BUP). — La Canadian General Electric Co. Ltd. a annoncé, hier, un profit net de $2,479,556 en 1941, toutes charges déduites, soit une augmentation de $171,537 sur le profit de 1940 qui s'élevait à $2,308,019. Ce profit net, en tenant compte du paiement des dividendes privilégiés, équivaut à $12.57 par action commune, comparativement à $11.67 en 1940.

Interprovincial Brick

Montréal, 20. — (BUP). — L'Interprovincial Brick Co. Ltd. a annoncé hier un profit net $3,288 pour 1941, toutes charges déduites. Le profit d'opérations fut de $25,665 contre $8,624 en 1940.

Nouvelle émission de Bell Telephone

MONTREAL, 20. — (BUP). — La cie Bell Téléphone du Canada a averti la Bourse de Montréal qu'elle avait autorisé le "Montreal Trust Company" à enregistré 720 actions de l acompagnie, le paiement complet de ces actions ayant été fait. Ces actions ont été émises d'après le plan de vente aux employés. Le total des actions actuellement en circulation est de 835,618.

Trafic ferroviaire du mois de décembre

OTTAWA, 20 — Les marchandises payantes chargées aux stations canadiennes et reçues des raccordements étrangers s'élèvent à 10,078,779 tonnes en décembre, comparativement à 10,870,811 en novembre et 8,484,889 en décembre 1940. Le total de l'année civile 1941 est de 117,199,499 tonnes contre 97,531,134 en 1940.

Hard Rock Mines

MONTREAL, 19. — (BUP). — La "Hard Rock Gold Mines, Limited" annonce un profit net, pour une période de 10 mois terminée le 31 décembre, 1941, de $150,321. Pendant les 12 mois terminés le 28 février, 1941, le profit net fut de $324,553.00.

Premier Gold Mining

MONTREAL, 19. — (BUP). — "Premier Gold Mining Company, Limited", annonce un profit net de $490,936.00, pour l'année 1941, à comparer avec un profit de $714,359.00 en 1940.

Dividendes déclarés

Ce tableau, qui nous est fourni par la British United Press, indique les dividendes déclarés et attendant paiement sur les valeurs inscrites à la Bourse et au Curb de Montréal et indique aussi les dates de paiement et d'enregistrement.

Titres	Dividendes	Dates d'enrez.	Dates de paiement
Agnew Surp. Shoe Sto. Pfd.	1.75	mars 16	avril 1
Amalgamated Oils Ltd	0.04 (c)	mars 1	mars 15
Asbestos Corp.	0.15+0.15	mars 1	mars 31
Associated Brew. Com.	0.25	mars 10	mars 31
" Pfd	1.75	mars 10	avril 1
Bank of Nova Scotia	3.00	mars 16	avril 1
Beat. Gold Mines (Que.) Ltd	0.04	mars 4	mars 20
Belding Corticelli Com.	2.00	fév. 14	mars 2
Belding Corticelli Com.	1.00	mars 14	avril 1
" Pfd.	1.75	mars 14	avril 1
Bell Telephone Co. of Can.	2.00	mars 23	avril 15
Bright and Co. Ltd. T. G. Com	0.07½	fév. 28	mars 14
" Pfd	1.50	fév. 28	mars 14
Brew. & Distil. of Vanc.	0.50+0.10 (c)	avril 30	mai 20
British Amer. Oil Co.	0.35	mars 12	avril 1
B. C. Packers	1.50	fév. 28	mars 16
B. C. Pow. Corp. "A"	0.50	mars 21	avril 15
Building Products Ltd	0.17½	mars 16	avril 1
Canada Cement Pfd	1.25	fév. 28	mars 20
Canada Foun. et Forgins A	0.37½	mars 2	mars 16
Canada Malting Co. Ltd	0.50	mars 12	mars 14
Canada North. Power Com.	0.15	mars 31	avril 25
" Pfd	1.75	mars 30	avril 15
Canada Pack. Ltd. Com	1.00	mars 16	avril 1
Can. Steam. Lines Pfd	2.50	mars 21	avril 1
Canada Wire and Cable "A"	1.00	fév. 28	mars 15
Canada Wire et Cable Com. B	0.50 (d)	fév. 28	mars 15
Canada Wire et Cable pfd	1.62½	fév. 28	mars 15
Canadian Breweries pfd	0.75	mars 16	avril 1
Canadian Canners Com.	0.12½	mars 14	avril 1
" Conv. Pfd	0.15+0.05	mars 14	avril 1
" 5 p.c. 1st Pfd	0.25+0.05	mars 14	avril 1
Cana. Car & Foun. Co. Pfd	0.44	mars 20	avril 10
Candn. Cel. Inc. Fdg. Rights	1.00	déc. 31	mars 17
Candn. Celan. Com.	0.25+0.25	mars 17	mars 31
" Part. Pfd	1.75+1.13	mars 17	mars 31
Canadian Converters	0.50	mars 28	avril 15
Canadian Cottons Com.	1.00+2.00	mars 2	mars 20
Canadian Cottons pfd	1.50	mars 2	mars 20
Canadian For. Inv. Pfd	2.00	mars 15	avril 1
Can. Gen. Electric Co.	2.00	mars 14	avril 15
Canadian Indus. Ltd. Com.	1.50	mars 31	avril 30
" Pfd	1.75	mars 31	avril 30
Can. Malar. Gold Mines	0.02	mars 6	mars 31
Canadian Westinghouse	0.50	mars 16	avril 15
Celan. Corp of Ame. Com	0.50	mars 17	avril 15
" 7 p.c. cum Pr Pfd	1.75	mars 17	avril 15
" 7 p.c. second Pfd	1.75	mars 17	avril 15
Cent. Patr. Gold Mines	0.04+0.01	mars 14	avril 15
Cockshutt Plow Co. Ltd	0.25	juin 4	juin 30
Commer. Alcohols Pfd	0.10	mars 31	avril 15
Commer. Alcohols Ltd	0.05	mars 31	avril 15
Consaurum Mines Ltd	0.04	mars 6	mars 31
David & Frere Ltd "A"	0.25+0.15	mars 16	avril 15
Dominion Bank	2.50	avril 15	mai 1
Dom. Glass Co. Com.	1.25	mars 16	avril 15
" Pfd	1.75 (c)	mars 16	avril 15
Dom. Tar & Chem. Co. Pfd	1.37½	avril 15	mai 15
Dom. Textile Co. Com.	1.25	mars 15	avril 15
" Pfd	1.75	mars 16	avril 15
East Malartic	0.05	mars 9	mars 31
Eastern Electric "A"	0.62	fév. 28	mars 14
Falconbridge Nickel Mines	0.05	fév. 26	mars 14
Fanny Far. Candy Shops Inc.	0.37½ (a)	mars 14	avril 1
Ford Motor Co. of Can. A	0.25	mars 2	mars 16
Found. Co. of Canada	0.25+0.25	mars 21	avril 15
Gatineau Power Com.	0.15	mars 2	mars 16
Gatineau Power 5 p.c. pfd	1.25	mars 2	mars 16
Gatineau Power 5½ p.c. pfd	1.37	mars 2	mars 16
Good. Tire et Rubber Com.	0.62	mars 14	avril 1
Good. Tire et Rubber Pfd.	0.62½	mars 14	avril 1
Gould's Pumps Inc. Pfd.	1.00 (a)	mars 21	avril 1
Howard Smith Pfd	1.50	mars 31	avril 15
Imperial Tobacco Com.	0.10+0.17½ (f)	mars 13	mars 31
" Pfd	3%	mars 13	mars 31
Inter. Nickel Com.	0.50 (a)	mars 2	mars 16
Inter. Nickel Pfd	1¾%	avril 1	mai 1
Int'l Pap. Co. Cum. Conv. 5% Pfd.	1.25 (a)	mars 20	avril 15
Inter. Power Co. Pfd	1.75	mars 14	avril 15
Jam. Public Service	0.17 (c)	mars 16	avril 15
Kerr Addison Gold Mines	0.05	fév. 10	mars 14
Lake Sore Mines Ltd	0.20	mars 2	mars 16
Lang John A. et Sons Ltd	0.17½+0.30	mars 13	mars 31
Louisiana Land & Explo.	0.10 (a)	mars 2	mars 16
Macassa Mines Ltd	0.06	fév. 28	mars 14
MacKin. Steel Corp. Pfd	1.25 (c)	fév. 28	mars 15
McColl Front. Oil Pfd	1.50	mars 31	avril 15
McKenzie Red Lake Gold Mines	0.03	mars 3	mars 31
Montreal Cottons Ltd Com	1.00	fév. 28	mars 15
Montreal Cottons Ltd pfd	1.75	fév. 28	mars 15
Montreal Loan and Mortg. Co.	1.25	fév. 28	mars 15
Moore Corp. Ltd Com	0.50½	mars 10	avril 1
National Brew. Ltd. Com	0.50	mars 11	avril 1
" Pfd	0.44	mars 11	avril 1
National Steel Car Corp.	0.50	mars 21	avril 15
Noranda Mines Ltd	1.00	fév. 20	mars 27
Noranda Mines Ltd	1.00	fév. 20	mars 17
Nova Scotia Li and Power Pfd	1.50	fév. 14	mars 2
O'Brien Gold Mines	0.03	fév. 28	mars 23
Ogilvie Flour Mills Co. Ltd	0.25	mars 17	avril 1
Ottawa Elec. Ry. Co.	0.50	mars 19	avril 1
Ottawa Lt. Heat & Pow. Com.	0.15	fév. 10	avril 1
" Pfd	1.25	fév. 10	avril 1
Page Hersey Tubes Ltd	1.25	mars 14	avril 1
Paton Mfg Co. Ltd Com	0.50	fév. 28	mars 15
" Pfd	1.75	fév. 28	mars 15
Perron Gold Mines	0.04+0.01	fév. 28	mars 20
Pick. Crow Gold Mines Ltd	0.10	avril 15	avril 30
Pioneer Gold Mines B. C.	0.10	fév. 28	avril 1
Pow. Corp. of Can. 6 p.c. Cum Pfd	1.50 (c)	mars 31	avril 15
" 6 p.c. non cum. pfd	0.75 (c)	mars 31	avril 15
Premier Gold Mining	0.02	mars 16	avril 15
Preston East Dome Mines	0.05	mars 31	avril 15
Price Bros & Co. Ltd. Pfd	1.37½	mars 21	avril 1
Regent Knitting Com	0.25	mars 2	mars 16
Regent Knit. Mills Pfd	0.40	fév. 16	mars 2
" " " Pfd	0.40	mai 15	juin 1
" " " Pfd	0.40	août 15	sept. 1
Reliance Grain Co. Ltd Pfd	1.62½	fév. 28	mars 14
San Antonio Gold Mines	0.03+0.02	avril 4	avril 30
Sheep Creek Gold Mines Ltd	0.04+0.01	mars 31	avril 15
Sherwin Williams Co. Com.	0.15	avril 15	mai 1
" " Pfd	1.75	mars 15	avril 1
Simon, H. & Sons Com.	0.15+0.15	mars 13	mars 28
" " Pfd	1.75	mars 13	mars 28
Simpson's Pfd	1.62½	avril 18	mai 1
Siscoe Gold Mines	0.02	fév. 13	mars 16
Southern Can. Pow. Com.	0.50	avril 30	mai 15
" Pfd	1.50	mars 20	avril 15
Steel of Can. Ltd. Pfd	0.75	avril 7	mai 1
" Ordinary	0.75	avril 7	mai 1
Sudbury Basin Mines	0.02½	mars 12	mars 31
Sullivan Cons. Mines Ltd.	0.03	fév. 18	mars 16
Sylvanite Gold Mines	0.05	fév. 14	mars 18
Tambyn Ltd. Com.	0.20	mars 12	avril 1
" Pfd	0.62½	mars 12	avril 1
Tuckett Tobacco Co. Ltd pfd	1.75	mars 31	avril 15
Union Gas Co. of Can. Ltd	0.20	fév. 20	mars 14
Unit. Fuel Inv. Ltd "A" Pfd.	0.75	mars 21	avril 1
Ventures Ltd	0.10	mars 19	mars 31
Viau Ltd. Pfd	1.25	mars 20	avril 1
Wabasso Cotton Co. Ltd.	1.00	mars 21	avril 1
Walwer-Good and Worts Pfd	0.25	fév. 20	mars 16
Western Grocers Ltd. Com.	0.75+2.00	mars 20	avril 15
" Pfd.	1.75	mars 20	avril 15
West Koot. Pow. Light Pfd.	1.75	mars 19	avril 1
Weston, Geo. Ltd.	0.20	mars 12	avril 1
Wright-Hargreaves	0.10	fév. 25	avril 1

(a) Payable en monnaie américaine.
(b) Payable en monnaie canadienne.
(c) Assujetti à l'approbation de la Commission du change étranger.
(d) Dividende intérimaire.
(e) En accompte sur les arriérés.
(f) Dividende final pour l'année finissant le 31 décembre 1941.

Aujourd'hui à 12 heures 30

Bourse de New-York

(Par Barry & McManamy, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006)

Air Reduc	31	Gen. Motors	34¾
Allied Chem	123	Int. Harvest	42½
Amer. Can	59	Int. Paper A	13¼
Am. Smelting	39½	Int. Paper pr	55¾
Am. Radiator	4⅜	Kennecott Co	32⅜
Am. Tel et Tel	118¼	Montg. Ward	25¼
Anaconda	26⅝	Nat. Distil	26
Bethlehem S.	60¼	N. Y. Central	8¾
Boeing Aircraft	18¾	N. Am. Avia	7¾
Briggs Mfg	18¼	National Lead	7
Chrysler	53⅞	Radio Corp	2⅞
Com. Solvents	8½	Republic St	17¼
Cons. Edison	12¼	Sears Roeb	43⅛
Gen. Elect.	23⅞	Stan. Oil of N. J.	34
West. El.	89½	U. Carbide	60
Woolworth	24½	Union Pacific	71⅝
Youngstown T.	34½	U. Aircraft	32⅝
		U. S. Stell	50¾
		U. S. Smelting	40
		Western Union	25¾

Bourse de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1521)

Braz Trac	8⅛	Can. Bronze	29¼
C. Ind Alc B.	31⅝	Can. Car	4½
Can. P. Ry	5⅝	Can. Cel.	23
Can. Steam	6¼	C. Cement	41½
Gen. Steel W.	5¾	C. Cement p.	99
Gen. Steel Pf	88	Can. P. Ry	3½
Hol. G.M.	665	Can. Steam	6½
Int. Nickel	31¾	C. Steam p.	26
Mont. Power	21	Cons. Smel	38
Quebec Pow	12½	D. Seag.	21½
		D. S. B.	8
		D. Tar	3¾
		Gat. Power	5¼
		Gat. Power p.	75
		Hol. G. M.	6¾
		How. Smith	11½
		H. Smith p.	92
		Hud. B. M.	24¾
		Imp. Oil	8¼
		Imp. Tob.	10
		Int. Nickel	32
		Int. Petrol.	11¾
		Lak of Wds	16¼
		Lau. Sec.	6
		Mont. Power	20¾
		Niagara Wire	18
		Nor.	42
		Ogil. Fl. Mills	20
		Ot. Power	4¾
		Price Bro.	9
		Regent Knit	3
		Shaw	13
		St. Law. P. p.	37
		Steel of C.	58
		Steel of C. p.	87
		Woods Mfg p.	55

Bourse de Toronto

(Par Barry & McManamy, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006)

B A Oil	13¼	Buffalo Ankerite	22
C and D Sug	17	Home Oil	240
Can Mal	32	Kerr Addison	320
Com Alc	200	Lith Gold M	43
Com Alc pr	51¼	Pamour Porc	61
Com Alc pr	53¼	Premier	40
Ford A	15	Preston Eats D	200
Mitchell Rob	14¼		

Curb de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1251)

B A Oil	13¼	East Malartic	135
C and D Sug	17	Francoeur	25
Can Mal	32	Mal Golf	131
Com Alc	200	O'Brien	87
Com Alc pr	51¼	Siscoe	36
Com Alc pr	53¼	Wood Cadillac	2¾
Ford A	15		
Mitchell Rob	14¼		

BANQUES :—
N.-Ecosse 273

MINES :
Dome Mines 13¾

Bourse de Toronto

(Par Barry & McManamy, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006)

Braz Trac	8⅛	Can. Bronze	29¼
C. Ind Alc B.	31⅝	Can. Car	4½
Can. P. Ry	5⅝	Can. Cel.	23
Can. Steam	6¼	C. Cement	41½
Gen. Steel W.	5¾	C. Cement p.	99
Gen. Steel Pf	88	Can. P. Ry	3½
Hol. G.M.	665	Can. Steam	6½
Int. Nickel	31¾	C. Steam p.	26
Mont. Power	21	Cons. Smel	38
Quebec Pow	12½	D. Seag.	21½
		D. S. B.	8
		D. Tar	3¾
		Gat. Power	5¼
		Gat. Power p.	75
		Hol. G. M.	6¾
		How. Smith	11½
		H. Smith p.	92
		Hud. B. M.	24¾
		Imp. Oil	8¼
		Imp. Tob.	10
		Int. Nickel	32
		Int. Petrol.	11¾
		Lak of Wds	16¼
		Lau. Sec.	6
		Mont. Power	20¾
		Niagara Wire	18
		Nor.	42
		Ogil. Fl. Mills	20
		Ot. Power	4¾
		Price Bro.	9
		Regent Knit	3
		Shaw	13
		St. Law. P. p.	37
		Steel of C.	58
		Steel of C. p.	87
		Woods Mfg p.	55

Les céréales

Séance du 20 mars 1942

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
WINNIPEG				
BLE :				
Mai	78½	..	..	..
Juillet	80¾	..	..	..
AVOINES :				
Mai	50¾	..	..	..
Juillet	49¼	..	..	..
Octobre	48¾	..	..	..
ORGE :				
Juillet	63¼	..	..	..
CHICAGO				
	Ouv.	Haut	Bas	Midi
BLE :				
Mai	126¾	..	..	..
Juillet	118¾	..	..	..
MAIS :				
Mai	87	87¼	87	87¼
Juillet	89¾	89¾	89¼	89¾

Marché du bétail

MONTREAL, 20. — (BUP). — Au cours de la semaine terminée hier, il s'est vendu, sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal, 1,427 bêtes à cornes, 57 moutons, 4,705 porcs et 5,547 porcs. De plus, 209 bêtes à cornes et 50 porcs ont été reçus en consignation directe dans des maisons locales de salaison. Au cours de la semaine, les prix des bêtes à cornes ont fléchi.

Les bouvillons se vendaient entre $6.50 et $10.60. Quelques veaux nourris ont rapporté de $9 à $11 et les taures de $6 à $9.-50. Comme d'habitude, les vaches constituaient la principale caractéristique du marché. Les bonnes vaches cotaient de $7.75 à $8, les moyennes de $6.50 à $7.50, la plupart de $6.50 à $7.25, et les vaches de qualité commune variaient entre $5.50 et $6.50. Les vaches de la plus basse qualité étaient stables entre $4.50 et $5.-30. Les boeufs variaient entre $6.50 et $8.50. Les bons boeufs se vendaient $7.50 et plus et les communs jusqu'à $7.50. Les vaches de type laitier se vendaient entre $70 et $125 chacune. Les prix des veaux ont baissé de près de $1.50 les cent livres lundi et ont monte de 50 sous ou plus les jours suivants, enregistrant pour la semaine une perte nette d'environ $1 par cent livres. Les veaux de lait variaient entre $8 et $12; quelques-uns ont rapporté jusqu'à $12.50. La majorité des ventes se sont faites entre $8.50 et $10. Deux chars de veaux ont été achetés sur le marché pour être expédiés aux Etats-Unis. Les agneaux de qualité inférieure et les béliers se vendaient $10.50 ; un agneau léger du printemps pesant 35 livres s'est vendu $5. Les moutons variaient entre $4.50 et $7. Les porcs B-1 abattus rapportaient de $15.35 à $15.50. Une prime de $1 a été accordée pour chaque porc de la catégorie "A" cependant que l'escompte a été chargé pour les hors-poids. Les truies cotaient de $8.50 à $9.25, pesées vivantes.

International Nickel

MONTREAL, 19. — (BUP). — Montreal Trust Company a avisé la Bourse de Montréal que 42 actions de $100., du capital-actions privilégié de l'International Nickel Company of Canada ont été émises, en échange de certificats représentants 840 actions de $5.00 du stock privilégié de cette même compagnie.

Assemblées

L'assemblée annuelle de la compagnie Goodyear Tire and Rubber, du Canada aura lieu à Toronto, le 27 mars, à 2 heures 30, et celle de la San Antonio Gold Mines, limited, à Winnipeg, le 26 mars, à 3 heures.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abestes	17¾	17¾	17½	17½
Bath. Paper A	13½	13½	13½	13½
Bell Tel.	145	143	143	145
Braz. Trac.	8	8⅛	8	8
Bulcio	5¼	5¼	5¼	5¼
Can. Bronze	29¼	29¼	29¼	29¼
Can. Car	4½	4½	4½	4½
Can. Cel.	23	23	23	23
C. Cement	41½	41½	41½	41½
C. Cement p.	99	99	99	99
Can. P. Ry	3½	3½	3½	3½
Can. Steam	6½	6½	6¼	6¼
C. Steam p.	26	26	26	26
Cons. Smel	38	38	38	38
D. Seag.	21½	21½	21¼	21¼
D. S. B.	8	8	8	8
D. Tar	3¾	3¾	3¾	3¾
Gat. Power	5¼	5¼	5¼	5¼
Gat. Power p.	75	75	75	75
Hol. G. M.	6¾	6¾	6¾	6¾
How. Smith	11½	11½	11½	11½
H. Smith p.	92	92	92	92
Hud. B. M.	24¾	24¾	24¾	24¾
Imp. Oil	8¼	8¼	8	8
Imp. Tob.	10	10	9¾	10
Int. Nickel	32	32	32	32
Int. Petrol.	11¾	11¾	11¾	11¾
Lak of Wds	16¼	16¼	16¼	16¼
Lau. Sec.	6	6	6	6
Mont. Power	20¾	21	20¾	21
Niagara Wire	18	18	18	18
Nor.	42	42	42	42
Ogil. Fl. Mills	20	21¼	20	21¼
Ot. Power	4¾	4¾	4¾	4¾
Price Bro.	9	9	9	9
Regent Knit	3	3	3	3
Shaw	13	13	13	13
St. Law. P. p.	37	37	37	37
Steel of C.	58	58	58	58
Steel of C. p.	87	87	87	87
Woods Mfg p.	55	55	55	55
BANQUES				
Can. Nat.	146	146	146	146
Com.	150	150	150	150
Montréal	182	182	182	182
N.-Ecosse	273	273	273	273
Royale	150	150	150	150
CURB DE MONTREAL				
VENTES	**Ouv**	**Haut**	**Bas**	**Ferm.**
Aluro	97½	97½	97½	97½
C. Dredge	11	11	11	11
C. and D. Sug	17¼	17¼	17¼	17¼
Can. Cines	6¾	6¾	6¾	6¾
Cdm. Ind. B	148	148	148	148
Cons. Pap.	2½	2½	2½	2½
Com. Ale. pr	53¼	53¼	53¼	53¼
East Dair. pr.	97½	97½	97½	97½
Ford A	15¼	15¼	15	15
Fraser Ls. T.	10¾	10¾	10¾	10¾
Fleet Aircraft	2¼	2¼	2¼	2¼
McLaren Paper	14¼	14¼	14	14
Melch. priv.	6	6	6	6
Mitchell, Rob.	13¾	14	13¾	14
Walk. Brew.	105	105	105	105
East Malartic	131	131	131	131
Francoeur	26	26	26	26
Lamaque	345	345	345	345
Perron	195	195	195	195
Preston	200	200	196	196
Sladen Malartic	20	20	20	20
Teck H.	172	172	172	172
Wright Harg.	205	205	205	205

L'INITIATIVE INDUSTRIELLE DE L'UN DES NOTRES

Monsieur Napoléon Latulippe, manufacturier canadien-français de cravates, obtient un vif succès.

Il y a une quarantaine d'années, les petites industries régionales, paroissiales même, étaient nombreuses tant dans nos villes que dans nos campagnes, telles que celles des selliers, corroyeurs, bottiers, tanneurs, tailleurs, qui alors utilisaient exclusivement le produit fabriqué au pays. Les meubles étaient fabriqués par des artisans locaux, par conséquent, pas en série, et seul le bois du Québec était employé. Le maréchal-ferrant, le forgeron, comme on dit chez nous, était en plus un carrossier fabriquant avec amour des voitures et des saintes-catherines de belle venue.

Puis la grande industrie, l'abandon de l'apprentissage, l'attrait des grandes villes, l'exode aux Etats-Unis, la main-mise des grandes industries sur les petites, un goût moins prononcé pour le produit distinctif, ont presque détruit ces petites et moyennes industries qui constituaient l'un des fondements essentiels de notre économie nationale. A cette évolution, il fallait opposer de l'initiative et de l'audace et nous en avons peut-être manqué. Cependant il faut dire que toute industrie ou commerce, pour être viable, doit répondre à un besoin, à une demande, à un goût du public. Et notre public était séduit par les salaires des manoeuvres. C'est ainsi par exemple que dans un district de Québec, il y avait il y a quelques années trois tanneries; il n'en reste qu'une: elle connait dans le moment une reprise heureuse. On se rend compte qu'il vaut mieux pour le cultivateur faire tanner la peau du cheval ou du boeu abattu par des nôtres, dans une fabrique pour en obtenir un cuir de qualité dont on pourra fabriquer localement des harnais, plutôt que de les acheter à haut prix chez des marchands de l'extérieur.

On parle d'artisanat. On loue avec raison les efforts de M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble à Montréal, et des élèves qu'il forme pour créer chez nous, dans les foyers d'un certain ton, le goût de l'ameublement artistique et de fabrication canadienne.

Le goût du produit domestique en ameublement, qui est chez nous en voie de formation, trouve son équivalent dans diverses manifestations de la vie, et notamment dans le vêtement. L'étoffe du pays a connu, ces dernières années, un regain de vogue. Des femmes d'une culture supérieure se sont adonnées avec beaucoup d'autres à faire revivre en beauté ces petites industries. Il faut ensuite que le commerce s'intéresse à fournir au produit les marchés nécessaires. C'est ce qu'a compris, pour sa part, M. Napoléon Latulippe, fabricant de cravates depuis 1938. Cette année-là, M. Napoléon Latulippe, qui avait l'expérience du commerce de la nouveauté, décida de fabriquer des cravates. M. Alvarez Vaillancourt disait dans le "De voir" au mois de mars 1941 que, lors de cette première année "la maison Latulippe fabriqua 3,500 douzaines de cravates". L'année suivante, la production était doublée et, en 1940, la petite fabrique augmenta le chiffre de ses affaires de 40%. En 1941, le succès s'accentua et les produits de M. Latulippe se sont répandus dans tout le pays.

Au point de vue de son commerce, M. Latulippe pouvait être satisfait. Mais il s'avisa qu'il pouvait associer étroitement l'industrie locale du tissage à son entreprise et ce fut l'apparition de la cravate PAYSANNE, qui vint s'ajouter aux autres produits de M. Latulippe, le plus canadien certes de tous les produits "Tulipe", puisqu'il réunit ces avantages de prendre chez nous sa matière première, d'être tissé à domicile par des artisans choisis sur le volet, et d'être ensuite ouvré par des nôtres, dans une fabrique absolument canadienne - française. L'atmosphère qui règne là, parmi ces quelque quinze employés, abstraction faite des vendeurs qui sillonnent le pays, est spéciale: le café réconfortant y est fourni aux ouvriers aux frais de la maison. Les salaires sont augmentés dans toute la mesure du possible, une part substantielle des profits est distribuée au personnel. Et, n'ayant, je suppose, aucun motif de se croire éternel, le patron a voulu assurer la permanence de son établissement aux mains des siens. MM. Paul Paré et Gerard Benoit ont été en conséquence associés à l'entreprise.

On parle de solidarité économique d'achat chez nous et d'aucuns pour s'excuser de ne pas adhérer à cette doctrine que toutes les races pratiquent d'instinct, à condition toutefois qu'il y ait équivalence de prix, qualité égale et service correspondant, fuient vers l'excuse facile suivante: "Mais nos marchands ne vendent que des produits importés ou fabriqués en dehors de notre province et par des étrangers à notre groupe". Disons tout de suite que le patriotisme en affaires peut facilement devenir le refuge d'exploiteurs et qu'un petit nombre de marchands n'ont pas encore saisi leur propre responsabilité, égale tout au moins à celle des consommateurs. Si le public a des responsabilités envers les marchands, eux en ont par contre envers les artisans et les fabricants de notre race, pourvu qu'on mette à leur disposition un produit attrayant, à prix équitable.

Ce qu'il faut souligner dans un fait de ce genre, c'est le mérite d'une **industrie** canadienne-française, qui crée du travail au lieu de se borner à manipuler un produit étranger. Et si l'achat chez nous a toujours sa signification, il trouve **surtout** son but quand il réalise la collaboration ininterrompue entre le producteur, l'industriel, l'ouvrier, l'intermédiaire, le marchand et le public acheteur.

En 1941, au delà de **1500 douzaines de cravates PAYSANNE** ont été mises sur le marché, grâce à la réponse que nombre de marchands ont donnée à M. Latulippe, et celui-ci leur est reconnaissant de leur encouragement enthousiaste. Mais ne faut-il pas souhaiter que ce chiffre s'amplifie encore considérablement et que le plus possible d'autres bons produits canadiens-français fassent de même leur chemin vers le client par le truchement d'un manufacturier averti et de commerçants à l'esprit ouvert.

La grande industrie nous échappe. Nous sommes dans une trop large mesure les serviteurs et nous devons viser à une émancipation logique, continue. MM. Esdras Minville, Jean-Marie Gauvreau, Edouard Montpetit nous ont tracé la voie: la petite et la moyenne industrie sont les moyens assurés de nous refaire une économie équilibrée, complémentaire et annexe à l'agriculture, à l'exploitation forestière.

Nous ne pouvons pas nous contenter de tenir des comptoirs où nous écoulerons tout simplement des produits d'importation, ou nous vendrons les consignations qui nous viennent de manufacturiers de partout. Nous resterons dépendants pour une infinité d'objets, de produits manufacturés en dehors de notre pays, mais il n'est pas normal qu'un peuple distinct ayant sa culture, son système d'éducation, son idéal propre, se contente de servir quand il peut produire, exécuter, diriger au moins dans une certaine mesure. Aucune forme de vasselage n'est digne d'un peuple majeur et la petite industrie, sans heurter qui que ce soit, peut, toutes choses égales d'ailleurs, réussir et la firme Napoléon Latulippe, fabricant de cravates et de foulards, est un magnifique exemple d'initiative, de sens pratique et de réalisation intelligente.

Les produits de M. Latulippe sont en vente à Québec, Montréal et dans les principaux centres du pays. Le marchand détaillant de langue française que le public a le devoir d'encourager doit également favoriser l'écoulement de ces produits. C'est l'achat chez nous par intégration, c'est-à-dire que le consommateur achète du marchand de langue française et le marchand de langue française à son tour achète son produit, en autant que faire se peut, d'un fabricant canadien-français.

Il ne s'agit pas de tendre vers une économie en vase clos; il s'agit tout simplement de faire en sorte que nous ayons comme groupe ethnique un commerce viable, une industrie prospère, des producteurs qui peuvent écouler leurs produits, des artisans qui trouvent preneurs pour leurs travaux.

Aussi disons-nous que l'initiative de M. Latulippe mérite félicitations et ce qui vaut beaucoup mieux, l'encouragement des acheteurs individuels, et ce qui est beaucoup plus pratique et beaucoup plus effectif, l'encouragement des marchands détaillants. A eux donc incombe le soin de distribuer ces produits de qualité fabriqués par des nôtres. Ils feront acte de solidarité nationale et en écoulant ces produits, ils toucheront la légitime part de profits qui leur revient.

Faudrait-il croire que l'entreprise de M. Latulippe est une affaire sentimentale? Non pas. Sa progression constante démontre qu'elle s'appuie sur des assises sérieuses. Mais elle double sa valeur, quand en plus de procurer un marché au producteur, du travail à l'ouvrier et un légitime profit aux intermédiaires, elle s'inscrit tout entière au crédit de notre économie nationale.

Rodolphe LAPLANTE

A Québec se trouvent les plus . . .

(SUITE)

général McNaughton était accompagné de sa femme, de sa fille, Leslie, de M. Allstain Fraser, vice-président des Chemins de fer nationaux du Canada, du lieut.-col. N.-E. Rodger, officier d'état-major.

A Spencer Wood

Le comandant des armées canadiennes outre-mer se rendit tout d'abord saluer le lieutenant-gouverneur, Sir Eugène Fiset. Une brève réception eut lieu à Spencer Wood.

De Spencer Wood, le lieutenant-général McNaughton se rendit à la salle des exercices militaires, Grande-Allée, où il passa en revue les officiers du district militaire de Québec. Le brigadier C.-A.-H. Trudeau, qui vient d'être nommé brigadier, fut le premier à lui serrer la main.

S'adressant aux officiers, il fit un bel éloge des troupes canadiennes outre-mer.

"Leur moral est excellent, "dit-il," et elles se préparent avec un entrain admirable à livrer une bataille qui, sans aucun doute, nous assurera la victoire finale. Mais je n'ai pas qu'à faire l'éloge de vos frères d'armes. Je me tiens au courant de ce qui se passe au Canada et je sais que le district militaire de Québec est un vaste champ, où l'on ramasse des officiers et soldats parfaits en tous points. Pendant que nous préparons, outre-mer, des hommes pour l'heure de la victoire, de votre côté, vous en préparez aussi. C'est une belle et noble tâche. Or je sais que vous n'y faillirez pas. Au reste, nous vous enverrons, comme nous l'avons déjà fait, des officiers qui vous arriveront avec de précieuses connaissances militaires. Vous saurez, j'en suis persuadé, profiter de leurs précieux conseils et parfaire, ainsi, vos connaissances militaires. L'exemple donné par les héros du Royal Rifles vous inspire et je suis heureux de savoir que l'on comprend de plus en plus la nécessité de remplacer ceux qui sont tombés pour défendre nos libertés."

Au Parlement

Puis il se rendit au parlement où l'attendait l'hon. Adélard Godbout. Il fut reçu, tout d'abord, par le lieut.-col. Léon Lambert, chef de la Sûreté provinciale, puis par les honorables J.-A. Mathewson, trésorier provincial, et Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales. Le programme de la visite du lieutenant-général McNaughton comprenait encore une visite à Son Honneur le maire Lucien Borne et à Son Eminence le cardinal Villeneuve. Au maire de notre cité, le distingué visiteur confia que les troupes canadiennes-françaises outre-mer formaient probablement la plus belle armée et rappela que le 22e Régiment royal avait eu l'honneur d'être le premier régiment canadien - français à monter la garde au Palais de Buckingham.

A Val-Cartier

A Val-Cartier, où le grand chef militaire se rendit ensuite, il y eut inspection de tous les officiers et la cérémonie fut très imposante. C'est le brigadier P.-E. Leclerc, commandant de la 15e Brigade d'infanterie, qui fit les honneurs de l'inspection, en compagnie du brigadier Vanier et du col. J.-E. Pineault, commandant du camp de Val-Cartier. La fanfare du Royal 22e, sous la direction du lieutenant Edwin Bélanger, fit les frais de la musique.

Il y eut ensuite un goûter au mess des officiers du centre d'instruction supérieure de Val-Cartier, que commande le lieut.-col. J.-A. Dansereau. Une inspection de l'arsenal de Val-Cartier termina la visite à cet endroit. L'inspection s'est faite sous la direction du lieut.-col. A. Thériault, de M. P.-J. Fuller, surintendant des arsenaux de Val-Cartier, et de M. Neuthon, inspecteur en chef. De Val-Cartier, le lieutenant - général McNaughton se rendit aux usines de Saint-Malo.

Le distingué visiteur admira en connaisseur les divers départements de ces usines, puis, très simplement, pour mettre les journalistes à leur aise, il s'assied sur une boite vide et se laissa rapidement interviewer.

Une entrevue

Le lieutenant-général McNaughton nous rappela les débuts de l'arsenal de la Côte du Palais, puis il fit l'éloge des officiers qui, dès le début de la guerre, se mirent, à l'oeuvre et réussirent à aménager les arsenaux de Val-Cartier et de Saint-Malo.

"Notez bien, "dit-il", que les armements changent sans cesse et que, tous les jours, il faut apporter des améliorations nouvelles à nos machineries. Dès que nous avons découvert un processus nouveau de fabrication, nous le faisons connaitre aux chefs de vos arsenaux qui s'empressent de le mettre en application. Aussi, et c'est là un grand honneur pour votre cité et votre province, les arsenaux de Val-Cartier et de Saint-Malo sont-ils les plus perfectionnés que j'aie vus de ma vie, quant à ce qui regarde la fabrication des petites armes. Aucun arsenal du monde ne peut se mesurer avec vos arsenaux, à ce point de vue. J'admire l'esprit de coopération qui anime vos ouvriers et ouvrières. Ici, aucun trouble ouvrier ne vient nuire à notre effort de guerre et c'est là un des plus beaux éloges que je puisse adresser à la population civile canadienne."

Ici, le lieutenant-général Mc Naughton, fit une brève dissertation sur l'importance de l'équipement militaire moderne et sur la nécessité de fabriquer les munitions vite et bien.

Comme nous lui demandions ce qu'il pensait en particulier des Canadiens français actuellement outre-mer, le lieutenant-général McNaughton nous déclara qu'il en était très fier et que nos militaires allaient bientôt écrire une page glorieuse dans nos annales militaires. Nous avons cru comprendre que nos troupes actuellement outre-mer allaient, sous peu, participer à une action militaire sur le continent européen.

Dieu se sert du coeur de ceux qui sont à lui pour rayonner sur le monde.

Madame GOYAU

Allocution de Son Eminence . . .

(SUITE)

se, ont recours à lui, avec des supplications et des violences de leur choix.

Le prédicateur termine par un plaidoyer en faveur des pèlerinages et par des invocations au Thaumaturge pour les divers groupes que sa fête a rassemblés.

Son Eminence

Son Eminence dit tout d'abord que ce n'est pas sans joie et sans émotion qu'Elle a entendu le directeur de la pieuse Union rappeler une parole qu'Elle avait prononcée, il y a dix ans, lors de sa première visite à cet Oratoire. Elle y voyait déjà un centre de grâces et de confiance envers le grand saint Joseph, centre qui n'a cessé de progresser depuis. Le Père Lamarche ajoute le Cardinal a fait allusion aux désordres d'ordre physique qui se répandent actuellement par tout le monde, mais combien sont plus douloureux ceux d'ordre moral qu'il nous est donné de constater. Pensons à ceux qui ne sont pas ici, en ce jour, et dont la seule jouissance consiste à rechercher les plaisirs malsains. Il y a aussi, bien des coeurs séparés et déchirés, et ce qui me broie le coeur, c'est le sans gêne avec lequel, même en temps de carême, on se soustrait aux grâces divines. En vous voyant si nombreux, aujourd'hui, ce m'est un réconfort. En même temps que vous apportez votre hommage à saint Joseph, vous donnez à vos prêtres de grandes consolations. Ensemble, nous allons nous consacrer à la Sainte-Famille, dont saint Joseph est le chef, ainsi que tous les membres de nos familles. Soyons attirés par le spectacle vivifiant de la Sainte-Famille, imitons-la, imitons son chef, afin qu'il nous obtienne les grâces nécessaires qui nous permettent de remplir notre rôle de chrétien au sein de la famille, et que nos familles restent des familles chrétiennes où le règne de Dieu soit établi.

Après avoir béni l'assistance, Monseigneur l'Archevêque consacra les familles chrétiennes à la Sainte-Famille.

Au salut qui suivit, M. l'abbé Cyrille Deslauriers, curé de Notre-Dame du Chemin, officiait, assisté de MM. les abbés Arthur Martin et Philippe Audet.

Prêtre exposant, M. l'abbé Robert Turcotte.

Assuraient le service de l'autel: MM. Gilles, Benoit et Julien Cloutier, Laval Samson, Guy Saucier, René Dionne et Gilles Talbot.

Le zouave Georges Trudel assurait le service d'honneur.

Le chant fut exécuté par la maîtrise Notre-Dame et quelques voix d'hommes, sous la direction de M. l'abbé J. de Smet. A l'orgue, M. J.-Arthur Bernier, organiste de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Après la cérémonie, Monseigneur l'Archevêque rencontra les religieuses à la salle de la communauté.

Hier soir, à sept heures et demie, il y eut prière, chant, sermon par M. l'abbé Saint-Georges Beron, du séminaire de Québec, invocations, acclamations et bénédiction du Saint Sacrement.

Pour économiser, magasinez chez

ELZ. CARMICHAEL

Ne manquez pas ces aubaines . . .

MANTEAUX en crêpe de laine, couleur beige, bois de rose, bleu pâle, gris pâle, mauve, bleu poudre, pour dames. **14.95 à 24.95**

MANTEAUX en étoffe et en tricotine, noir et bleu-marine. Grandeurs: 14 à 46. **15.95 à 27.95**

MANTEAUX carreautés et tweed anglais réversible. Spécial **19.95**

MANTEAUX pour fillettes, 2 à 6 ans. **4.95**

MANTEAUX en crêpe de laine, pour fillettes de 8 à 14 ans. **6.95 à 7.25**

Costumes Tailleur pour dames **19.95 à 22.95**

ROBES Grand choix de robes en crêpe, pour dames. **2.99 à 7.95**

ROBES en soie taffetas, pour fillettes, 8 à 14x. **1.99**

SOULIERS en kid noir, bleu marin, brun, pour dames. 3 à 7½. **1.99**

Souliers en suède et en kid, brun, noir, bleu marine, pour dames. **2.49 et 2.99**

Pantoufles 600 en kid noir, bleu marine, brun, taisie, pour dames. **.75**

Souliers en veau noir ou brun, pour hommes. **2.49**

Pantoufles 200 paires de pantoufles en satin piqué, rose, bleu pâle. Valeur de $2.00, pour . . **1.25**

Membre de l'Association des Marchands détaillants.

MONSIEUR ET MADAME 164 par Arthur Folwell et E. Hoover

Le réseau d'Etat a fait des...

(SUITE)

ment dans les corps de métier. L'insuffisance de matériel est à prévoir par suite de la suppression des sources régulières d'approvisionnement ou de leur affectation à la fabrication de munitions, mais ces difficultés ne sont pas insurmontables.

Les relations entre l'administration et les employés sont excellentes."

Les recettes d'exploitation se sont élevées à $304,376,000, soit une hausse de 23 pour 100 sur celles de l'année précédente. Elles sont approximativement équivalentes à celles de 1928 et de plus du double de celles de 1933. Seuls, deux réseaux du continent ont accusé des revenus bruts supérieurs.

Les recettes du service des marchandises ont augmenté de $45,030,000 ou de 23.1 pour cent. En 1941, le chemin de fer a transporté le plus fort volume de marchandises de toute son histoire. Il a déplacé l'équivalent de 27,199,000,000 tonnes-milles, un résultat supérieur de 20 pour 100 à celui de l'année record de 1928. La hausse du revenu du service des marchandises n'a été cependant que de 5 pour cent relativement à l'année 1928.

Les recettes du service des voyageurs ont accusé une augmentation de $10,191,000, ou de 47 pour 100. Par voyageur-milles, le nombre de voyageur est plus élevé de 57 pour 100, mais la hausse des revenus n'est pas proportionnée au nombre de voyageurs par suite de tarifs réduits accordés aux militaires et aux ouvriers des usines de guerre. Le revenu moyen par voyageur-milles fut de 1.8 cent, soit le plus faible jamais obtenu.

On retrouve aussi une hausse de revenus aux comptes de wagons-lits, postes, wagons-salons, wagons-restaurants et télégraphes commerciaux. Les recettes des messageries ont été plus faibles, cependant, qu'en 1940, en raison de la diminution de transport d'or en lingots, qui avait alors été particulièrement considérable.

Les frais d'exploitation se sont élevés à $237,768,000, une augmentation de 17.4 pour 100. Le boni de vie chère, consenti depuis le 1er juin 1941 aux employés du réseau d'Etat au Canada, représente une dépense de $6,106,000.

La hausse des salaires accordée aux employés du réseau aux Etats-Unis, à la suite de l'entente de médiation de l'association des cheminots américains, a coûté au réseau $769,000. Pour chaque dollar supplementaire de revenu, les frais d'exploitation ont absorbé cinquante et un cents, laissant quarante-neuf cents pour défrayer les impôts et les charges fixes. Le rapport signale que la relation entre la hausse des revenus et les dépenses est jugée satisfaisante. Le coefficient d'exploitation a été de 78.12 pour 100, le plus faible jamais atteint.

On a obtenu un rendement sans précédent des wagons de marchandises. Le pourcentage de rendement des locomotives en service a été le plus fort depuis nombre d'années. Dans le but de répondre à un besoin de plus en plus grand de matériel roulant, on a jugé bon d'augmenter les réserves pour dépréciation à $13,591,000.

Quelque $10,000,000, ont été inscrits au compte de capital pour ce qu'il est convenu de qualifier de projets de guerre, tels que la construction, l'agrandissement ou l'amélioration de voies, de cours, d'éperons, de voies d'évitement, d'usines et autres propriétés de chemin de fer.

On a aussi créé des réserves aux comptes d'exploitation pour l'abandon de l'ancienne gare de voyageurs à Montréal, à laquelle sera substitué le nouveau terminus.

Les mesures de protection des propriétés de la compagnie contre tout sabotage éventuel coûte $552,000. Cette année, 6,705 personnes de plus sont entrées à l'emploi de la compagnie qui compte présentement 89,536 employés.

Le rapport enregistre la démission, le 23 juillet, de M. S.-J. Hungerford, comme président des chemins de fer Nationaux du Canada, et l'élection, le 24 juillet, de M. R.-C. Vaughan, à la présidence et à la direction de l'exécutif. M. Hungerford demeure président du conseil d'administration.

Votre estomac se rebelle-t-il après vos repas ?

La sensation de gonflement, de pesanteur après les repas; de vide, d'affaissement, de morsure avant les repas; d'éructation et de flatuosité entre les repas; de soulèvement et d'aigreur des aliments; tout cela, et encore, est le lot de ceux qui souffrent de troubles d'estomac.

Burdock Blood Bitters aide à stimuler l'action ralentie des organes digestifs et intestinaux en provoquant la sécrétion des importants sucs gastriques si nécessaires pour la digestion normale des aliments.

Vous constaterez en prenant B. B. B. que la digestion, l'assimilation et l'élimination sont grandement améliorées par son usage.

Achetez B. B. B. dans n'importe quelle pharmacie. Prix $1.00 la bouteille.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Chez les **MARCHANDS de VETEMENTS pour HOMMES**

qui participent à cette annonce vous trouverez un beau choix de ces

DEUX MARQUES REPUTEES

CRAVATES DE SOIE tissus importés.

CRAVATES DE LAINE produit de l'artisanat

Qualité-Bon goût Nouveauté

MAGASIN BOIVIN
912-16, chemin Ste-Foy

GAUVIN & GAUVIN
336, rue St-Jean

GASPARD HUOT ENR.
51, rue St-Jean

NAPOLEON JACQUES
132, rue St-Joseph

J.-B. LALIBERTE, LTEE
145, rue St-Joseph

LECHASSEUR INC.
176, rue St-Jean

LECHASSEUR INC.
185, rue St-Joseph

MAGASIN FORTERESSE, LTEE
252, rue St-Joseph

LA CIE PAQUET, LTEE
Rue St-Joseph

N.-E. PAPILLON ENR.
406, rue St-Jean

ROY & FILS
282, rue St-Joseph

SYNDICAT DE QUEBEC, LTEE
Rue St-Joseph

JOS. E VILLENEUVE ENR.
737, rue St-Vallier

N LATULIPPE
Manufacturier

"Nos remerciements sincères à tous ceux qui contribuent au succès de notre entreprise soit par la vente ou l'achat des marques "TULIPE" et "PAYSANNE".

L'ACTION

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec.
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Boulevard Charest, Québec
Tél. : Echange privé 2-4771
J.-Ern. BEAUBIEN, président
E. CASTONGUAY cérant général

ABONNEMENT
Québec : $6.00 par année 60c. par mois
Campagne : $5.00 par année
Etats-Unis : $6.00 par année

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel 02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion — 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de quatre, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — 02c. du mot par insertion. Encre en noir 25c. additionnels par insertion, titre en caractère plus gros que le 6 pts — maximum 14 pts, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 25 insertions consécutives. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate, et comme suit :

1 insertion : 05c la ligne agate ;
6 insertions consécutives : 04½c la ligne agate ;
12 insertions consécutives : 04c la ligne agate ;
24 insertions consécutives ou plus : 03½c la ligne.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier devront être accompagnées de 05c. pour frais d'expédition du courrier.

Comme toutes les annonces commencent avec l'édition du matin, elles doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 hres a.m. pour publication le même tour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

49 - SUCCURSALES - 49

A QUEBEC ET DANS LA BANLIEUE, où vous pouvez donner vos petites annonces au même prix qu'à nos bureaux.

ST-ROCH et JACQUES-CARTIER

J.-E. Gignère, 357, St-Joseph Tél. : 4-9042
Magasin Jos. Côté, 321, rue St-Joseph Tél. : 4-9082
Germain Lépine, Liée, 283, rue St-Vallier Tél. : 2-4666
Magasin Jos. Côté, 774, rue St-Joseph Tél. : 4-9070
J.-E. Gignère, 223, rue St-Joseph Tél. : 4-9789
Cie Hubert Maisan, 797, rue St-Joseph Tél. : 5-3801
Alex. Dellaie, 117, De la Couronne Tél. : 4-9508
Magasin Jos. Côté, 87, rue St-Joseph Tél. : 5-8095
Magasin Jos. Côté, 185, rue St-Joseph Tél. : 4-9454
Tabagie du Club des Marchands, Léopold Drapeau, prop., 536, boulevard Charest. Tél. : 2-4456

BASSE-VILLE ET PALAIS

Magasin Jos. Côté, 355, rue St-Paul Tél. : 5-8117

HAUTE-VILLE

Magasin Jos. Côté, 12, rue Boade Tél. : 2-0538
Magasin Jos. Côté, 26, rue St-Jean Tél. : 4-8574

ST-JEAN-BAPTISTE

Arthur Cloutier, 230, rue D'Aiguillon Tél. : 6818
Charles Cloutier, 174, rue D'Aiguillon Tél. : 6218
Pharmacie J.-U. Demers, 418, rue St-Jean Tél. : 2-6844
Magasin Jos. Côté, 392, rue St-Jean Tél. : 2-6080
J.-B. Rousseau, Enr., 372, rue St-Jean Tél. : 6301
Tabagie St-Jean, 372, rue St-Jean Tél. : 2-3858

QUARTIER MONTCALM

Magasin Jos. Côté, 3, Chemin Ste-Foy Tél. : 4-6562
Pharmacie Paul-H. Bourg, 65, avenue Cartier Tél. : 2-1233
Raoul-V. Bélanger, 44, rue Fraser Tél. : 6757
Aédard et Gustave Lépine, Enr., 48, Chemin Ste-Foy Tél. : 2-5654

ST-SACREMENT

Gauvin et Frère, 847, Chemin Ste-Foy Tél. : 2-2718

ST-SAUVEUR ET ST-MALO

Magasin Jos. Côté, 450, rue St-Joseph Tél. : 4-6592
J.-E. Gagnon, 166, rue St-Vallier Tél. : 4-6425
René Dion, 586, rue St-Vallier Tél. : 4-6473
Mme L.-P. Garneau, 95, rue St-Germain Appartement 1 Tél. : 3-9025
Mlle E.-A. Clossier, 1121, rue St-Vallier Tél. : 7840
J.-B. Beaulieu, 1039, rue St-Vallier Tél. : 3-4061
Mlle E.-G. Bigaouette, 1251-B, rue St-Vallier Tél. : 4-9421
G.-Sylvio Marceau, 809, rue St-Vallier Tél. : 2-5212
W. Laberge, 165, Des Oblats Tél. : 9811
Alfred Rousseau, 138, rue Aqueduc Tél. : 5786
Mme Euclide Beaulieu, 658, rue Châteauguay Tél. : 6856

LIMOILOU

Magasin Jos. Côté, 176, 5ième Avenue Tél. : 4-9022
J. Bouchard & Fils, 54, 5ième Rue Tél. : 4-1113
Librairie St-Charles, 109, 5ième Rue Tél. : 2-5865
J.-A. Lévesque, 1461½, 5ième Rue Tél. : 4-8020
J.-Emile Gosselin, 961½, de la Canardière Tél. : 4-1350
E.-R. Jalbert, 143, 5ième Avenue Tél. : 4-1196

BEAUPORT

Eugène Parent, 39, Avenue du Collège Tél. : 4-4503

ST-LOUIS DE COURVILLE

E.-O. Grenier, 121, Avenue Royale Tél. : 4-5806

MONTMORENCY VILLAGE

F.-X. Bouchard Tél. : 4-5231

LEVIS

Paul-Emile Goay, 49, rue Carrier, Lévis Tél. : 537
Maurice Gilbert, 56, Côte du Passage Tél. : 1032
J.-P. Thibault, 9, rue Commerciale Tél. : 131
Pharmacie E. Martel, 59, Côte du Passage Tél. : 452

ST-ROMUALD

Georges Marcoux, 15, rue de l'Eglise Tél. : 38

NOTE : Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

Pour vos petites annonces appelez 2-4771

Agents demandés

Les annonces paraissant sous cette rubrique sont sujettes aux conditions suivantes établies par l'arrêté ministériel du Gouvernement Fédéral passé le 7 novembre 1940, sous le numéro P.C. 6286.

"Aucune application ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de firme, corporation ou de tout autre employeur occupé à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que l'applicant n'ait actuellement de l'ouvrage dans son occupation ou métier régulier."

HOMME DEMANDE pour Territoire Rawleigh de 800 familles. Ecrivez aujourd'hui. RAWLEIGH, Dep. ML-583-SA-C, MONTREAL, Canada.
28865—20-3 (2 fs) 8

Animaux à vendre

SERINS $1.50 à $12.00. Chiens Coker & Fox Terrier. Poussins dans 18 races. Nourritures et remèdes pour animaux domestiques. LA MAISON LANGEVIN Enr., 140, DE LA COURONNE, Québec. Tél. : 3-0619.
28849—4-3 (26 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER. Sur 1ère hypothèque. Immeuble en général. S'adresser : L.-E. FORTIER, N.P., 87, DE L'EGLISE. Tél. : 9450. Rés. : 4-3312
28436—20-2 (26 fs) 15

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
ETABLI EN 1880
PRETS en première hypothèque sur maisons construites et en construction situées à Québec et Sillery. Taux d'intérêt avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Libérté de choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser à 72 CÔTE DE LA MONTAGNE, Québec. Tél. : 4-2463.
28614—26-2 (26 fs) 15

SUR HYPOTHEQUE considérera la ville de Québec et la banlieue par montant de $1500.00, $2000.00, $2500.00, $3000.00, $4000.00 etc. H.-P. Cimon, 2 Côte d'Abraham. Tél. : 3169.
28618—20-2 (26 fs) 15

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD 37 de la Couronne (Ch. 315) Tél. : 2-6468
28753—2-3 (26 fs) 15

ARGENT A PRETER

Sur 1ère hypothèque, à Québec, 5%, 6%. S'adresser : PAUL GRENIER, notaire, 333, BOUL. CHAREST. Tél. : 3-1531.
28917—6-3 (26 fs) 15

Articles de ménage

PIANOS, Chesterfield, divans, mobiliers, salle à manger et à coucher, poêles à bois et charbon, pupitres, chaises de bureau, laveuses électriques, garde-robes, chaises d'invalides, etc. Meubles neufs et d'occasion Achetons et échangeons. L.-J.-A. DEMERS & CIE, Tél. : 2-2585, 182, DE LA COURONNE.
28407—20-2 (26 fs) 18

V DRAPEAU, "Seconde Main"
Achetons, Vendons, Echangeons.
44, Ste-Therese Tél.: 4-0194
28380—6-3 (26 fs) 18

MEUBLES DE TOUS GENRES à vendre pour balance de compte, neufs ou usagés : set chambre, poêle, studio, salle à dîner, de cuisine chesterfield, laveuse machine coudre Singer. LES OCCASIONS ET ECHANGES DE MEUBLES ENR., 129 RUE CARON. Tél. : 6320.
28703—3-3 (26 fs) 18

A VENDRE : piano en parfait ordre, lit double en fer, brun, bon sommier et matelas. Cause déménagement. S'adresser 290, AVENUE LAURIER. Tél. : 3277 de 9 hres a.m. à 1.30 hres p.m.
29126—14-3 (6 fs) 18

AMEUBLEMENT comprenant poêle, chesterfield, set de chambre, studio, secrétaire, laveuse, set de cuisine, radio, machine à coudre Singer, claviographe. S'adresser : 275, ST-JOSEPH, app. 1. Tél. : 9424.
28745—2-3 (26 fs) 18

A SACRIFIER POUR BALANCE DE COMPTE
Laveuse Beatty en parfait ordre. Disponible à un intéressé sérieux pour balance de compte. S'adresser
W. LEBLANC
66, RUE ST-JOSEPH, Québec.
TEL. : 2-2724.
29036—16-3 (6 fs) 18

MACHINES A COUDRE USAGEES "SINGER" A VENDRE. Garanties en parfaite condition et très propres. Quantité limitée. W. BESSETTE ENR., 861, RUE ST-VALLIER, Québec, Qué.
27996—22-1 (J. V. s. au 20-3) 18

PIERRE DENIS 189, DU PONT
TEL. : 4-0328

A VENDRE. — Chesterfield, mobilier de chambre, mobilier salle à dîner, lits, sommiers, matelas, meubles antiques, poêles, radios, tables, bureaux. Achetons à domicile.
29097—13-3 (V. s. mer. au 9-5) 18

G. BEGIN "Seconde Main"
Achetons, vendons, echangeons poêles et meubles de toutes sortes, 983 St-Vallier. Tél. : 3-9819.
28855—6-3 (V. s. mer. au 2-5) 18

HOPITAL DES POELES. — Réparation à domicile de poêles et fournaises de toutes sortes. Aussi vendons poêles usagés remis à neuf. 845, RUE ST-VALLIER, Québec. Tél. : 3-2563.
28527—21-2 (S. mer. v au 22-4) 18

Les Enchères Marceau
Meubles neufs et d'occasions à très bas prix
Achetons, vendons, échangeons
12, rue St-Joseph
20-3 (26 fs) 18

POELE ELECTRIQUE Hot Point, 4 feux, à vendre, ainsi que réfrigérateur de magasin, en parfaite condition. Tél. : 4-1745.
29341—20-3 (2 fs) 18

A vendre — Divers

OCCASIONS : deux Roll-Top, un Kardex usagé, un système d'index visible, deux gros fauteuils en cuir 99, COTE D'ABRAHAM.
28615—24-2 (26 fs) 21

DEMONSTRATION GRATUITE DANS VOTRE PROPRE MAISON
de repasseuses Beatty, genre Cabinet. Prix à partir de $89.50, tant que nous en aurons. S'adresser :
W. LEBLANC
66, RUE ST-JOSEPH, Québec.
TEL. : 2-2724.
29197—16-3 (6 fs) 21

DEUX GROSSES FOURNAISES en bonne condition, à vendre. S'adresser à : M. ADELARD LABERGE, 62, 6e RUE. Tél. : 4-1515.
28634—25-2 (26 fs) 21

A VENDRE. — Outillage ferblantier-plombier. Aussi FORD DE LUXE, modèle 1937, comme neuf, millage 24,000 milles. S'adresser à : 22, RUE SCOTT. Tél. : 2-6870.
29166—14-3 (6 fs) 21

SOURDS, ATTENTION ! — Appareil GEM EAR PHONE, très peu usagé à vendre moitié prix. Belle occasion d'économiser. Appelez : 3-3166.
29239—17-3 (6 fs) 21

A vendre — Divers

CARROSSE BEBE, tricycle, parc, auto à pédales, traîne, skis, patins, panneau, charette livraison, table vivoir, radio toutes ondes, panache, jardinière, poêle électrique. 67, DES FRANCISCAINS. Tél. : 2-6358.
29346—20-3 (6 fs) 21

CAISSE ENREGISTREUSE, finie moderne, noire et chromée, 3 tirois. S'adresser : 1096, ST-VALLIER, tél. : 3-4174.
29240—17-3 (6 fs) 21

CAISSES ENREGISTREUSES, balances bancs de restaurants, show-cases. Achat, vente, réparation. Tables de billard et de pool. S'adresser P.-H. GRAVEL, 175, 3ième AVENUE, LIMOILOU.
27992—6-2 (V. s. j. au 4-4) 11

Balances

BALANCE TOLEDO
Neuves - Reconditionnées - Réparation.
225 de la Couronne Tél.: 3-4300
28916—9-3 (26 fs) 26

BALANCES. — Plus grand assortiment neuves, usagées, bras égaux 1 à 20 lbs. Plateforme 240 à 2,500. Usagées de comptoir Dayton, Toledo, Brantford. Camions toute capacité. Réparation, parties de rechange. WM HAYFIELD, Tél. : 4-1238. 55, 4ième RUE, LIMOILOU, Québec.
28208—10-2 (Mar. v s au 10-4) 26

Bicycles

J.-T. CHAMBERLAND, MARCHAND BICYCLES C. C. M. Aussi louage de bicycles de toutes sortes. Réparations de motocyclettes, 90½, LA CANARDIERE, LIMOILOU, Québec
23817—3-3 (j. v. s. au 1-3) 28

Bois, Charbon, Huile

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pds 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier noir, ornette. COUR : 39, ST-BENOIT. Résidence : 80, AVENUE JENAUD. Tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché.
28574—24-2 (26 fs) 29

BOIS DE TOUTES SORTES. Bois franc à l'abri, orêt à chauffer longueur 10-12 pouces, $3.50 la corde, 2 cordes $6.75. R. NADEAU, 134, BAYARD. Tél. : 8989 ou 2-0180.
28564—21-2 (26 fs) 29

J. - B. COTE
Gros et Détail
384 Arago, Tél.: 8292 ou 2-6184
28468—19-2 (26 fs) 29

P. DESHARNAIS
Bois de chauffage gros et détail
332 Marie Incarnation Tél.: 2-1834
28668—27-3 (26 fs) 29

ELZ. TURCOTTE
Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de bois, 2 COURS
21, Ste-Agnès et coin avenue Renaud-St-Léon, tél. : 8411
Rés. : 19, DE JUMONVILLE
29123—19-3 (26 fs) 29

COUR A BOIS LAVIOLETTE
BOIS DE CHAUFFAGE
51, Laviolette Tél. : 3-0886
28153—7-3 (S. mer. v au 8-4) 29

CHARBON
COKE .33, 3 poches $1.00. Stove Chestnut, 85c, aussi à la tonne.
Bois francs d'allumage, la poche 25c.
A. FALARDEAU
161, Dorchester, Tél.: 3-3795
28878—7-3 (S. j. v. au 4-3) 29

Bois de construction

BILODEAU & DORE ENR.
MERISIER à plancher, B.C. Fir, moulures épinette de toutes dimensions. Veneer, pin, bardeau. Nos prix vous intéresseront. 180, ST-PAUL. Tél. : 2-5035. Près des chemins de fer.
28350—22-2 (26 fs) 30

AUGER & AUGER
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION, B. C. Fir, Epinette, Pin blanc, Pin de la Californie, bois à blanchir, moulures, portes bois brut ou préparé. Bardeaux d'asphalte, bardeaux d'amiante, papiers à couverture, finition de cuisine et chambre de bain planche isolante (Ten-Test). Demandez nos catalogues. Il nous fera plaisir de vous coter nos tout meilleurs prix sur demande.
AUGER & AUGER
28, RUE DAULAC, Tél. : 8687,
28756—2-3 (L. mer. v. au 30-4) 30

Brevets et Inventions

BREVETS DE MEDECIN à vendre pour cause de santé. Avantageux pour homme sérieux. Pour renseignements, écrire à : CASIER 454, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec, ou tél. : 4-6726.
29301—19-3 (1 fs) 35

Buanderies

30c POURQUOI LAVER
chez vous draps, serviettes, taies d'oreiller, couvre-pieds quand nous le faisons pour 30c la douzaine. BUANDERIE
QUEBEC STEAM LAUNDRY
14-16, DES PRAIRIES. TEL : 4-3641
29198—16-3 (26 fs) 26

Bureaux à louer

67, RUE ST-PIERRE, bureaux à louer, service de concierge, éclairage, 2e plancher. Prix très modéré. Possession immédiate. Pour informations s'adresser sur les lieux.
29087—12-3 (12 fs) 27

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE meublée à louer, avec chambre de bain privée, finie en tuile, 2 fenêtres donnant sur la rue. Annexe rue Haldimand. S'adresser : HOTEL SAINT-LOUIS. Tél. : 2-2771.
29247—17-3 (6 fs) 44

Chambres et pension

RUE LOCKWELL, chambre et pension pour monsieur distingué ou couple sans enfant. Chambre moderne, divan studio, lavabo, eau courante, chambre de bain en tuile, douche. Tél. : 2-2944.
29356—20-3 (2 fs) 45

Chalets à vendre

CHATEAU D'EAU, "Chalet au Ruisseau" 6 pièces plus chambre de bain, eau courante, électricité. Communication facile. Meublé $1500.00. Accepterait auto en échange. R. GUILMETTE, 23, DE LA COURONNE, Québec. Tél. : 3114 ou 2-7316.
29326—6-3 (26 fs) 31

Chirurgiens — Dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary Boston. Anesthésie au gaz. Bureau : 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. 207, 3e AVENUE, Québec. Tél. bur. 4-3312, rés. 2-4933.
28467—19-2 (26 fs) 37

Un moyen sûr et rapide . . .

Chaque jour, des centaines d'occasions et services sont offerts dans ces pages ; en les parcourant attentivement vous trouverez certainement ce dont vous avez besoin.

Clavigraphes

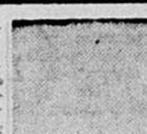

CLAVIGRAPHES Underwood, Remington, Royal, L. C. Smith, etc., réparés à neuf. Prix considérablement réduits. Payables versements mensuels. CLEMENT & CLEMENT LIMITEE, agents exclusifs pour Underwood, Québec et district, 144, COTE DE LA MONTAGNE. Tél. : 2-1622
29041—13-3 (26 fs) 60

CLAVIGRAPHES PRETS A LOUER. — Underwood, Remington, Royal. Meilleur prix en ville. GERALD MARTINEAU, 96, ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-2890
29189—16-3 (26 fs) 64

Comptables

COMPTABILITE. Si vous avez des travaux de comptabilité à faire faire, vous trouverez comptable d'expérience disponible trois soirs par semaine, en écrivant à : CASIER 445, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
29164—14-3 (6 fs) 53

Commerce à louer

DE LA CANARDIERE, commerce à sous-louer immédiatement ou le mai, chauffé, cause départ, aménagement si désiré. Conviendrait tous genres de commerce. Mme J.-A. TREMBLAY, 355, 3e AVENUE. Tél. : 4-3869.
29344—20-3 (6 fs) 65

EXCELLENT POSTE pour barbier, avec restaurant, à louer. S'adresser : 2, AVENUE MAGUIRE, SILLERY. Tél. : 3-1474.
29340—20-3 (6 fs) 66

Commerce à vendre

BON COMMERCE à vendre, boucherie et boulangerie, à la campagne. Ecrire à : CASIER 442, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
29058—11-3 (13 fs) 66

BOUTIQUE de cordonnier à vendre avec toutes marchandises, outillage et machinerie moderne, avec grosse clientèle. S'adresser à : J. THERRIEN, 112, DE LA CHAPELLE.
29284—18-3 (6 fs) 66

TEINTURERIE A VENDRE
SITUEE A LA TUQUE, très bonne clientèle, bon chiffre d'affaire, seul nettoyeur en ville. Conditions faciles pour prompt acheteur. J.-A. HERARD, LA TUQUE.
29170—14-3 (6 fs) 66

EPICERIE LICENCIEE bien établie depuis quelques années dans Limoilou. Raison de vente : service militaire. Adresser correspondance à : P. M., POSTE RESTANTE, STATION B, Québec
29024—10-3 (26 fs) 64

BON POSTE D'EPICERIE, situé à la haute ville, bonne clientèle, gros chiffre d'affaires, à vendre pour du comptant. Ecrire à : CASIER 454, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
29347—20-3 (6 fs) 66

Couture — Reprisage

REPRISAGE FRANÇAIS, Enr.
12, côte d'Abraham
face côte Ste-Geneviève
Tél. : 2-2347
27944—2-2 (L. mer. v au 1-4) 59

Déménagements

DEMENAGEMENTS
LOCAL, LONGUE DISTANCE. — Pianos, safes, frigidaires, emballage, storage, assurance. QUEBEC GENERAL TRANSPORT, Donat Simard Prés., 454, ARAGO. Tél. : 3-0760.
28260—13-2 (V. 1 mer. au 13-4) 73

Divers

FEMMES A BARBE, jambes poilues. Pommade Roy-Mar détruit poils superflus, jarre $1.00.
HUILE MIRACLE
RESULTAT IMMEDIAT, soulage brûlures, coupures, hémorroïdes, nerfs ankylosés, entorses, etc. Bouteille $1.00 plus malle et taxe, ou en vente : J.-E. Livernois, Brunet, Dubé, Laroche, Québec et Pharmacie Montréal, Montréal. Ecrire à : PRODUITS ROY-MAR, CASIER 291, QUEBEC, P. Q.
29151—14-3 (26 fs) 75

Gratis
Pour monsieur ou DAME
Donnée pour la vente facile de 24 bouteilles de parfum de 10 à 25. Aussi autres primes.
RIEN A DEBOURSER
Ecrivez pour nécessaire de vente et catalogue. Cadeau surprise pour promptitude.
PRIMES DE LUXE
NEUVILLE DE PORTNEUF AC.
29064—13-3 (v. s. mar. au 24-3) 75

27996—2-2 (L. mer. v. au 1-4) 75

Electriciens -- Plombiers

JULES DION

87-99, RUE MORIN, Québec. Pour travaux de Plomberie, Chauffage, Electricité. Venez me consulter sans obligation. Ces travaux seront exécutés par des ouvriers compétents à votre entière satisfaction. Assortiment complet de quincaillerie. Tél. : 3-4184.
27848—28-1 (Mer. v. 1 au 25-3) 80

Elèves demandés

ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU. Cours commercial complet bilingue. Anglais, français, sténographie, comptabilité, dactylographie, arithmétique. Aussi classe pour commençants ou autres par institutrice diplômée. 105, LA CANARDIERE. Tél. : 4-3213.
28010—3-2 (Mar. v. s. au 3-4) 81

NOUVELLE METHODE. — Anglais par correspondance. Succès garanti par écrit en deux mois. Pour détails, adresser : S.-A.-F. FORTIER, Dep. 1, ST-UBALD, Co. PORTNEUF.
28845—7-3 (26 fs) 81

Electriciens -- Plombiers

JULES DION

87-99, RUE MORIN, Québec. Pour travaux de Plomberie, Chauffage, Electricité. Venez me consulter sans obligation. Ces travaux seront exécutés par des ouvriers compétents à votre entière satisfaction. Assortiment complet de quincaillerie. Tél. : 3-4184.
27848—28-1 (Mer. v. 1 au 25-3) 80

Elèves demandés

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adresser : COURS PRATIQUES BILINGUES, ENR., CASIER 66, ST-HYACINTHE, P. Q.
29033—16-3 (26 fs) 81

Institut J. Thomas
25, ST-STANISLAS, Tél. : 2-7490. Anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
28749—2-3 (26 fs) 81

ACADEMIE RHEAUME. — Anglais par correspondance, garanti en quatre mois facilement. Circulaire gratuite. FOYER DU LIVRE, 42, SAINT-JOSEPH, LIBRAIRIE MARTEL, 66, SAINT-JEAN, ACADEMIE RHEAUME, 3389, SAINT-DENIS, MONTREAL.
29094—13-3 (26 fs) 81

Entrepôts à louer

ESPACE CHAUFFE, 50 x 55, à louer, peut servir comme entrepot, atelier ou boutique de réparations. Prix raisonnable. S'adresser : GERARD GUAY, 101, COTE D'ABRAHAM. Tél. : 2-3707.
29165—14-3 (6 fs) 86

VASTE ENTREPOT, St-Malo, proximité de rue St-Vallier, des chemins de fer, trois étages, construction en briques, tout genre d'entreposage. ROY & BAILLARGEON, 71, RUE ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-1390.
29202—20-3 (26 fs) 86

Entrepreneurs

JOS. BEGIN
Construction et réparation
Maçonnerie et menuiserie générale.
172, de la Ronde, Tél.: 4-0989
27650—23-1 (V. s. mer. au 21-3) 88

Extermination

Coquerelles — Punaises, etc.
Exterminées par
MAHEU & MAHEU, Cie
145, DU PONT. Tél. : 3380
28574—24-2 (26 fs) EXT.

Femmes, filles demand.

Les annonces paraissant sous cette rubrique sont sujettes aux conditions suivantes établies par l'arrêté ministériel du Gouvernement Fédéral passé le 7 novembre 1940, sous le numéro P.C. 6286.

"Aucune application ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de firme, corporation ou de tout autre employeur occupé à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que l'applicant n'ait actuellement de l'ouvrage dans son occupation ou métier régulier."

APPEL A TOUTES LES DAMES qui ont du temps libre et désireuses de faire de l'argent facilement. Rien de plus facile avec nos bas prix et notre magnifique catalogue illustré, contenant échantillon des matériels. Satisfaction assurée ou argent remis. Généreuse commission, bonis, cadeaux. Ecrivez immédiatement pour votre catalogue gratis. LINGERIE DU JOUR, 1649, 2, AMHERST, Montréal.
28832—4-3 (26 fs) 90

MENAGERE DE PRESBYTERE. — Personne dévouée, d'âge moyen, sérieuse et capable de faire la cuisine, demandée comme première pour presbytère de campagne (près Québec). Avec application, mentionner son âge et références. Ecrire à : CASIER 451, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
29297—20-3 (3 fs) 90

Films — Vues animées

NE FAITES PLUS GASPILLER VOS PORTRAITS, faites-nous les finir, vous verrez la différence. Chaque portait 03c, plus malle 03c. Développement gratis; finition garantie toujours parfaite. GRATIS : agrandissement 10 pouces. Service très prompt. Essayez-nous. STUDIO LAVOIE ENR., HEBERTVILLE, Qué.
28563—21-2 (26 fs) 92 J.N.O.

Hommes demandés

CIRE LIQUIDE "AEROWAX", brille en séchant, sans frotter. SPECIAL D'INTRODUCTION : chopine 0.29c, pinte 0.50c, gallon $1.95. PAUL MICHAUD, distributeur, 234, ARAGO, Québec. Prix spéciaux pour les marchands. Demandez notre liste de prix en gros. Voyageurs ou jobbers demandés pour chacun des comtés de la province.
29350—20-3 (6 fs) 105

Hommes demandés

Les annonces paraissant sous cette rubrique sont sujettes aux conditions suivantes établies par l'arrêté ministériel du Gouvernement Fédéral passé le 7 novembre 1940, sous le numéro P.C. 6286.

"Aucune application ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de firme, corporation ou de tout autre employeur occupé à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que l'applicant n'ait actuellement de l'ouvrage dans son occupation ou métier régulier."

BESOIN 100 HOMMES
DES GROS PLANS D'INDUSTRIES DE GUERRE, demandent constamment des soudeurs et machinistes pour quoi ne venez-vous pas apprendre un de ces métiers et vous placer à bon salaire. Nous vous enseignerons à être soudeur ou machiniste en quelques semaines à bon marché. Cours jour ou soir. Visitez notre atelier d'entrainement ou demandez notre prospectus gratis. Faites votre part ECOLE DE SOUDURE ET MACHINISME "MELOCHE" licenciée et autorisée par le gouvernement provincial, No 2, 5e RUE, LIMOILOU, Québec, P. Q.
28853—3-3 (26 fs.) 105

JEUNE HOMME DEMANDE comme commis de newstand, parlant deux langues, de bonne apparence. Références exigées. S'adresser au gérant du CLARIDGE, entre 10 hres a.m. et 6 hres p.m.
29293—18-3 (3 fs) 105

BONS TERRITOIRES, vendez les PRODUITS ELCA, la ligne la plus complète. Nos bons agents doublent leurs ventes de l'an dernier. Tous nos produits sont garantis. PRODUITS ELCA, 305, CHURCH, VERDUN, MONTREAL.
29267—18-3 (12 fs) 105

VOYAGEUR D'EXPERIENCE pour la vente de fruits et légumes, demandé pour la ville de Québec. Ecrire à : CASIER 453, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec, et mentionner âge et expérience.
29300—19-3 (3 fs) 105

ON DEMANDE un bon débosseur pour faire n'importe quel ouvrage de cette ligne. S'adresser au GARAGE DESCHAMBAULT ENR., DESCHAMBAULT, Co. Portneuf.
29283—19-3 (3 fs) 105

Haute-ville

APPARTEMENTS WOLFE
81, RUE ST-LOUIS, un logement de 5 pièces, plus chambre bain. Appelez 2-2761 entre 9 hres a.m. et 6 h. p.m.
28903—6-3 (26 fs) 118 H. V. J.N.O.

A SOUS-LOUER, 3 appartements chauffés, chambre de bain, réfrigérateur, poêle électrique moderne, TERRASSE DUFFERIN, appelez 3, BEDARD, téléphone : 3-4395.
29313—18-3 (6 fs) 118

APPARTEMENTS AETNA, 350, RUE ST-JEAN, 4 ou 5 pièces, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire, poêle électrique. S'adresser : C.-E. BOVIN, 423, ST-JEAN, Québec. Tél. : 2-1752.
28492—21-2 (26 fs) 118 H.V.

53½, D'AUTEUIL, sur l'Esplanade, beau logement, 6 pièces plus chambre de bain. Tél. entre 9 hres et 1 hres : 4-2664.
29246—17-18-20-23-25-27-3 H. V. 118

APPARTEMENTS DES CARRIERES, Terrasse Dufferin, logement 3 pièces plus chambre de bain, frigidaire, poêle électrique si désiré. Appelez 2-4972 entre 1 h. à 2 h. et 5 h. à 6 h. p.m.
28994—6-3 (L. mer. v. au 6-5 118 H.V.

LOGEMENT A LOUER à 28, RUE DES JARDINS, 5 appartements, 2e chambre de bain, plancher de bois dur, chauffé. S'adresser à : PIERRE NOEL, 26½, RUE DESJARDINS, Québec.
29304—20-3 (2 fs) 118 H.V.

St-François d'assise

LOGEMENT A SOUS-LOUER, 8 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser à : CARIGNAN-SALIERES, APP. 6, Tél. : 2-2474.
29326—20-3 (6 fs) 118 S.F.A.

Belvédère -- St-Sacrement

101, AVENUE BROWN : beau plain-pied 1er étage, grande entrée 9 pièces plus 2 chambres bain, chauffé, eau chaude à l'année. Garage chauffé $90.00 par mois. O. PLAMONDON, téléphone bureau : 8167, domicile : 3-3826.
29065—12-3 (26 fs) 118 B.S.S.

444, RUE ST-CYRILLE, beau plain-pied 9 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Premier étage, $53, par mois. S'adresser : O. PLAMONDON, tél. : bureau : 8167, rés. : 3-3826.
29263—18-3 (26 fs) 118 B.S.S.

A ST-SACREMENT. — Coin des rues de Montmorency et Marguerite Bourgeoys. De beaux et modernes logements de six pièces, maison neuve à l'épreuve du feu, logements sourds, fenêtres dites "sull sash, airproof". Planchers de marqueterie et tuiles. Tout de première classe. Occupation le 1er mai. Prix $70.00 par mois. Plan de logements mallé sur demande. LOUIS MORISSET, 139, BOULEVARD DE L'ENTENTE, Québec, P. Q. Téléphone résidence : 7652, bureau : 7158
28826—4-3 (26 fs) 118 B.S.S.

10, AV. MONCTON, logement moderne, 5 pièces, plus chambre bain, chauffé, frigidaire 2ième étage. Téléphoner : 3-3684.
29290—18-3 (6 fs) 118 B.S.S.

21, RUE DOLBEAU, maison seule, chambre de bain, planchers bois dur, chauffage central, cour et garage. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, RUE ST-PIERRE, Québec.
28751—3-3 (26 fs) 118 B.S.S.

Logements demandés

LOGEMENT DEMANDE, 4 ou 5 pièces avec ou sans chambre de bain. Dans St-Roch ou J.-Cartier, fournira bonnes références. S'adresser par téléphone : 3-3035.
29307—18-3 (3 fs) 118

Belvédère -- St-Sacrement

109, avenue Murray : maison semi-détachée de 10 chambres et 2 chambres de bain, non chauffée.
S'adresser à C. JOBIN,
182, rue Latourelle Tél. : 5338
Le soir, téléphone : 6985 et 3-1701
29153—14-3 (6 fs) 118 B. S.S.

MAGNIFIQUE LOGEMENT très moderne, situé 25, Calixa-Lavallée, comprenant 5 pièces plus bain, eau chaude à l'année. EDOUARD MATTE, 25, CALIXA-LAVALLEE, Québec. Tél. : 4-4343.
28851—9-3 (26 fs) 118 B.S.S.

RUE CALIXA-LAVALLEE, suivante de Belvédère

FOURRURES THIBAULT

282, rue St-Jean TOUJOURS EN MAIN dernières créations en fourrure, telles que Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tels que repassage, réfection. Achetons aussi peaux vertes.
29754—2-3 (26 fs) 95

W.-M. BESHRO
57, rue St-Joseph
Manteau de chat
Manteau de seal
Manteau mouton de perse. Boléros.
A PRIX REDUITS
26970—7-3 (S. mer. v. au 8-4) 96

JOS. ROBITAILLE ENR.
RENARDS ARGENTES, martes du nord, de roche, visons, garnitures pour manteaux. Costumes à prix réduits. Storage de fourrures. Achetons rats musqués. 108, RUE RICHELIEU. Tél. : 2-3288.
28820—4-3 (26 fs) 95

ULDERIC BEDARD
244, RICHELIEU, TEL. : 3-4892
TRANSFORMATION de collets sur manteau de drap. Parures de cou, renards argentés, boléros de toutes sortes, manteaux sur mesures, chat sauvage, hudson seal, seal français, mouton de Perse, etc., etc.
29319—19-3 (26 fs) 95

VAILLANCOURT & FRERE
Spécial boléros de tous genres, renards, martres, visons, etc. Voûte des plus modernes, pour storage de vos fourrures, à l'épreuve feu et mites. 36, Av. des Oblats, en face Eglise St-Sauveur. Tél. : 4-3747.
28755—14-3 (26 fs) 95

AUTOMOBILE

Accessoires - Service - Occasions

AUTOMOBILES NEUVES
MODELES 1941
à réduction

Nous offrons en quantité limitée des sedans 1941 neufs. Aussi un choix considérable d'autos de récents modèles reconditionnés, dont plusieurs avec garantie d'autos neufs.

Toutes Marques Tous Modèles
Prix $75 à $1,500

Canadian Auto Corp.
25, de la Couronne Tél.: 5114
27993—6-2 (V. s. l. au 4-4) A.V.

FORD COACH modèle 1940, en très bon ordre, à vendre à prix d'occasion. S'adresser : PIERRE BOUCHARD, 240, BOULEVARD DES CAPUCINS. Tél.: 4-0557.
29244—17-3 (6 fs) A.V.

AUTOMOBILE PLYMOUTH Custom 1940, 11,000 milles, parfait ordre, n'a pas sorti l'hiver. Comptant $1,000.00. S'adresser à : LUCIEN RHEAUME, 142, RUE ST-VALLIER, Québec. Tél.: 2-2594.
29278—18-3 (6 fs) A.V.

Offre extraordinaire
pour le mois de MRAS
à tout acheteur
d'une AUTOMOBILE USAGEE
Nous donnerons gratuitement
LA LICENCE POUR 1942

Vous pouvez faire votre choix dans un stock de plus de 150 automobiles — de toutes marques et de tous les modèles.
Presque toutes nos automobiles usagées sont équipées avec des PNEUS NEUFS.
N'attendez pas car bientôt il sera trop tard.

Nos prix sont les plus bas
Nos conditions de paiement vous conviendront.

J. L. DROLET, AUTOMOBILES LTEE
450, Boulevard Charest
TEL. : 4-3591
28852—6-3 (V. l. mer. au 4-5) A. V.

FORD 1937, coupé club convertible, équipement de luxe, radio, chaufferette, etc. 599½. RUE ST-JEAN. Tél. : 4-3932.
29291—18-3 (6 fs) A.V.

UN AUTO CHRYSLER coach 1937, 6 cylindres, en bonne condition, à vendre à prix d'occasion. LANGLOIS & PARADIS, LTEE, 17, RUE ST-JACQUES, Québec.
29219—17-3 (6 fs) A.V.

WILLYS 40, 38, Lincoln 39, Chevrolet Panel 37, Ford 32, Bantam 38. MOTOCYCLETTES : Indian, Harley, Rudge, Royal Enfield, etc. RODRIGUE OSTIGUY, 181, RUE DU PONT, Québec. Tél. : 2-6577.
29064—12-3 (26 fs) A.V.

CHEVROLET COACH 1936, en bon ordre, à vendre bon marché. S'adresser à : 173, GRANDE-ALLEE, Québec. Tél. : 3-2030.
29317—19-3 (6 fs) A.V.

A VENDRE, Plymouth sedan 7, 1938, Studebaker sedan 1938, Oldsmobile coach 1935, voitures en très bon état. LORTIE LTEE, 53, BOULEVARD CHAREST, téléphone : 7171.
29325—19-3 (26 fs) A.V.

A VENDRE, Auto Plymouth "de luxe" 1941, presque neuve, n'a qu'un mois de service. Bon marché. S'adresser: JOS. Emond. Tél. : 4-2408.
29191—16-3 (6 fs) A.V.

Vos jours en 1942 peuvent être remplis d'une amabilité continuelle, si vous laissez prendre soin de vos problèmes de beauté par les salons annoncés plus bas. Faites votre appointement dès maintenant.

SALON PAULETTE
Ond. permanentes $1.50 à $5.00
389, St-Joseph Tél. : 4-2754
29066—12-3 (26 fs) S.C.

Permanent 15.00 pour 1.50
Coiffures tous genres
SALON LELY,
60½, ST-JOSEPH. Tél. : 9370
28525—21-2 (S. mer. v. au 22-4) S.C

Accessoires de barbiers et coiffeuses

A VENDRE, Ameublement pour salon de coiffure, machines avec ou sans fil, tables, séchoirs, etc. Pour visiter, appelez téléphone : 3-0417.
29353—20-3 (6 fs) 1 J.N.O.

APPRENEZ LA COIFFURE, Machine à fils ou sans fil, neuves ou usagées. Instructions données gratuitement. Plus grand magasin GROS seulement. Ecrivez : ULRIC BEDARD LTEE, 878, ST-VALLIER, Québec.
29264—18-3 (26 fs) 1

GRAND SPECIAL $15.00 POUR $1.50, SALON LAROSE, 87, DE L'EGLISE, coin St-Joseph. Très beaux permanents indéfrisables garantis pour 12 mois à l'huile française, avec ou sans fil. Aussi teinture et tout genre de coiffure. Tél. : 8021.
28526—23-2 (26 fs) S.C.

SALON ALICE. — Mlle GEORGETTE GINGRAS invite ses nombreuses clientes à donner leur rendez-vous de bonne heure pour Pâques. Tél. : 2-0153. 42, RUE ST-JOSEPH.
29242—17-3 (26 fs) S.C.

Accessoires de barbier et coiffeuse

OFFRE AVANTAGEUSE. A vendre à conditions faciles. Ameublement complet salon coiffure. Machine Lido automatique, séchoir silencieux Paristyl meubles en cuir rouge, chromés. Informations : HOTEL NATIONAL, PRINCEVILLE, Arthabaska.
29014—10-3 (12 fs) S.C.

Teinturiers

TEINTURERIE DORCHESTER. — Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100% efficace pour complet, pardessus, robes unies. Teintures pour deuil 24 heures, 120, DORCHESTER, Québec. Tél. : 4-2484
28854—5-3 (26 fs) 209

Terres à vendre

A TINGWICK, terre 175 acres, dont 125 en culture, reste en bois et pâturage, beau site, sur grand chemin Tingwick et St-Rémi, près église et couvent électricité, eau courante partout. Vendrait avec ou sans roulant. S'adresser : JOSEPH-L. OUELLETTE, WARWICK, R.R. 2, Arthabaska.
29134—14-3 (6 fs) 212

TERRES A VENDRE pour règlements de succession, 100 acres à la Jeune Lorette; 75 acres au Lac Beauport; aussi magnifique ferme avicole. Conditions faciles dans chaque cas. NOTAIRE SAMSON, 166, RUE ST-CYRILLE. Tél. : 5083.
29193—18-3 (6 fs) 212

Yachts — Canots

CANOT NEUF à vendre à prix réduit. Ecrire à : CASIER 450, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
29286—18-3 (6 fs) 217

Terrains à vendre

AVENUE LA TOUR, (près Maisonneuve), terrain 50 x 85 pieds, à vendre. S'adresser : LACHANCE & FRERES, 211, RUE DORCHESTER. Tél. : 3-3521.
29150—14-3 (6 fs) 210

COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT
District de Québec

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de Québec.
No 88825

Présent : Le Greffier de cette Cour

HONORE CLOUTIER,
tavernier, de la cité de Québec,
demandeur,
vs
AIME NOEL,
du lieu appelé Lotbinière,
comté de Lotbinière,
défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois à compter de la dernière publication du présent avis.

(signé) J.-E. ROBITAILLE,
Dép. G.C.M.

Vraie copie
Albert Dumontier,
Procureur du demandeur.

Chronique de Bridge

par Arsène DesRochers
MEMBRE AGREGE DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

1077. — Que connaissez-vous ?

Qui n'a pas entendu parler de ce "sans atout fort", convention qui consiste à n'ouvrir que par 1-sans atout si notre jeu contient de quatre et demie à cinq levées d'honneurs ? Comme corollaire à cette déclaration de puissance, le partenaire doit s'efforcer de faire une déclaration quelconque s'il tient une demi-levée d'honneurs.

Ce n'est pas avec l'intention de recommander cette convention que je la signale aux habitués de cette chronique. Loin de moi, fervent adepte du système Culbertson, cette intention sacrilège ! Je n'en parle pas non plus pour dire à ceux qui l'emploient que ce 1-sans atout semi-impératif n'a pas de sens, car il en a, mais pourvu que le partenaire sache modifier d'échelle de ses réponses par rapport avec la force accusée par cette déclaration d'ouverture.

Malheureusement, et c'est sans doute parce qu'il flatte l'amour-propre du bridgeur, qui, à l'encontrke du pokériste, aime à proclamer qu'il tient un beau jeu, ce sans atout est abusé en ce que maints de ses protagonistes songent uniquemenpt à leurs levées d'honneurs et font cette déclaration d'ouverture sans se préoccuper de la distribution de leurs couleurs. Tel ce bridgeur qui ouvrit par 1-sans atout avec le jeu suivant :

♠ 9
♡ A R 10 4 3
◇ R 8 6
♣ A R 9 4

Evidemment, ce bridgeur ne songea qu'à accuser ses levées d'honneurs et oublia qu'il tenait deux couleurs parfaitement déclarables, dont une majeure de cinq cartes. Le résultat ne fut pas très heureux.

La déclaration d'ouverture par 1-sans atout telle que définie par Ely Culbertson dans son récent "Gold Book" et employée dans les conditions qui lui conviennent devient, assez paradoxalement, la plus précise des enchères. Et c'est justement ce qu'en des termes différents, je prêche à qui veut m'entendre : voici une déclaration qui n'a pas l'insipide nébulosité de la déclaration d'ouverture à une couleur (dont la force varie entre deux et demie et parfois jusqu'à plus de cinq levées d'honneurs), voici une déclaration d'ouverture dont les minima sont strictement définis et qui vous révèle d'un seul coup et la distribution des couleurs (4-3-3-3, rarement 4-4-3-2) et la force d'honneurs (de trois et demi à quatre levées d'honneurs). Cette déclaration est unique dans le répertoire du bridge, je vous en prie, ne la sabotez pas et ne l'utilisez que dans les cas où votre jeu satisfait à ses exigences.

UNE QUESTION

"Que répondez-vous à la déclaration d'ouverture de 1-pique de votre partenaire avec le jeu suivant :

♠ R 4 3
♡ V 3 2
◇ D 9 5 4
♣ D V 10

Certains répondraient 2-piques. Je préfère toutefois 1-sans atout car le jeu, bien que contenant plus d'une levée d'honneurs, est d'une distribution très balancée.

Hommes demandés

HOMME MARIE demandé comme fermier. Ecrire à CASIER 452, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
29208—19-3 (3 fs) 105

Hommes, femmes deman.

SACHEZ PROFITER du gros commerce du printemps. Prenez immédiatement une agence JITO, servez régulièrement les clients de votre district. Notre proposition comporte de beaux avantages. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Catalogue, détails fournis gratuitement. CIE JITO, 1435, MONTCALM, Montréal.
28990—9-3 (21 fs) 106

Instruments divers

PHONOGRAPHE, $25.00, Brunswick panatrope, genre orthophonique, joli cabinet avec compartiment pour albums. Cet instrument est en parfaite condition. C.-W. LINDSAY & CIE LTEE, 201, RUE ST-JEAN, Québec.
29214—20-3 (1 fs) 114

Instruments de musique

A VENDRE INSTRUMENTS D'ORCHESTRE usagés. Une contre-basse, 1 violoncelle, 3 violons, 1 tambour. Prix très avantageux. S'adresser L'HARMONIE LAVAL, 40, AVENUE RIGAOUETTE, Québec.
29206—16-3 (6 fs) 115

Lingerie de seconde main

3,000 AUBAINES
Catalogue 1942 gratis
Magasin d'Occasions Générales
Linge neuf et usagé
Gros Détail
1102, St-Vallier Québec
27683—12-3 (18 fs) 117

Magasins à louer

37, RUE DE LA COURONNE, excellent poste de commerce, grand magasin, 2 vitrines, cave, chauffé. S'adresser au gérant : 25, DE LA COURONNE, Québec. Tél. : 5114.
28925—6-3 (26 fs) 122

A LOUER, — Magasin 181, RUE DU PONT, avec grand hangar et cour, $13.00 par mois. S'adresser : JULES LaRUE, notaire, 23, RUE ST-JEAN, Québec.
28833—4-3 (26 fs) 122

MAGASIN SITUE A 404, RUE ST-JOSEPH, Québec. Chauffé, avec cave. Planchers en terrazzo. S'adresser à : FERD. AUDET, N.P., 147, BOUL. LANGELIER, Québec. Tél. : 3-3378.
29267—18-3 (6 fs) 122

4½, LACHEVROTIERE, beau grand magasin à louer, convenable pour restaurant, tabagie, salon de coiffeur. S'adresser CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, 72, COTE DE LA MONTAGNE. Tél. : 4-2466.
28728—28-2 (26 fs) 122

Magasins à vendre

MAGASIN A LAUZON
A VENDRE, cause de maladie, magasin de nouveautés, 30 ans d'existence, grandeur 65 x 45. Très bon poste, vis-à-vis Cales Sèches. Beau grand terrain. Occasion avantageuse à prompt acheteur.
J.-C. BEGIN
854, ST-JOSEPH LAUZON
28760—2-3 (26 fs) 123

Encourageons les nôtres

Maisons à louer

STE-FOY, rue Rochette, à louer, maison en construction, 6 pièces, améliorations modernes. S'adresser sur les lieux : H. SAVARD, contracteur, ou M. EMMANUEL COULOMBE, prop., 5, ST-VALLIER, Chicoutimi.
29282—18-3 (6 fs) 126

Maisons à vendre

A VENDRE
3ième AVENUE, LIMOILOU : Trois logements de 6 chambres plus chambre bain; 6ième AVENUE : Coin de rue, quatre logements, huit et cinq chambres plus chambre de main, pour $7000.00.
MARIE-LOUISE : Trois logements, pour $3500.00.
Autres propriétés dans toute la ville et la banlieue
Aussi terrains avec pouvoir d'emprunt sur la Loi Nationale du Logement

H.-P. CIMON
6, COTE D'ABRAHAM, Québec. Tél.: 5169
29183—14-3 (26 fs) 127

A ST-SACREMENT, Jolie maison de 6 pièces, à vendre en parfait ordre. Salon, salle à dîner, grande cuisine, trois grandes chambres à coucher, grand grenier, plusieurs garde-robes, garage et beau jardin. Belle occasion pour argent comptant. Mme JOHN PARKER, 143, BOULEVARD DE L'ENTENTE. Tél. : 9048
29096—13-3 (18 fs) 127

RUE ST CYRILLE
PARFAITE CONDITION, 3 logements. Rapporte $1380 annuellement. Système de chauffage neuf à l'huile. Conditions si désirées.
TEL. : 4-2316
28577—24-2 (26 fs) 127

208, AVE BOUGAINVILLE, PRES DU CHEMIN ST-LOUIS, maison seule à vendre ou à échanger contre maison de rapport. 8 grandes pièces ensoleillées plus 2 chambres de bain. Grande cave et grand grenier. Garage chauffé. Visible tous les jours. S'adresser à : O.-A. PLAMONDON. Tél. : 8167 ou 3-3826
28562—21-2 (26 fs) 127

CONSIDEREZ CETTE OCCASION d'acheter une propriété de huit grandes pièces, plus un logis de six pièces au rez-de-chaussée. Grand terrain. Située à : 16, 18, RUE DEZIEL, Lévis. S'adresser à LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC, 81, RUE ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-1362.
29088—12-3 (26 fs) 127

LAUZON. — A vendre, belle maison, 8 chambres plus chambre de bain, garage, grand terrain de 16,000 pieds. S'adresser : 20, ST-LAURENT, Lauzon.
29131—14-3 (6 fs) 127

MAISONS NEUVES à vendre, sept chambres et chambre de bain, fini et commodités modernes, quartier résidentiel de Sillery, prêt 1 février 20 ans. Visible tous les jours. Aussi à vendre, plusieurs terrains à bâtir. S'adresser à Syndicat de Construction Moderne Ltée, 2, Côte d'Abraham. Tél : 2-4106 ou le soir 4-3419.
29314—19-3 (26 fs) 127

HAUTE-VILLE, 15, rue Hamel, maison de 5 étages comprenant 19 pièces, à vendre à de bonnes conditions. Pour détails s'adresser au No 15, RUE HAMEL, Québec. Téléphone : 2-6391.
28321—6-3 (V. l. mer. au 4-5) 127

RUE BOLDUC, SILLERY, maison en construction, 8 pièces plus chambre de bain. Plan de finance Magnifique terrain. Visible tous les jours. S'adresser : 99, CASOT. Tél. : 3-2306.
28037—4-2 (Mer. v. l. au 3-4) 127

Médecins

DOCTEUR CHS RINFRET, Voies génito-urinaires médecine générale et petite chirurgie. Maladies vénériennes. 59, ST-JOSEPH, App. 101, Québec. Bureau 10 à 11 a.m. 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél. : 4-4061.
29034—11-3 (26 fs) 140

Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER
Radiateurs réparés ou refaits à neuf.
226, de la Reine. Tél. : 2-2876
Au 1er mai : 230, du Roi
28569—27-2 (26 fs) R.R.

Accessoires d'Autos

LUDGER FERLAND
Pièces d'autos neuves et usagées
105, 1ère avenue Tél.: 4-2920
29035—11-3 (26 fs) A.A.

Réparation de pneus

VULCANISATION DE QUEBEC, — Vendons pneus usagés pour autos et camions. Spécialité : Vulcanisation, ouvrage garanti. Aussi pneus neufs 419, BOULEVARD CHAREST, Québec Tél. : 2-4524.
28744—2-3 (26 fs) R.P.

Garage — Service

J.-S. RUELLAND
CARROSSIER DIPLOME : GENERAL MOTORS, REPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES, débossage et peinturage au DUCO. Travail fait par des experts. COIN ST-VALLIER BELLEAU et COLOMB, Québec. Tél. : 8216.
29320—20-3 (26 fs) G. S.

Soudure

CHARLAND & BERNARD Ltée
EXPERTS EN SOUDURE au Gaz et à l'électricité de tous les métaux. REPARATIONS de radiateurs. Vente des Gaz et appareils à souder. 2, 4ième RUE LIMOILOU, Québec. Tél.: 4-2772
28918—8-3 (26 fs) 200

Maison à vendre ou à louer

STE-PETRONILLE, I. O., à vendre ou à louer immédiatement, excellente maison, habitable été hiver. Vaste parc, jardinage. Petit chalet pour été sur propriété. Merveilleux site, centre du village. ROY & BAILLARGEON 71, ST-PIERRE. Tél. : 2-1390.
28652—25-2 (26 fs) 127A

Manufactures à louer

A LOUER
pour MANUFACTURE ou ENTREPOT, local chauffé et avec "sprinkler", environ 5,000 pds de plancher.
S'adresser à :
J.-H. LAROCHELLE & FILS LTEE
533, rue St-Vallier, Québec
29057—11-3 (Mer. v. l. au 8-5) 134

Matelas — Réparation

ROYAL MATTRESS
SPECIALITES : Réparation tous genres, Chesterfield, Divan studios, Matelas. Prix modérés. Satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques.
167, ave Renaud Tél.: 2-3894
28879—6-3 (26 fs) 138

Matelas Frontenac, Tél.: 5347
MATELAS. Réparation matelas à ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés.
Ulric Pouliot, prop. 15, rue Boisseau
28973—10-3 (26 fs) 138

LOUIS ROUSSEAU
TEL. : 4-1480 Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs.
486, 3e avenue, Limoilou
28496—20-2 (26 fs) 138

Musique

T.-W. GAGNON, ENSEIGNE la guitare Hawaienne. Leçons faciles. Guitares fournies. Demandez liste de morceaux chiffrés. Ecoutez CHRC à 7.30 hres, le samedi. 208, NOTRE-DAME DES ANGES. Tél. : 2-3700.
29125—20-3 (V. au 10-4) 147A.

On demande à acheter

ACHETONS
Fourrures, sacs vides jute, coton, métaux, crin, guenille.
QUEBEC SAC SUPPLY REG'D.
42-44, rue St-François
28869—27-2 (26 fs) 155

Poussins — Poulets

POUSSINS CERTIFIES. Poussins d'un jour, poulettes de tout âge. Prix défiant toute compétition. Adressez-vous au COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE de ST-RAYMOND, Co Portneuf, P. Q. Antonio Plamondon gérant.
28862—26-2 (52 fs) 173

POUSSINS CANADIENS APPROUVES, produits sous la surveillance du Ministère Fédéral race P R B engendrée R O P mâles et femelles $11.75. Poulettes sexées $23.50 le cent. Coqs .05c. Prix du 16 mars au 1er mai. Autres catégories, poulettes âgées etc. Demandez circulaire et prix en vous adressant au COUVOIR APPROUVE de BEAUCE JONCTION, L.-P. Nadeau, prop.
28475—19-2 (26 fs) 173

Poussins — Poulets

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE
St-Pierre, I. O.,
cté Montmorency

En donnant une commande de poussins, poulettes ou cochets à notre couvoir, vous vous assurez de réels profits pour votre basse-cour.
Race Plymouth Rock Barrée
OSCAR FERLAND, sec.
28534—20-2 (26 fs) 173

La viande de lapin se vend bien.
LES PEAUX DE LAPINS se vendent bien.

LA MAISON J.-B. LALIBERTE
145, rue St-Joseph, Québec,
emploie des milliers de ces peaux.
OFFREZ-LUI vos peaux de lapin elle vous offrira le prix du marché.
28701—26-2 (26 fs) 173 J.N.O.

A VENDRE
Poussins, Poulettes
Cochets sexés
Depuis six ans, tous nos troupeaux sont formés exclusivement de poussins provenant de vieilles poules accouplées avec coqs R.O.P. Notre couvoir fut le premier à être fondé dans la Province de Québec. Epreuve du sang faite d'après la méthode standard, % de "réacteur". Demandez notre liste de prix. Adressez-vous :
COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE,
St-Isidore, Dorchester.
29049—11-3 (26 fs) 173 J.N.O.

POUSSINS, POULETTES. — Placez dès maintenant pour mai et juin, vos commandes pour poussins provenant de nos grosses Leghorns Blanches reconnues les meilleures depuis 16 ans. Une éclosion chaque semaine. Demandez notre circulaire. BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, WICKHAM OUEST, P. Q.
28217—28-2 (S. v. au 20-3) 173

A VENDRE
Poulettes, Poussins d'un jour,
Poulettes 5 semaines et plus,
CERTIFIES
Nous produisons des poussins de choix parce que nos troupeaux sont totalement exempts de diarrhée blanche depuis 1928. Epreuve Standard avec tubes 0% réacteurs. Nos troupeaux sont formés exclusivement de poussins de vieilles poules et coqs R. O. P. chaque année. Installation des plus modernes, incubateur BUCKEYE AERO-DINAMIQUE, 46000 capacité modèle 1941. Personnel de 12 années d'expérience dans la classification des poussins. Offrons-nous suffisamment de garantis ? Demandez un catalogue.
COUVOIR COOPERATIF,
St-Anselme, Dorchester.
28629—23-2 (26 fs) 173

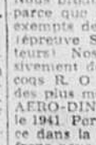

POUSSINS, POULETTES, COCHETS d'un jour ou plus à vendre. Deux éclosions par semaine. Races Plymouth Rock Barrée, Leghorn Blanche. COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE, ST-AUGUSTIN, Portneuf. M. Alphonse Julien, sec.
28470—19-2 (26 fs) 173

Propriétés à vendre

MAGNIFIQUE MAISON NEUVE, 14 pièces. Aussi à vendre ou à louer, bâtisses en briques, 4,600 pieds, planchers ciment pouvant servir d'entrepôt. Prix de l'évaluation, cause de maladie. ARTHUR TARDIF, 1216, ST-VALLIER, Québec.
29172—14-3 (6 fs) 178

BONNE PROPRIETE
neuve, de 7 appartements, plus chambre de bain, avec 20,000 pds de terrain, à 10 milles de Québec, route d'hiver et accommodations d'autobus. Prix et conditions exceptionnellement avantageux, petit montant comptant et balance comme loyer. S'adresser à
C.-E. MIGNER
72, rue de l'Eglise
Tél. : 2-3130 ou 4-1840
28496—19-2 (26 fs) 178

Radios à vendre

RADIO Northern Electric 1942 à sacrifier. Aussi un Rogers, 13 lampes, avant été payé $250, à vendre pour $85, garanti. Tél. : 4-1372.
29342—20-3 (2 fs) 161

Remèdes - Médicaments

TONIQUE FERBOV, résulte d'un mélange de sel, fer soluble, vin blanc et autres ingrédients. FERBOV convient aux personnes pâles et amaigries. 16 oz. $1.00 plus taxe. SARRAZIN CHOQUETTE INC., 274, ST-FRANÇOIS. Tél. : 8708.
29135—16-3 (6 fs) 186

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MEUBLE 5347. — Chesterfield, Divan studios, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. ULRIC POULIOT, prop., 15 RUE BOISSEAU. Tél. : 5347
28976—10-3 (26 fs) 189

Réparations diverses

EUREKA S. E.
Pour paiement de comptes et réparation de toute marque de laveuses et balayeuses.
367, St-Vallier Tél. : 3-4727
27952—30-1 (v.s.mer. au 25-3) 190

Sablage de planchers

LEOPOLD GAGNON, expert en SABLAGE sans poussière et FINITION sans vernis de planchers de bois dur au traitement "Simplex" 146, 2e RUE. Tél. : 4-1179.
29092—13-3 (26 fs) 194

Servante demandée

BONNE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant très bien faire la cuisine. Très bon salaire payé. S'adresser à : 49, RUE ST-JOSEPH, Québec ou Boîte Postale 1364, Québec.
29303—19-3 (6 fs) J.N.O. 198

Servantes demandées

Les annonces paraissant sous cette rubrique sont sujettes aux conditions suivantes établies par l'arrêté ministériel du Gouvernement Fédéral passé le 7 novembre 1940, sous le numéro P.C. 6286.
"Aucune application ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de firme, corporation ou de tout autre employeur occupé à la production de munitions outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que l'applicant n'ait actuellement de l'ouvrage dans son occupation ou métier régulier."

DEUX SOEURS préférablement ou deux amies demandées pour famille privée. Ecrire ou se présenter à : 69, AVENUE DES BRAVES.
29158—14-3 (6 fs) 198

BONNE DEMANDEE pour ouvrage général. Pas de gros lavages. S'adresser à : 248, MARGUERITE-BOURGEOYS. Tél. : 4-0998.
29235—17-3 (6 fs) 193

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant faire la cuisine, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser : 179, AVENUE DES ERABLES, téléphone : 7533.
29306—18-3 (3 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, devra prendre soin de deux enfants. Références exigées. S'adresser : 90, LOYOLA, MONUMENT, GIFFARD.
29279—18-3 (3 fs) 198

ON DEMANDE une jeune fille pour service général dans une famille de 3 grandes personnes, pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser : 176, RUE ST-CYRILLE.
29277—18-3 (6 fs) 198

CUISINIERE D'EXPERIENCE demandée pour hôtel. Bon salaire. Bon chez soi. Ecrire à : CASIER 124, ST-SAUVEUR. Inutile d'écrire sans expérience.
29276—18-3 (6 fs) 198

ON DEMANDE une bonne pour petite famille de deux enfants. Bon salaire payé. Références exigées. S'adresser à : 79, AVENUE BROWN, Québec.
29266—18-3 (6 fs) 198

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour ouvrage général de maison, sachant faire un peu de cuisine, pour famille de trois grandes personnes et un enfant. Références exigées. Bon salaire. Position immédiate. S'adresser à : 415, 1ère AVENUE. Tél : 4-3165.
29338—20-3 (3 fs) 198

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, pas de gros lavage. S'adresser à : 219, MARIE-ROLLET. Tél. : 2-8153.
29349—20-3 (3 fs) 198

Teinturiers

LA TEINTURERIE FRANÇAISE LTEE — $1.00 nouveau prix pour nettoyage. Pressage, nettoyage. Spécialité teinture de soie. Département spécial pour commandes de la campagne. Sollicitons commande d'essai. 565, ST-JEAN, Québec. Tél. : 4-4686
28521—21-2 (26 fs) 209

Président aux Trois-Pistoles

Trois-Pistoles, (D.N.C.) — Les membres de la Chambre de Commerce de Trois-Pistoles ont eu, en fin de semaine, une assemblée générale pour l'élection des directeurs de la nouvelle année. Le président sortant de charge, le Dr J.-L. Desjardins, fit une revision des travaux et des activités de la Chambre de Commerce au cours du dernier terme.

Sur proposition de M. Onésime Rioux, secondé par MM. Charles-Eugène d'Amours et Walter Levesque, les officiers suivants furent élus par acclamation : Présidents d'honneur, M. le curé A. Richard; l'hon. Léon Casgrain et M. Emmanuel D'Anjou M.P.; président, le Dr M. Catellier; vice-présidents MM. Dr J.-L. Desjardins et Jean-Baptiste Deschênes; secrétaire, M. Charles Veilleux; directeurs, MM. Henri Duval, Ernest Rioux, L.-P. Breton, Narcisse Bérubé, David Bélanger, Xavier Belzile, E. L'Italien et Frédéric Michaud.

Les élections furent présidées par M. le notaire Eugène Boucher, qui a assermenté immédiatement les nouveaux officiers.

Gagne une Lutte de Dix Ans Contre la BRONCHITE CHRONIQUE
Même si vous souffrez depuis des années de la toux persistante et des sifflements de la Bronchite Chronique, *comptez sur un grand soulagement avec RAZ-MAH de Templeton!* Pendant dix ans, M. Joseph Laurin, 62, rue St-Hyacinthe, Hull, s'éveillait chaque matin avec les tubes bronchiques bloqués par le flegme. C'est alors que RAZ-MAH lui procura un prompt soulagement. Essayez RAZ-MAH. Soulagement d'une boîte de $1 ou argent remboursé. 50¢ et $1 chez les pharmaciens. 5927

- Aujourd'hui tout comme hier -

20-3-42

20 — Feuilleton de l'"Action Catholique"

—Je pensais, dit Gus Roam surpris, que le véritable Finnigan poursuivait le supposé Finnigan.

—Bien, dit Titus, il n'en est pas ainsi. Les pistes le prouvent. Finnigan était hors de vue du pavillon quand il changea d'idée.

—Nous ne savons plus quelles traces sont celles de Finnigan. Qu'allons-nous faire ?

—Les suivre toutes deux. Prenons chacun une direction. Vous irez au sud, et mois vers le nord.

Titus considéra les gros nuages, de mauvais augure, du sud-ouest.

—La tempête vient de ce côté, dit-il. Ainsi, vous feriez mieux de regagner le pavillon avant l'obscurité, si vous le pouvez.

Titus se hâta. Il devint bientôt évident que l'homme avait pris une direction déterminée.

Sa destination était celle d'une cabane en bois rond, située dans un fourré de pins rabougris.

Titus ne découvrit aucun signe de vie. La bâtisse avait deux fenêtres d'un seul carreau, l'un au bout et l'autre dans le côté, qui étaient perceptibles de l'endroit où il se tenait. Il s'approcha davantage et choisit un arbre plus gros que les autres derrière lequel il se cacha.

—Allo, la cabane, cria-t-il.

Il n'eut aucune réponse.

Il s'approcha encore. La piste qu'il suivait conduisait à la fenêtre, puis à la porte où la neige était piétinée.

Il colla son visage à la fenêtre et mettant ses mains autour de ses yeux il regarda à l'intérieur.

L'horreur de la scène qui s'offrait à son regard se dissipa enfin dans un long soupir qu'il ne put réprimer.

Chapitre V

Il faisait noir.

William Titus glissa lentement sur ses skis, suivant le rayon de lumière de son projecteur. Il était dans un chemin. Un chasse-neige l'avait débarrassé de neige, sauf d'une couche de deux pouces d'épaisseur qui était durcie.

(Tous droits de reproduction réservés.)

LES SKIS DE LA MORT — IV

Chapitre IV

Occasionnellement, il rencontra Paula Burns et Gus Roam dans une grande pièce où ils examinaient les têtes empaillées d'animaux de chasse. La place était une caverne froide d'une seule chambre qui renfermait un immense foyer à l'une de ses extrémités.

Gus Roam regarda Titus.

—Je vous ai vu causer avec l'homme à la carabine. Savez-vous qui il est ?

—Son nom est Calvin Donny, dit Titus. Un hôte.

—A-t-il dit ce qu'il faisait là ?

—La chasse à la chèvre de montagne.

—Où ?

—Sur la falaise.

—Vous ne semblez pas ajouter foi à cela, dit Gus rétrécissant ses yeux.

—C'est vrai, je n'y ajoute pas foi, répliqua Titus. Cette falaise est à 900 verges d'ici. Donny n'avait pas de lunettes. Ses lunettes sont celles d'un myope. Sans elles, il ne pouvait voir un taureau sur la falaise, encore moins une chèvre.

—Vous avez examiné ses lunettes ?

—Oui, ce sont celles d'un myope. Quand vous les tenez et que vous regardez dans les verres, les objets paraissent beaucoup plus petits et l'image suit la même direction que le mouvement que vous donnez aux lunettes.

—Pourquoi ne les portait-il pas ?

—Donny était assis à son poste, expliqua Titus, le collet de peau de mouton de son pardessus relevé. Je suppose que sa respiration devait embrumer les verres, ainsi il les enleva. S'il visait une chèvre de montagne, il ne les aurait pas enlevées.

—Je veux bien qu'on me pende, dit Gus Roam, mais peu importe où vous allez autour d'ici, il y a quelque chose de bizarre...

Des pas retentirent dans le hall et Mme Straley entra.

—M. Titus, Mme Finnigan veut vous voir, dit-elle.

—Est-elle dans son bureau ?

Ciné-Bulletin

(Titre et texte enregistré — tous droits réservés, Ottawa 1934)

Sous cette rubrique, pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas, sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales; il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu, ici, aucun compte des réclames des exploitants de cinéma, et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée, s'il y a lieu, suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE

Classification

1.- Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2.- Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.

3.- A déconseiller, parce que dangereux.

4.- A proscrire et à combattre.

✱ L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et, dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soit que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

LET FREEDOM RING — — — — — — — 1*

On a dit que Nelson Eddy n'avait jamais si bien chanté que dans ce mélodrame sur la vie étatsunienne vers 1860. Bonne interprétation aussi de Lionel Barrymore, Victor McLaglen, Virginia Bruce et Guy Kibbee.

TEST PILOT — — — — — — — — — — 1*

Film d'aviation. Certaines scènes sont très intéressantes, entre autres celle ou l'aviateur Clark Gable conduit un aéro en flammes. En vedette : Gable, Myrna Loy et Spencer Tracy.

"Canadien"

LA CHARETTE FANTOME — — — — — 2*

Drame tiré d'une légende et réalisé par Duvivier. Interprétation de Pierre Fresnay, Louis Jouvet et Micheline Francey.

— Dans une ville nordique, l'Armée du Salut ouvre un refuge et Soeur Edith s'attache au premier misérable qui vient demander secours. Il s'agit de David Holmes que la misère a rendu sauvage et débauché. Toute l'année, Soeur Edith tentera de le ramener dans le chemin du devoir... Le dernier jour de l'année, Georges, un compagnon de David meurt et devient le funèbre conducteur de la Charette Fantôme. Il voudra venir chercher David, mais celui-ci refuse de mourir, et comprenant le néant de sa vie, il voudra la racheter. C'est Soeur Edith qui mourra tandis que David reviendra auprès des siens pour commencer une vie de travail et de repentir.

— Oeuvre curieuse, servie par un scénario intéressant, une belle photo et une excellente interprétation. Pour bien saisir le sens, il faut se rappeler que le film se fonde sur une légende. On devra aussi se souvenir que l'Armée du Salut n'est pas seulement une société de bienfaisance, mais bien une secte protestante.

VEILLE D'ARMES — — — — — — — — 2*

Drame de la mer interprété par Victor Francen, Signoret, P. Renoir et Annabella.

— A la fin des manoeuvres, le Commandant de Corlaix donne un bal à bord de son vaisseau, l'Alma. Sa femme y retrouve le lieutenant d'Astelle qui fut pour elle un flirt innocent avant son mariage, mais elle a l'imprudence d'avoir avec lui une conversation. De ce fait, elle se trouve emprisonnée dans l'Alma qui part subitement et est coulé par un ennemi camouflé. Sauvé de Corlaix passe en jugement pour négligence grave. Mais Mme de Corlaix qui a vu les signaux prouve à temps que son mari est innocent, en passant elle-même pour coupable. Tout s'arrange heureusement.

— Film bien joué dans un décor excellent.

"Capitol"

KATHLEEN — — — — — — — — — — — 1

Film agréable interprété par Shirley Temple, Herbert Marshall et Laraine Day. — Histoire d'une petite fille qui a perdu sa mère et n'aime pas sa gouvernante. Celle-ci sera remplacée par une personne que Shirley aimera et verra avec joie épouser son père.

THIS WOMAN IS MINE — — — — — — 2

Mélodrame avec Franchot Tone, Walter Brennan, Carol Bruce. — Histoire d'une jeune fille embarquée clandestinement sur un voilier en 1810. Maltraitée par le capitaine, elle sera protégée par un des passagers.

"Cartier"

SINGAPORE WOMAN — — — — — — — 2

Drame avec Brenda Marshall, Rose Hobart et Jerome Cowan. — Une femme a vu ses relations victimes de nombreux malheurs et en est venue à croire qu'elle leur porte malchance. Elle vit seule jusqu'au moment où un homme s'intéresse à elle.

SHADOW OF THE THIN MAN — — — — 2

Production qui est à la fois comédie et mélodrame sur une affaire de meurtre. Avec William Powell et Myrna Loy. — Powell refuse d'enquêter sur un meurtre, mais un second ayant été commis, il cède aux instances de sa femme et éclaircira l'affaire.

"Cinéma de Paris"

CAS DE CONSCIENCE — — — — — — — 2*

Drame avec Suzy Prim, Jules Berry, Roger Karl, etc.

— Le professeur Grandval a englouti sa fortune dans des recherches sur le cancer. Son oncle, de qui il doit hériter, lui refuse son aide financière et mène une vie de débauche malgré son mauvais état cardiaque. Il a une crise et Grandval, au lieu de faire à son oncle la piqure qui le sauverait, allègue le manque de digitaline. Mais un ami trouve aussitôt la boite d'ampoules de digitaline. L'oncle mort, Grandval peut consacrer l'héritage à ses travaux qui obtiennent plein succès. Mais Grandval, dont la femme a tout appris, veut se tuer. Elle l'en empêche et partira avec lui dans une mission pour e traitement de la lépre.

— Peut-on tuer pour un bon motif ? Peut-on supprimer un égoiste inutile qui s'oppose à la découverte d'un remède qui sauvera de milliers de malades ? Ce film répond oui: la morale catholique rappelle que la vie ne nous appartient pas et qu'il n'est pas permis d'y attenter. On ne saurait nier cependant que l'acte du docteur tel que présenté ici, n'exclut pas les circonstances atténuantes.

FRANCOIS 1ER — — — — — — — — — 2

Comédie fantaisiste avec Fernandel, Mona Goya et Rignault. — Un acteur de foire qui a le trac se fait hypnotiser et dans son sommeil, se voit transporté à la cour de François 1er où il devient le héros de multiples aventures.

— On se rappellera que l'Inquisition est présentée sous un jour bouffon... Le ton burlesque de l'ensemble fait oublier le rappel de la vie gaillarde de François 1er, et rend le film inoffensif pour adultes formés.

"Empire"

INTERNATIONAL SQUADRON — — — 1

Mélodrame avec Ronald Reagan et James Stephenson. — Un pilote américain conduit un bombardier en Angleterre et la vue du courage des Anglais l'incite à s'enrôler dans la R. A. F. Il sera tué au cours d'un raid.

SMILING GHOST — — — — — — — — 1

Mélodrame mystérieux où l'on éclaircit une histoire de fantômes. — Avec Wayne Morris et Brenda Marshall.

"Français"

THE MARK OF ZORRO — — — — — — 1*

C'est l'histoire d'une sorte de Robin Hood espagnol envoyé par Madrid pour prendre le contrôle du pouvoir en Californie où un général a enlevé de force le pouvoir au gouvernement légitime. Tyrone Power interprète le rôle principal, secondé par Linda Darnell et Basil Rathbone. Magnifiques costumes de l'époque et scènes de batailles à l'épée. En somme, une bonne production.

GOLDEN HOOFS — — — — — — — — 1

Avec Jane Withers. L'intrigue tourne autour d'une affaire de chevaux de course.

UNDER TEXAS SKY — — — — — — — 1

Y Songez-Vous?

On acquiert à la longue la mentalité des films que l'on voit le plus souvent.

HORAIRE DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Série à 1 h. 45, 4 h. 54, 8 h. 25; Let Freedom Ring à 2 h. 25, 5 h. 35, 8 h. 45; Test Pilot à 3 h. 34, 7 h. 10 h. 09.

CANADIEN. — Veillé d'Armes à 12 h. 45, 4 h. 29, 8 h. 13; Charette Fantôme à 2 h. 13, 5 h. 57, 9 h. 41; Actualités Fox à 4 h., 7 h. 44; Olympique à 4 h., 7 h. 54.

Représentation continue de 12 h. 45 à 11 h. 30.

CAPITOL. — Kathleen à 2 h. 05, 8 h. 10; This Woman is Mine à 3 h. 50, 6 h. 50, 9 h. 50.

CARTIER. — Shadow of the Thin Man à 2 h. 50, 5 h. 55, 8 h. 40; Singapore Woman à 1 h., 4 h. 05, 7 h. 10, 10 h. 15; Actualités à 2 h. 05, 5 h. 10 8 h. 15.

CIN. DE PARIS. — François Ier à 1., 4 h. 06, 6 h. 45, 9 m. 51 ; Cas de Conscience à 2 h. 46, 8 h. 31.

EMPIRE. — Sujets courts à 1 h. 15, 4 h. 20 7 h. 50; Smiling Ghost à 1 h. 50, 5 h. 10, 8 h. 25 ; International Squadron à 3 h., 6 h. 20, 9 h. 40. Continuel de 1 h. 15 à 11 h. 10.

FRANCAIS. — Golden Hoofs à 1 h. 30, 7 h. 10; Bring Himself Back Alive à 2 h. 35, 8 h. 15; Under Texas Skies à 3 h. 45, 8 h. 23; Mark of Zorro à 3 h. 45, 9 h. 25.

IMPERIAL. — Reluctant Dragon à 12 h. 45, 4 h. 02, 6 h. 45, 10 m. 03 ; Sujets courts à 1 h. 35, 7 h. 35 ; Nice Girl à 2 h. 25, 8 h. 28.

PRINCESSE. — Rawhide Ranger à 2 h. 37 8 h. 37; Lady Scarface à 3 h. 38; 9 h. 38; Tugboat Annie Sails Again à 1 h. 20, 7 h. 20; Sujets courts à 1 h., 7 h.

RIALTO — Actualités à 1 h. 30, 7 h. 55; La Sonate d'Alarme à 1 h. 55, 8 h. 50, 10 h. 05; Virginia à 3 h., 6 h. 23; Fin à 4 h. 30, 11 h. 15.

VICTORIA. — On the Beat à 1 h., 3 h. 45 6 h. 15, 9 h. ; Mr Distrcy Attorney à 2 h. 10, 4 h. 55, 7 h. 25, 10 h. 10. ; Actualités à 3 h. 20, 5 h. 05, 8 h. 50 ; Sujets courts à 3 h. 50, 8 h. 40.

LEVIS

ACA. DE MUSIQUE. — Actualités à 7 h. 45; Fire Cheese à 7 h. 53; Same More Samoa à 8 h. 15, Phantom Creeps à 8 h. 33; Each Dawn I Die à 8 h. 55.

CIN. DE LEVIS. — They Met in Argentina à 7 h., 9 h. 43; Actualités Olympiques à 8 h. 15; Berlingot et Cie 8 h. 30.

"Imperial"

NICE GIRL — — — — — — — — — — 1*

Une comédie musicale de Deanna Durbin.

Un savant doit être interviouvé, et ses filles s'attendent à voir arriver un enquêteur âgé. Elles sont surprises de se trouver en présence d'un charmant jeune homme. C'est le point de départ d'une série d'aventures pour Deanna, qui se montrera décidée et primesautière comme toujours.

THE RELUCTANT DRAGON — — — — 1

Voici de Walt Disney, une série de "cartoons" (Baby Weems" How to Ride a Horse" et "The Reluctant Dragon" avec Robert Benchley et Frances Gifford.

Cette production comporte moins d'enchantement que les précédentes de Disney; on est plus près de la vie réelle puisqu'il s'agit d'une sorte de visite de studios. Nous y trouvons Benchley, qui s'est glissé là dans l'espoir de livrer à prix d'argent l'idée d'une réalisation du "Reluctant Dragon". Il y apprend comment l'on travaille et comment se parachèvent les productions. Finalement Disney l'invite à admirer un nouveau "cartoon", lequel précisément est basé sur le sujet tel que conçu par Benchley.

Techniquement, ce film est une réussite intéressante.

"Princesse"

TUGBOAT ANNIE SAILS AGAIN — 2

Miss Rambeau capitaine de remorqueur est connue pour son adresse et la verdeur de son langage. En mauvaise passe financière, son patron s'absente et lui confie ses affaires. Malgré les agissements d'un rival, Hale, Miss Rambeau réussit un sauvetage et peut ainsi payer le compte du patron. Mais un accident lui fait perdre sa place qu'elle regagne en se rappelant à temps d'un texte de loi qui sauve une défense de $10,000.

LADY SCARFACE — — — — — — — — 2

Film policier avec Dennis O'Keefe et Judith Anderson. La police enquête sur un meurtre et arrête une femme qui a reçu une enveloppe adressée à une personne liée aux criminels. On découvre qu'elle est victime d'une similitude de noms et sa vraie coupable est arrêtée.

RAWHIDE RANGER — — — — — — — 1

Avec Johnnny Mack Brown

"Rialto"

VIRGINIA — — — — — — — — — — — 2

Drame romantique en couleurs interprété par Madeleine Carroll et Fred McMurray.

Nouvelle venue en Virginie, Miss Carrol voudrait épouser McMurray, mais celui-ci refuse car il est marié, bien qu'il ne vive pas avec sa femme. Elle se tourne alors vers Haydown. Au moment où elle va l'épouser, elle apprend le suicide de Mrs McMurray. Elle rompra le mariage et s'unira à McMurray.

LA SONNETTE D'ALARME — — — — 2

Vaudeville avec Jean Murat, Josette Day, etc.

A la suite d'une attaque de goutte, Bobby se voit obligé de renoncer à la joyeuse vie qu'il menait. Sa famille vient pour le soigner mais Paris émancipe bientôt la famille qui devient très à la page. Seul Gaston qui étudie les langues orientales ne suit pas le courant. Mais il deviendra bientôt chic pour reconquérir sa femme séduite par le charme de Bobby.

"Victoria"

MR DISTRICT ATTORNEY — — — — 2

Mélodrame policier avec Nennis O'Keefe, Florence Rice et Peter Lorre. — Nouveau venu dans la police, O'Keefe s'attire la colère de son patron, qui veut s'en débarrasser en le chargeant d'étudier à fond tous les dossiers d'une affaire compliquée. Avec l'aide de Florence Rice, O'Keefe découvre que l'auteur d'un vol important est un avocat influent.

ON THE BEAT — — — — — — — — — 2

(Nous n'avons aucun renseignement sur cette production).

LEVIS
"Académie de Musique"

EACH DAWN I DIE — — — — — — — 2

Un journaliste à surpris le secret de politiciens crapuleux et ne voulant pas se taire, ceux-ci le font arrêter sous de faux prétextes. Il sera libéré, mais longtemps après — Oeuvre d'autant plus sombre que l'on sait le héros innocent. Avec James Cagney et George Raft.

"Cinema de Lévis"

THEY MET IN ARGENTINA — — — — 1

Comédie musicale avec Maureen O'Hara et James Ellison. — Un homme reçoit mission d'acheter un cheval de course. Il se heurtera à bien des difficultés et de plus, rencontrera une femme qu'il aimera.

BERLINGOT ET CIE — — — — — — — 1

Comédie interprétée par Fernandel et Charpin, François et Victor sont associés pour vendre des berlingots dans les foires. Un soir, on incendie leur roulotte par vengeance. Leur existence sera misérable jusqu'au jour où, entraînés malgré eux dans une histoire de cambriolage, ils font figures de héros et méritent la reconnaissance de la romancière Grandville qui leur fournit une nouvelle roulotte.

SHAWINIGAN
"Auditorium"

LA DAME DE VITTEL — — — — — — 2

ARIZONA CYCLONE — — — — — — — 1

"Roxy"

TEXAS — — — — — — — — — — — — 2

Un bon film du genre "western" avec William Holden, Glenn Ford et Claire Trevor — Deux aventuriers reprennent $10,000, à des bandits mais surpris avec cet argent, l'un d'eux manque subir un mauvais parti parce qu'on le croit le coupable. Innocenté il s'engage dans une ferme et se trouve mêlé à des affaires de vols de bestiaux. Il mourra à temps pour permettre à son ami d'épouser son amoureuse.

PLAYMATES — — — — — — — — — — 2

Comédie musicale. — Pour des raisons publicitaires, John Barrymore apprend avec désespoir qu'il doit enseigner la tragédie à Kay Kyser. Il y consent, mais à conditions de ne pas paraître sur la scène avec lui, et pour cela, essalera même de lui faire avaler un produit qui le rendra temporairement incapable de chanter. Mais l'autre a vu le coup et échange les potions, de telle sorte que c'est Barrymore qui est muet. Ils se réconcilieront.

LE FANTOME 956

par Lee Falk et Ray Moore

Sur le scène du
PALAIS MONTCALM
"NOE"
d'André Obey
MARDI, 7 AVRIL, A 8 H. 15
Billets en vente aux pharmacies suivantes :
Soucy: 85, Cartier — Pasteur: 178, St-Jean — Marquis: 171, 3e Av.

A QUEBEC, LE 23

● MLLE ANNA MALENFANT, membre du Trio Lyrique, participera à la soirée des étudiants des Sciences sociales, lundi, le 23 mars courant, au Palais Montcalm. On sait que le Trio Lyrique et M. Robert Choquette figureront également au programme. Les billets pour cette soirée sont maintenant en vente.

Palais Montcalm
mercredi, le 25 mars,
à 8 h. 30,
la troupe Fred Ratté
présente
COMMENT J'AI TUE MON ENFANT
de
PIERRE L'ERMITE
Admission 35c Réservés 47c
(Taxe incluse)
Billets en vente à partir de lundi, le 23 mars.

VICTORIA
AUJOURD'HUI
AVEC SON UKELELE,
George
FORMBY dans
"ON THE BEAT"
AUSSI
James Ellison
Mr DISTRICT ATTORNEY dans
"THE CARTER CASE"
AINSI QUE LES DERNIERES NOUVELLES ET "INFORMATION PLEASE" CONTINUE
(1 heure tous les jours)

CINEMA PARIS — Demain
Harry BAUR dans L'AGONIE DU SOUS MARIN
(HITCHEVO)
MARCELLE CHANTAL - GEORGES RIGAUD
En programme double avec
Constant REMY dans Roger LA HONTE
le classique du mélodrame
GERMAINE ROUER - SAMSON FAINSILBER
Aujourd'hui dernier jour
"CAS DE CONSCIENCE"
"FRANCOIS 1er"

CANADIEN
COMMENÇANT DEMAIN :
DRAME DEMAZIS LUCIEN BAROUX... LE FEU de PAILLE
JEAN FULLER
en programme double avec
HARRY BAUR
ALICE FIELD et PIERRE BLANCHAR
Cette vieille canaille
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
"LA CHARRETTE FANTOME"
"VEILLE D'ARMES"

A LA TOUR
JEUDI, 26 MARS,
à 8 h. 30 p.m.
VAUDEVILLE-VARIETE
50 artistes en scène 50
• 30 NUMEROS •
Admission :
Réservés 40c Générale 25c
(taxe comprise)
Billets en vente dès maintenant à la Tour.

Dépêchez-vous . . . pour le 23 mars, le Trio Lyrique s'en vient à Québec

Le Trio Lyrique est presque rendu à Québec. Aux dernières nouvelles, tout va à merveille ! Le succès s'annonce épatant.

Les billets s'enlèvent avec une rapidité déconcertante... pour ceux qui ne s'en sont pas encore procuré. Cela tient au fait qu'ils sont relativement bas; en effet, les taux sont de 50c., 75c. et $1.00, taxe comprise. Notez bien, taxe comprise !

La venue à Québec du célèbre Trio Lyrique accompagné du barde montréalais que tous ont connu et aimé dans son immortel curé de village, est l'événement artistique de la saison.

Anna Malenfant, Lionel Daunais, Jules Jacob, Robert Choquette : leurs noms seuls sont déjà une réclame et un gage de succès certain de notre soirée.

Qu'on vienne en foule, c'est du dessert !...

Pour l'école des Sciences sociales, ça vaut la peine.

Les billets sont en vente aux pharmacies Pasteur, Soucy, Marquis et au Palais Montcalm.

Contrairement à la rumeur, il reste encore de bons billets.

(Comm.)

20-21/3

(Comm.)

Parties de cartes au Patronage

Mardi après-midi, le 24 mars, à 2 h. 30, dans la salle du Patronage Laval, 40, avenue Bigaouette, parties de cartes pour dames et demoiselles, au profit du corps de gymnastique. Le prix d'admission est de 25 sous.

20-21-23/3

Il va diriger

WASHINGTON, 20. (BUP). — Le secrétariat de la Marine annonçait, hier, que le contre-amiral Francis-W. Rockwell, commandant des forces navales aux Philippines, est arrivé en Australie avec le général MacArthur et qu'il recevra un "commandement approprié".

On présume que ce sera un commandement naval.

Amateurs de cartes et amis de l'amicale du collège de St-Romuald, attention !

L'amicale des anciens du collège de St-Romuald, fondée en 1938, lors des fêtes du cinquantenaire de l'arrivée des Frères de St-Gabriel au Canada, est une association très active. Ce qu'elle entreprend, elle le mène toujours à bien; aussi, elle entend faire de son euchre du 16 avril prochain un vrai succès. Les prix sont de première valeur et l'on s'attend à une assistance record. Des dispositions ont été prises pour recevoir plus de 600 personnes. Cette partie de cartes se tiendra dans la vaste salle de l'exposition qui sera ornée pour la circonstance aux couleurs de l'amicale.

Canalise ta force. Contrains-toi à des habitudes, à une hygiène de travail quotidien à heures fixes... Viennent les moments de crise (et il en vient toujours), cette armature de fer empêche l'âme de tomber.

Romain ROLLAND

En foule ! En foule ! à la salle paroissiale de Limoilou

"Euchre-bridge sensationnel" les 24 et 25 mars 1942,

organisé par la compagnie des zouaves de Limoilou, à l'occasion de leur vingtième anniversaire de fondation. — 150 prix à distribuer aux gagnants, en plus un magnifique prix de présence sera accordé chaque soir. — Soyez là pour 8 h. 30. Admission : 25c. — Pas de raffle.

18-20-21-24/3

Rosa au Patronage, côte d'Abraham

C'est mardi 24 mars, que ce fameux magicien, sa troupe et ses musiciens viendront intéresser le public dans un grand spectacle.

Rosa est membre de l'Union internationale des magiciens, c'est dire sa compétence. Les jeux, les décors, la musique sont de premier choix.

Plusieurs des tours présentés le seront pour la première fois en Amérique.

Comme toujours les organisateurs veulent faire un grand succès de cette soirée, qui est au profit de d'Oeuvre de jeunesse du patronage.

N'oubliez pas la date, le 24 mars, à 8 h. 30. Procurez-vous vos cartes d'avance.

18-20-21-23/3

Gratis
Donnée pour la vente facile de 24 bouteilles de parfums de 10c à 25c. Aussi autres primes.
RIEN A DEBOURSER
Ecrivez pour nécessaire de vente et catalogue.
PRIME SUPPLEMENTAIRE DE PROMPTITUDE.
PRIME DE LUXE
NEUVILLE DE PORTNEUF

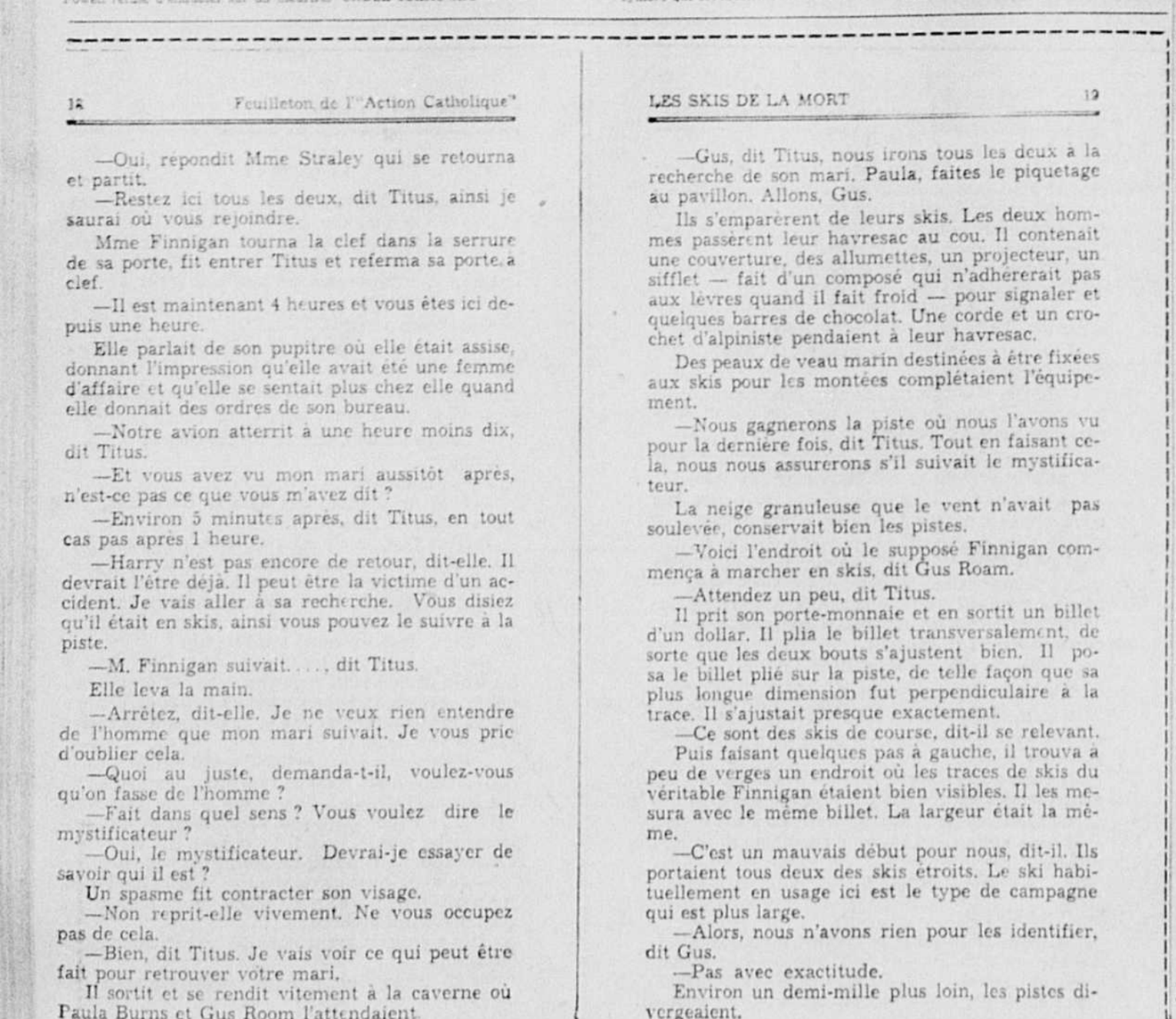

—Oui, répondit Mme Straley qui se retourna et partit.

—Restez ici tous les deux, dit Titus, ainsi je saurai où vous rejoindre.

Mme Finnigan tourna la clef dans la serrure de sa porte, fit entrer Titus et referma sa porte à clef.

—Il est maintenant 4 heures et vous êtes ici depuis une heure.

Elle parlait de son pupitre où elle était assise, donnant l'impression qu'elle avait été une femme d'affaire et qu'elle se sentait plus chez elle quand elle donnait des ordres de son bureau.

—Notre avion atterrit à une heure moins dix, dit Titus.

—Et vous avez vu mon mari aussitôt après, n'est-ce pas ce que vous m'avez dit ?

—Environ 5 minutes après, dit Titus, en tout cas pas après 1 heure.

—Harry n'est pas encore de retour, dit-elle. Il devrait l'être déjà. Il peut être la victime d'un accident. Je vais aller à sa recherche. Vous disiez qu'il était en skis, ainsi vous pouvez le suivre à la piste.

—M. Finnigan suivait...., dit Titus.

Elle leva la main.

—Arrêtez, dit-elle. Je ne veux rien entendre de l'homme que mon mari suivait. Je vous prie d'oublier cela.

—Quoi au juste, demanda-t-il, voulez-vous qu'on fasse de l'homme ?

—Fait dans quel sens ? Vous voulez dire le mystificateur ?

—Oui, le mystificateur. Devrai-je essayer de savoir qui il est ?

Un spasme fit contracter son visage.

—Non reprit-elle vivement. Ne vous occupez pas de cela.

—Bien, dit Titus. Je vais voir ce qui peut être fait pour retrouver votre mari.

Il sortit et se rendit vitement à la caverne où Paula Burns et Gus Room l'attendaient.

18 Feuilleton de l'"Action Catholique"

LES SKIS DE LA MORT 19

—Gus, dit Titus, nous irons tous les deux à la recherche de son mari. Paula, faites le piquetage au pavillon. Allons, Gus.

Ils s'emparèrent de leurs skis. Les deux hommes passèrent leur havresac au cou. Il contenait une couverture, des allumettes, un projecteur, un sifflet — fait d'un composé qui n'adhererait pas aux lèvres quand il fait froid — pour signaler et quelques barres de chocolat. Une corde et un crochet d'alpiniste pendaient à leur havresac.

Des peaux de veau marin destinées à être fixées aux skis pour les montées complétaient l'équipement.

—Nous gagnerons la piste où nous l'avons vu pour la dernière fois, dit Titus. Tout en faisant cela, nous nous assurerons s'il suivait le mystificateur.

La neige granuleuse que le vent n'avait pas soulevée, conservait bien les pistes.

—Voici l'endroit où le supposé Finnigan commença à marcher en skis, dit Gus Roam.

—Attendez un peu, dit Titus.

Il prit son porte-monnaie et en sortit un billet d'un dollar. Il plia le billet transversalement, de sorte que les deux bouts s'ajustent bien. Il posa le billet plié sur la piste, de telle façon que sa plus longue dimension fut perpendiculaire à la trace. Il s'ajustait presque exactement.

—Ce sont des skis de course, dit-il se relevant.

Puis faisant quelques pas à gauche, il trouva à peu de verges un endroit où les traces de skis du véritable Finnigan étaient bien visibles. Il les mesura avec le même billet. La largeur était la même.

—C'est un mauvais début pour nous, dit-il. Ils portaient tous deux des skis étroits. Le ski habituellement en usage ici est le type de campagne qui est plus large.

—Alors, nous n'avons rien pour les identifier, dit Gus.

—Pas avec exactitude.

Environ un demi-mille plus loin, les pistes divergeaient.

Jamais une nation non vaincue n'a . . .

(SUITE)

Les créditistes

Reprenant le débat sur la résolution préliminaire au bill du budget de $1,000,000,000 à l'Angleterre, M. Victor Quelch, député créditiste d'Acadia, expliqua qu'il approuvait ce "cadeau financier", mais non la façon dont on le fera. Il souligna, en effet, que la législation devant la Chambre permettait au gouvernement d'emprunter — au besoin — toute la somme de $1,000,000,000. M. Quelch rappela que le parti créditiste avait toujours déclaré que des mesures financières de ce genre étaient inutiles. "Le gouvernement", s'écria-t-il, "peut payer les dépenses de guerre sans accumuler de dettes en utilisant simplement le crédit nécessaire par l'intermédiaire de la Banque du Canada".

M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, dit que le Parlement avait droit à plus de renseignements sur la façon dont on dépense les argents votés pour la guerre "On donne beaucoup moins d'informations à ce sujet au Canada qu'en Angleterre", dit-il.

Le projet du gouvernement, continue le député d'Essex-est, est de fournir à la Grande-Bretagne le moyen de faire face à sa pénurie de dollars canadiens, en mettant à sa disposition, sans frais ou obligation, des munitions de guerre, des matières premières, des vivres jusqu'à concurrence d'une valeur d'un milliard de dollars. Il n'y a pas transfert de monnaie, mais seulement transfert de marchandises. Comment quelqu'un, à la lumière de la situation actuelle du monde, peut-il s'opposer à cette mesure ? M. Martin dit qu'il ne peut pas le comprendre. Tenant compte de l'expérience des derniers vingt ans, cette mesure, depuis le commencement de la guerre, est la première réelle initiative d'homme d'Etat pour régler tout le problème des dettes internationales.

Situation passée

Chaque député de cette Chambre se rappelle, continua M. Martin, la période de 1921 à 1928 alors que les nations débitrices se trouvèrent dans la situation ridicule de remettre leurs dettes sur l'argent qu'elles avaient acquis sous forme de prêts de leurs créditeurs. On se rappelle comment l'Allemagne fut capable de payer ses frais de réparation, grâce aux immenses extensions de crédit, consenties par les Etats-Unis, son principal créditeur. On se rappelle comment la Grande-Bretagne, qui reçut de l'argent sous forme de réparations, de l'Allemagne, a été capable de payer une partie de ses obligations envers les Etats-Unis à même l'argent reçu de l'Allemagne, qui revint aux Etats-Unis.

Ce ridicule arrangement tripartite amena ceux qui étudièrent sérieusement ces problèmes à examiner la nécessité de placer, dans sa véritable perspective, tout le problème des dettes internationales. La politique de certains pays, qui de 1921 à 1928, refusèrent de recevoir le paiement de ces obligations en services et qui exigèrent de la monnaie, créa une situation qui conduisit à la lugubre période de 1930 à 1935.

Les raisons pour

Le député d'Essex-est a dit qu'il était prêt à appuyer cette mesure pour deux raisons. La première est que, si nous devons gagner la guerre, il est nécessaire d'étudier cette mesure à la lumière de la communauté d'obligation, de la nécessité de mettre en commun nos ressources et de mettre de côté nos intérêts particuliers. La seconde est que le ministre des Finances, par cette mesure, donne une direction de chef, non seulement à notre pays, mais à toutes les autres nations du monde, en particulier à celles qui seront les principales nations créditrices après la fin de la guerre.

Aide à l'Australie

C'est là un aspect de la question, poursuivit M. Martin. Il en est un autre grave, c'est celui de l'aide à la Grande-Bretagne. Mais, la Grande-Bretagne n'est pas notre unique allié. La guerre fait rage maintenant sur plusieurs fronts. Si nous sommes véritablement l'arsenal de la démocratie, partageant cette situation avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, surgit alors toute la question des priorités dans la production et dans la distribution. Tout ce que nous produisons ira-t-il seulement à la Grande-Bretagne ? Notre production ira-t-elle simplement à la Grande-Bretagne et à la Russie ? Comme nous sommes une puissance de l'océan Pacifique aussi bien que de l'océan Atlantique, comment pouvons-nous méconnaître nos obligations envers l'Australie, cet autre Dominion, menacé en ce moment d'un danger plus imminent que n'importe quelle autre partie du monde ?

Citant un article du "Sydney Telegraph", qui critiquait le partage de notre production de guerre entre les pays belligérants, M. Martin a dit qu'on devrait faire une déclaration qui serait de quelque encouragement pour l'Australie.

La reconstruction

Le député d'Essex-est fit certaines observations sur la reconstruction de l'après-guerre.

Nous sommes, dit-il, dans une période de transition. Un député de la gauche peut dire que le monde de demain sera socialiste. Mais le monde de demain sera possiblement ni entièrement capitaliste, ni entièrement socialiste.

"Certes, le régime de contrôle que nous avons établi durant la période de dépression et que nous avons élaboré depuis le commencement de la guerre restera ici au moins pendant longtemps.

"Si nous devons éviter le désastre après la guerre, si nous devons éviter le bouleversement des économies nationales et internationales, on devra maintenir une surveillance stricte à l'aide des méthodes de contrôle de guerre sur les matières premières, le commerce extérieur, le change étranger, etc., un peu comme cela se fait dans le moment entre les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne.

Si par exemple, le Canada et les Etats-Unis peuvent coopérer sur ces questions en temps de guerre, il ne devrait pas être impossible de continuer en temps de paix le même genre de collaboration.

"En résumé, pour ce qui concerne la sécurité sociale de la nation, il va falloir conserver maintes forces administratives de contrôle qui font actuellement partie de l'administration.

"Jusqu'ici, ces contrôles ne s'appliquent qu'à des économies nationales. Leur application devra être plus étendue."

Les contrats collectifs

"Je n'ai pas d'hésitation à dire, continue le député, que les contrats collectifs constituent la procédure appropriée au règlement des problèmes du travail et des patrons. J'irai plus loin que le gouvernement est allé. Je reconnaitrai la convenance de rendre obligatoire ce régime de contrats collectifs.

M. Martin termine par ces considérations : "Il me semble que les membres de cette Chambre ont l'obligation d'examiner le projet du don d'un milliard sous sa vraie lumière."

"Nous faisons un don, il est vrai; mais un don qui nous rapportera autant qu'à celui qui le recevra.

"En second lieu, c'est une initiative vers le règlement du problème entier que le monde devra envisager après le conflit."

M. Liguori Lacombe

Voici le texte du discours qu'a prononcé le député de Deux-Montagnes sur le même sujet :

"Pendant que de toutes parts nous arrivent les protestations de la population du pays contre cette mesure antinationale et anticanadienne, le gouvernement est prêt à souscrire une somme effarante à l'Angleterre au détriment de la défense du Canada. Mes paroles sont impuissantes à qualifier comme il convient ce projet de loi, le plus néfaste, le plus impérialiste et le plus ruineux jamais proposé dans cette Chambre.

Allons donc ! à cette heure difficile, où l'Australie est gravement menacée nous négligerions la défense de la patrie et sacrifierions nos ressources naturelles par milliards ? Trêve de sacrifices ! Sauvons ce que nous pouvons encore sauver au Canada, nos foyers, nos familles, nos paroisses, nos villes, cellules vivantes de la patrie. A cette heure excessivement grave de notre histoire, le Parlement canadien s'engagera-t-il froidement sur un sentier dont l'issue sera notre perte ? Où sont nos valeureux aviateurs, nos soldats les mieux entraînés, nos vaillants marins ? Où sont nos obus, nos chars d'assaut, nos canons et nos mitrailleuses ? La place de nos munitions, de notre armée et de nos ressources matérielles et humaines n'est pas outre-mer, mais ici, sur nos rives. La défense du Canada d'abord, voilà ce qui doit prévaloir. La défense du Canada avant tout : voilà ce que nous ne cesserons de proclamer et de réclamer. La défense de notre patrie, la sauvegarde de nos enfants, la protection de nos fermes, de nos foyers, de nos familles, de nos hameaux et de nos villes; voilà le patrimoine sacré que nous disputerons à l'ennemi, pouce par pouce, lambeau par lambeau, jusqu'au sacrifice suprême, jusqu'à la mort.

Le 9 septembre 1939, appuyé par l'hon. député de Québec-Montmorency, j'ai combattu de toutes mes forces notre participation à la guerre. Avec l'appui de mon honorable et estimé collègue, j'ai proposé alors une motion de défiance et un amendement à l'adresse contre la participation du Canada aux guerres extérieures. C'est que je prévoyais déjà l'abîme où nous nous engouffrons depuis tous les jours. Mille millions pour l'Angleterre ! c'est ce que le gouvernement demande au parlement de voter. Mille millions ! après tant d'autres milliards expédiés outre-mer en vivres, en munitions, en transport de troupes, en aviation, en navires, en canons, en chars d'assaut. Oh ! la ruineuse politique impérialiste qui étreint un gouvernement si promettetur naguère encore. Oh ! l'exécrable violation de tant d'engagements sacrés et de promesses solennelles. Oh ! le programme de participation modérée, volontaire et libre, déchiré et jeté en pâture aux vautours qui se disputent la chair et le sang de nos fils. Oh ! la hideuse volte-face de plébiscite. Oh ! la grande pitié de notre chère patrie et de son peuple qui assiste à la mort lente mais certaine de l'agriculture, notre première ligne de défense ! Oh ! l'étrange patriotisme d'un gouvernement qui sacrifie toutes les ressources naturelles et humaines de la patrie sur l'autel de l'impérialisme militaire et financier. Eh bien non ! cela ne doit pas être, cela ne peut pas être ! Suivant l'expression même de notre gracieuse souveraine, Dieu sauve le Canada ! Dieu le préserve de ce projet de loi antinational et anticanadien. Dieu le préserve de cette mesure qui suinte l'impérialisme par toutes les pores. Ceux qui voteront cette somme effarante répondront devant leur pays d'une erreur effroyable et des conséquences redoutables d'un acte que les générations futures et l'histoire flétriront. Des sacrifices, nous en avons assez fait. Nous en avons trop fait. Le gouvernement a sacrifié la défense du Canada à une participation sans précédent et sans limites.

Aux côtés du premier ministre et de ses collègues, j'ai, pendant vingt ans de ma vie publique, condamné avec toute la force dont j'étais capable, notre participation à la dernière guerre.

Maintenant, au nom de la défense de la patrie, je dis que cette mesure affaiblit et déshonore le Canada. J'affirme, avec toute la vigueur possible, qu'elle devrait être retirée sur-le-champ ou repoussée par la majorité du parlement.

M. Jean-F. Pouliot

Le député de Témiscouata prend part à son tour au débat. Il soutient que si les "deux cents hommes importants de Toronto" n'avaient pas présenté leur manifeste, le discours du Trône n'aurait jamais proposé le cadeau d'un milliard et le plébiscite constituant un retard à la conscription.

M. Pouliot résume ainsi la situation posée par le bill du milliard :

"On nous dit qu'après avoir payé $265,000,000 pour l'achat de sécurités ou de valeurs, nous ne devrons plus rien à la Grande-Bretagne, toutes nos dettes seront payées.

"Puis, nous verrons à ce que le montant qu'on nous doit soit réduit par la vente de nos valeurs détenues en pays étrangers, ou ici-même. Il y a aussi le cadeau des intérêts sur le montant prêté de $700,000,000. J'ignore quel sera le taux d'intérêt, mais si ce taux est de 5 pour cent, le cadeau se chiffrera à $35,000,000 par année.

"Puis, après cela, nous devons donner des machines, des vivres et des munitions, à la Grande-Bretagne jusqu'à concurrence d'un milliard, soit mille millions de dollars.

"Je ne suis pas pour fendre les cheveux en quatre comme les banquiers. Je vais demander seulement : Est-ce que cette politique économique est saine ?"

Importations anglaises

M. Pouliot dit que le ministre des Finances a parlé de nos exportations en Grande-Bretagne, mais qu'il n'a pas parlé de nos importations du même pays.

Il dit qu'en 1939 ces importations furent de $188,000,000. En 1940, elles ont atteint $249,000,000, soit une augmentation de $61,000,000, et en 1941 elles furent de $279,000,000, ou une augmentation de $91,000,000, sur l'année 1939. "C'est un beau progrès", commente M. Pouliot.

Le député dit qu'un journal d'Ottawa signalait qu'après une année de guerre, les exportations commerciales de la Grande-Bretagne n'avaient diminué que de $15,000,000 pour tout l'univers.

"Je me demande si nous ne serions pas mal jugés en Grande-Bretagne, continue-t-il, en adoptant une législation comme celle-là ?

"Jamais dans l'histoire du monde nous avons vu une nation libre, une nation non vaincue, payer un tribut de cette sorte. C'est le même montant qui fut payé par la France vaincue après la guerre franco-prussienne.

"Nous faisons un cadeau d'un milliard. Ou bien la Grande-Bretagne est capable de payer maintenant et de faire honneur à ses obligations. Si elle n'est pas capable de payer maintenant, elle a le droit de donner une promesse de paiement quand la guerre sera finie.

"Le Canada serait alors capable de discuter ce règlement, non pas comme une nation dont les bienfaits sont oubliés, mais comme une nation qui est, sous certains aspects, une nation créancière".

Annexion aux E.-U.

M. Pouliot dit que ce cadeau peut avoir un résultat tout autre que ceux qui l'approuvent en disant que c'est aider la Grande-Bretagne. Si nous ne pouvons pas rencontrer nos obligations formidables, le Canada tombera inévitablement dans les bras des Etats-Unis.

Il dit que les Canadiens de toutes origines ont une mission à remplir en se tenant unis "pourvu que nous considérions que le Canada est notre pays. Nous sommes prêts à faire des sacrifices pour aider l'Angleterre. Mais suivant les conditions ordinaires, avec la reconnaissance des dettes contractées envers nous.

"Nous serons alors plus respectés des Anglais. Je les connais assez pour cela."

"Après la dernière guerre", continue M. Pouliot, "le Canada n'a rien reçu en vertu du traité de Versailles et n'a reçu aucune possession ennemie alors que tous les autres Dominions ont eu des colonies qui appartiennent à d'autres nations.

M. Pouliot dit que près de nos côtes, il y a Terre-Neuve, le Labrador où le Canada a érigé des défenses. "Pourquoi notre gouvernement n'a-t-il pas discuté la question avec le gouvernement britannique et n'a-t-il pas dit : "Nous sommes prêts à défendre Terre-Neuve et le Labrador. Nous avons envoyé des hommes en Islande et au Groenland. Nous demandons en retour d'avoir la préférence sur les Etats-Unis pour la possession de territoires britanniques".

Statut de Westminster

"J'espère que le gouvernement montrera plus de fierté quand il discutera ces questions avec les autres nations. Je trouve illogique de tant parler du statut de Westminster".

Le statut de Westminster nous donne des droits de dominion autonome, mais par ailleurs nous faisons tout ce que nous demande un de nos Alliés.

"Nous devons faire tout ce que nous pouvons dans cette guerre, mais il faut conserver au Canada la citoyenneté britannique en faisant plus que nous ne pouvons le faire. Il est temps de considérer le Canada comme notre pays et de considérer d'abord les intérêts du Canada, c'est-à-dire qu'une législation doit être présentée non pour des motifs sentimentaux, ce qui est dangereux, mais par la simple raison.

En terminant, M. Pouliot dit qu'il s'oppose au bill parce qu'il détruit le commerce extérieur du Canada. "A ce sujet", dit-il, "l'Angleterre nous donne un bel exemple. On voit partout dans nos magasins sur ses marchandises : "Britain delivers the goods". Faisons-en autant".

GLOBÉOL
DONNE DE LA FORCE
ANÉMIE • CONVALESCENCE
TOUTES PHARMACIES
Ecrivez à Casier Postal 27, Station N, Montréal, pour recevoir brochure gratuite. "Connaissez-vous ?"
C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURODONAL

MORGAN
CHAPEAUX POUR HOMMES

Imperial $7.50
VANTS POUR TOUS LES HOMMES

COURTS GRANDS OBÈSES
Tout est dans l'équilibre du modelage proportionné Morgan; l'habileté des dessinateurs de Morgan qui créent la proportion dans les lignes de la calotte et du bord, laquelle adaptage la plupart des visages et les physiques et transmet la distinction aux bons habits. Il y a des "Morgans" pour convenir à toutes les statures; dans les couleurs qui s'harmonisent avec et ajoutent de la beauté aux vêtements populaires pour printemps, en montre à votre magasin d'articles de vêtements pour homme aujourd'hui.
B. F. MORGAN LTD.
MONTREAL
MARCHANTS DE CHAPEAUX EXCLUSIFS POUR HOMMES

BOIVIN & FILS LTEE
Le meilleur endroit pour choisir votre chapeau
"MORGAN"
LIGNE COMPLETE
MORGAN SPECIAL
Toutes teintes — Toutes formes
55, rue ST-JOSEPH
Téléphone : 4-1164
Québec

FAITES DISPARAITRE VOS Cors tout en marchant

MAINTENANT, VOUS pouvez aider à soulager la douleur—et marcher confortablement pendant que vous faites disparaître les cors.
Ainsi que vous le montrent les vignettes, Blue-Jay détache doucement le cor qui peut alors être enlevé au bout de quelques jours, *y compris la racine qui cause la douleur!* (Dans les cas opiniâtres, il faudra peut-être plus d'une application.)
Les Emplâtres Anticors Blue-Jay coûtent très peu — seulement quelques sous pour le traitement de chaque cor—Toutes pharmacies.
Le coussinet en feutre (C) aidera soulager la douleur en éliminant la pression. Le médicament (D) agit sur le cor.

Au bout de quelques jours, le cor est détaché et peut s'enlever complètement et facilement.
BLUE-JAY
EMPLÂTRES ANTICORS BAUER & BLACK

A l'Oeuvre de N.-D. du Bon Conseil

Deux causeries ont été prononcées hier au poste CHRC en faveur de l'Oeuvre de Notre-Dame du Bon Conseil à l'occasion de la quête annuelle qui aura lieu dimanche. On sait que cette quête est organisée par le conseil Québec des Chevaliers de Colomb.

Hier, les conférenciers ont été M. l'abbé St-Georges Bergeron, aumônier du conseil Québec des C. de C., qui parla à 7 heures, et M. Benoit Levasseur, qui parla à 10 heures, au programme du "Caroussel B. A." Tous deux ont fait appel à la générosité du public québecois à l'occasion de cette collecte qui se fera dimanche dans la partie haute de la ville.

Cet après-midi, à CHRC également, M. Armand Quévillon, exgrand chevalier du conseil Québec des C. de C., et demain à 7 heures au même poste, M. Arthur Genest, grand chevalier du Conseil Québec, de cet ordre, parleront en faveur de cette collecte.

Le Petit Forum

Réponses aux questions posées en quatrième page

REPONSES No 351

A — Parce qu'il est le Verbe ou le Fils de Dieu.

B — Au dire de la Relation des Jésuites, les citoyens se visitaient d'une famille à l'autre pour aller prier devant la Vierge qu'on y honorait. Ces visites — de véritables pèlerinages — avaient lieu chaque jour de la semaine, mais surtout le samedi, jour spécialement consacré à Notre-Dame. Chaque famille se réunissait matin et soir, devant la statue et le père récitait les prières auxquelles répondaient la femme, les enfants et les serviteurs. On y récitait aussi les litanies de la Sainte Vierge et l'on y faisait l'examen de conscience. Preuve que la religion d'alors était plus fervente qu'aujourd'hui.

C — La défaite des Américains, leur déroute et leur retraite en dehors du pays causèrent une grande joie à l'évêque de Québec, Mgr Briand. Sa crainte, en effet, était de voir les envahisseurs réussir dans leur entreprise car il y voyait la fin de la religion catholique dans le pays. Pour louer le bon Dieu de la grâce qu'il venait d'accorder aux Canadiens, il prescrivit le chant du **Te Deum** à la cathédrale et il invita toute la population de Québec à y assister.

D — "Naturellement timide, aimant la vie retirée et solitaire, il ferait peut-être un pauvre religieux occupé à se sanctifier lui-même, écrivit M. Provencher de lui-même, mais jamais un homme d'affaires, jamais surtout un évêque, qui n'a pour ainsi dire le temps de penser à lui qu'après avoir pensé aux autres. Vous lui avez montré une voie qui va le perdre et qui perdra tout. Il s'agit de fonder une Eglise ; y avez-vous bien pensé ? Pauvre Eglise, que tu seras mal fondée !"

NOUVELLES BRÈVES de JOHNS-MANVILLE

DES GARNITURES POUR EMPÊCHER LES PERTES

Il n'est guère de machine à vapeur, moteur, pompe ou turbine qui ne recèle parmi ses organes des joints ou garnitures, ici comprimés entre des surfaces métalliques, là engainant des axes mobiles. Selon les machines, et la nature ou l'état des fluides en présence, les joints et garnitures prennent la forme de feuilles, anneaux, spirales, de densités et compositions variables.

En tête des garnitures industrielles, on trouve l'amiante, minerai incombustible et inaltérable, convenant particulièrement aux nombreux emplois auxquels ne peuvent servir les substances qu'affectent les températures élevées, les huiles, etc. Parmi les joints et garnitures multiformes de fabrication Johns-Manville, il s'en trouve pour l'automobile (pompe à eau, carter, bloc moteur, etc.) et pour tous les besoins industriels. Sans ces produits — dont on soupçonne à peine la présence même lorsqu'ils remplissent leurs fonctions sous nos yeux — notre industrie de guerre s'arrêterait complètement. Par bonheur, il ne manque pas de matière à Johns-Manville qui exploite à Asbestos, P. Q. la plus grande usine d'amiante du monde.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI ENRG.
362, St-Joseph Tél. : 5068
Fleurs naturelles et artificielles pour toutes occasions.
Mme C. BLANCHET, Prop.
Tél. : 4-3021
28381—6-3 (26 fs) S.S.

P. FERLAND, INC.
TEINTURIER - NETTOYEUR EXPERT.
Notre passé est votre GARANTIE d'une entière satisfaction Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" quand vous pouvez obtenir le meilleur à prix raisonnable. P. FERLAND INC., nettoyeur licencié "SANITONE" 133-137, RUE DU PONT. Tél. : 4-3531.
28575—24-2 (26 fs) S.S.

FISTULE ANALE
TRAITEMENT AMBULATOIRE au bureau seulement. Détails sur demande
Dr L.-G. PERRIN
24, du Pont, Québec
28745—2-3 (26 fs) S.S.

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE. — Anesthésie au gaz. Bureau 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. Soir : lundi, mercredi et vendredi de 7 h. à 8 h. 30
Tél. : 4-1232 — rés. : 8202
173, 3e avenue, Limoilou
29124—14-3 (26 fs) S.S.

ALINE PATRY Enr.

53, RUE DE LA COURONNE
Québec. Tél. 4 - 1068 . SPECIALITES POUR ENFANTS. Voyez nos prix pour manteaux, chapeaux, robes, habits, trousseaux de baptêmes, cadeaux de naissance. Une visite vous convaincra.
28974—13-3 (V. s. l. au 9-5) S.S.

ALARME GUARDIAN
Système Avertisseurs contre VOL, FEU, Extincteurs FEU, INTERCOMMUNICATEURS et téléphones pour communautés. Presbytères Réparations Radios. AMPLIFICATEURS pour églises, accessoires électriques.
L.-A. GAUCHER ENR., 98, DU PONT, Québec.
Tél. : 2-8788.
28573—23-2 (L. mer. v. au 22-4) S.S.

Le mois de saint Joseph

Vingt et unième jour

HUMILITE

Joseph vivait dans la Société de l'Enfant-Dieu, en la douce compagnie du Verbe anéanti pour se revêtir de la forme de l'esclave, aussi pratiquait-il par anticipation, avec une fidélité parfaite la grande leçon que Jésus devait donner plus tard. "Apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur". Oui, l'humilité est la vertu que Joseph a apprise entre toutes à l'école du Sauveur. Il pouvait, dit un pieux auteur, attirer sur lui-même tous les regards, en déclarant au peuple juif que le Messie avait daigné le choisir pour père adoptif ; il pouvait divulguer le mystère de l'Incarnation, et, en glorifiant sa sainte Epouse, devenir lui-même l'objet de l'admiration universelle. Il pouvait, au jour de la Présentation, manifester les grandes oeuvres que le Tout-Puissant venait d'accomplir et auxquelles il prenait une part importante. Il pouvait, au jour où il retrouve Jésus dans le Temple au milieu des docteurs, se proclamer le père nourricier, le gardien de cet Enfant mystérieux dont les réponses avaient ravi ses auditeurs. Jamais saint Joseph ne consentit à arrêter sur sa propre personne une gloire qu'il voulait tout entière pour Dieu seul. Son partage à lui, c'est l'oubli, c'est l'obscurité, c'est le mépris, ce sont les rebuts. N'est-il pas le digne émule de sa sainte épouse si grande dans son humilité ?

EXEMPLE

Don Quiroga, célèbre capitaine espagnol, était très dévoué à saint Joseph. Dans les nombreuses guerres auxquelles il prit part contre les îles Mariannes, il recourait sans cesse à sa protection. Souvent il combattit contre les barbares avec des forces inférieures, sans qu'aucun de ses soldats fut blessé. Un jour l'ennemi fit pleuvoir sur son armée une grêle de flèches empoisonnées. Le pieux capitaine invoqua alors avec confiance son puissant Protecteur. Les flèches homicides furent arrêtées dans leur vol et tombèrent, sans les atteindre, aux pieds des soldats.

PRATIQUE

Cherchons à être plutôt qu'à paraître, et pensons moins à nous donner des qualités qu'à rechercher nos défauts.

Causeries non rémunérées

OTTAWA, 20. (DNC) — En réponse au feuilleton de la Chambre, M. J.-S. Roy, député de Gaspé, a appris, hier, que Mme Pierre-F. Casgrain participe aux programmes de Radio-Canada pendant une demi-heure, une fois la semaine, dans l'intérêt des femmes canadiennes, et que, en outre, elle donne une causerie d'un quart d'heure cinq fois la semaine sur des nouvelles du jour intéressant les femmes. Pour ces causeries, Radio-Canada ne lui accorde aucune rémunération.

Elles sont précieuses les heures de notre pèlerinage terrestre, puisque d'elles dépend notre éternité ! Chaque minute est utilisable pour un acte de plus ardent amour, principe d'une union à Dieu plus étroite, d'un resplendissement plus puissant de la beauté de Dieu dans nos âmes. Et mes minutes sont comptées. Oh! le prix du temps !

Card. MERCIER

Décès

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

ALLARD. — A Beaupré, le 17 mars 1942, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Luce Allard.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez sa nièce, Mme Sylvio Bilodeau, à 8 h. 45, pour l'église de Beaupré et de là au cimetière de Ste-Anne de Beaupré.
29334—19-3 (2 fs)

BELANGER. — A Québec, le 15 mars 1942, à l'âge de 50 ans, est décédé Charles-Auguste Bélanger, constable municipal, époux de dame Yvonne Latulippe.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 30.
Départ de la maison mortuaire, 197, rue Ozanam, à 9 h. 15, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
29351—20-3 (1 fs) M

BELLEAU. — A l'Ancienne-Lorette, le 18 mars 1942, à l'âge de 74 ans et 8 mois, est décédé Joseph-Aurèle Belleau, époux de dame Louise Drolet.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, Grand Désert, à 8 h. 30, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière de la paroisse.
29330—19-3 (2 fs)

CROTEAU. — A St-Jean-Baptiste, le 20 mars 1942, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Vve Napoléon Croteau, née Cédulie Goupil.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. 15.
Départ de la maison mortuaire, 247, rue St-Olivier, à 9 heures, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de St-Antoine de Tilly.
29375—20-3 (2 fs)

ESCULIER. — A Québec, le 17 mars 1942, à l'âge de 14 ans, est décédée Colette, fille de M. Alonzo Esculier et de dame Estelle Lemieux.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 52, rue Petit Champlain, à 8 h. 45, pour la basilique et de là au cimetière St-Charles.
29378—20-3 (2 fs)

FALARDEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 mars 1942, à l'âge de 79 ans et 4 mois, est décédée dame Zalda Nadeau, épouse de feu A.-Albert Falardeau, ancien marchand de Lévis.
Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 35, rue Wolfe, Lévis, à 8 h. 45, pour l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.
29357—19-3 (2 fs) M

MARANDA. — A Québec, le 13 mars 1942, à l'âge de 4 mois, est décédé Renald, enfant bien-aimé de M. Albert Maranda et de dame Irma Côté.
Les funérailles auront lieu samedi à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, 179½, rue Bayard, à 3 h. 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.
29376—20-3 (1 fs)

MARTEL. — A Québec, le 18 mars 1942, à l'âge de 89 ans et 1 mois, est décédée Alexandre Martel, époux de feu dame Delphine Beaudoin.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 50, 6e avenue, Limoilou, à 8 h. 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
29336—19-3 (3 fs)

ROCHETTE. — A Neuville, le 18 mars 1942, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédée dame Marie Duxsault, épouse de feu Misaël Rochette.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 h. 30, en l'église de Neuville.
29295—18-3 (3 fs)

ROCHON. — A Québec, le 13 mars 1942, à l'âge de 84 ans, est décédé Alfred Rochon, époux de dame Malvina Boivin.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 6, rue Dolbeau, à 8 h. 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.
29339—19-3 (2 fs)

Saisie de viande

• CHICOUTIMI. — D.N.C. — Deux garde-chasse et l'officier de circulation, M. Charles Caron, ont effectué une saisie de 589 livres de viande d'orignal.
La saisie a été faite dans un camion qui revenait des Passes Dangereuses et qui transportait cet orignal à Dolbeau pour la vente.

Collision

• CHICOUTIMI. — (D.N.C.) — Le camion de M. Charles Lalancette, distributeur de gazoline, et celui de M. Herménégilde Gagnon, des Trois-Pistoles, sont venus en collision à Ste-Jeanne d'Arc et ont été très avariés. L'accident se produisit après la rencontre de deux voitures chargées de foin et d'un camion. Les chauffeurs des deux camions suivants ne se seraient pas vus.

Transactions

• CHICOUTIMI. — D.N.C. — M. Jos. Lamothe, président du syndicat catholique à Dolbeau, vient de se porter acquéreur d'une maison appartenant au Prêt hypothécaire et située rue des Cèdres.
M. Onésime Dugré, contremaître, a fait l'acquisition d'une maison sur le boulevard résidentiel.
M. Maurice Boutin restaurateur, est à faire les transactions pour l'achat d'une bâtisse sur le boulevard commercial, à l'usage de magasin, boutique de barbier et résidence privée.

ATTENTION
POUR VOS PRELARTS
allez donc chez
LE GRAND SPECIALISTE
L'Ami du FOYER
Ellas Thivierge, prop.
458-460, rue St-Joseph
St-Sauveur
et vous retournerez satisfait

VIC JORDAN 77—78 par Paine et Wexler

Calendrier

VENDREDI, 20 MARS 1942

Aujourd'hui :
S. Cuthbert, év. et conf.
Demain :
S. Benoit, abbé
QUARANTE-HEURES
St-Augustin

SOLEIL : Coucher : 6.12 — Lever : 6.04
LUNE : Lever : 8.08 — Coucher : 10.01

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 8.59 a. m. — 9.30 p. m.
Basses : 4.10 a. m. — 4.36 p. m.

LUNES DU MOIS
Pleine lune, le 2, à 7 h. 20 m. du soir.
Dern. quart., le 9, à 5 h. 0 m. du soir
Nouvelle lune, le 16, à 6 h. 50 m du soir
Prem. quart., le 24, à 7 h. 1 m. du soir

Il faut une loi spéciale pour prolonger les termes des maires et des échevins

(Par Calixte DUMAS)

Calixte Dumas

LES oreilles du maire et des échevins de la cité de Québec ont dû tinter, hier après-midi. M. Antonio Talbot, député oppositionniste de Chicoutimi, a prétendu que le gouvernement avait intercalé un amendement dans la loi des cités et villes pour permettre à nos édiles de prolonger leur terme, de quatre ans, par simples lettres-patentes.

Il a soumis également que la nouvelle loi pourrait s'appliquer à la cité de Montréal. M. François-J. Leduc, député libéral de Laval, est intervenu dans le débat en disant que la question était très sérieuse. Il a exigé que le ministre des Affaires municipales fasse une déclaration catégorique. M. Oscar Drouin s'est empressé de calmer toutes les inquiétudes. Après avoir allégué que l'opposition avait sans doute dans l'idée l'élection de Ste-Anne, il a dit que ni directement, ni indirectement, la nouvelle loi était de nature à permettre au maire ou aux échevins, soit de Québec soit de Montréal, soit de toute autre grande ville de prolonger leur terme, sans un bill à cet effet et sans de nouvelles élections.

N'empêche que le bill amendant la loi des cités et villes est resté en panne. Il avait été longuement discuté mercredi et on le présentait hier en troisième lecture. Normalement, il n'y aurait pas eu de débat. Mais l'opposition est revenue à la charge avec une vigueur inusitée. L'hon. M. Gagnon a expliqué son attitude en disant qu'il ne voulait pas faire d'obstruction, mais de la critique constructive. Le Conseil législatif, dit-il, ne sanctionnera jamais une telle horreur. Finalement, le bill a été renvoyé au comité plénier pour plus ample étude.

Par contre, la Chambre a adopté sans discussion, mais sur division, le projet de loi de M. Rochette, portant de 3 à 6 mois le délai pendant lequel les poursuites peuvent être prises en vertu de la loi des établissements industriels et commerciaux.

De consentement unanime, le budget supplémentaire a été voté en bloc. L'hon. M. Gagnon s'est cependant réservé le droit de revenir sur certains item lorsqu'on discutera le budget principal. Ce budget sera présenté la semaine prochaine, tout probablement mercredi ou jeudi. L'impression n'en est pas encore terminée.

La Chambre s'est ajournée à mardi après-midi, à 3 heures.

(Suite à la page 11)

La situation commentée par la B. U. P.

Même si l'Australie était envahie, les Alliés pourraient encore attaquer

LA SITUATION COMMENTEE PAR LA "BRITISH UNITED PRESS", 19. — Les nations unies ont remporté la première victoire de la bataille de l'Australie dans leur récente attaque aérienne contre les navires ennemis au large de la Nouvelle-Guinée. Plus important encore que les pertes lourdes infligées à l'ennemi est le fait que les Alliés ont montré la puissance de leur force aérienne en coulant ou avariant 23 navires nippons.

Et les succès des raids aériens des Américains et des Australiens contre les territoires occupés par l'ennemi démontrent clairement que les Alliés possèdent en Australie une aviation. Ce qu'ils n'avaient pas en Nouvelle-Guinée. Ce qui explique aussi pourquoi la défense de cette île avait été désastreuse. Les Alliés dans ces opérations contre l'ennemi ne perdirent qu'un avion de bombardement, ce qui indique encore que les Alliés possèdent un nombre suffisant d'avions de chasse pour protéger leurs bombardiers.

Pour la première fois depuis le début de la guerre, l'ennemi n'a pas le choix du temps et du lieu de l'attaque. Les Alliés prennent de plus en plus l'initiative des opérations. Cependant ce premier succès des Alliés n'a pas arrêté les Japonais qui continuent de pousser contre Port-Moresby mais il a retardé l'offensive ennemie.

Et chaque jour ainsi gagné sera fort utile pour permettre au général MacArthur d'organiser la défense et de prévoir l'offensive.

En étudiant la situation de la zone de guerre australienne, on prévoit que les Japonais devront entreprendre une campagne extrêmement difficile, une campagne qui demandera l'utilisation de très grosses forces navales, terrestres et aériennes. Et il semble bien qu'ils devront avoir recours à ces forces considérables, qu'ils le veuillent ou non. S'ils attendent trop longtemps pour déclencher leur offensive, le général MacArthur pourrait bien accumuler la force militaire qui sera capable d'infliger une défaite aux envahisseurs. Le facteur temps fait voir comme de plus en plus probable une attaque nipone contre la côte nord de l'Australie. Une expédition de débarquement sur les côtes est ou ouest est possible mais serait beaucoup plus difficile et plus longue à préparer. Un temps très précieux serait ainsi perdu par les Nippons car plus l'offensive tarde plus le général MacArthur renforce sa défense.

Même si les Japonnais réussissaient à prendre pied sur la côte nord de l'Australie, la défense de l'Australie ne serait pas encore compromise. Il est vrai cependant que la tâche des Alliés serait accrue mais il leur restera encore la voie de ravitaillement qui va des Etats-Unis au sud-ouest de l'Australie et tant que cette voie sera libre, les Alliés pourront tenir en Australie et à la longue, ils pourraient même parvenir à repousser l'envahisseur du continent.

Pendant que dans le sud de l'Australie, les Alliés augmenteraient sans cesse leur puissance, la flotte alliée du Pacifique par des raids rapides et bien exécutés pourrait porter de rudes coups aux voies de ravitaillement ennemies. Du Japon à l'Australie, il y a loin et ces longues lignes de communications facilitent l'attaque.

Il est certain que le nouveau commandant en chef des forces des Nations unies dans le sud-ouest du Pacifique continuera ses attaques aériennes contre les lignes de ravitaillement et les bases nipones. Il les intensifiera même. En moins d'une semaine, l'aviation alliée renforcie a coulé ou avarié une cinquantaine de navires d'invasion japonais. A cette allure, même si la flotte nippone est très considérable, il s'écoulera peu de temps avant qu'elle se ressente de ses pertes.

Les hommes politiques des Nations unies ont répété, à plus d'une reprise, que les tâches difficiles attendaient les Alliés et qu'il fallait s'attendre à des revers au cours des prochains mois. Cependant la situation des Alliés, si elle ne doit pas faire verser dans un optimisme exagéré, ne doit pas par ailleurs être considérée comme désespérée.

Après deux années et demi d'anxiété, pendant lesquelles les peuples des Nations unies se sont demandés chaque jour où frapperait maintenant l'ennemi, il semble que le temps approche où l'ennemi, à son tour, s'inquiétera d'où viendra le prochain coup des Alliés.

Les Japonais ignorent combien de soldats, de chars de combat, de canons et d'avions possèdent les Alliés en Australie. Ils le constateront lorsque l'engagement décisif viendra. Les attaques répétées des aviateurs australiens et américains contre leurs bases doivent pourtant leur démontrer que la force aérienne des défenseurs de l'Australie n'est pas méprisable.

La situation qui confronte le Japon en Australie lui commande un immense effort et a sa répercussion sur les autres fronts de guerre. La bataille que le Japon devra livrer en Australie, ajoutée à la campagne de Birmanie et aux opérations qu'il devra probablement entreprendre dans l'Océan Indien, diminue fort la possibilité de l'ouverture d'un nouveau front japonais contre la Russie par exemple. A plusieurs reprises, des dépêches prédisant une attaque japonaise contre la Russie sont parvenues de Chungking. Mais il est de moins en moins probable, qu'avec la tâche qu'il a entreprise dans le Pacifique-sud de l'Asie, le Japon puisse vouloir prendre l'offensive contre la Sibérie. Tout puissant qu'il est le Japon n'est pas encore en situation pour faire la guerre sur tous les fronts.

Cela ne veut pas dire que le Japon n'attaquera jamais la Russie mais que la menace d'une offensive japonaise de ce côté n'est pas immédiate. La Russie peut encore continuer son offensive contre les armées d'Hitler sans crainte d'être bientôt prise à revers par les Nippons.

Il existe une inter-relation entre les différents fronts de guerre cependant et cela peut provoquer des changements rapides dans la situation internationale. L'armée rouge, après avoir fait échouer l'offensive allemande contre Moscou, a fait d'excellents gains dans sa contre-offensive cet hiver. Ses opérations se sont effectuées lentement mais elles ont amené l'investissement de plusieurs places stratégiques dont le grand état-major ennemi aura grand besoin pour lancer l'offensive qu'il projetait pour ce printemps mais qu'il a apparemment remise à cet été.

Il est possible que les Russes s'étant si bien retranchés au cours de cet hiver, les armées allemandes ne puissent parvenir jusqu'à Moscou. En ce cas, l'offensive ennemie pourrait porter vers le front sud et relâcher sa pression sur le front nord et le front central.

Les stratèges alliés ont d'ailleurs prédit à plusieurs reprises qu'Hitler, à cause de son besoin pressant de pétrole, tentera de s'emparer des régions pétrolifères du Caucase et du Proche-Orient.

Une action de $4,441.00 contre la "Shell Oil"

Me Gaston Esnouf, de l'étude Esnouf et Laliberté, a inscrit une action de $4,441 contre la cie "Shell Oil of Canada", au nom de M. Arthur Martel, à la suite d'un accident de trottoir survenu le 12 novembre 1941.

M. Arthur Martel, âgé de 62 ans, a fait une chute sur le trottoir qui longe la propriété de la défenderesse, sur la rue St-Eustache, entre la rue Richelieu et la côte d'Abriham. A la suite de cet accident, M. Martel souffrira d'une incapacité partielle de 20%. On croit que cette action se réglera hors de cour.

Projet de fournaise au gazogène

M. Ovide Bouchard, inventeur d'une fournaise chauffant au gazogène, est passé par nos bureaux, hier après-midi, après être venu rencontrer des représentants du gouvernement provincial et du district militaire no 5.

M. Ovide Bouchard, mécanicien-ajusteur, autrefois du comté de Chicoutimi, où il est très connu dans la région, habite maintenant La Sarre. Intéressé à la mécanique depuis longtemps, M. Bouchard a de nombreuses inventions à son crédit. Nous l'avons interrogé plus spécialement sur sa fournaise au gazogène.

La fournaise, coulée d'une seule pièce d'acier, ayant un fond de brique, est chauffée avec du bois qui se transforme en charbon de bois et dégage des gaz qui sont ensuite retournés au foyer au moyen d'un carburateur à débit contrôlé. Provenant de la carbonisation du bois, les gaz, en passant à travers le foyer, sont brûlés ce qui fait qu'un feu de bois, contrairement au système ordinaire, dure douze heures, ce qui est très économique et produit une chaleur uniforme.

Le système a été breveté le 30 septembre 1941 sous le numéro 399559.

M. Bouchard a eu des paroles élogieuses pour ses concitoyens de La Sarre, qui lui ont permis, au début de ses expériences, l'installation des premières fournaises. Aujourd'hui, ces fournaises rendent de grands services tout en consommant une matière première tirée de nos forêts.

Le gouvernement provincial et le district militaire de Québec, nous dit M. Bouchard, feront subir des preuves à son invention.

Il ne doute pas que ces expériences seront concluantes et que sa fournaise sera bientôt utilisée dans les camps militaires.

Aujourd'hui

Sciences sociales : Section des assurances : à 8 heures, M. G. Beaudry et à 9 heures, M. J. Saucier; industrie et finance : à 8 heures, M. B. Brouillette, et à 9 heures, M. T. Poznanski; coopération : à 8 heures, M. J.-M. Martin, et à 9 heures, M. T. Poznanski.

Oeuvre N.-D. du Bon Conseil : Causerie de M. Armand Québillon, à 5 heures, à CHRC.

Société médicale : Séance de la société médicale des Hôpitaux universitaires de Québec, à la Crèche St-Vincent de Paul, à 8 heures 30.

Contre la conscription : A CKAC, à 8 heures 30, émission spéciale au cours de laquelle M. André Laurendeau, secrétaire de la Ligue pour la défense du Canada fera part d'une communication importante.

Conseil de ville.—Réunion à 3 h., à la salle du conseil, pour procéder aux affaires générales.

Société de géographie.—Réunion à 8 h. 15, à la salle de la société du parler français au Canada, université Laval.

Les locataires. — Réunion du comité à 230, 8e avenue, à 8 h.

Syndicats nationaux, 17 Caron. — L'Union des ouvriers en confection de Québec, l'Union des manoeuvres, la Caisse Populaire.

Unions internationales, 110 du Pont.—L'Association internationale des machinistes, local 604, la Fraternité des wagonniers d'Amérique, local 245.

Ils désirent plus de renseignements

Thetford-les-Mines, 19. — (D-NC). — Désireuse de savoir pourquoi M. Jos. Lafontaine, député de Mégantic, ne s'est pas joint aux députés qui ont voté, en Chambre, contre la tenue du plébiscite du 27 avril prochain, la jeune Chambre de Commerce de Thetford, à son assemblée spéciale du 13 courant, a résolu de l'inviter à venir lui exposer ses vues sur le sujet et lui a fait part du fait que ladite Chambre s'est prononcée contre le plébiscite.

Avocat
J.-E. GREGOIRE
111, côte de la Montagne
Québec

Distingué visiteur

● Le lieutenant général A.-G.-L. McNAUGHTON, commandant en chef des armées canadiennes outre-mer, a rendu visite au maire et à diverses personnalités de Québec. Dans la photo du haut on le voit en compagnie du maire LUCIEN BORNE, et dans celle du bas, en compagnie du brigadier G.-A.-H. TRUDEAU, ancien adjudant général du district militaire de Québec et actuellement commandant du district militaire de Regina.

Premier évêque islandais

Nous apprenons la consolante nomination du R. P. Joannes Gunnarson, islandais de naissance et Père Montfortain, comme vicaire apostolique de Holar, en Islande, résidant toutefois à Reykjavik, la capitale de l'Islande.

C'est le premier Islandais, depuis la mort glorieuse de Jon Arason, martyrisé pour la foi en 1550, à monter sur le siège épiscopal illustré par tant de saints pontifes alors que la religion catholique était religion d'Etat. Il est le deuxième prêtre islandais ordonné en ces dernières années.

Mgr Joannes Gunnarson, est né à Nesi, Islande, en 1897. Il appartient à une illustre famille islandaise. Son grand-père, Einar Asmundsson, député du parlement islandais, le célèbre Althing "millénaire", avait eu le courage de donner l'hospitalité à un prêtre français, M. l'abbé J.-B. Baudoin, qui, malgré les lois les plus sévères interdisant à tout prêtre catholique l'accès de l'Islande, s'était risqué à débarquer à Reykjavik. Accusé devant les tribunaux pour ce "crime abominable" qui devait "mériter la confiscation de ses biens", Einar fut acquitté et son accusateur fut même blâmé. La récompense ne tarda pas : son fils, Gunnar Einarsson, (du prénom de son père, auquel s'ajoute le suffixe "son", selon la coutume islandaise) se convertit à la vraie foi, au Danemark, se maria à une luthérienne qui se convertit à son tour, fonda ainsi la première famille catholique en ce pays de glace, et persévera 20 ans dans la foi catholique embrassée, malgré l'absence de tout prêtre (M. l'abbé Baudoin avait dû rentrer en France, où il était décédé). Gunnar envoya son fils, Joannes Gunnarsson, âgé de 5 ans, étudier au Danemark, où lui-même avait trouvé la foi. Joannes entra ensuite chez les Pères Montfortains, au Juniorat de Schimmert Hollande, où il revêtit la soutane en 1917. Ses premiers voeux clôturèrent son noviciat le 15 août 1918. Après un voyage en Islande, il termina son cours classique par deux années de philosophie, puis aborda la théologie. Il s'enrôla définitivement dans la compagnie de Marie (Pères Montfortains), le 15 août 1923. Il couronnait brillamment ses études par la réception du sous-diaconat le 29 septembre 1923, du diaconat

(Suite à la page 12)

A la hutte militaire du Palais Montcalm

Les Dames de l'Aide aux combattants continuent toujours de récréer les militaires à la hutte des chevaliers de Colomb du Palais Montcalm. Hier soir, elles avaient organisé des jeux variés et distribuèrent des prix en argent, des prix de présence, liqueurs, cigarettes aux militaires présents.

Parmi les dames présentes, nous reconnaissons : Mlles Cécile Ouellet, secrétaire du comité récréatif, Thérèse Moisan, Marcelle Vallé, Marguerite Baillargeon, Jeannette Ouellet, etc.

Ce soir, le comité des Huttes présentera une soirée récréative à l'école de l'Ancienne Lorette. Le maître de cérémonies sera, comme toujours, Théo Genest.

Nommé directeur général de J. J. Gibbons Limited

HARRY M. TEDMAN

qui vient d'être nommé directeur général de l'agence de publicité J. J. Gibbons Limited. M. Tedman fut pendant de longues années, un associé fidèle de feu John J. Gibbons, le fondateur de l'entreprise. Les nouvelles nominations comprennent : Ralph A. Barford et R. B. Pattinson, Toronto, deviennent administrateurs, et Mme J. J. Gibbons devient présidente. Les autres fonctionnaires et administrateurs sont : Harry M. Tedman et R. A. Stapells, vice-présidents, Toronto; Walter H. Hoare, secrétaire-trésorier et administrateur, Toronto; Harold M. Reid, vice-président, Montréal; Gordon E. Hunter, vice-président, Winnipeg; Ewart G. Macpherson, vice-président, Régina; Reg. G. Smith, vice-président, Calgary; D. N. Crawford, vice-président, Vancouver.

Grieg, artiste consommé dans l'art de la miniature

"Grieg trouve son expression la plus caractéristique dans des oeuvres de formes réduites : c'est un travailleur sur miniature. Ce n'est pas dans son tempérament de s'attaquer à de grands travaux comme Beethoven, de creuser des problèmes psychologiques comme Schumann ou Strauss, de remonter aux sources mêmes de la passion ou du désespoir comme Wagner ou Tschaikowsky. Nous avons en Grieg un artiste consommé dans l'art de la miniature."

Voilà ce que disait, hier soir, d'Edouard Grieg, au dîner mensuel du Moulin à Vent, à l'hôtel St-Louis, M. Henri Royer, de Québec. A l'issue de sa causerie, M. Royer, qui fut déjà organiste au St-Sacrement et aux Sts-Martyrs, interpréta au piano quelques oeuvres du "Chopin du Nord", comme il qualifiait lui-même Grieg.

La réunion était présidée par Mme Reine Malouin, co-fondatrice du Moulin à Vent avec Mlle Germaine Bundock. Le notaire Aimé Plamondon présenta le conférencier qui fut remercié par Me Paul Marquis. M. Robert Talbot, directeur de l'école de Musique de l'université Laval, était l'invité du Moulin à Vent.

Edouard Grieg, né le 15 juin 1843 à Bergen, et mort dans cette ville en 1907, dit en substance le conférencier, semblait vouloir se diriger vers le sacerdoce, mais diverses circonstances le poussèrent plutôt vers la carrière de musicien. A l'âge de 9 ans, il avait déjà composé sa première oeuvre. En 1858, il entre au conservatoire de Leipzig.

Grieg mena une vie calme et retirée en Norvège. Ce fut un homme paisible. Quoiqu'il ait été un pianiste, il a écrit pour d'autres instruments, notamment deux sonates pour violon, un quatuor à cordes, et un concerto pour piano qui le place au nombre des 7 ou 8 compositeurs qui se consacrèrent surtout au piano et qui écrivirent des concertos.

Grieg fut le plus bel attachement artistique envers son pays, ajouta M. Royer. Il aima passionnément sa patrie et trouva dans son folklore la plus grande source de ses inspirations. "Tout ce qui est délicat, exquis, tendre et fragile se trouve dans sa musique, malgré que, ça et là, la barbarie des Vikings du Nord se fasse sentir, dit-il. Sa musique exprime la mélancolie des peuples opprimés par les rigueurs du Nord, et qui doivent contempler sans cesse de très hautes montagnes et de sombres forêts".

M. Royer fit un intéressant parallèle entre Grieg et Chopin, parallèle qu'il illustra musicalement en exécutant au piano: "Près du berceau", de Grieg, et "Berceuse", de Chopin. Il joua également de Grieg les oeuvres suivantes : "Humoreske", "A la maison", "Dernier printemps", le "3ième mouvement de la sonate opus no 7", "Scherzo", et "Poème d'amour". M. Royer est un ancien élève de MM. Henri Gagnon et Robert Talbot, et il fit preuve d'une grande maîtrise dans son récital.

Des membres du Moulin à Vent exécutèrent aussi quelques pièces musicales.

Le juge a usé de clémence pour cette première offense mais sera plus sévère à l'avenir

Le juge Thomas Tremblay a condamné, hier matin, à $200, d'amende ou à 2 mois de prison, Emile Angers, trouvé coupable d'avoir accepté de l'argent pour procurer des positions dans les arsenaux du gouvernement fédéral de la région de Québec. Emile Angers était alors en charge des dossiers au bureau du chômage municipal de Québec. Il a préféré l'amende à la prison.

Le juge a fait remarquer dans son jugement qu'il n'avait pas usé de sévérité car ce système se pratique souvent et Angers pouvait croire que ce n'était pas illégal. C'est la première accusation du genre, mais à l'avenir il se montrera plus sévère.

Me Eugène Marquis occupait pour la Couronne.

Le Dr Beaulieu président du Club des Habitants

Il y a quelques jours, le club des Habitants de Québec dont nous avons mentionné à diverses reprises les nombreuses activités au cours de la dernière année, a tenu son assemblée générale annuelle.

Les nouveaux officiers pour 1942 sont les suivants: président: M. le Dr Emile Beaulieu; vice-président: M. Réal Lévesque, directeurs : Col. J.-L. Boulanger, Cap. Emile Trudel, Paul Desrochers, J.-H. Paré, Eugène L'Heureux, J.-H. Lavoie, Léonide Reid, M. J.-H. Labelle a été réélu secrétaire-trésorier.

Au cours de l'assemblée, le président a fait rapport des activités du Club au cours de l'année surtout en ce qui concerne la campagne d'embellissement entreprise le long de la route nationale entre les villes de Québec et des Trois-Rivières en vue de conserver à notre province son caractère français. Il a rendu hommage à ses collaborateurs et à tous ceux qui ont offert des prix aux gagnants des concours organisés dans les 14 paroisses de ce district. Il a souligné également la généreuse collaboration de Messieurs les curés à ces endroits de même que le long de la route de Beaupré où le Club des Habitants a entrepris le même genre de travail l'automne dernier.

Le Col. J.-L. Boulanger, en l'absence du président du comité des marchés, a fait part à l'assemblée du travail de ce comité qui a grandement contribué à l'obtention d'un marché couvert à Québec. Les travaux à ce sujet doivent commencer prochainement.

Le Col. Boulanger a recommandé au Club d'organiser pour la saison prochaine une campagne dans la ville de Québec afin d'encourager la population de la capitale provinciale, à cultiver tous les coins de terre disponibles en vue d'une récolte plus abondante de légumes frais au cours de l'été. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité et un comité qui portera le nom de "comité des jardins de guerre" se mettra immédiatement à l'oeuvre. Il est composé des membres suivants: M. le Dr Beaulieu, MM. J.-H. Lavoie, L.-P. Gagnon, Eug L'Heureux, J.-A. Lanouette et Yvon Lepage.

Par résolution, Monsieur Sylvio Brassard, a été nommé architecte conseil du Club pour sa campagne d'embellissement de 1942.

Au sujet de la mobilisation des jeunes, une résolution a été adoptée à l'unanimité pour demander aux autorités compétentes d'exempter du service militaire obligatoire non seulement les fils de cultivateurs pendant la saison d'activités agricoles mais aussi la main-d'oeuvre spécialisée dans la culture maraîchère. En effet pour cette culture spécialisée, la main-d'oeuvre se raréfie de façon alarmante et certains grands maraîchers envisagent déjà la nécessité de restreindre l'étendue des terrains à ensemencer.

L'assemblée annuelle du Club des Habitants a été clôturée par deux films fort instructifs sur les poussins et la force de croissance des plantes.

L'honorable Edgar Rochette et M. Andrew Paton ont été élus vice-présidents honoraires du Club des Habitants.

Le Cardinal à l'Oratoire

● Son Eminence le Cardinal VILLENEUVE, o.m.i., archevêque de Québec, s'est rendu à l'Oratoire St-Joseph, hier après-midi, à l'occasion de la fête de saint Joseph. A la gauche du Cardinal on voit S. Exc. le lieutenant général G.-J.-ERNEST COTE, M. le chanoine EDGAR CHOUINARD, M. l'abbé PAUL NICOLE et M. GASTON COTE. (Photo de l'"Action Catholique")

Mlle Lefaivre parle des salons de la Révolution

Hier soir, au salon du club Renaissance, mademoiselle G. Lefaivre, femme de lettres bien connue sous le nom de Ginevra, et habituée des Jeudis artistiques, a donné une magnifique causerie sur "LES SALONS DE LA REVOLUTION".

Poursuivant une série de conférences devant les habitues, sur les salons du 17e et du 18e siècle, mademoiselle Lefaivre avait choisi hier, de parler de ceux qui ont fait marque sous la Révolution et au début du 19e siècle. "Les salons de la Révolution n'étaient pas des centres de critique littéraire et artistique, mais des points de ralliement des partis politiques. Ils n'étaient plus guidés par des philosophes, mais par des hommes d'action prêts à mettre leurs théories en pratique et qui ne reculaient pas devant leurs conclusions logiques.

Aucune hôtesse n'aurait pu tenir en laisse ces esprits fougueux. Des femmes qui avaient fait du charme de la vie sociale, plusieurs avaient disparu ; d'autres languissaient dans les cachots de la terreur sans autre perspective que l'échafaud; d'autres avaient émigré et, à cette époque où tous les hôtels étaient déserts, où les maisons se fermaient à huit hres du soir, seuls lieux où l'on causait et lisait étaient les prisons du Luxembourg, des Carmes, de St-Lazare.

Madame Roland, madame de Staël, madame Helvétius et madame de Condorcet furent les plus brillantes représentantes de cette période orageuse. Avec des dons différents et dans une mesure relative, chacune joua son rôle dans le drame auquel elle avait prêté l'inspiration de son génie et de sa sympathie.

Après la Révolution la France avait trop souffert, les esprits avaient perdu la grâce et la légèreté qu'on ne saurait trouver que dans une vieille aristocratie. Dans le chaos qui suivit, la conservation était un art oublié et les femmes du Consulat : madame de Montesson, madame du Rémusat et madame de Genlis furent les bons anges de la société du temps; d'autres que Napoléon aurait voulu voir se rallier préférèrent leur indépendance comme madame de Staël et madame de Récamier dont les salons devinrent bientôt en butte à la censure impériale.

Mlle Lefaivre termina sa causerie par un parallèle entre la femme des Salons au temps de la révolution et la femme contemporaine, parallèle des plus piquants et des plus fins... dont le mot de madame de Staël synthétise bien le prestige éphémère "La gloire n'est que le bonheur éclatant du bonheur."

Mademoiselle Ginevra avait été présentée par monsieur Pierre Déry et remerciée par monsieur Lucien V. Fontaine, E. E. S. S.

Mademoiselle Medgé Vézina, membre de la société des poètes M. C. et membre de la Société des Ecrivains canadiens dit ensuite quelques poèmes de sa composition. Monsieur Jean Duchesne, pianiste, remplissait le programme musical et interpréta des oeuvres de Haydn, Scarlatti et Chopin.

Monsieur Arthur Leblanc, notre grand violoniste virtuose et madame Leblanc étaient invités d'honneur, aussi que le R. P. Jules Lang, s. j.

Sous la présidence de madame A.-A. Boivin, Mlle Florence Shea, M. Lucien Fontaine et M. Gaston Riverin, E. E. S. S. recevaient les habitués et les invités.

Au cours de la réunion il a été annoncé qu'un communiqué de la Société des Ecrivains canadiens de Montréal révélait que madame A.-A. Boivin (Brunet-Bergeronette) venait d'être admise dans la Société.

Semaine des cadets de l'Air

Une semaine des Cadets de l'Air sera bientôt organisée à Québec ainsi qu'un tag day en faveur de la ligue, a annoncé, hier, M. Pierre de Varennes, avocat et directeur du district de Québec de la Ligue des Cadets de l'Air, au dîner du club Kiwanis, tenu sous la présidence de Me Wilbrod Bhérer, vice-président du club.

M. de Varennes parla de la Ligue des Cadets de l'Air qui compte maintenant en notre ville cinq unités: Garnier, Laval, St-Jean-Baptiste, Notre-Dame de Grâce et Rotary. Le mérite de la fondation de cette ligue revient aux jeunes, dit M. de Varennes. Elle a originé, non chez les gouvernants mais chez les jeunes, désireux d'apprendre les choses de l'aviation. C'est en 1940, au mois de juin qu'un ordre en conseil a permis la fondation de la ligue. Un bureau, formé de 17 membres, a son siège social à Ottawa. L'idée qui a présidé à la naissance de la ligue était de grouper les jeunes, intéressés à l'aviation, pour leur donner un entraînement qui leur permettra, à l'âge de dix-huit ans, s'ils le veulent, d'entrer dans la R.C.A.F. et éviter ainsi un entraînement élémentaire d'un an ou d'un an et demi.

Même si la guerre est terminée avant que ces jeunes atteignent l'âge d'admission, vu le nouvel essor que prend l'aviation, ceux qui s'y dirigeront, après avoir passé chez les Cadets de l'Air, auront acquis de solides connaissances en tenant compte qu'ils auront reçu des cours d'administration, de secourisme, de mathématiques, de moteur d'avions, de photographie aérienne, de T.S.F., de vol, de mécanique, et d'anglais et autres.

Tous ces cours sont donnés gratuitement par des officiers de l'Aviation canadienne.

Ceux qui entrent dans la ligue passent gratuitement un examen médical et sont classés dans deux sections, la première de 12 à 15 ans et la deuxième de 15 à 18 ans. Le cours étant de 3 ans, il est entendu qu'il est moins poussé chez les juniors.

La ligue est organisée par province et par district. Les directeurs pour la province de Québec sont : l'hon. Brais et Me de Varennes. A Québec, les présidents conjoints sont: M. Frank Ross et M. Adjutor Amyot.

Comme le costume coûte $20.00, plusieurs parents ne peuvent fournir l'uniforme à leurs enfants et en organisant une semaine des Cadets de l'Air, dit en terminant Me de Varennes, nos jeunes pourront avec l'aide du public et des clubs de la ville, porter fièrement l'uniforme bleu azur.

Présenté par Me Wilbrod Bhérer, le conférencier fut remercié par M. Raoul Fortier.

Au cours du dîner, l'on offrit des félicitations à M. Jos. Deschamps, à l'emploi de la compagnie Good Year, depuis vingt-cinq ans.

CHEZ JACQUELINE BLOUIN
• Trous de mites
• Déchirures, Brûlures
RENDUS INVISIBLES
• Bas de manches
• Bas de pantalons
Reprisage à l'Aiguille Enr.
156 côte d'ABRAHAM
Tél.: 2-7737

GASTON ESNOUF, C.R.
B. A., L. PH. LL. L.
AVOCAT
111, côte de la Montagne
Québec, :-: Tél. : 2-1218

Prenez l'habitude de vous chausser chez...
J. H. Drolet
779, rue St-Vallier
68, rue St-Joseph